



Wallonie

ACCORDS de branche « énergie/CO2 »

**Communication au Gouvernement
wallon**

Rapport public concernant l'année 2010

Introduction

La politique énergétique wallonne pour le secteur de l'industrie est principalement axée sur la conclusion d'accords volontaires dits accords de branche entre les autorités régionales et les fédérations industrielles. En 2003, deux premiers accords ont été signés avec les fédérations essenscia (chimie) et Cobelpa (pâtes à papier et emballages). Fin 2010, ces accords portent sur 177 entreprises dont les 217 sites d'exploitations wallons concernés représentent ensemble une part très importante (80 à 90%) de la consommation énergétique de l'industrie wallonne.

Selon les termes de ces accords, les secteurs industriels s'engagent chacun sur un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière d'émissions de gaz à effet de serre (uniquement le CO₂) à un horizon donné (2010 ou 2012 selon les accords). En contrepartie, les autorités publiques régionales s'engagent à ne pas imposer par voie réglementaire des exigences complémentaires en matière énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre concernés par l'accord de branche aux entreprises contractantes. Elles s'engagent également à défendre auprès des autorités nationales et européennes, le principe d'une exonération de toute taxe énergie/CO₂ ou tout au moins de ses effets.

L'engagement des entreprises est volontaire. Elles trouvent dans ces accords les avantages suivants :

- une bonne connaissance de leurs flux énergétiques via un audit énergétique mené sur chacun de leurs sites grâce au soutien financier des pouvoirs publics ;
- une visibilité à long terme en matière de programme d'investissements et de coûts énergétiques (malheureusement perturbés par les impondérables du marché actuel) ;
- un contact régulier avec l'administration et le pouvoir politique ;
- *in fine*, une amélioration de leur efficacité énergétique et donc de leurs coûts d'exploitation.

Pour leur part, les pouvoirs publics sont assurés :

- d'un effort substantiel en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ de l'industrie, pour autant que le critère de sélection des objectifs d'amélioration soit suffisamment ambitieux ;
- de la meilleure mobilisation des ressources et des connaissances, le potentiel d'économies d'énergie étant le mieux identifié par les compétences internes aux entreprises.

Les accords de branche sont passés entre le Gouvernement wallon et les principales fédérations sectorielles.

Pour l'année 2010, ils concernent les secteurs suivants :

Fédération	Secteurs	Objectifs contraignants pour fin d'année	Nombre de participants à fin 2010	Nombre de sites d'exploitation à fin 2010
GSV	Sidérurgie	2010	6	18
ESSENSCIA	Chimie	2012	28	31
FEBELCEM	Cimenteries	2010	3	6
FIV	Verre	2010	8	9
FEVIA	Agro-alimentaire	2010	51	51
LHOIST	Chaux	2010	1	3
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	2012	4	5
CARMEUSE	Chaux	2010	1	3
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	2010	11	12
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	2012	6	10
FORTEA	Carrières	2012	9	19
FEDIEX				
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	2012	7	7
AGORIA	Fonderies	2010	7	7
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	2012	7	7
AGORIA	Industrie technologique	2012	23	23
AGORIA	Non-Ferreux	2010	5	6
Totaux			177	217

Du fait du respect de leurs engagements dans le cadre de ces accords, les pouvoirs publics ont assuré aux entreprises participantes, divers mécanismes de soutien, à savoir :

- l'usage des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour calculer l'allocation des quotas de CO₂ aux sites industriels concernés par le mécanisme des échanges d'émissions ;
- le plafonnement de la restitution de certificats verts de la part de fournisseurs d'électricité alimentant des entreprises intensives en énergie, avec obligation pour le fournisseur de restituer les gains ainsi réalisés à son client ;
- l'exemption partielle ou totale (selon le niveau de consommation) des accises sur l'énergie ;
- un plafonnement progressif de la cotisation fédérale sur l'électricité.

Les accords de branche ont le statut de conventions environnementales. Ils s'inscrivent dans le cadre du respect des engagements relatifs au Protocole de KYOTO. La Commission européenne a marqué son accord sur l'ensemble de la démarche et doit être régulièrement tenue au courant de son évolution.

Le texte des accords prévoit que le Gouvernement wallon, le Parlement, le CESRW et le CWEDD ainsi que le grand public soient régulièrement informés de l'état d'avancement du processus. Les secteurs engagés dans les accords ont de commun accord décidé que cette communication serait annuelle. L'Union européenne reçoit aussi ce rapport.

Le présent document présente le rapport annuel portant sur l'année 2010. Après un aperçu global, il comporte une synthèse de l'évolution de l'efficacité énergétique et des réductions d'émission de CO2 de chaque secteur. En annexe, un bref chapitre décrit la démarche des accords de branche,

Il s'agit du septième rapport de suivi.

Aperçu du résultat global

A. Consommation finale du secteur industriel wallon

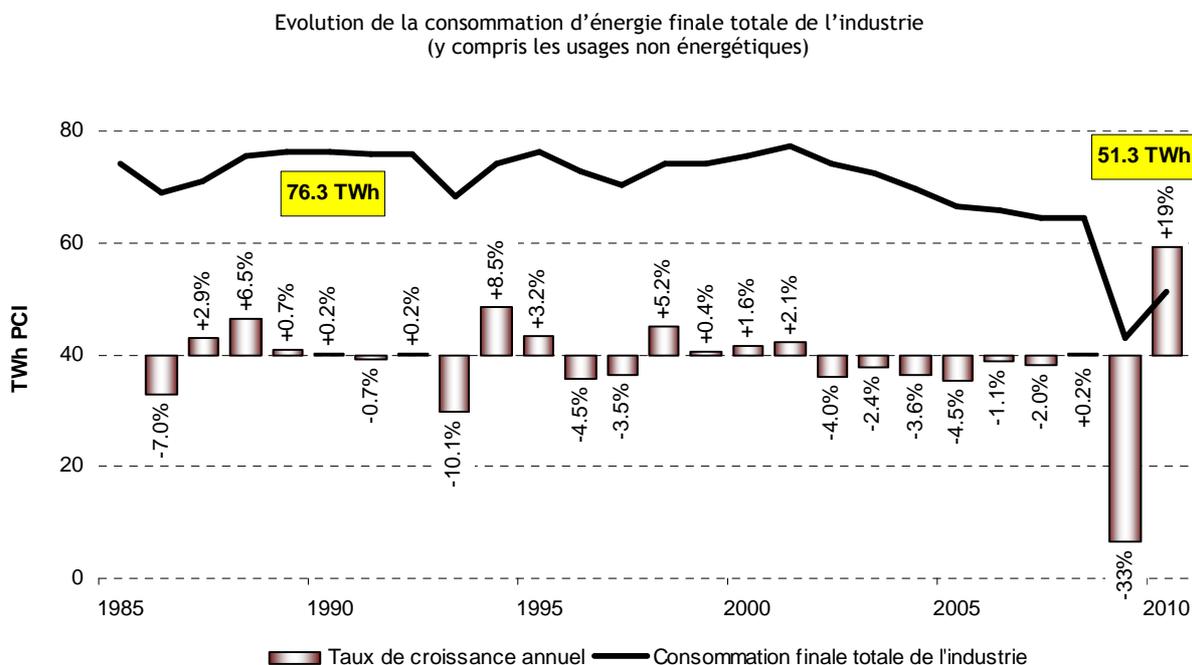
Depuis 2002, il faut constater que le secteur industriel est le seul à diminuer structurellement ses consommations à contrario du tertiaire, du résidentiel et du transport.

Extrait du bilan énergétique wallon 2010

Après le plongeon de l'année 2009 (-33 %), la consommation de l'industrie est repartie à la hausse (+19 %) en 2010. Depuis 1990, la consommation totale du secteur industriel a cependant baissé de près d'un tiers !

C'est surtout la reprise de la production de fonte (+159 %) qui en est la cause principale, mais d'autres branches industrielles connaissent également des progressions (+11 % pour la production d'ammoniac, +0.6 % de la production de pâte à papier).

La structure de la consommation énergétique de l'industrie wallonne est à nouveau modifiée en 2010. La sidérurgie, qui représentait près de la moitié de la consommation totale de l'industrie en 1990, et encore 36 % en 2008, et qui n'en représentait plus qu'un sixième en 2009 en représente à nouveau près d'un quart en 2010! C'est cependant, comme en 2009, la branche des minéraux métalliques qui reste la plus énergivore en 2010, avec un tiers de la consommation totale du secteur industriel wallon.



B. Résultats obtenus à fin 2010

La réussite des accords se mesure par l'atteinte des objectifs sectoriels, chaque entreprise ayant une obligation de résultat mais pas de moyen. En effet, l'entreprise peut mettre en œuvre des pistes non retenues lors de l'audit initial ou de nouvelles liées à l'évolution de l'entreprise et des technologies qu'elles mettent en œuvre.

La réussite globale se mesure aussi par le nombre de participants, la couverture sectorielle en termes de consommations d'énergie mais aussi et surtout par l'intérêt grandissant que les équipes dirigeantes de nos entreprises apportent à l'énergie.

En pratique lorsque l'on consolide tous les objectifs sectoriels, on peut considérer que les objectifs globaux d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont atteints.

IEE₂₀₁₀ = 85,52% soit 25,07 M GJp économisés ou 6,96 M MWhp

IGES₂₀₁₀ = 81,76% soit 2,10 M T_{CO2} évitées

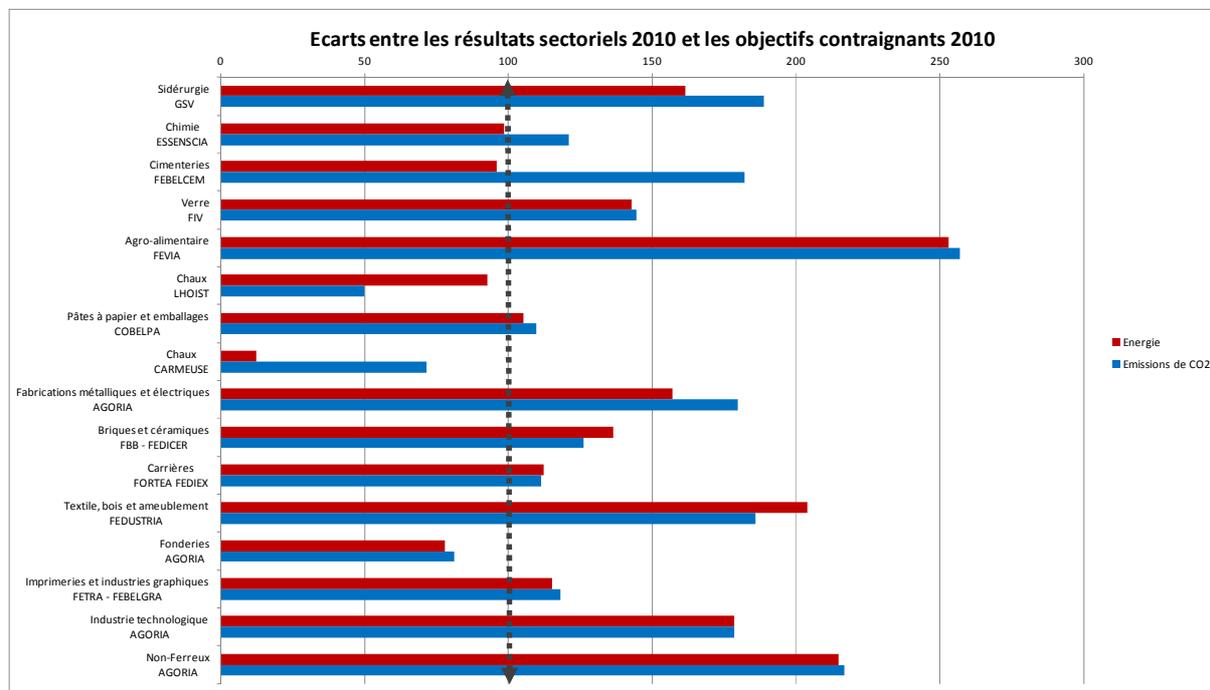
On pourrait croire que c'est la profonde crise économique que nous avons traversée qui est à l'origine de l'amélioration des indices d'efficacité énergétique.

Il n'en est rien puisque ces indices sont des indices relatifs qui sont calculés en fonction d'une unité produite et sont quasiment indépendants du volume global de production. (cf. annexe présentant la méthode de calcul des indices IEE et IGES).

Relativement par secteur, on obtient :

Fédération	Secteurs	Objectif Energie	Résultat fin 2010	Objectif CO2	Résultat fin 2010
GSV	Sidérurgie	5.60%	9.04%	5.80%	10.94%
ESSENSCIA	Chimie	20%	19.70%	20%	24.20%
FEBELCEM	Cimenteries	8.30%	7.95%	9.50%	17.30%
FIV	Verre	11.40%	16.30%	11%	15.90%
FEVIA	Agro-alimentaire	7.40%	18.72%	10.10%	25.93%
LHOIST	Chaux	2.80%	2.60%	11%	5.50%
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	33%	34.70%	35%	38.40%
CARMEUSE	Chaux	2.40%	0.30%	1.40%	1.00%
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	13.50%	21.21%	12.80%	23.01%
FBB -	Briques et céramiques	2.74%	3.74%	2.78%	3.51%
FEDICER	Carrières	8.60%	9.65%	8.80%	9.80%
FORTEA					
FEDIEX					
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7.10%	14.48%	7.20%	13.39%
AGORIA	Fonderies	8.70%	6.78%	8.30%	6.74%
FETRA -	Imprimeries et industries graphiques	12.60%	14.50%	12.80%	15.10%
FEBELGRA					
AGORIA	Industrie technologique	18.20%	32.47%	18.10%	32.29%
AGORIA	Non-Ferreux	11%	23.64%	11%	23.85%

Visuellement, si on ramène chaque objectif contraignant à la valeur 100, les résultats 2010 amènent :



Pour plusieurs secteurs, les résultats annuels ont été examinés à la lumière des objectifs sectoriels contraignants pour fin 2010 (cf. le tableau plus haut). Globalement, on constate que les objectifs contractuels ont été atteints voire dépassés (10 sur 16 ont dépassé l'objectif énergie et CO2) et que certains secteurs sont sur la bonne voie (3 sur 16 dont seul un des deux objectifs est atteint).

Toutefois, d'autres secteurs (3 sur 16 que sont Lhoist, Carmeuse et Agoria Fonderies) ont, malgré tout, encore des efforts conséquents à produire sur les deux dernières années des accords de branche. Pour ces secteurs particuliers, les représentants du Gouvernement wallon ont souhaités se limiter à émettre des avertissements lors des comités directeurs de suivi annuels.

Pour plus de détails sur la situation particulière de chaque secteur, le lecteur est invité à parcourir chacune des synthèses remises par les fédérations correspondantes. Elles sont reprises en intégralité dans les pages suivantes.

C. Evaluations approfondies des objectifs contraignants

Comme prévu par chacune des conventions accords de branche, chaque secteur a réalisé une évaluation approfondie dont les objectifs ont été de déterminer les potentiels d'économies d'énergie et ceux de réduction des émissions de CO2 afin, le cas échéant, soit de confirmer les objectifs sectoriels 2012, soit de fixer de commun accord de nouveaux objectifs sectoriels à fin 2012.

La méthode utilisée pour réaliser ces évaluations approfondies est consignée dans une note d'orientation élaborée en concertation avec l'expert technique accord de branche désigné par le Gouvernement wallon et les représentants des secteurs.

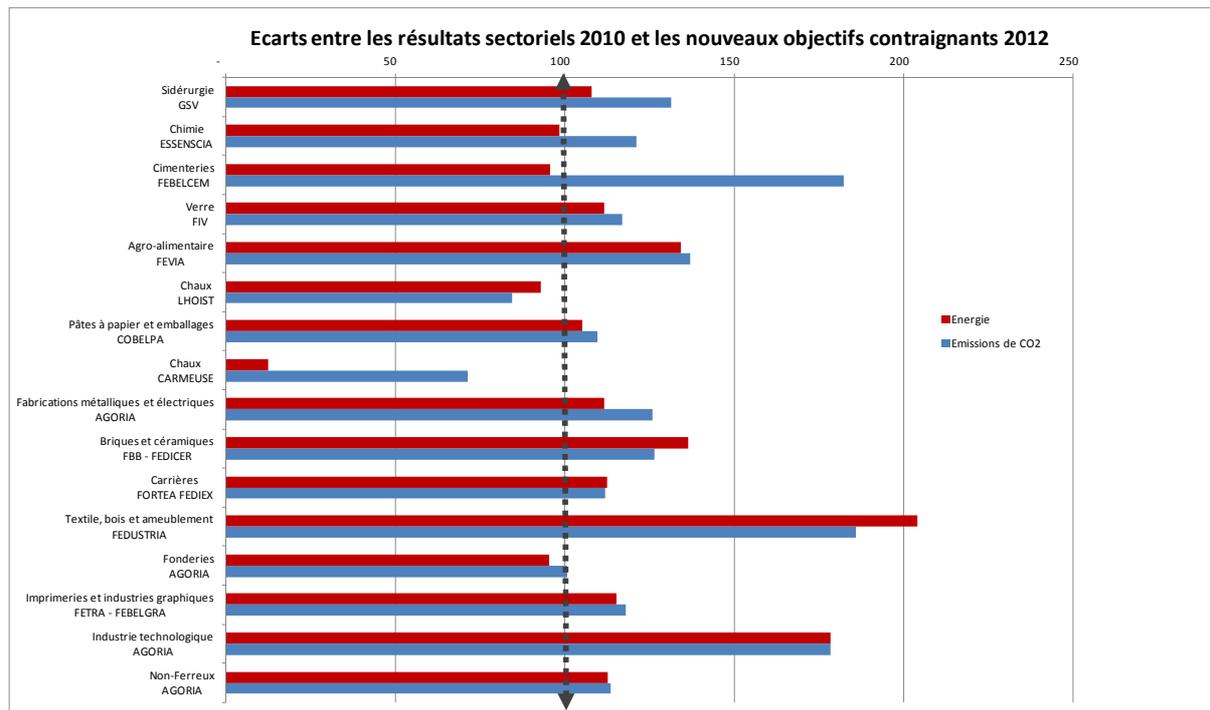
A la suite de ces évaluations, le Gouvernement wallon a pris acte des nouveaux objectifs sectoriels pour 14 des 16 fédérations engagées dans des accords de branche en sa séance du 23 juin 2011.

Essenscia est le premier cas d'exemption car leur évaluation approfondie et la révision de leurs objectifs s'est réalisée plus tôt et s'est concrétisée par une décision du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008. Agoria industrie technologique est le second cas d'exemption tout simplement parce que l'accord de branche est plus récent, il a été signé le 22 décembre 2009, ce qui a conduit à ne pas prévoir contractuellement d'évaluation approfondie en cours de période.

Le tableau ci-après reprend les objectifs sectoriels initiaux (à fin 2010) et ceux définis par voie d'avenant sur base de la prise d'acte gouvernementale.

Fédération	Secteurs	Objectif Energie initial	Objectif Energie 2012	Objectif CO2 initial	Objectif CO2 2012
GSV	Sidérurgie	5.60%	8.37%	5.80%	8.33%
ESSENSCIA	Chimie	20%	20%	20%	20%
FEBELCEM	Cimenteries	8.30%	8.30%	9.50%	9.50%
FIV	Verre	11.40%	14.60%	11%	13.60%
FEVIA	Agro-alimentaire	7.40%	13.95%	10.10%	18.92%
LHOIST	Chaux	2.80%	2.80%	11%	6.50%
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	33%	33%	35%	35%
CARMEUSE	Chaux	2.40%	2.40%	1.40%	1.40%
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	13.50%	19.00%	12.80%	18.30%
FBB	- Briques et	2.74%	2.74%	2.78%	2.78%
FEDICER	- céramiques				
FORTEA	Carrières	8.60%	8.59%	8.80%	8.77%
FEDIEX					
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7.10%	7.10%	7.20%	7.20%
AGORIA	Fonderies	8.70%	7.10%	8.30%	6.70%
FETRA	- Imprimeries et	12.60%	12.60%	12.80%	12.80%
FEBELGRA	industries graphiques				
AGORIA	Industrie technologique	18.20%	18.20%	18.10%	18.10%
AGORIA	Non-Ferreux	11%	21.00%	11%	21.00%

Visuellement, si on ramène chaque objectif contraignant 2012 à la valeur 100, les résultats 2010 amènent :



D. Récapitulatif des entreprises entrantes et sortantes de leurs accords de branches respectifs

Les comités directeurs respectifs ont actés les entreprises entrantes et sortantes ci-après. Le Gouvernement wallon en a pris acte.

Fédérations	Entreprises	Entrant à la date du
ESSENSCIA	PB Clermont, Rue de Clermont, 176 à 4480 ENGIS	21-janv-11
FBB-FEDICER	En septembre 2009, le tribunal de commerce de Mons a déclaré la faillite de l'entreprise Preiss Daimler Refractories. Reprise des activités en 2010 sous le nom de Belref Refractories sa.	13-janv-10
FEDIEX	Cimescault Matériaux, rue du Coucou, 37 à 7640 Antoing	23-août-10
FEVIA	Reprise des activités de BHA Belgium par Lesaffre Ingrédients Services Belgium (LIS) par demande de LIS à Fevia le 24 juin 2011.	24-juin-11
FEVIA	Bullinger Buttereij, Im Kips 1 , 4760 Büllingen	17-nov-10
FIV	AGC Automotive, avenue du Marquis à 6220 Fleurus	14-sept-11
Fédérations	Entreprises	Sortant à la date du
AGORIA non-ferreux	Leaf Business Holdings (ex Outokumpu Copper BCZ)	15-juin-10
FBB-FEDICER	L'entreprise Wienerberger s.a. a fondamentalement modifié ses activités sur le site de la briqueterie de Warneton. Les activités ne concernent plus la cuisson de briques mais uniquement du tambourinage de briques. En 2010, la ligne de production de briques a cependant été démantelée et la société Wienerberger demande le retrait du site de Warneton de l'accord de branche de l'industrie céramique.	1-janv-10
FEVIA	Sources de Spontion à la suite de la faillite de l'entreprise.	1-juil-11

I. AGORIA WALLONIE

Secteur : l'Industrie technologique wallonne

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Industrie technologique
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	87,331 milliards €
Nombre d'emplois en Wallonie :	57 391
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	23
Consommation totale d'énergie :	980 029 GJp
Objectif énergie :	81,8 % en 2012
Objectif CO2 :	81,9 % en 2012
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 67,53 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : 67,71 %	
Date de signature de l'accord :	22 décembre 2009
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

La technologie est le fil conducteur des secteurs d'Agoria, non seulement parce que les entreprises utilisent la technologie, mais aussi - et surtout - parce qu'elles offrent des solutions technologiques à la quasi totalité des autres secteurs économiques : biens d'équipements, nouveaux matériaux, réseaux informatiques, systèmes de communications, instruments médicaux, machines outils... Aujourd'hui, une majorité d'objets de la vie quotidienne sont produits par l'industrie technologique

Les fondements des secteurs de l'industrie technologique

Les secteurs de l'industrie technologique sont un maillon vital de l'industrie wallonne.

Ces secteurs forment une mosaïque de compétences, essentiellement parce qu'ils commercialisent un très large éventail de produits et services : l'offre comprend plus de 20.000 types de produit. La spécialisation souvent très poussée favorise cette fragmentation.

Le dénominateur commun des entreprises participant à cet accord de branche est certainement l'évolution technologique qui permet à chacune d'elles de développer de nouveaux produits et de nouvelles formes d'organisations et de créer ainsi de nouveaux marchés et de nouveaux clients.

Les entreprises wallonnes de ces secteurs, membres d’Agoria, reconnaissent la nécessité d’élaborer une stratégie puissante en matière d’innovation. Ce secteur est en effet confronté à une concurrence internationale soutenue et à des produits au contenu hautement technologique.

Les secteurs de l’industrie technologique opèrent au niveau international et sont tournés à l’exportation. Plus de 90% des livraisons sont réalisées à l’étranger. Les pays de l’Union Européenne sont les principaux acheteurs. En raison de sa forte orientation vers l’exportation et de son internationalisation, l’industrie technologique est bien entendu sensible aux variations de la conjoncture internationale. Celles-ci influencent notamment le chiffre d’affaires, l’emploi et les investissements.

Positions conjointes des secteurs de l’industrie technologique

Vu sa dépendance par rapport aux exportations et donc aussi aux fluctuations de la conjoncture économique internationale, l’industrie technologique doit constamment trouver des moyens de faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux. Du côté de la demande, il est en outre confronté aux évolutions qui se succèdent à un rythme effréné. Pour les producteurs, il importe donc de s’adapter et de réagir très vite. C’est pourquoi ils investissent également dans les nouvelles technologies et dans les réseaux.

Ce secteur est un des moteurs de la croissance durable et de la rentabilité en Wallonie. Pour pouvoir conquérir de nouveaux marchés et pour convaincre les marchés existants d’investir dans nos produits, les entreprises de l’industrie technologique doivent s’améliorer en permanence et procéder continuellement à des innovations technologiques. Depuis quelques années, ce secteur s’efforce d’accroître ses capacités de développement de produits et d’acquérir les connaissances multi-technologiques.

Les secteurs de l’industrie, bien qu’hétérogène au niveau de leur palette de produits, ne manquent pas de vitalité. Ils ont cependant besoin, plus que jamais, de nouvelles impulsions. La pression sur les prix, la concurrence accrue, les coûts de production en hausse, sont autant de facteurs qui remettent en cause la compétitivité de ces entreprises.

A. INTRODUCTION

Contexte de la mission

L'année 2010 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 22 décembre 2009 entre l'Industrie technologique wallonne, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne. Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 23 membres de l'accord de branche

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2010. 2002 en constitue l'année de référence pour la majorité des sites.

Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 23 sociétés s'étaient engagées.

Pour 2012, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour l'industrie technologique à **81,8%** pour l'IEE et **81,9%** pour l'IGES.

Les membres de l'accord de branche de l'industrie technologique en 2010

ACV Manufacturing	Boilers et chaudières
Alstom Belgium	Chemin de fer : signalisation et système de traction
Arcelor Mittal Fontaine	Fils et torons d'acier pré-contraints
AW Europe - Braine-l'Alleud	Boîte de vitesse et système de navigation
AW Europe - Mons	Boîte de vitesse et système de navigation
CMI Maintenance Hainaut	Maintenance industrielle
CMI Belle Ile	Centre administratif
CMI Embourg	Centre administratif

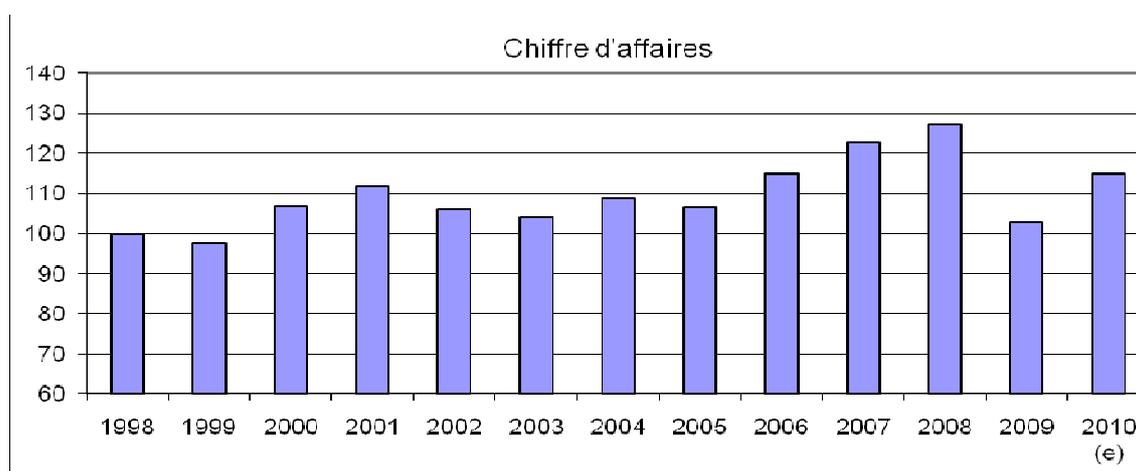
CMI Seraing	Siège du groupe CMI
Copeland	Compresseurs
CMI EMI	Défense - véhicule militaire
Federal-Mogul	Essuie-glaces : composants et assemblage
Garnimetal	Applications métalliques
JTEKT Torsen Europe	Différentiel mécanique de transmission
Mecar	Défense
Mosacier	Revalorisation d'acier excédentaire
Technord Automation	Système d'automatisme
Technique Electrique Industrielle	Câblage et montage électromécanique
Thales Alenia Space ETCA	Electronique et logiciel
Twin Disc International	Variateurs et embrayages à friction
Valeo Vision Belgique	Eclairage pour automobile
BEA	Ouverture automatique de portes
HEXCEL Composites	Produits en nids d'abeille

B. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE WALLONNE

Les données économiques pour l'année 2010 sont formellement encore à confirmer. Ils constituent une première estimation des tendances en 2010. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que l'Industrie technologique wallonne a traversée en 2009. On a assisté à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2010, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée se redressent sans toutefois retrouver leur niveau d'avant la crise. Sur le front de l'emploi et des investissements, la situation a continué à se dégrader en 2010.

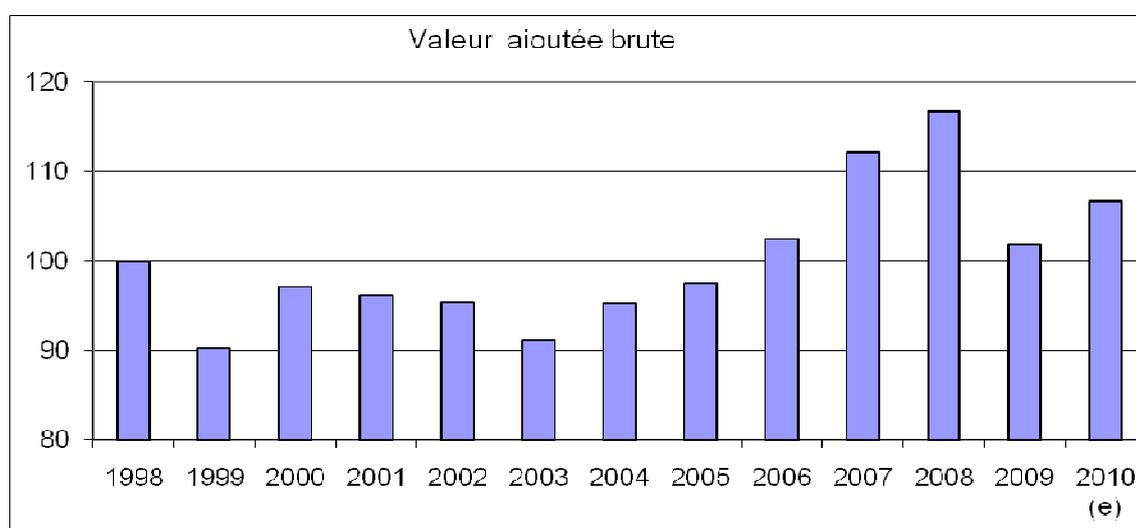
Évolution du chiffre d'affaires

(Indice 100 à 1998 = 9,691 milliards €)



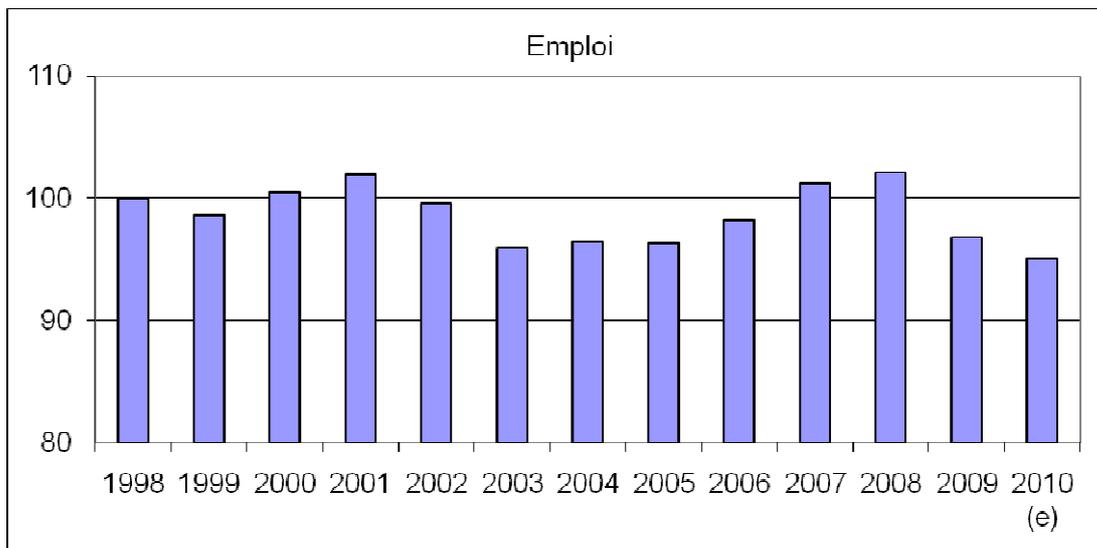
Évolution de la valeur ajoutée brute

(Indice 100 à 1998 = 3,181 milliards €)



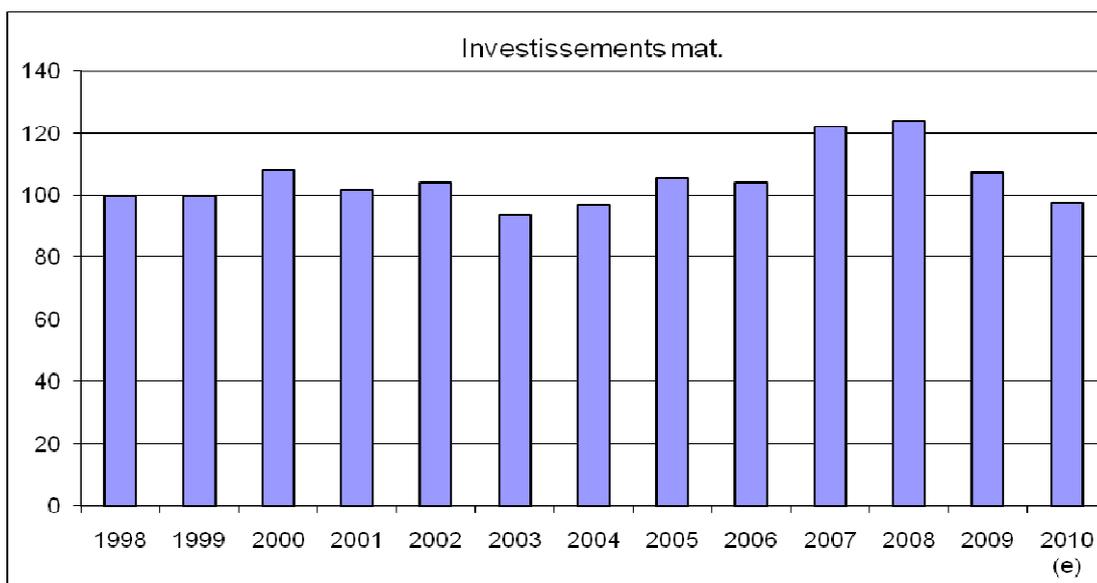
Évolution de l'emploi direct

(Indice 100 à 1998 = 52 812 emplois)



Évolution des investissements

(Indice 100 à 1998 = 365 millions d'euros)

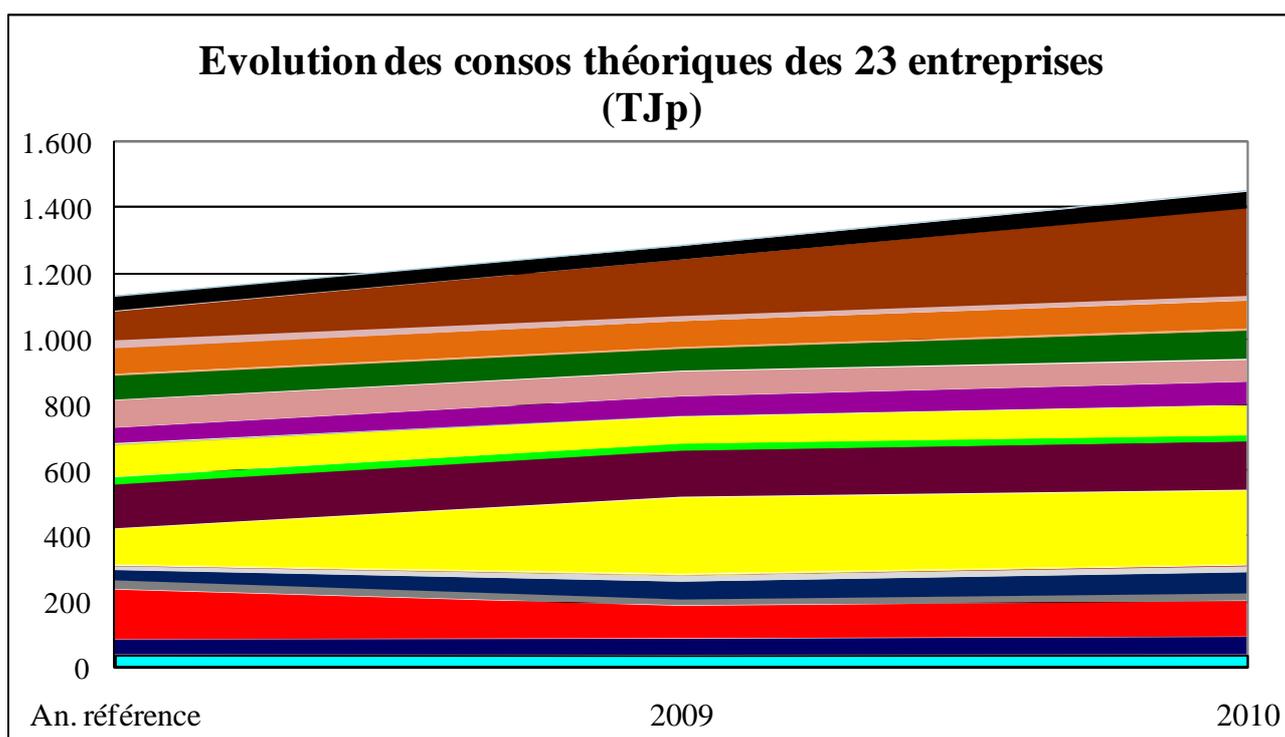


C. LA PRODUCTION

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de boilers avec des tonnes de produits en nids d'abeille, des tonnes de boîte de vitesse et des tonnes d'essuies-glace, ne peut être pertinent. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure que les volumes de production sont généralement en nette baisse en 2009. La cause en est bien évidemment la crise économique actuelle. En 2010, les volumes de production se redressent dans la plupart des entreprises signataires de l'accord de branche sans toutefois atteindre les niveaux d'avant la crise.

Afin de tenter d'illustrer l'évolution du secteur, nous avons repris sur le graphe ci-dessous les consommations théoriques des 23 sites pour l'année de référence ainsi que 2009 et 2010 :



D. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 23 sites de l'accord de branche pour l'année de référence ainsi que 2009 et 2010 :

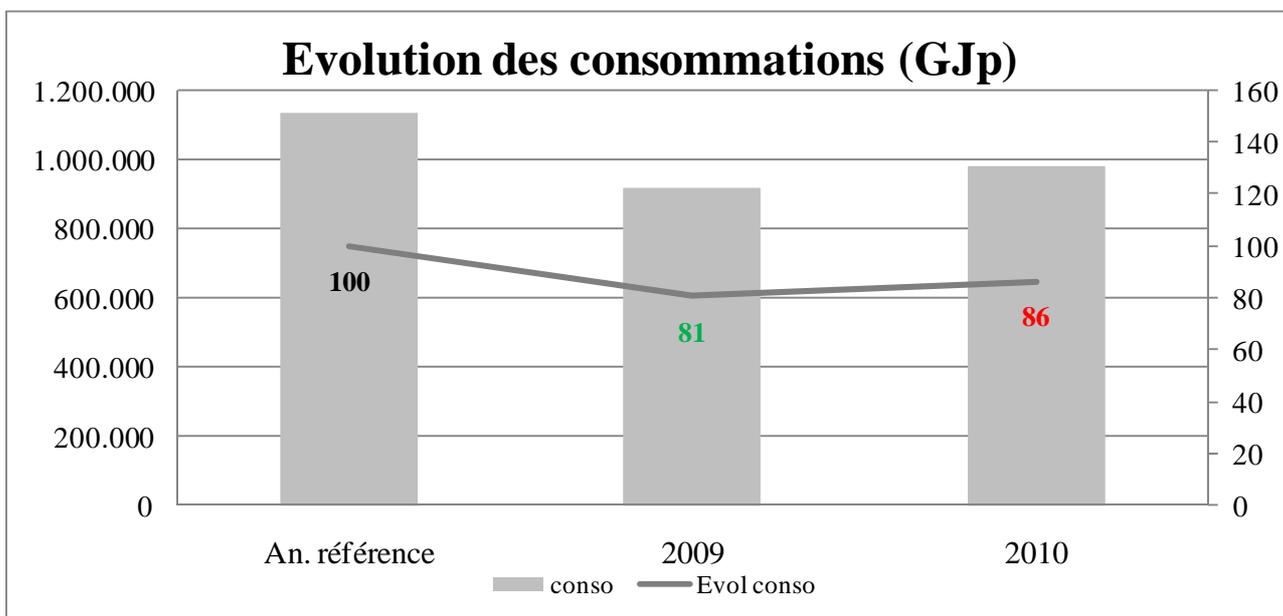
Consommations primaires totales des 23 sites (GJp)			
	An. référence	2009	2010
Electricité	711.056	607.963	620.308
Gaz naturel	341.681	255.542	311.978
Fuel	82.403	46.072	45.875
Autres	0	4.849	1.868
TOTAL	1.135.141	914.427	980.029

N.B. : « Autres » reprend jusqu'ici le vecteur énergétique gas-oil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

Evolution des consommations globales des 23 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 23 entreprises engagées entre l'année de référence et 2010 :



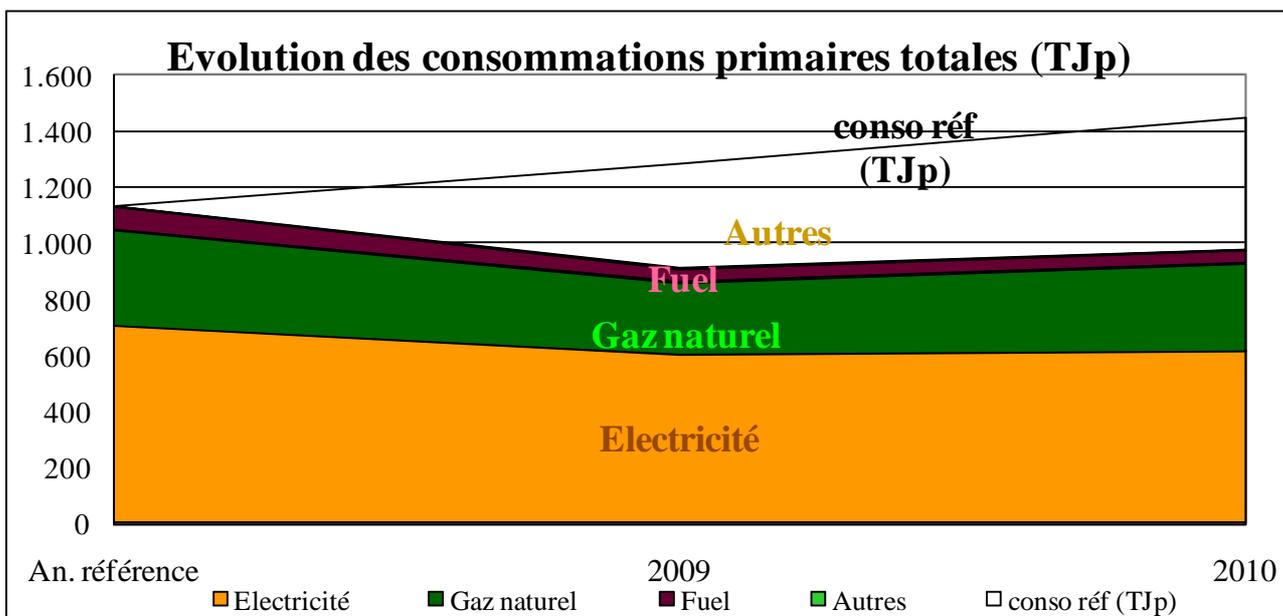
En 2010, la consommation globale des 23 entreprises engagées s'élève à **980.029 GJp**, soit **86%** des consommations totales de l'année de référence.

On constate que la consommation a fortement diminué entre 2009 et 2010, suite à la crise. Pour 2010, le niveau de la consommation a augmenté par rapport à

2009, mais n'est pas revenu à un niveau comparable à celui de l'année de référence.

Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont logiquement les principaux vecteurs énergétiques et cela s'accroît au fil du temps. En 2010, ils couvrent 95 % de la facture totale (contre 93% pour l'année de référence).

La baisse des consommations en 2009 est à attribuer principalement à la crise et non à l'optimisation des installations.

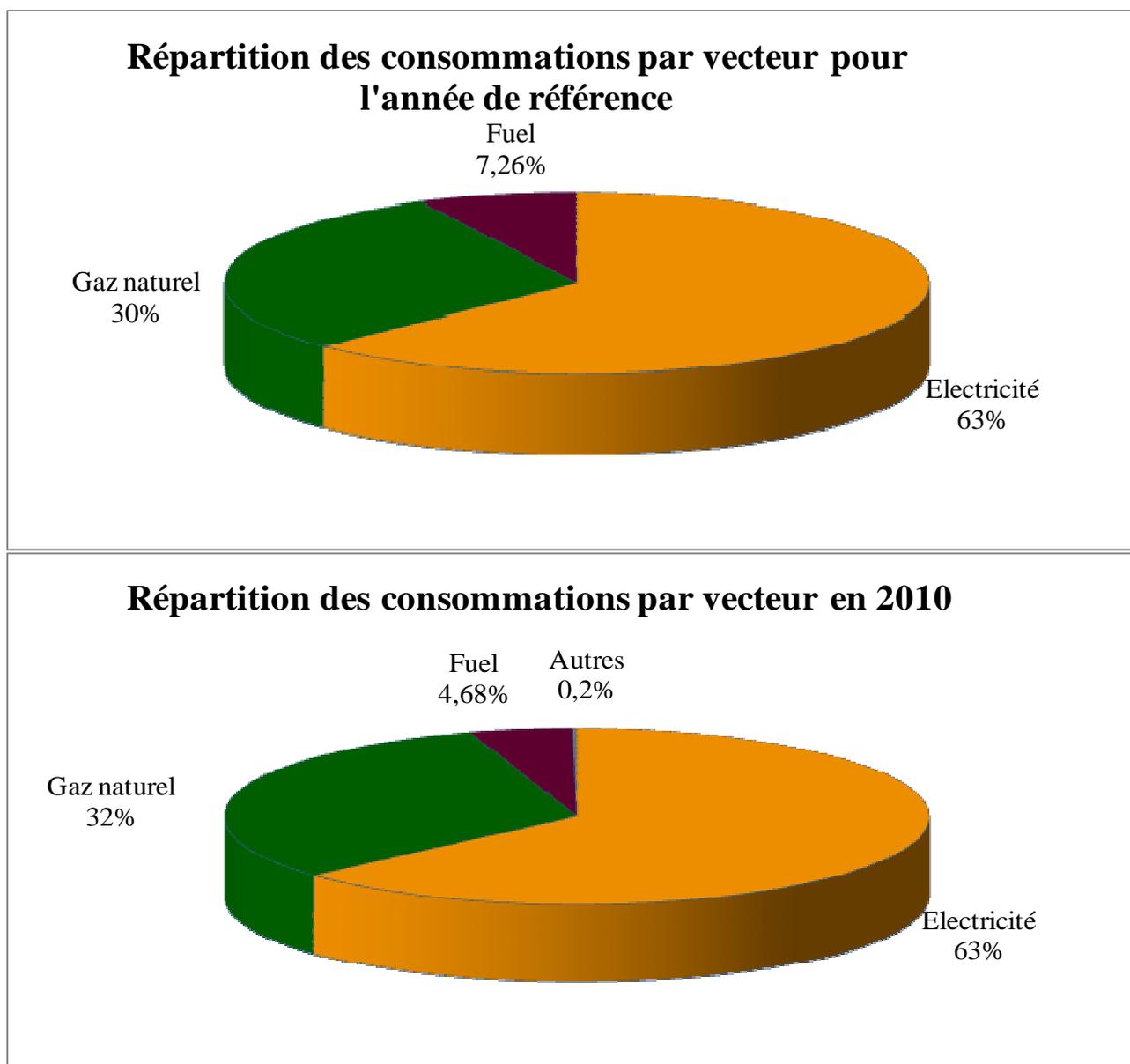
En 2010, le niveau des consommations est reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui de l'année de référence.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

L'écart entre la consommation de référence et les consommations réelles augmente assez fortement : cela reflète les efforts consentis par les différentes entreprises.

Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour l'année de référence et 2010 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques demeure assez stable au fil du temps, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

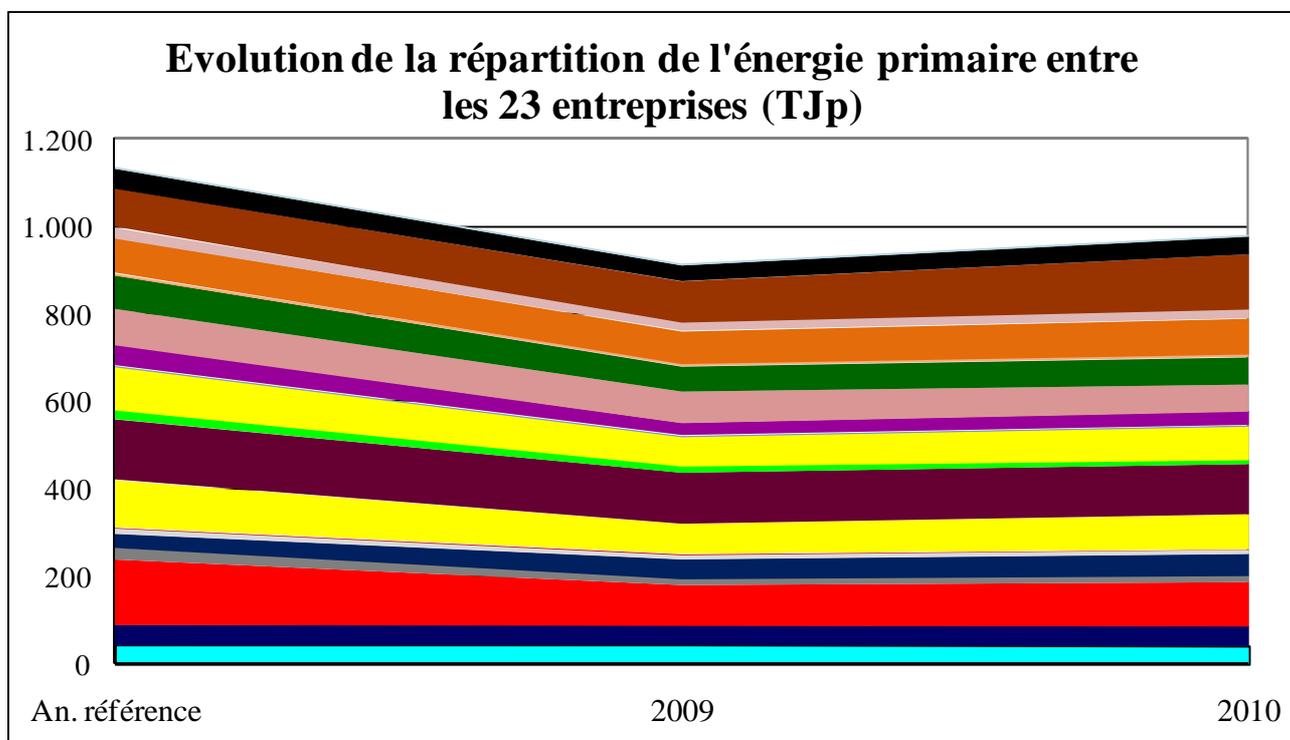
Le poids de l'électricité et du gaz naturel progresse entre l'année de référence et 2010 de 3% (stable pour l'électricité et +2% pour le gaz). L'augmentation des consommations de gaz s'explique par les besoins plus importants pour le chauffage (correction des degrés jours pas toujours suffisantes) ainsi que la reprise de la production sur certains sites où les besoins en gaz sont non négligeables (fours,...).

La progression constatée pour le gaz se fait au détriment du fuel (-2%). Cela s'explique notamment par le fait que les entreprises consommatrices de fuel ont vu leur production davantage reculer (donc leurs besoins en fuel).

Le poids du vecteur « **autres combustibles** », vecteur inexistant pour l'année de référence, est cependant marginal en 2010. Cela concerne tous les sites, sans particularité.

Evolution des consommations globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution de la consommation globale pour chacun des 23 sites pour l'année de référence, 2009 et 2010 :



En termes de consommation, 6 sites (**gris clair**, **orange**, **brun**, blanc, **rose clair**) consomment davantage en 2010 que l'année de référence. Ces augmentations sont très variables : de 3 à 57% suivant les sites. Ces augmentations ne concernent pas uniquement les sites les plus consommateurs. Ces augmentations sont dues à une forte augmentation de la production parfois combinée à de nouvelles contraintes de production (parfois temporaires comme celles liées à la qualité des matières premières mises à disposition).

N.B. : le site rose clair, blanc et le 6^{ème} sont parmi les plus petits sites de l'accord de branche et ne sont donc pas facilement visibles sur ce graphe.

Tous les autres ont diminué leur consommation dans l'absolu : de 2 à 47 % de consommation en moins. Ce recul de la consommation traduit un net recul de la production ou une conversion du type de production.

Par contre entre **2009** et 2010, 17 sites ont augmenté leur consommation traduisant ainsi la reprise. Pour les 6 autres, les effets de la crise se poursuivent.

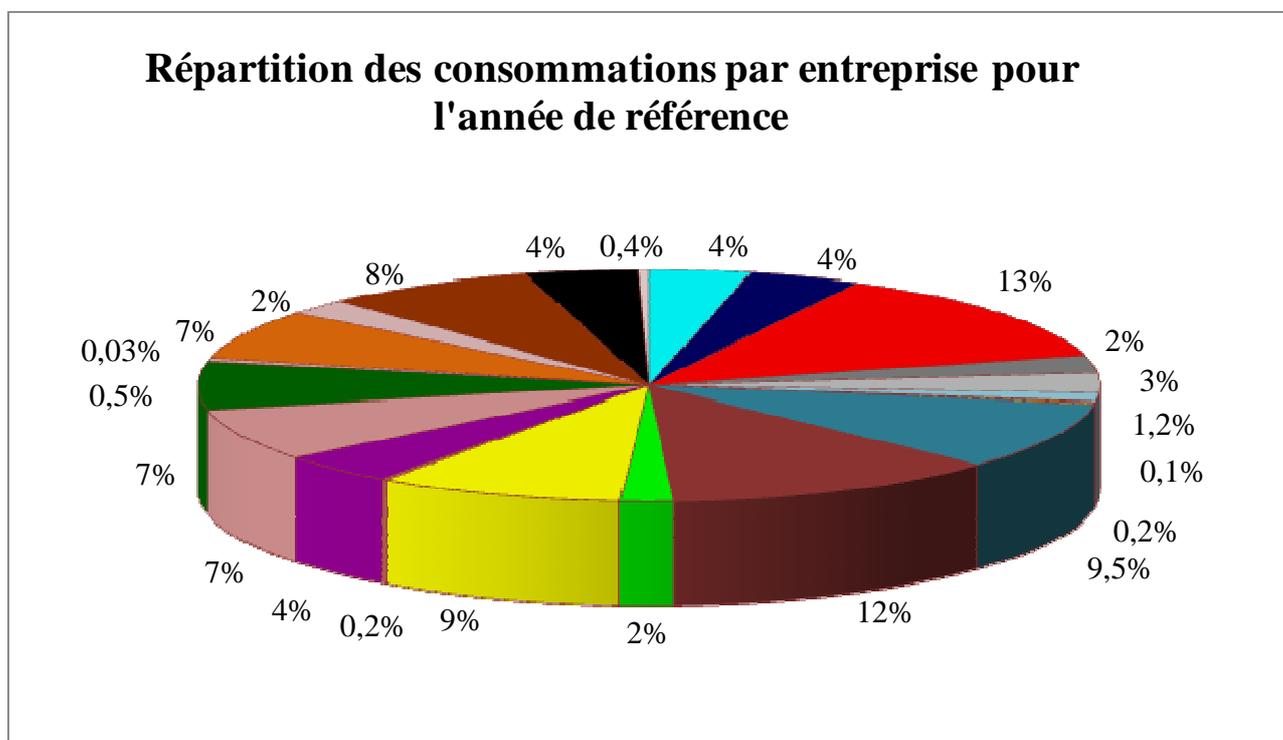
Pour rappel, la consommation totale s'élève

- Pour l'année de référence, à 1.135.141 GJp
- En 2010, à 980.029 GJp

Soit une diminution de l'ordre de 155.112 GJp, ou **13,66%**.

Répartition des consommations globales par entreprise

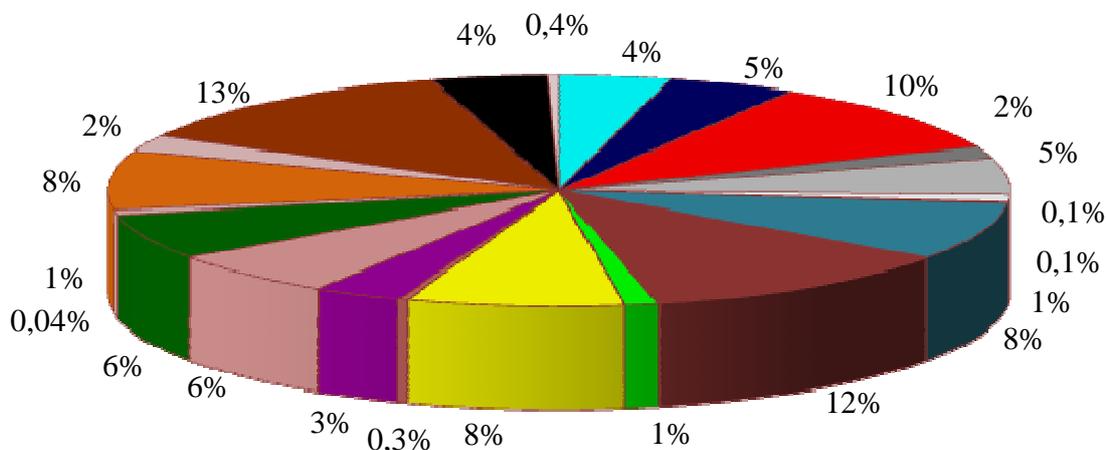
Ci-dessous, nous avons ventilé les consommations primaires par site engagé dans l'accord de branche pour l'année de référence et pour 2010 :



Pour l'année de référence, 8 sites couvrent **72,5%** de la consommation totale. La répartition entre ces 8 sites est assez équilibrée : elle varie de 7 et 9,5% sauf pour 2 sites (rouge et bordeaux) qui sont plus « lourds » puisqu'à eux 2, ils couvrent 25% de la facture totale de l'accord de branche.

Notons qu'il y a 6 sites dont le poids oscille pour chacun entre 0,03% et 0,5% de la facture totale, soit au total, un poids de 1,4% de la consommation totale.

Répartition des consommations par entreprise en 2010



En 2010, la distribution est plus ou moins similaire à celle de l'année de référence dans la mesure où les 8 sites les plus importants couvrent 71% de la consommation totale de l'accord de branche. Cependant, leur importance a évolué. En effet, la hiérarchie est modifiée : le poids des consommations du

- **1^{er} site** pour l'année de référence recule de 3% et devient le 3^{ème} site le plus important en 2010 : sa production est en recul de 33% entre l'année de référence et 2010.
- **2^{ème} site** demeure stable autour des 12% malgré une diminution de l'ordre de 50% de sa production (apparition de nouveaux produits, mais nombre d'unités moindres d'où le maintien du niveau de la consommation).
- **3^{ème} site** recule en 5^{ème} position en 2010 : l'activité a fortement évolué (partie qui a été délocalisée, restructuration et crise).
- **5^{ème} site** progresse de 5% et devient le 1^{er} site en 2010 : cette progression s'explique par la forte hausse de son niveau de production.

La répartition de la consommation énergétique entre les autres sites demeure quasiment identique.

E. LES EMISSIONS

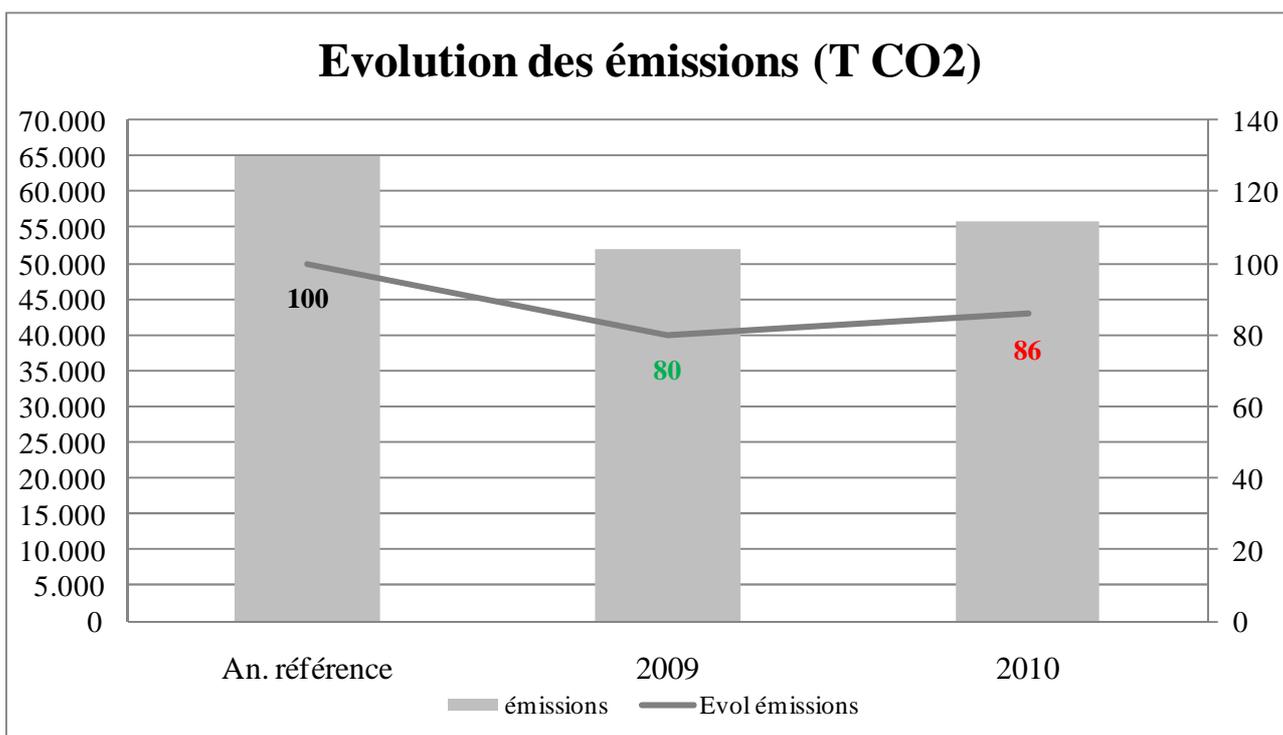
Les données d'émissions

Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 23 sites de l'accord de branche depuis l'année de référence ainsi que pour 2009 et 2010:

Emissions totales des 23 sites (tonnes CO ₂)			
	An. référence	2009	2010
Electricité	39.892	34.099	34.826
Gaz naturel	19.067	14.256	17.422
Fuel	6.040	3.376	3.365
Autres	0	302	116
total	64.999	52.032	55.729

Evolution des émissions globales des 23 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 23 entreprises engagées entre l'année de référence, 2009 et 2010 :

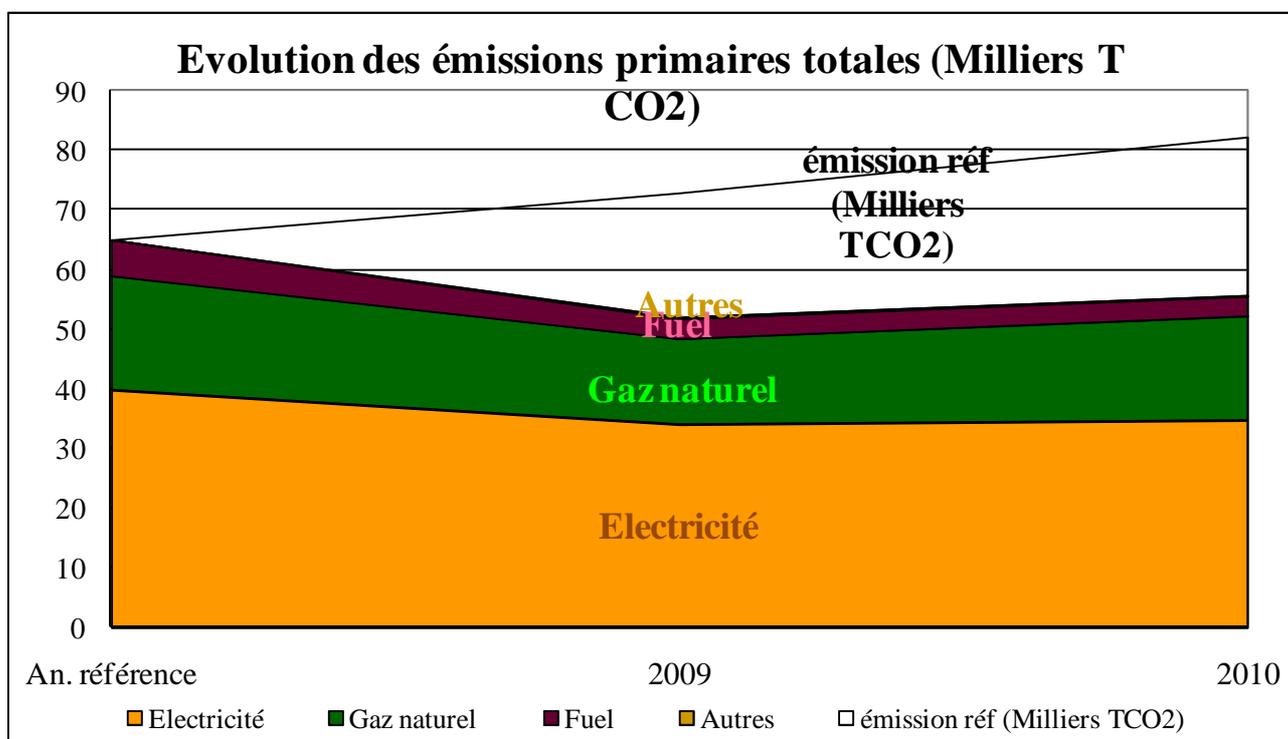


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance des vecteurs énergétiques électricité et gaz (plus de 95% en 2010). Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO₂ par GJ consommé.

Les émissions de 2010 s'élèvent à **55.729 tonnes de CO₂** et représentent **86 %** de celles de l'année de référence.

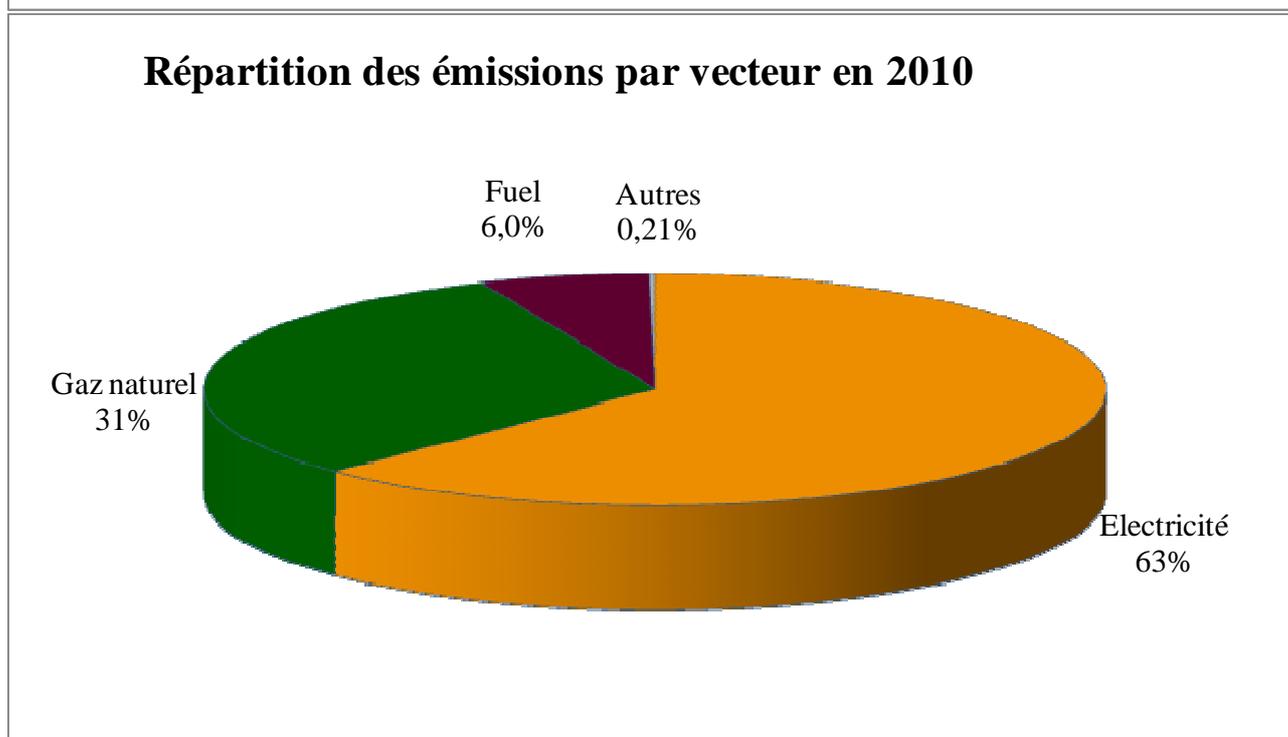
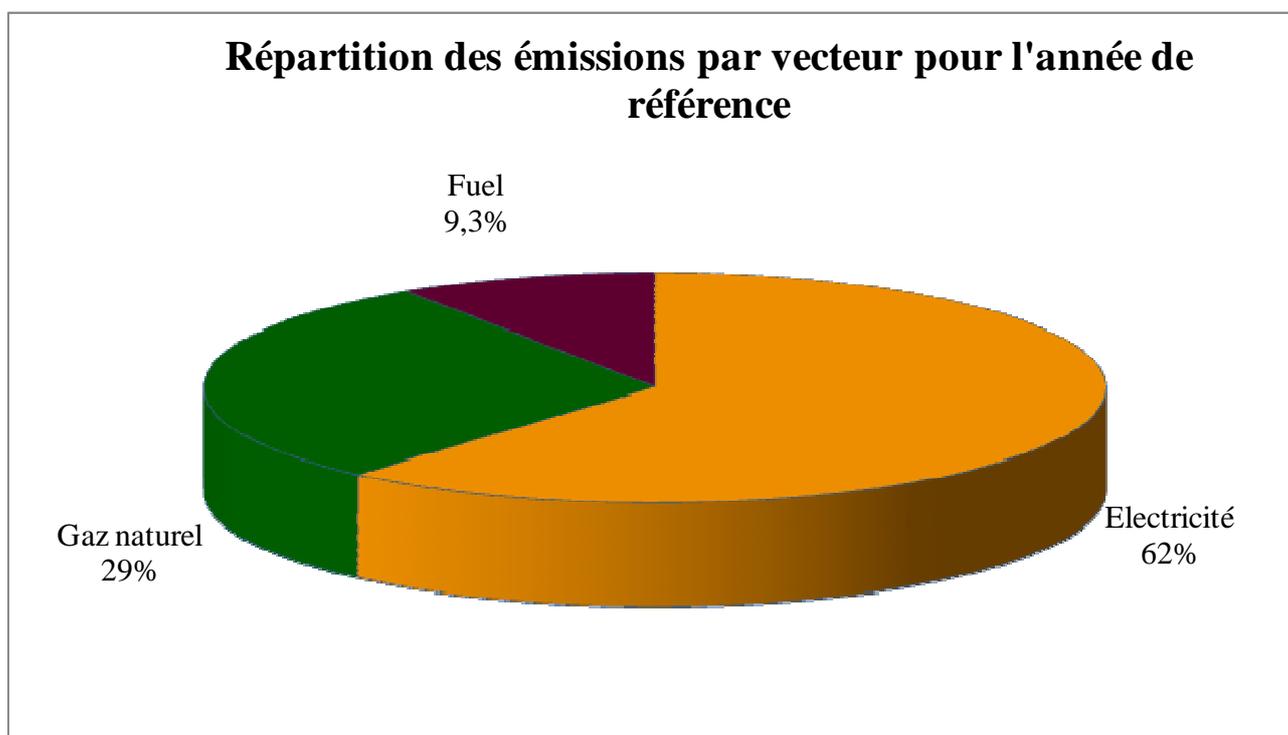
Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour l'année de référence et 2010 :

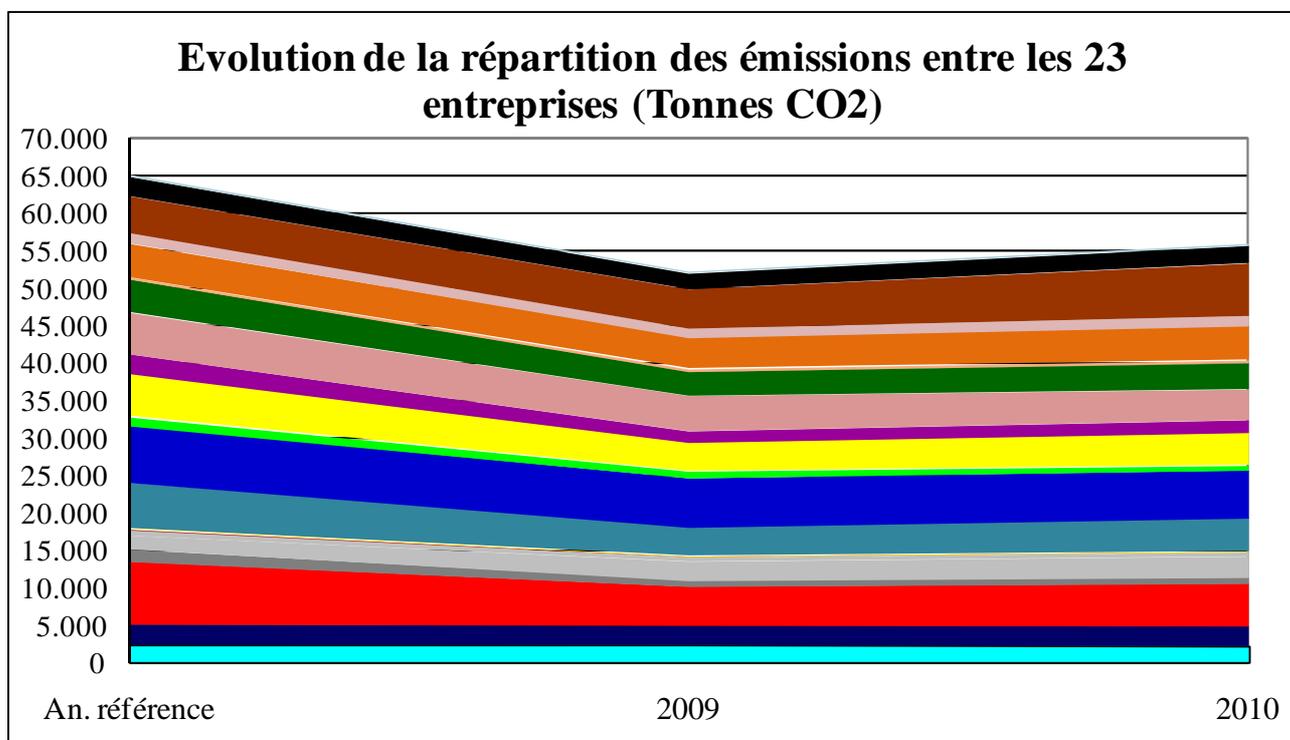


Le poids de l'électricité et du gaz demeure quasiment identique : de 91 % pour l'année de référence à 94% en 2010 des émissions globales.

La part du fuel diminue de 3,3 %. Les autres combustibles passent de 0 % à 0,21% des émissions globales de l'accord de branche.

Evolution des émissions globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution des émissions globales pour chacun des 23 sites pour l'année de référence, 2009 et 2010 :



En termes d'émissions, comme pour les consommations, 6 sites (gris clair, orange, brun, blanc, rose très clair) émettent davantage en 2010 qu'en 2009. Ces augmentations sont très variables : de 2 à 57% suivant les sites. Ces augmentations ne concernent pas uniquement les sites les plus émetteurs.

N.B. : le site rose clair, blanc et le 6^{ème} sont parmi les plus petits sites de l'accord de branche et ne sont donc pas facilement visibles sur ce graphe.

Tous les autres ont diminué leurs émissions dans l'absolu : de 2 à 49 % d'émissions en moins.

Par contre entre 2009 et 2010, tous les sites ont augmenté leurs émissions traduisant ainsi la reprise, sauf 6 sites (rose, brun, gris foncé, vert, bordeaux) pour lesquels les émissions 2010 représentent environ 72 à 98% de celle de 2009.

N.B. : le gris foncé reprend 2 sites.

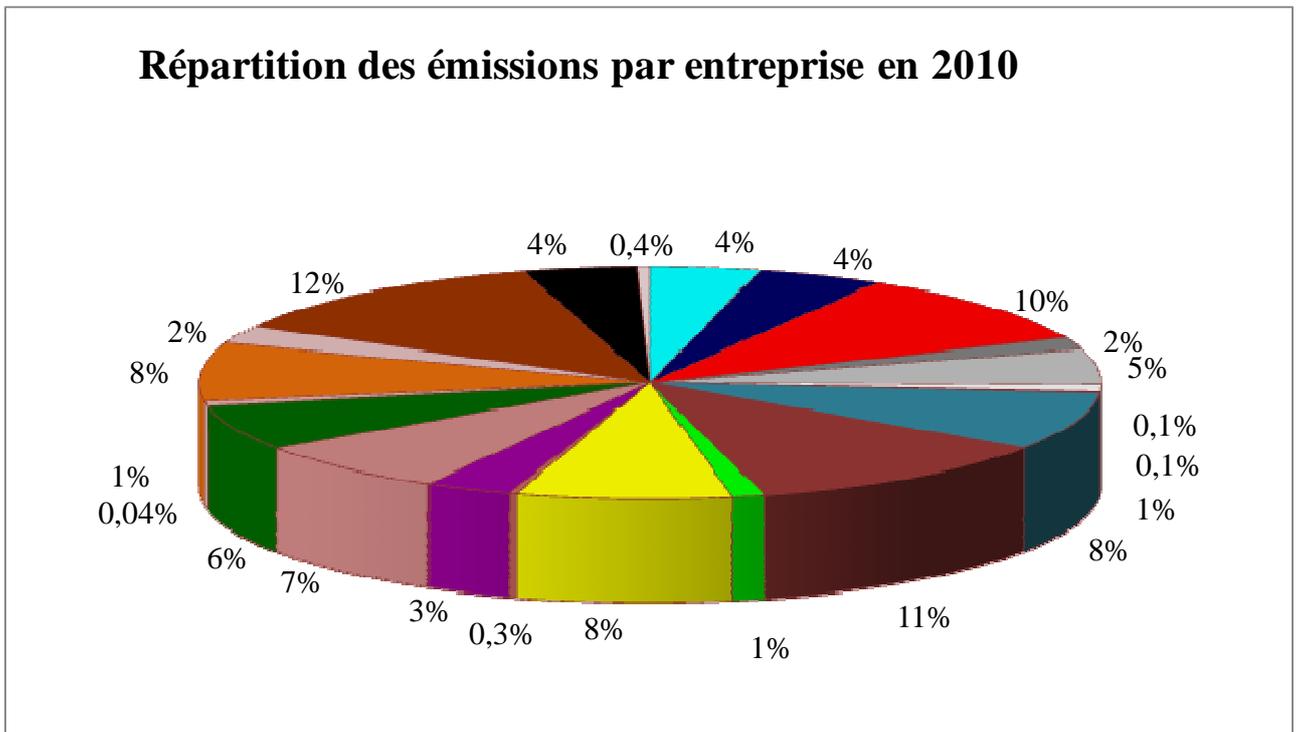
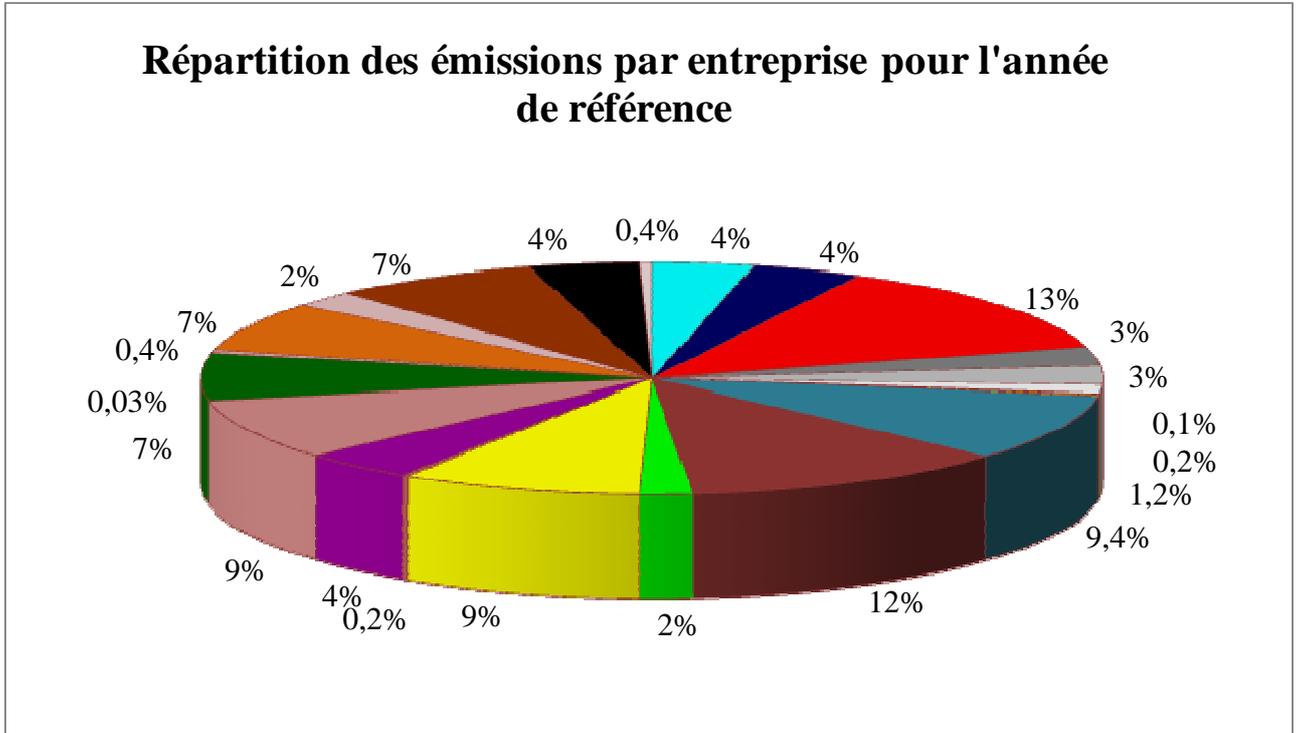
Pour rappel, les émissions totales réelles s'élèvent

- Pour l'année de référence, à 64.999 tonnes CO2
- En 2010, à 55.729 tonnes CO2

Soit une diminution de l'ordre de 9.270 tonnes CO2, ou **14,26%**.

Répartition des émissions globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les émissions par site pour l'année de référence et pour 2010 :



Le constat est presque identique entre les consommations et les émissions : 8 des 23 sites émettent 73,4 % des émissions totales pour l'année de référence et 70% en 2010.

La répartition évolue aussi :

- le poids des émissions du **1^{er} site** pour l'année de référence recule de 3% et devient le 3^{ème} site en 2010
- le poids du **2^{ème} site** recule de 1% entre l'année de référence et 2010 mais demeure à la 2^{ème} place,
- le poids du **3^{ème} site** recule de 1% et passe en 4^{ème} position,
- Le poids du **6^{ème} site** progresse de 5% et devient le 1^{er} site le plus émetteur en 2010.

N.B. : le 6^{ème} site le plus émetteur est le 5^{ème} site le plus consommateur. Cette différence trouve son origine dans les différents vecteurs énergétiques consommés sur chacun de ces 2 sites : le 5^{ème} site le plus consommateur devient le 6^{ème} site le plus émetteur parce que sa facture énergétique se compose d'électricité et de gaz naturel tandis que le plus émetteur voit sa facture énergétique composée d'électricité et de fuel lourd (plus polluant que le gaz naturel).

La répartition des émissions entre les autres sites demeure quasiment identique.

F. LES INDICES D'EFFICIENCE

Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2010 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des 23 entreprises du secteur de l'Industrie technologique wallonne selon les spécifications imposées aux audits énergétiques telles que spécifiées au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

Pour rappel

L'industrie technologique wallonne s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81,8% et un IGES de 81,9%.

Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

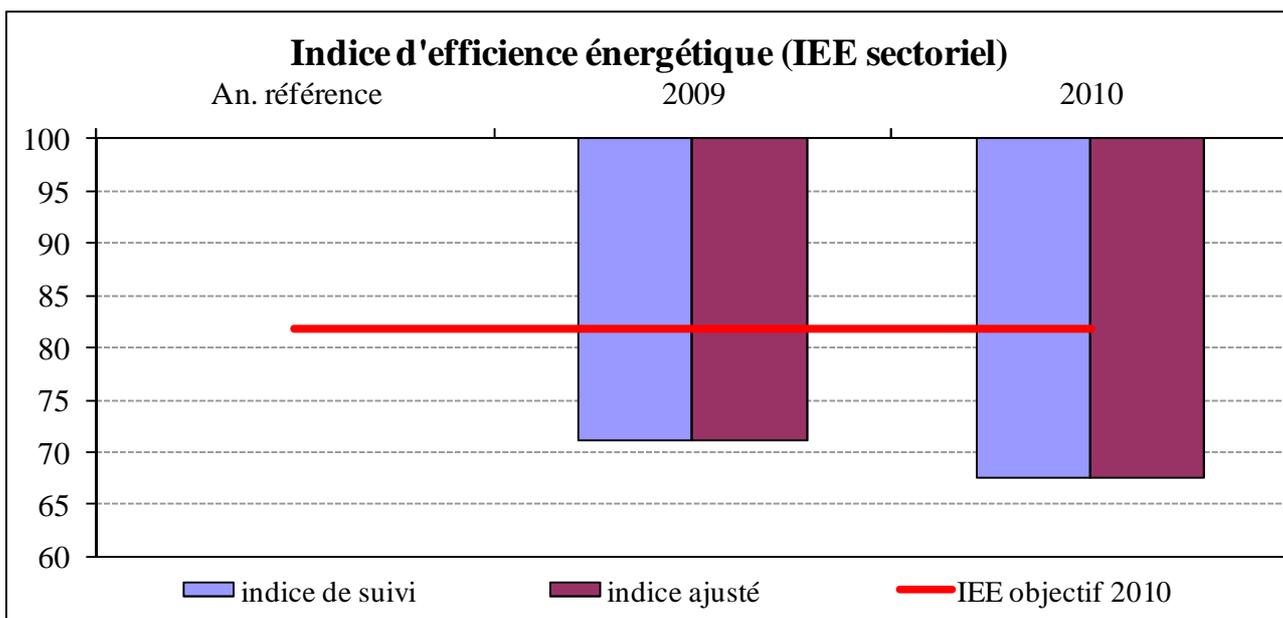
- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à l'année de référence pour autant que les conditions de production soient demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE pour l'année de référence, 2009 et 2010 :

	An. référence	2009	2010
consommations réelles	1.135.141	914.427	980.029
consommations théoriques	1.135.141	1.287.085	1.451.298
IEE (%)	100,00	71,05	67,53

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche de la technologie.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 2009 :



Pour l'année de référence, l'indice est de 100.

Entre l'année de référence et 2010, l'IEE s'est amélioré de **32,47 %**. Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2012 soit atteint dès 2009. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Pour 2010, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 67,53%, soit

- une amélioration de 32,47% par rapport à l'année de référence,
- une amélioration de 3,52% par rapport à 2009.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc déjà largement atteint.

D'une manière plus détaillée, 6 des 23 sites voient leur IEE 2010 se détériorer par rapport à 2009.

- Pour 4 de ces 6 sites, cette détérioration d'indice varie de 1,1 à 6,3 % : pour 2 de ces 4 sites, la détérioration de l'indice n'empêche pas chacun des 2 sites d'afficher de très bons résultats pour l'année 2010 (entre 35 et 45%) et de tenir leur engagement. Ces dégradations de 2010 s'expliquent principalement par la crise et la réorganisation de certains services impliquant ainsi des périodes transitoires et un bilan énergétique plus défavorable (ex : déménagement de certains services => plus de volumes chauffés pour autant d'unités produites, ...)
Plus spécifiquement pour un des 4 sites, les températures nettement plus froides rencontrées en 2010 ont induit une surconsommation pour le chauffage que les degrés jours n'ont pas su complètement lisser (principalement à cause de la vétusté des bâtiments).
- Pour 1 de ces 6 sites : la détérioration de 2010 ramène la valeur de l'indice proche de la valeur de 100 de référence. Cette tendance ne reflète pourtant pas les nombreux investissements et initiatives pris par le site.
- Pour le 6^{ème} site : la détérioration de l'indice se poursuit depuis l'année de référence. L'origine de cette dégradation s'explique par la crise (recul de la production et chômage technique à hauteur de 60% pour 2009 et 2010), mais aussi plus spécifiquement par
 - La méthode de calcul de référence utilisée impliquant notamment un même poids énergétique pour chaque unité vendue.
 - Une réorganisation interne profonde s'étalant de 2009 à 2011.

Notons que cela n'empêche pas l'ensemble de l'accord de branche d'afficher un IEE d'un meilleur niveau en 2010 qu'en 2009.

Les excellents résultats de cet accord de branche en 2010 s'expliquent aussi par l'amélioration significative de l'indice

- du principal consommateur. L'amélioration des résultats de ce site réside notamment dans un taux de production important, mais aussi par les optimisations réelles apportées sur le site. On pourra entre autre citer l'investissement dans une nouvelle chaîne de production consommant 20 fois moins que celle en place initialement.
- Du second consommateur. L'amélioration de son IEE résulte principalement du maintien du niveau de production entre 2009 et 2010 (inférieur cependant à celui des années antérieures) et si les investissements n'étaient pas au programme en 2010, le maintien d'une politique énergétique au quotidien assez dynamique telle que la sensibilisation du personnel, le suivi des consommations en périodes de non production, ... a permis de poursuivre l'optimisation énergétique du site.

Pour les autres sites, 8 des 23 affichent un indice entre 90 et 100% en 2010 et stabilisent donc leurs indices.

Cela s'explique par l'effet conjoint

- de la reprise de la production

- la vigilance plus particulière de la construction des IEE suite aux « dérapages » provoqués par la crise en 2009
- la poursuite des efforts en matière d'investissements et d'optimisation énergétique liée parfois à des exigences politiques et d'image issue du groupe ou de la maison mère plus importantes encore que celle de l'accord de branche dans lequel les sites sont engagés.
- la conscientisation, la volonté réelle des responsables de réduire les consommations énergétiques.

Evolution de l'IGES

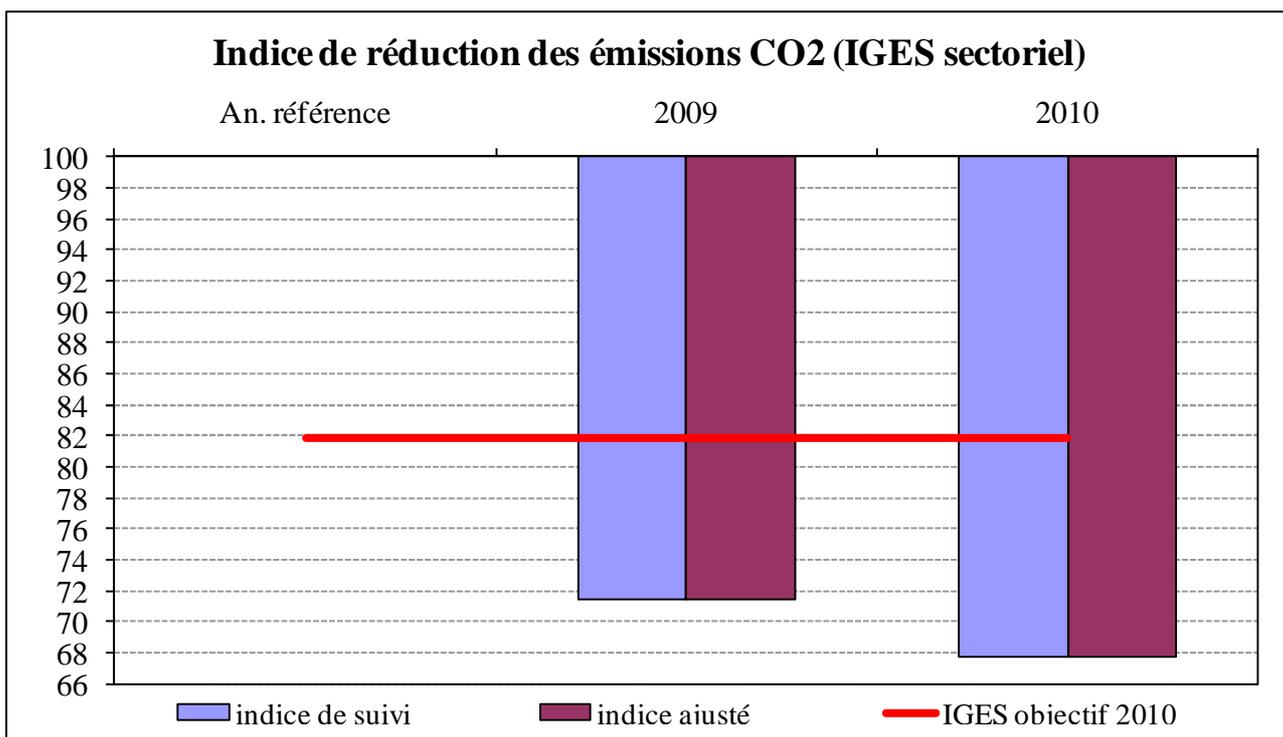
Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à l'année de référence pour autant que les conditions de production soient demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 2009 :

	An. référence	2009	2010
Emissions réelles	64.999	52.032	55.729
Emissions théoriques	64.999	72.871	82.310
IGES (%)	100,00	71,40	67,71

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 2009 :



Pour l'année de référence, l'indice est de 100.

Entre 2002 et 2010, l'IGES s'est amélioré de **32,29 %**.

Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2010 soit atteint dès 2009. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Pour 2010, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 67,71 %, soit

- une amélioration de 32,29% par rapport à 2002,
- une amélioration de **3,69%** par rapport à 2009,

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

D'une manière plus détaillée et comme pour l'IEE, les 6 mêmes sites sur les 23 voient leur IGES 2010 se détériorer par rapport à 2009.

L'évolution de l'IGES des 2 principaux émetteurs est identique à celle de leur IEE.

G. LE POTENTIEL RESTANT

Aucune étude approfondie n'ayant été menée sur l'état d'avancement quant à la réalisation ou non des pistes d'économies d'énergie, nous avons classifié, pour les sites pour lesquels l'information était disponible, les différentes pistes reprises dans l'audit initial et leur état d'avancement. On fait ici référence à un nombre de pistes et en aucun au potentiel en économies d'énergie (information disponible insuffisante)

Nous avons classé ces pistes à potentiels d'économies d'énergie en 5 catégories :

- **Pistes réalisées** : les pistes reprises comme étant réalisées le sont certainement. Par contre des pistes réalisées pourraient l'avoir été sans avoir été mentionnées ;
- **Pistes planifiées** en 2011 et 2012 : ces pistes font l'objet d'une planification précise du client pour ce laps de temps ;
- **Pistes abandonnées** : ces pistes sont abandonnées a priori définitivement par le client parce qu'elles ne sont plus d'application (évolution de process, contraintes de productions, étude approfondie négative, ...) ;
- **Etudes** : pistes faisant l'objet d'une étude pour la plupart encore en cours fin 2010 ;
- **« ? »** : pistes reprises dans les plans d'actions et pour lesquelles aucune décision ferme n'est mentionnée. Une partie d'entre elles pourraient être déjà réalisées sans avoir été mentionnées.

Remarque importante

Nous voulons attirer l'attention sur le fait que les chiffres repris ci-dessous sont repris à titre indicatif. Ils sont soit issus de tableaux initialement mis en place et mis à jour, soit sur base de rapports remis. Tous les investissements réalisés ne sont peut-être pas repris ou mis à jour.

Sur les 23 sites, 5 d'entre eux n'ont fourni aucune information par rapport aux investissements. Afin de mieux illustrer les ordres de grandeur, ces 5 sites représentent

- 54.100 GJ soit environ 5,5% de la consommation totale primaire de 2010.
- 3.054 tonnes de CO2 soit 5,48% des émissions totales de 2010.

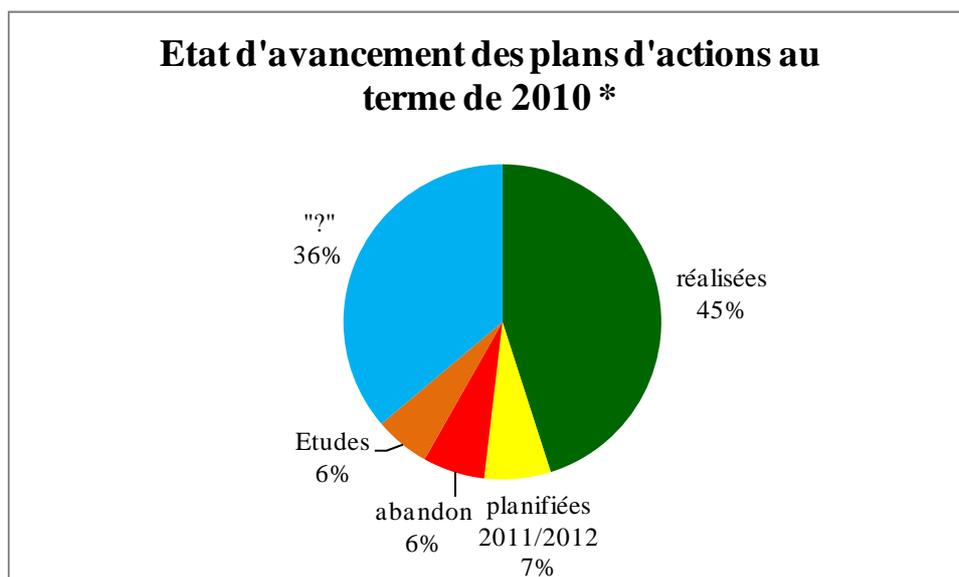
Pour d'autres sites, il apparaît clairement que l'information disponible n'était pas toujours mise à jour.

Au terme de l'année 2010, nous avons relevé sur base des hypothèses expliquées ci-dessus :

En termes de nombre de pistes						
	total	réalisées	planifiées 2011/2012	abandon	Etudes	"?"
TOTAL NB PISTES *	301	135,75	20,25	19	17	109
REPARTITION		45%	7%	6%	6%	36%

Sur les 301 pistes recensées, 136 ont été réalisées et 20 sont planifiées pour les 2 prochaines années.

Graphiquement, cela donne



(*) sur base des données disponibles

Ce graphique illustre que si 45 % du nombre de pistes mis en évidence ont été réalisés, que 7% sont planifiées et que 6% ont été abandonnées, le potentiel restant au terme de 2010 concerne encore 42% du nombre de pistes mis en évidence lors de l'audit ou ultérieurement.

Si l'accord de branche affiche en 2010 de très bons résultats, cela s'explique par les investissements consentis et efforts menés. Au vu des pistes restant à implémenter, ces bons résultats devraient se confirmer en 2011 et 2012 (sous réserve de contexte économique favorable).

H. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

Pour l'IEE

	An. référence	2009	2010
consommations réelles	1.135.141	914.427	980.029
consommations théoriques	1.135.141	1.287.085	1.451.298
IEE (%)	100,00	71,05	67,53

Pour l'IGES

	An. référence	2009	2010
Emissions réelles	64.999	52.032	55.729
Emissions théoriques	64.999	72.871	82.310
IGES (%)	100,00	71,40	67,71

I. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie technologique wallonne s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81,8 % et un IGES de 81,9%.

Pour l'année 2010, l'IEE du secteur s'établit à 67.53 % et l'IGES à 67.71%.

L'objectif fixé pour l'horizon 2012 est donc, dans l'état actuel des choses, largement atteint. Aux vues du potentiel d'économies d'énergie restant et de la volonté des dirigeants, le bon niveau des résultats devraient se confirmer au cours des 2 années à venir.

De 2002 à 2010, 130 projets identifiés ont été mis en œuvre.

Derrière ce résultat consolidé remarquable se cache en réalité une grande hétérogénéité de situation entre le 23 entreprises dont les résultats sont repris dans ce rapport 2010.

En réalité, on constate que les résultats des 23 entreprises de l'accord de branche se répartissent selon une courbe de Gauss et qu'**une majorité d'entre elles sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs** d'amélioration d'IEE.

N'oublions pas que, bien que l'accord de branche a été signé en décembre 2009, la plupart des entreprises ont procédé à l'audit et entamé la mise en œuvre de leur plan d'actions il y a plusieurs années déjà. Ceci explique, entre autres, les excellents résultats dès 2009 et confirmés en 2010.

II. Agoria Wallonie

Secteur : l'Industrie wallonne des Fonderies

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Fonderies
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	317 M€ (chiffres 2009)
Nombre d'emplois en Wallonie :	1 554 (chiffres 2009)
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	7
Consommation totale d'énergie :	916 654 GJp
Objectif énergie :	91,3 % au 31.12.2010
Objectif CO2 :	91,7 % au 31.12.2010
Objectif intermédiaire énergie :	94,4 % au 31.12. 2006
Objectif intermédiaire CO2 :	94,7 % au 31.12.2006
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 93,22 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : 93,26 %	
Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2010
Date de fin d'accord :	31.12.2012

Un processus de production multidisciplinaire

Du porte-clés à la navette spatiale

Qu'ils soient petits ou grands, d'usage courant ou insolite, il y a peu de produits pour lesquels le secteur de la fonderie n'est pas intervenu dans le processus de fabrication. Du robot ménager à la tondeuse, du poêle à la plate-forme de forage, tous intègrent des composants qui sont fabriqués par ce secteur. Comme aux siècles précédents, les pièces de fonderie constituent toujours, au 21^e siècle, ère des hautes technologies, un élément clé du processus de fabrication des objets d'usage courant, des appareils, machines et accessoires.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que "sans fonderie, pas de nouvelle technologie". Tous les secteurs font appel à l'industrie de la fonderie. Son avenir est assuré étant donné que c'est précisément avec elle que se construit l'avenir. Pratiquement chaque nouveau développement industriel pose la question de nouveaux composants coulés encore inexistantes. C'est cette force créatrice qui donne à la fonderie son élan dynamique.

La fonderie, un travail d'équipe

Bien qu'il s'agisse d'une des premières activités industrielles de l'homme, la fabrication de pièces coulées reste d'une actualité étonnante. Au cœur de la fonderie, le fondeur est prêt à couler le métal liquide dans son moule complexe. La coulée même ne représente en fait qu'une partie de cette activité.

Production & gestion de la qualité

D'autres spécialistes interviennent encore à des stades ultérieurs et font en sorte que la pièce coulée aboutisse dans l'un de ses nombreux domaines d'application: les voitures, les machines, les avions, les articles de sport, les appareils ménagers, les équipements de génie civil et médicaux,...

Gestion des stocks & maintenance

Un procédé de production complexe tel que la coulée exige une optimisation permanente des flux de matériaux et une gestion efficace des stocks pour les matrices, les pièces de rechange, les matières premières, les pièces coulées, ... Les services de maintenance assurent le bon fonctionnement de toutes les machines, ce qui nécessite l'application de connaissances particulièrement diversifiées en mécanique, hydraulique, électronique, pneumatique, automatisation industrielle et informatique.

A. INTRODUCTION

Contexte de la mission

L'année 2010 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des fonderies, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 7 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010. 1999 en constitue l'année de référence (sauf pour un des sites, où l'année de référence est 2003).

Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 10 sociétés s'étaient engagées, rejointes plus tard par 2 autres entreprises.

Pour 2010, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour les Fonderies à **91,3%** pour l'IEE et **91,7%** pour l'IGES.

Au fil du temps, 5 des 12 sites sont sortis de cet accord.

Fin 2010, il reste donc **7 Fonderies** engagées dans cet accord de branche.

Les chiffres repris dans le présent rapport ont été mis à jour et ne prennent en compte que les 7 entreprises encore présentes dans l'accord de branche.

Les membres de l'accord de branche Fonderies en 2010

Comme expliqué ci-dessus, restent engagés en 2010 les fonderies suivantes :

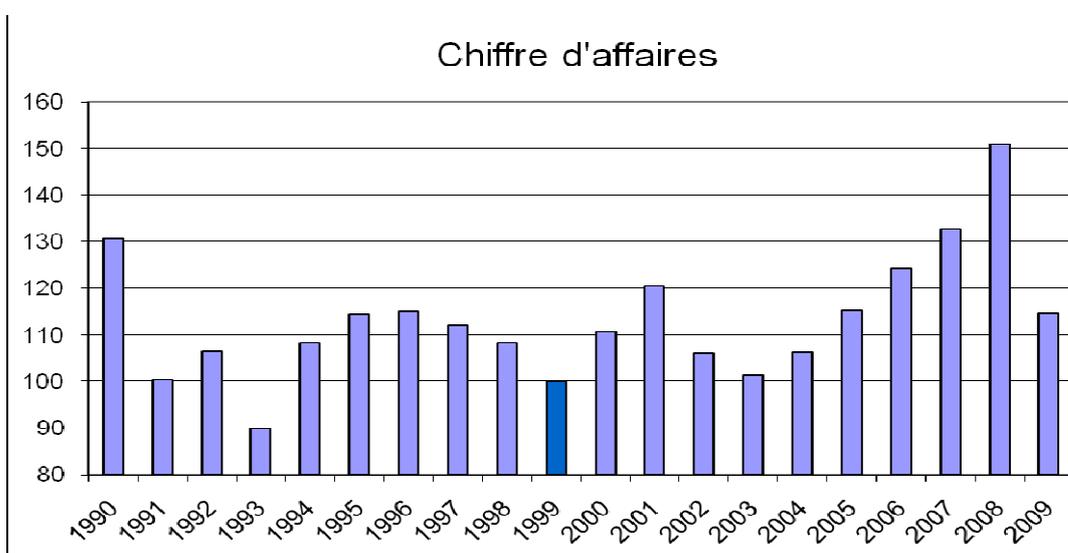
- Fonderies Fallais, rue de Waremme 123, 4530 Villers-le-Bouillet
- Magolux, Parc industriel, 6780 Messancy
- Magotteaux, rue Prés de la Tour 55, 4051 Vaux-sous-Chèvremont
- Marichal Ketin, rue Ernest Solvay 372, 4000 Liège-Sclessin
- Saint Roch Couvin, rue de la Gare 36, 5660 Couvin
- Savimétal, Prümer Strasse 44, 4780 Saint-Vith
- Settas, Allée centrale, zone industrielle, 6040 Jumet

B. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES FONDERIES

Les dernières données économiques officielles déposées par les 7 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2009. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée l'année dernière. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute et des investissements. Il est à noter que, sur le front de l'emploi, le secteur a pu amortir le choc.

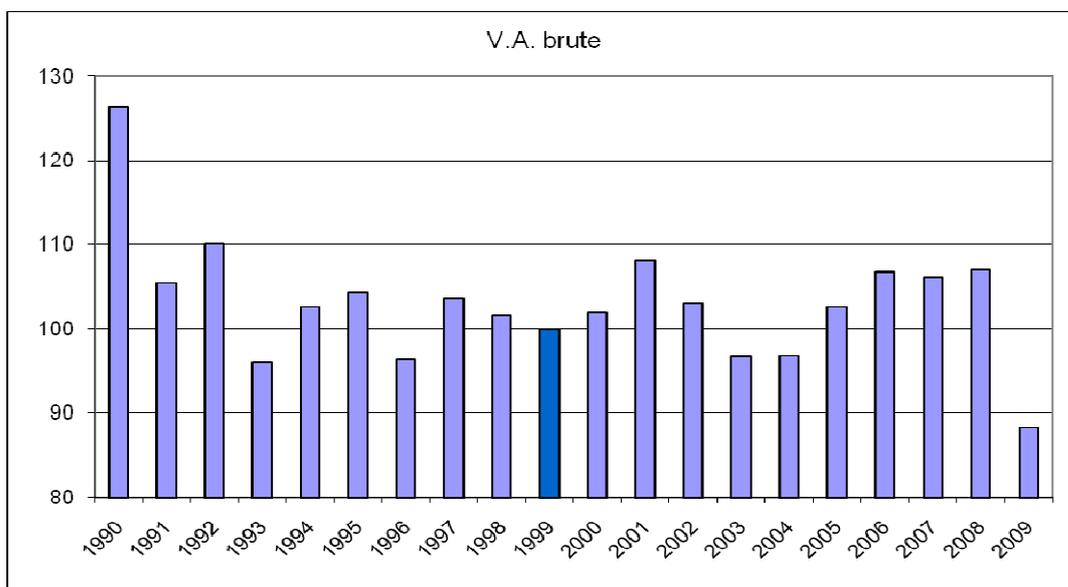
Évolution du chiffre d'affaires

(Indice 100 à 1999 = 148,1 millions €)



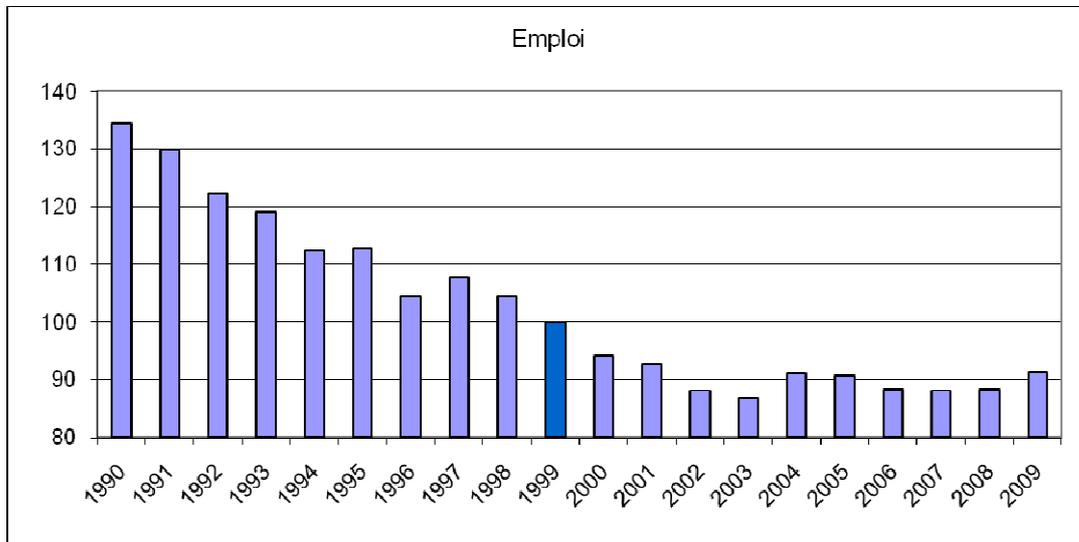
Évolution de la valeur ajoutée brute

(Indice 100 à 1999 = 61,6 millions €)



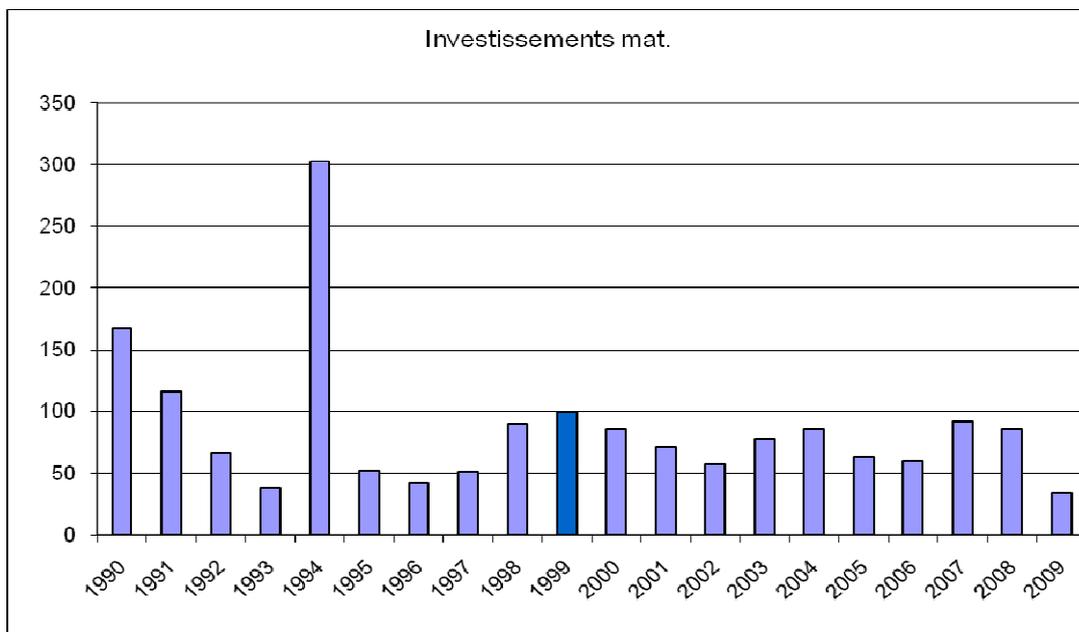
Évolution de l'emploi direct

(Indice 100 à 1999 = 1 162 emplois)



Évolution des investissements

(Indice 100 à 1999 = 7 millions d'euros)

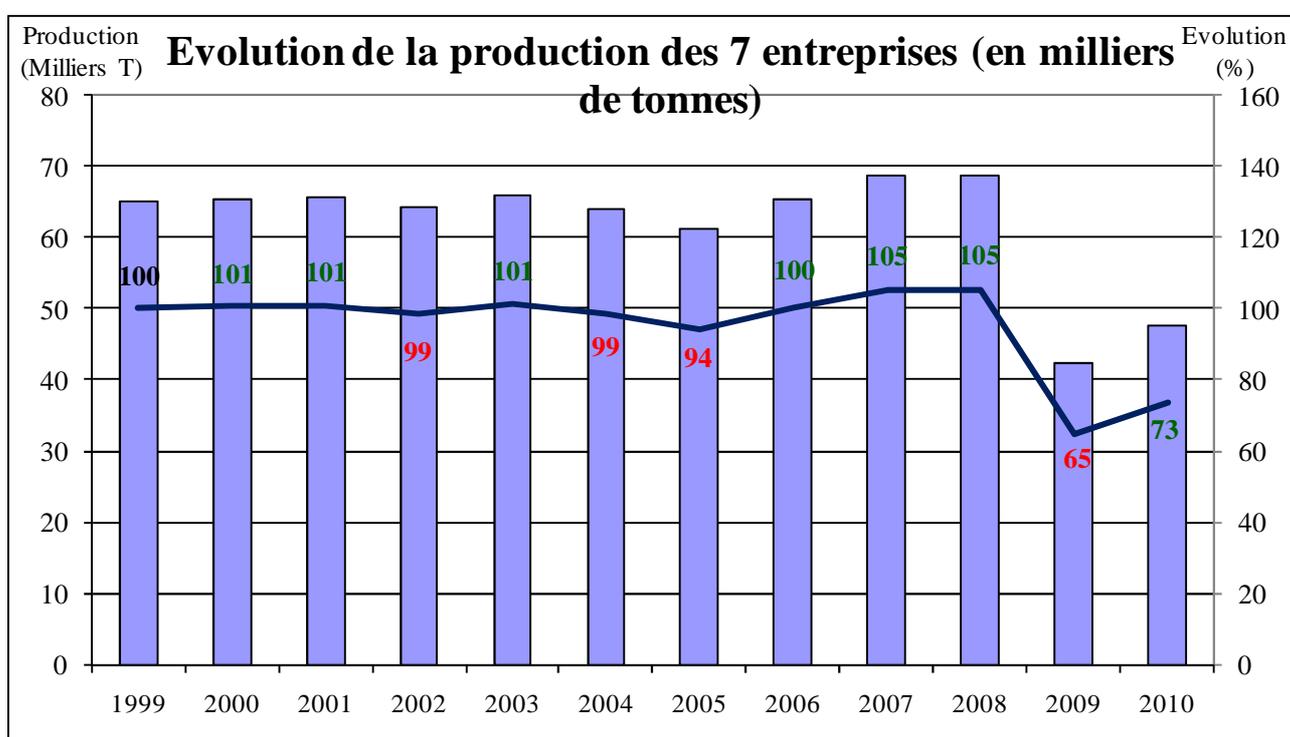


C. LA PRODUCTION

Les graphiques ci-dessous relatent l'évolution des sept entreprises engagées dans le présent accord de branche, à savoir : Fonderies Fallais, Magolux, Magotteaux, Marichal Ketin, Saint Roch Couvin, Savimétal, Settas.

Évolution des productions annuelles dans les sept entreprises de ce secteur

Une consolidation en tonnes produites peut être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les différentes entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1999 à 2010 :



Après une année 2009 profondément marquée par la crise démarrée au dernier trimestre 2008, la production totale en 2010 repart doucement à la hausse : + 13% par rapport à 2009.

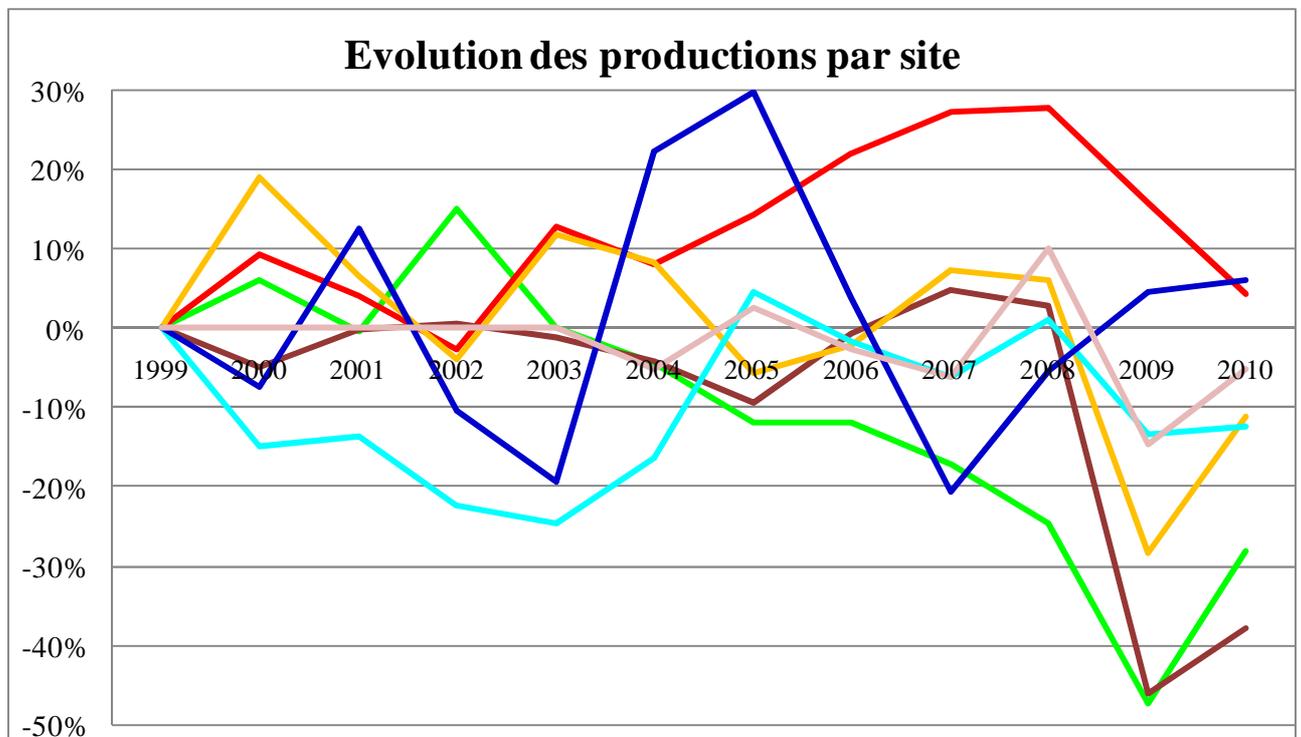
Cette reprise ne permet pas aux entreprises de cet Accord de branche de ramener leur niveau de production 2010 à un niveau de production comparable à ceux du passé. En effet, la production 2010 est toujours inférieure de 27 % par rapport à celle de l'année 1999, année de référence ou inférieure de 32% par rapport à celle de 2008.

Si la baisse de production constatée en 2009 était unanime, il n'en va pas de même pour la reprise.

Comme l'illustre le graphe suivant, la relance n'est pas encore généralisée. En effet,

- 1 des 7 entreprises continue de voir son niveau de production rester à un niveau comparable à celui de 2009 ([ligne turquoise](#))
- 1 des 7 entreprises voit sa baisse de production 2010 se poursuivre sur la même tendance que celle de 2009 ([ligne rouge](#)).
- Pour les entreprises où la production repart à la hausse, seule 1 des 7 entreprises voient leur niveau revenir à un niveau de production équivalent à l'année de référence 1999 ([ligne bleue](#)).

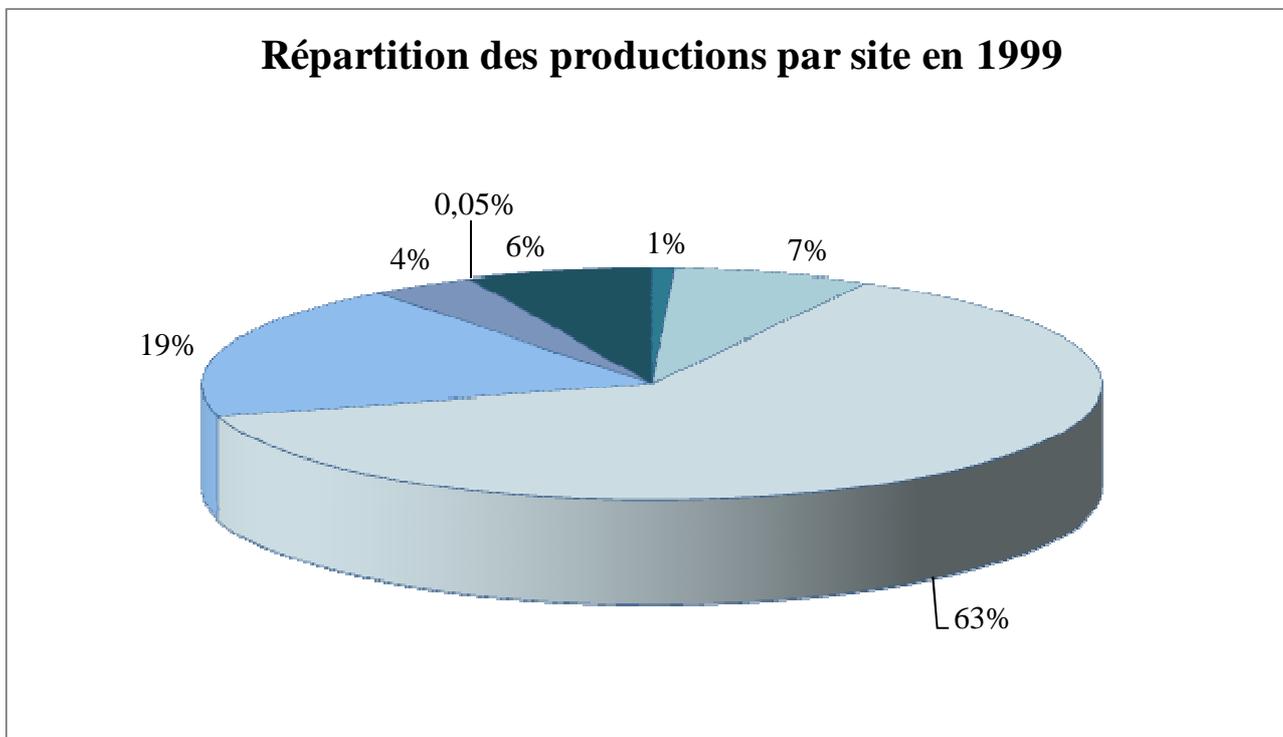
Nous soulignons encore une fois l'ampleur particulière de la crise subie par les Fonderies : 2 sites ont vu leur production chuté de plus de 45% en 2009 par rapport à 1999, année de référence ([ligne verte](#) et [ligne brune](#))



Selon les prévisions, les chiffres pour 2011 devraient être un peu meilleurs, bien que pour la plupart des sites encore loin des niveaux de 2007 et 2008.

Répartition des tonnages de production entre les différentes entreprises

Afin d'illustrer les disparités entre les différents sites de cet accord de branche, nous avons représenté la répartition de la production entre eux en 1999, année de référence et 2010 :

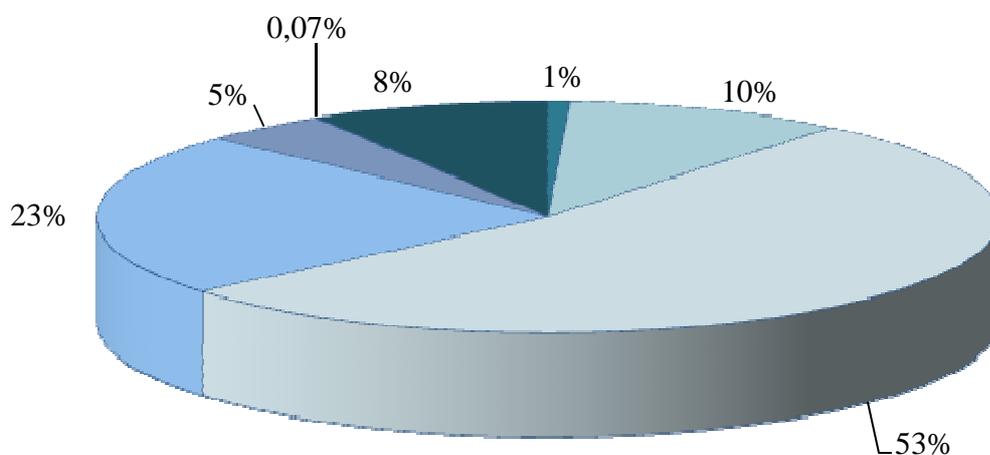


En 1999, 2 des 7 sites représentaient **82%** de la production de l'ensemble de l'accord de branche.

Notons qu'un seul site représente à lui seul presque **deux tiers** de la production totale.

2 des 7 sites sont assez marginaux en termes de production (production cumulée des 2 sites < **2%** de la production totale). Les 3 autres sites sont dans des ordres de grandeurs comparables (17% de la production totale).

Répartition des productions par site en 2010



En 2010, 2 sites représentent **76%** de la production de l'ensemble de l'accord de branche, mais on notera que c'est le site le plus important qui a perdu de son poids par rapport à 1999 : **-10%**. Il représente à lui seul encore **53%** de la production globale.

La hiérarchie des sites se maintient au fil des ans :

- les 2 sites à plus petite production demeurent stables
- les 3 autres sites voient leur poids augmenter assez fortement : **23%** de la production globale au lieu de 17% en 1999.
- Relevons l'augmentation du poids de la production du 3^{ème} site (de 7% à 10%)

D. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 7 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 7 sites (GJp)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	783.990	796.911	811.551	756.850	782.119	740.765
Coke	22.340	22.340	22.340	22.340	22.340	21.406
gaz naturel	311.927	324.369	318.631	284.610	296.456	305.679
Autres	37.460	34.559	32.226	31.173	33.341	28.929
total	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
An Réf = 100	100,0	101,9	102,5	94,7	98,1	94,9

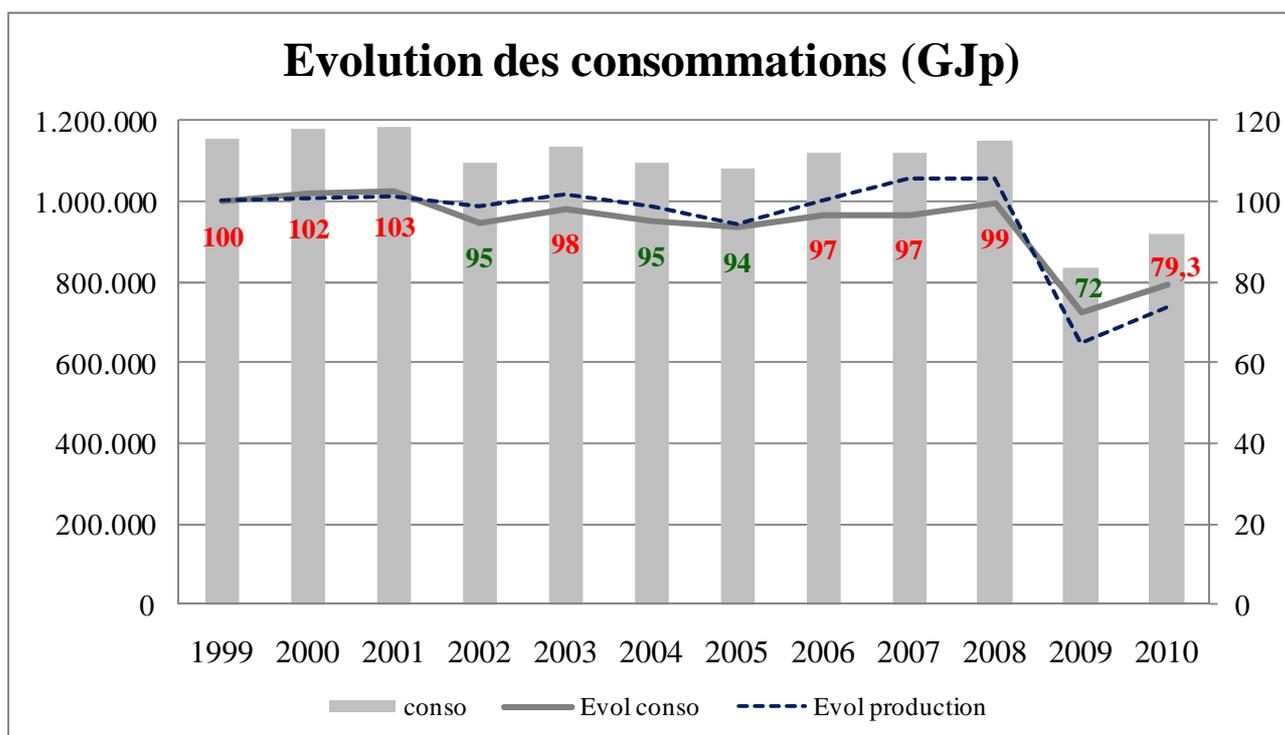
Consommations primaires totales des 7 sites (GJp)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	726.581	747.495	769.366	775.246	537.219	587.447
Coke	23.531	20.586	17.650	18.635	14.498	14.616
gaz naturel	301.886	317.812	303.197	323.511	259.345	292.855
Autres	30.125	31.669	27.576	30.962	24.327	21.736
total	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	916.654
An Réf = 100	93,6	96,7	96,7	99,4	72,3	79,3

N.B. : « Autres » reprend les vecteurs énergétiques propane, fuel, gasoil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

Evolution des consommations globales des 7 sites de l'accord de branche

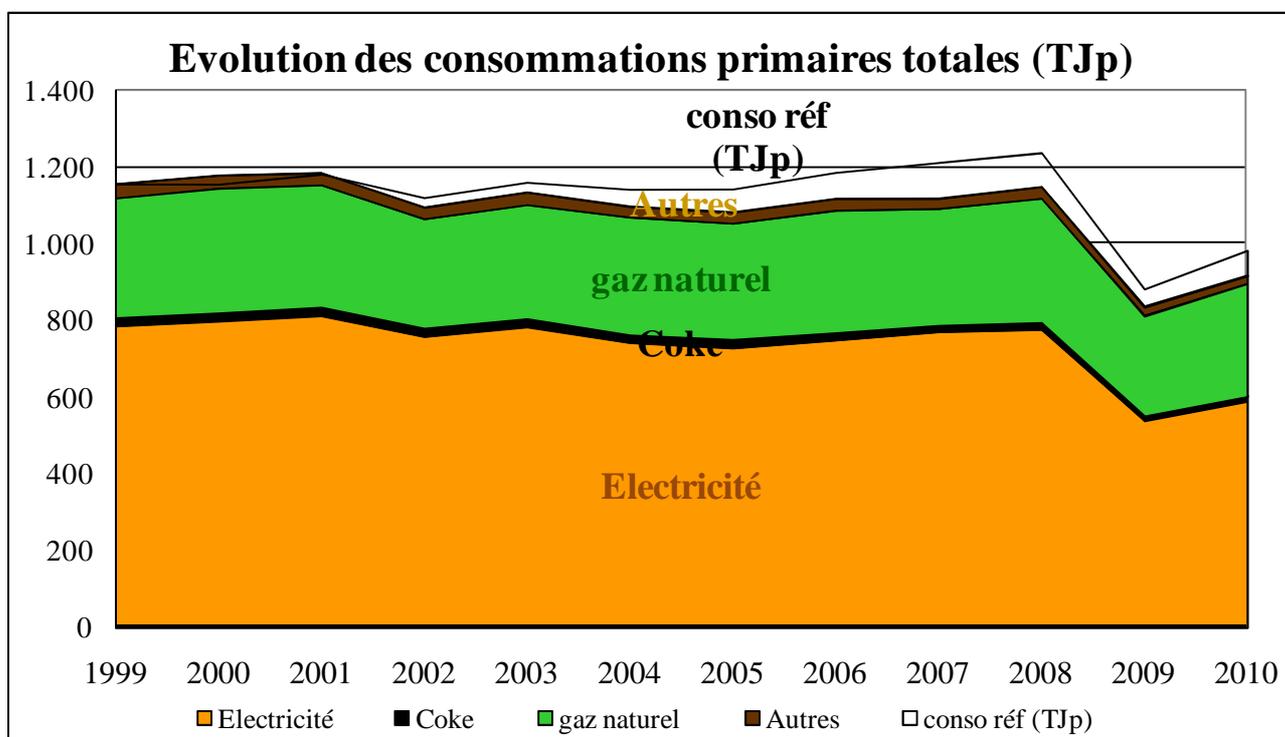
Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 7 entreprises engagées entre 1999 et 2010 :



En 2010, la consommation globale des 7 entreprises engagées s'élève à **916.654 GJp**, soit **79,3%** des consommations totales de l'année de référence. Comme remarqué pour la production (représentée par la [ligne pointillée bleue](#)), la consommation globale ([ligne grise](#)) suit exactement la même évolution : crise en 2009 et reprise douce en 2010, mais sans atteindre les niveaux de 2006, 2007 et 2008.

Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont les principaux vecteurs énergétiques.

Le vecteur énergétique « autres » reprend le propane, le gasoil et le fuel.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1999 et 2008 est bien une baisse légère et progressive. Cette baisse s'est accentuée en 2009 pour des raisons uniquement liées à la crise.

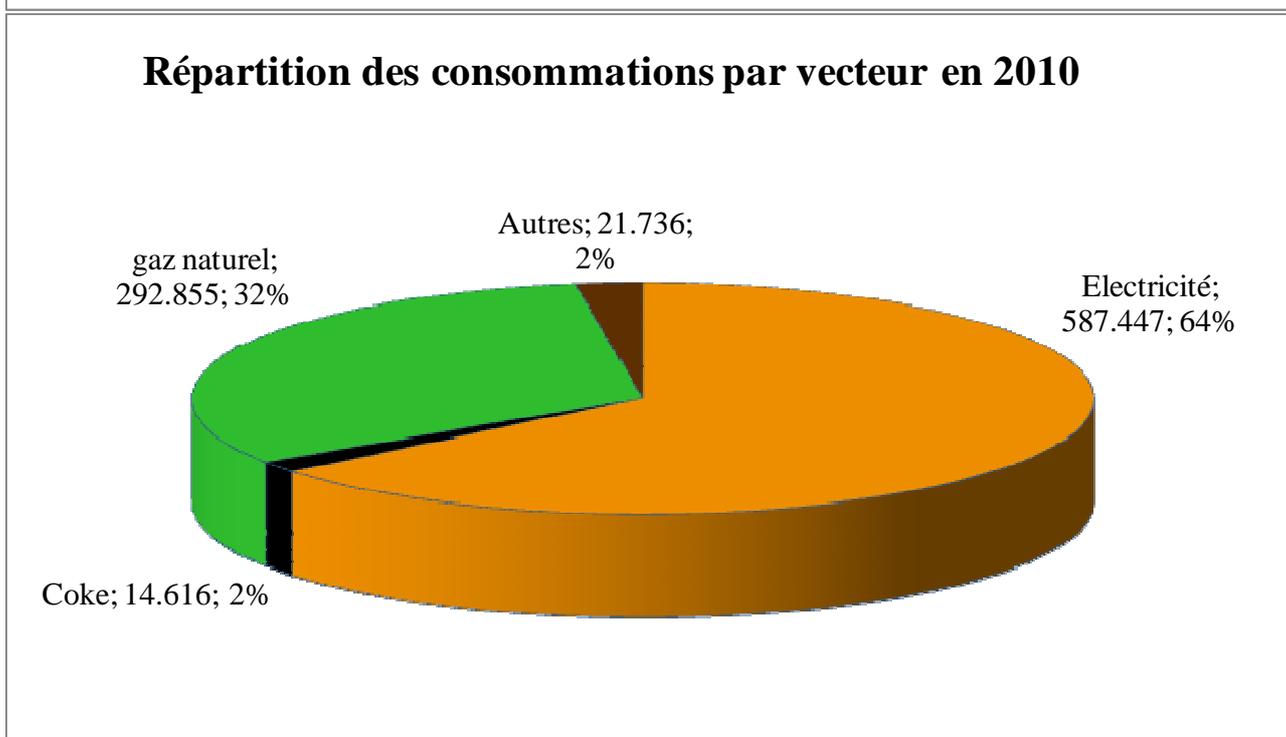
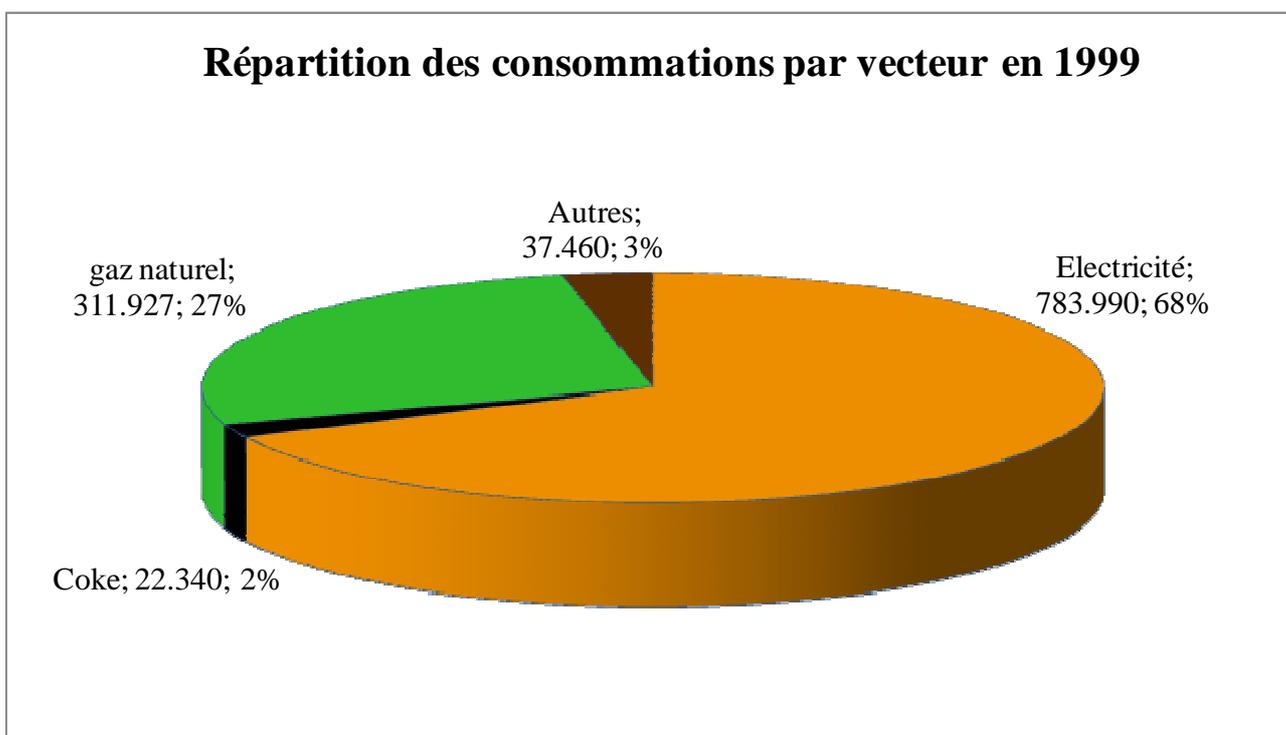
En 2010, le niveau des consommations est reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui du passé.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

Cela met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1999 et 2010 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques demeure assez stable au fil du temps, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

La part de l'électricité recule de 4% tandis que celle du gaz naturel augmente de l'ordre de 5%.

On peut illustrer la corrélation entre les consommations et la production : les consommations de gaz naturel ont augmenté de **12,9 %** entre 2009 et 2010 tandis que la production progressait exactement du même pourcentage. Cette augmentation ne correspond donc pas à des besoins de chauffage plus importants liés aux températures particulièrement froides de 2010.

Nous pouvons encore une fois illustrer l'importance de la crise en notant que le **coke**, utilisé sur un seul site et reflet direct de la production, a diminué de 7.724 GJp soit de **38%** entre 1999 et 2010.

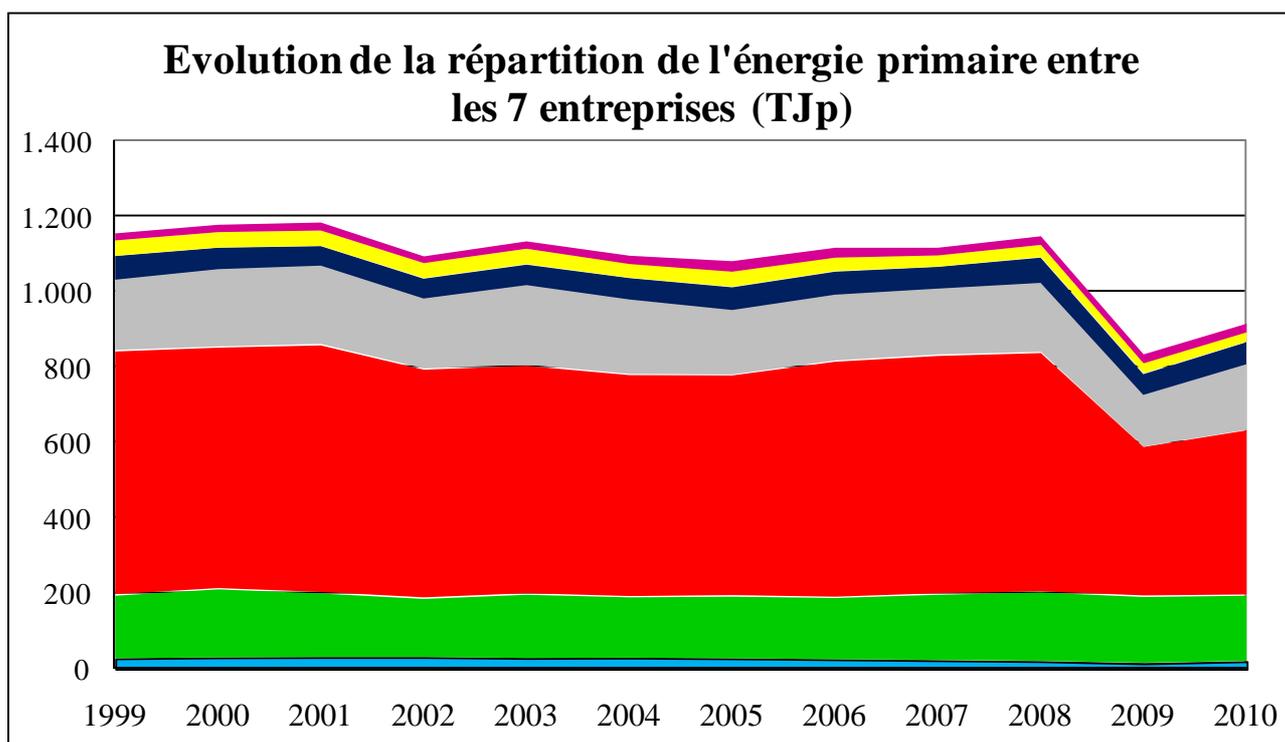
La diminution du vecteur « autres » résulte d'une diminution des consommations de

- gasoil (-68% entre 99 et 2010)
- propane (-28%)
- fuel léger (-36%)

Cela concerne tous les sites, sans particularité.

Evolution des consommations globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution de la consommation globale pour chacun des 7 sites depuis 1999 :



En termes de consommation, un seul site (**site mauve**) consomme vraiment davantage en 2010 qu'en 1999. Tous les autres ont diminué leur consommation dans l'absolu ou se sont maintenus (**site vert**).

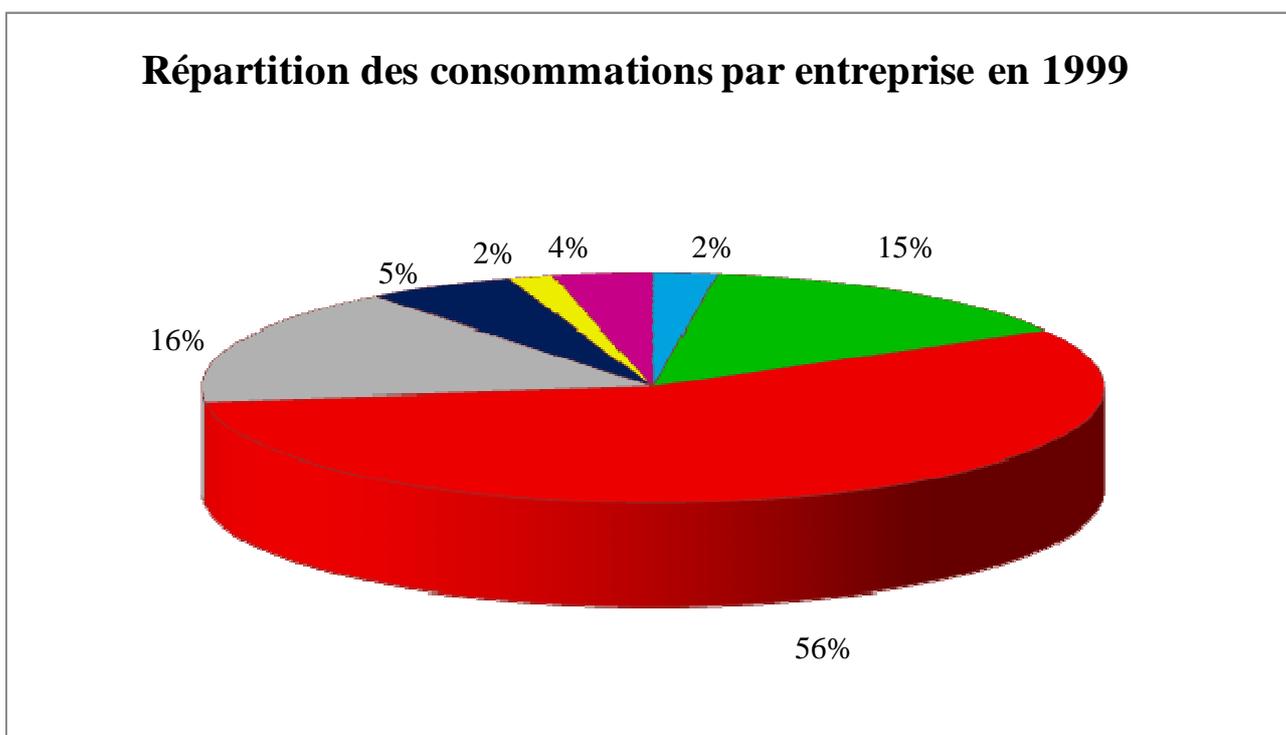
Pour rappel, la consommation totale s'élève

- En 1999, à 1.155.717 GJp
- En 2010, à 916.654 GJp

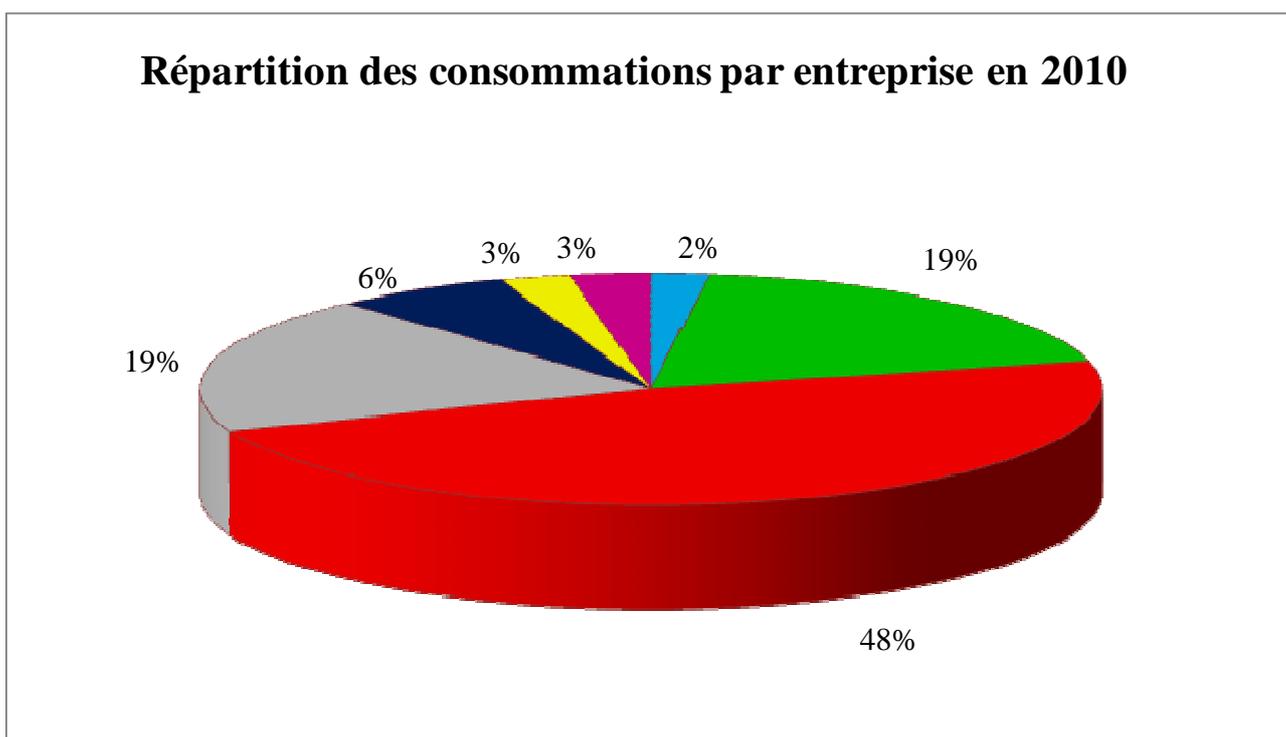
Soit une diminution de l'ordre de 239.063 GJp, ou **26,08%**.

Répartition des consommations globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les consommations primaires par site engagé dans l'accord de branche pour 1999 et pour 2010 :



En 1999, les 2 sites principaux (qui représentent plus de 80% de la production) consomment environ **72 %** de la facture énergétique globale de l'accord de branche dont **56%** pour un seul d'entre eux.



En 2010, la distribution est un peu similaire à celle de 1999 dans la mesure où les 2 plus importants sites consomment 67% de l'ensemble de l'accord de branche. Cependant, leur importance a évolué. En effet, le poids des consommations du 1^{er} site diminue de 8% (alors que le poids de sa production recule de 10%).

Les poids des 2^{èmes} et 3^{èmes} sites (**gris** + **vert**) s'équilibrent et représentent 38% du total, soit une augmentation de 7% entre 1999 et 2010.

La répartition de la facture énergétique entre les 4 autres sites demeurent quasiment identiques : de 13 à 14%.

Il est intéressant de souligner que le poids de la facture énergétique du 3^{ème} site (**vert** : 19% en 2010) équivaut à celui du 2^{ème} site (**gris**) alors qu'en termes de production, le 3^{ème} site représente moins de la moitié du 2^{ème}.

E. LES EMISSIONS

Les données d'émissions

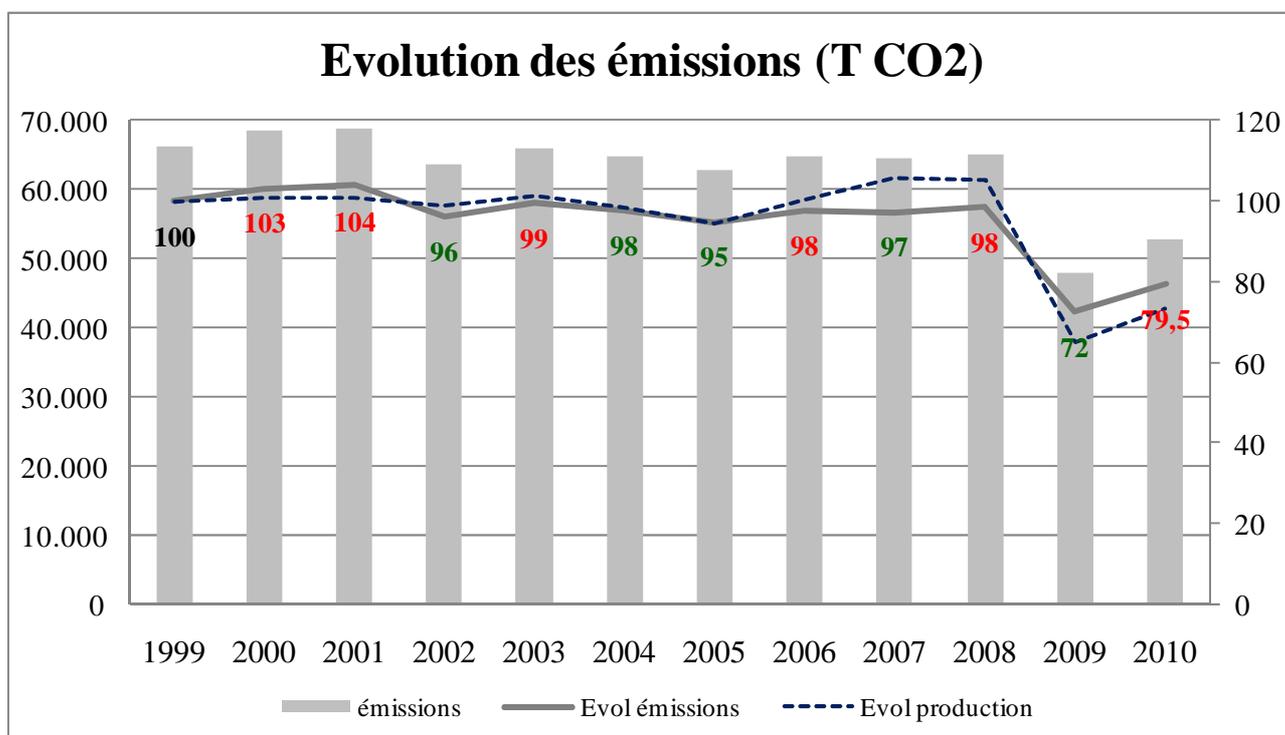
Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO2) réelles de l'ensemble des 7 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Emissions totales des 7 sites (tonnes CO2)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	44.033	45.360	46.187	43.106	44.471	42.825
Coke	2.371	2.403	2.402	2.404	2.400	2.338
gaz naturel	17.519	18.463	18.134	16.210	16.856	17.672
Autres	2.340	2.188	2.040	1.975	2.109	1.860
Total reconstitué	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
An Réf = 100	100,0	103,2	103,8	96,1	99,4	97,6

Emissions totales des 7 sites (tonnes CO2)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	41.283	42.469	43.667	43.255	30.307	33.210
Coke	2.526	2.210	1.893	1.965	1.545	1.561
gaz naturel	17.153	18.057	17.209	18.050	14.631	16.556
Autres	1.904	2.001	1.741	1.922	1.527	1.367
Total reconstitué	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.694
An Réf = 100	94,9	97,7	97,4	98,4	72,5	79,5

Evolution des émissions globales des 7 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 7 entreprises engagées entre 1999 et 2010 :

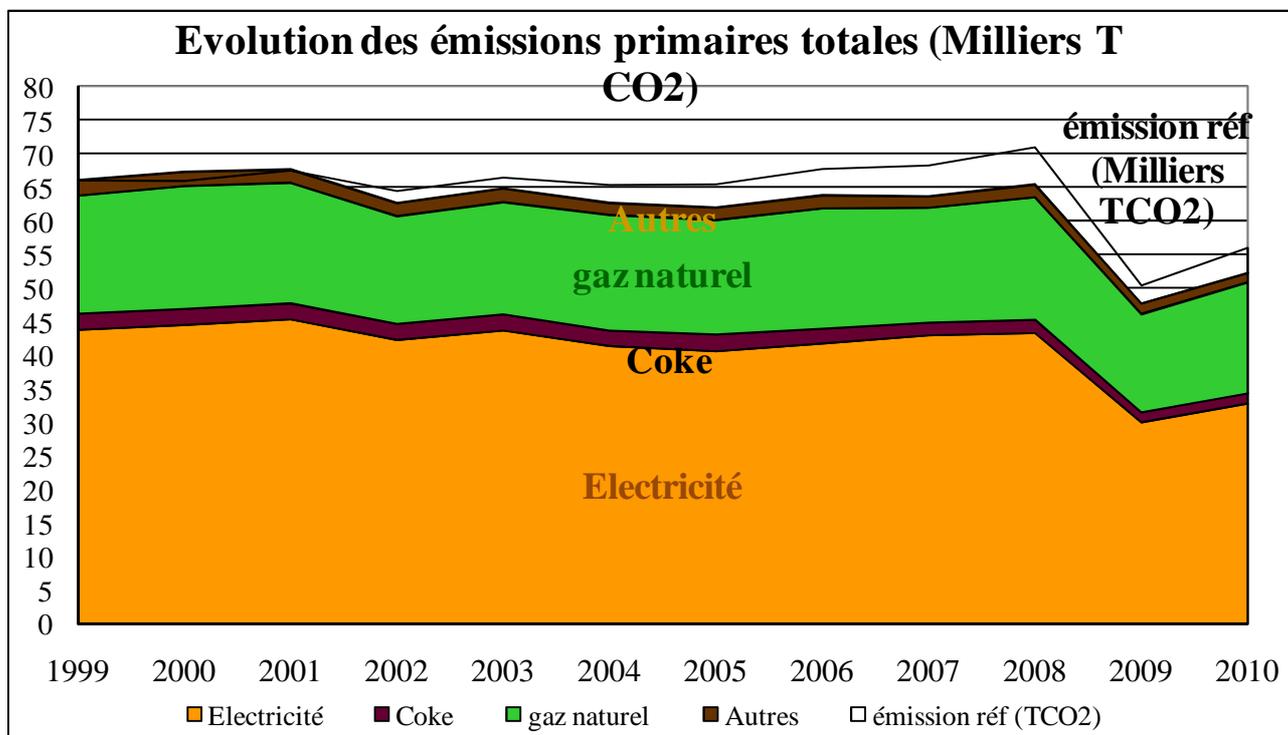


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations et suit la tendance de la production. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ consommé.

Les émissions de 2010 représentent 79,5 % de celles de 1999.

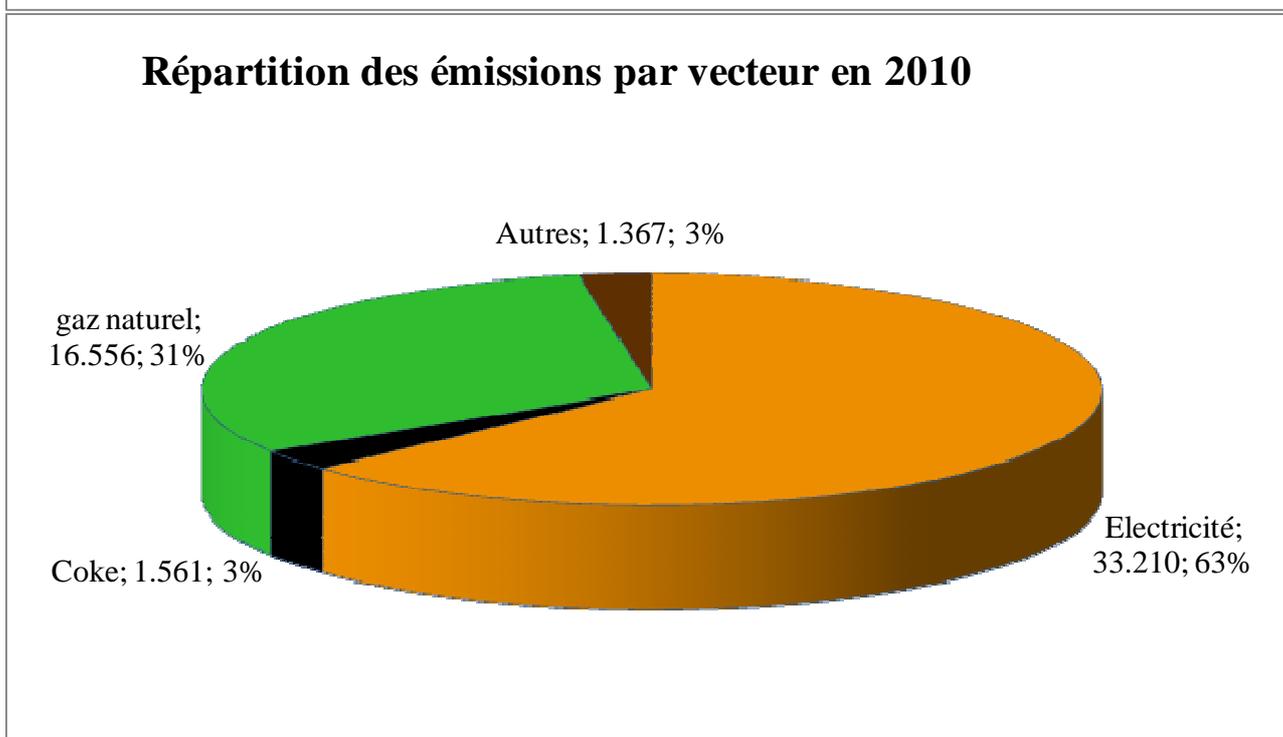
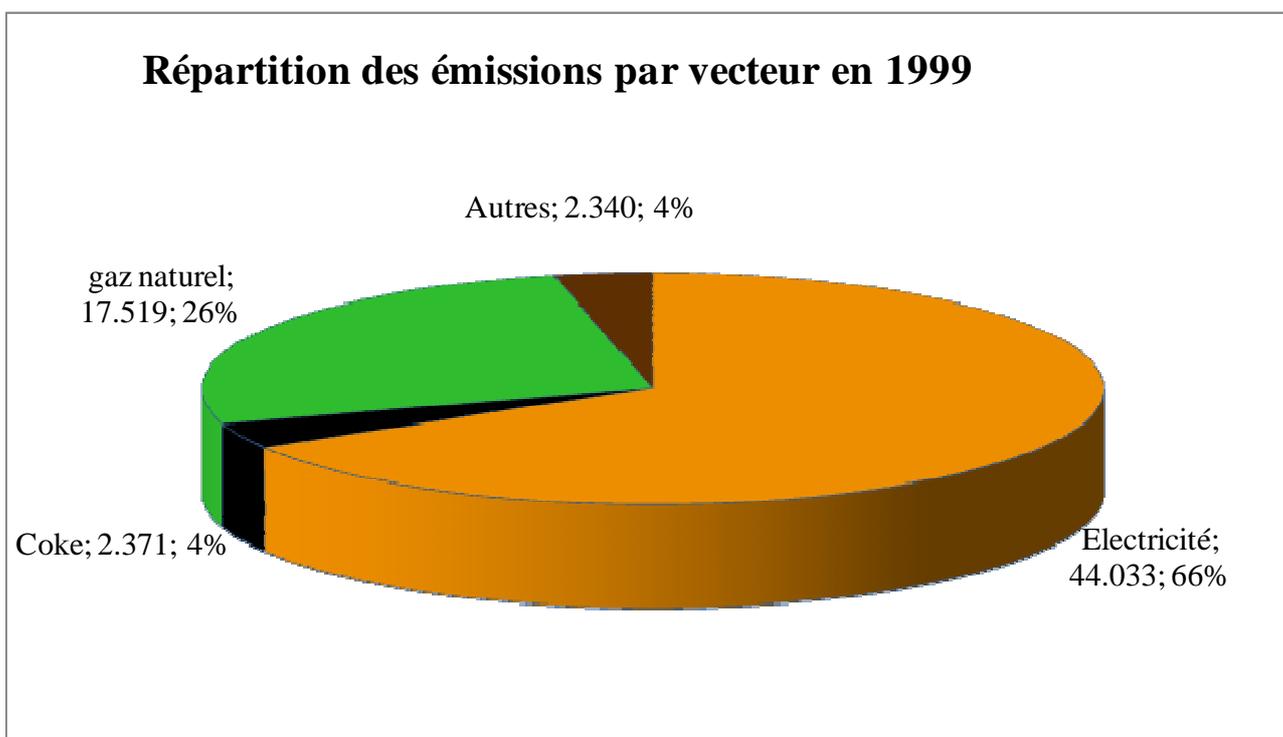
Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



Répartition émissions globales par vecteur énergétique

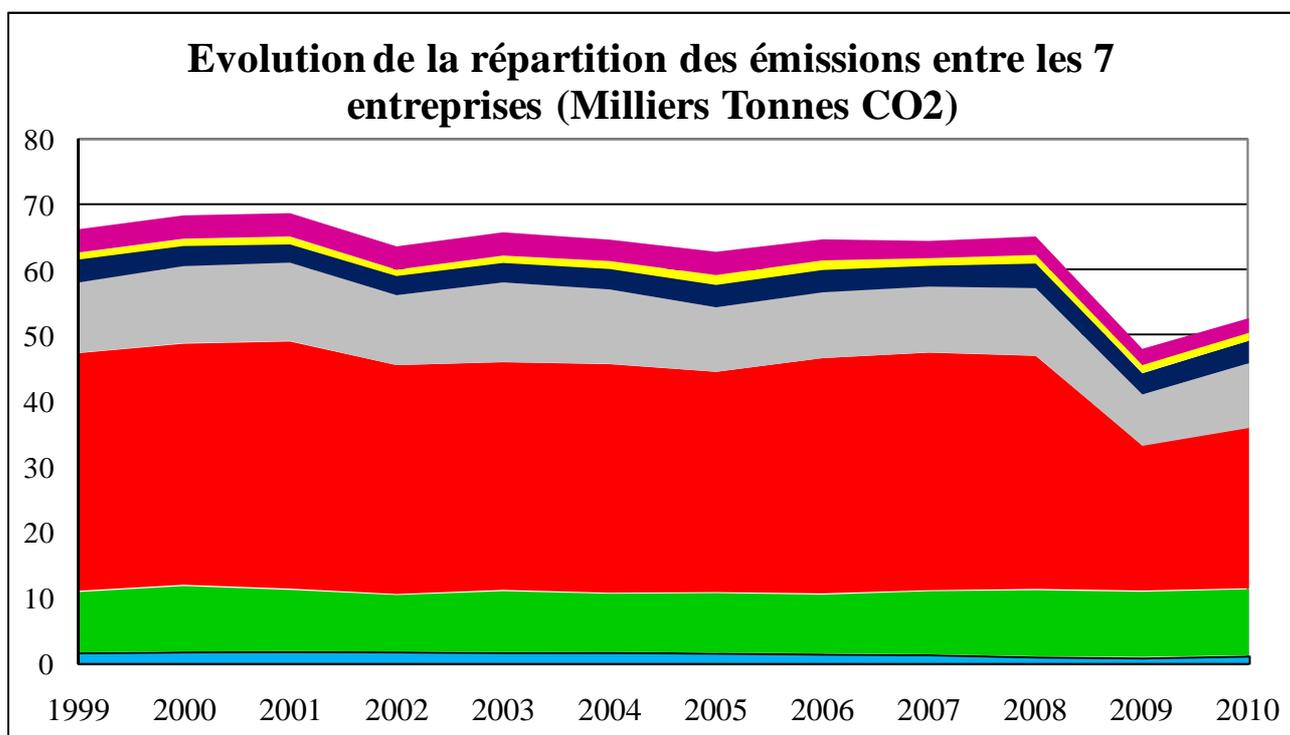
Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1999 et 2010 :



Le poids de l'électricité et du gaz demeurent quasiment identique : de 92 % en 1999 à 94% en 2010 de la facture des émissions globales.

Evolution des émissions globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution des émissions globales pour chacun des 7 sites depuis 1999 :



En termes d'émissions, deux sites (**jaune** et **vert**) émettent davantage en 2010 qu'en 1999. Tous les autres ont diminué leurs émissions dans l'absolu.

L'augmentation des émissions du site vert (alors que le niveau de ses consommations globales demeure quasiment identique) s'explique par l'augmentation de ses consommations de fuel léger.

Pour rappel, les émissions totales réelles s'élèvent

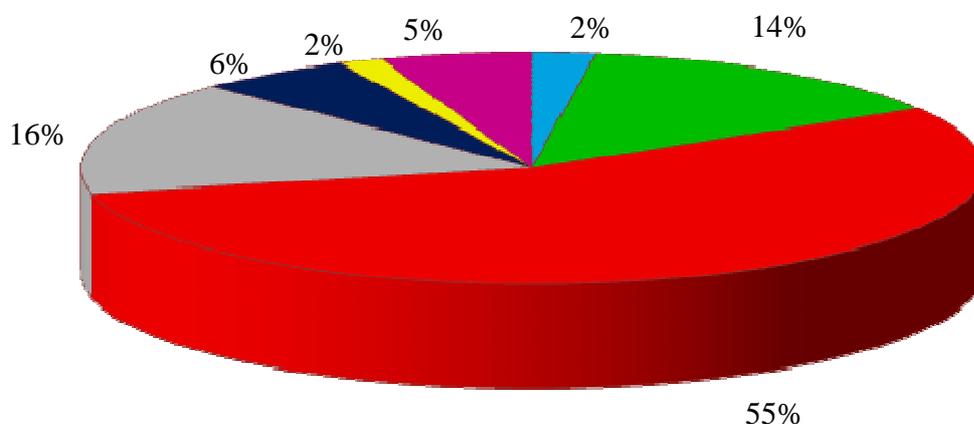
- En 1999, à 66.263 tonnes CO2
- En 2010, à 52.694 tonnes CO2

Soit une diminution de l'ordre de 13.569 tonnes CO2, ou **20,5%**.

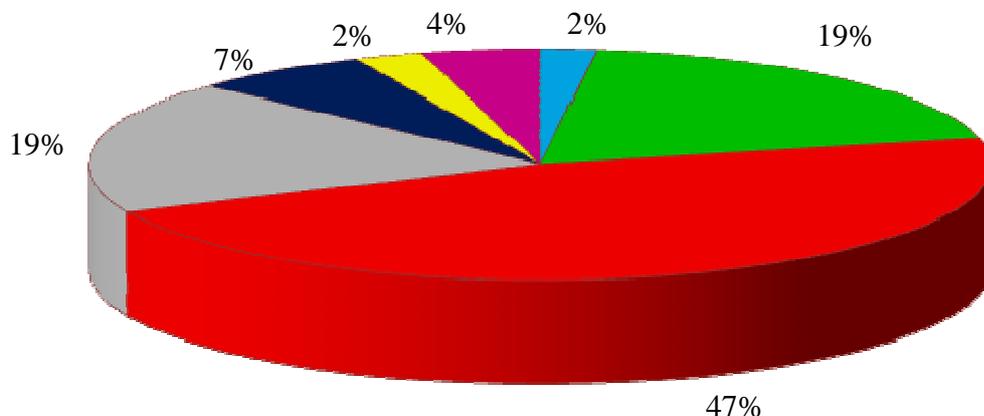
Répartition des émissions globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les émissions par site pour 1999 et pour 2010 :

Répartition des émissions par entreprise en 1999



Répartition des émissions par entreprise en 2010



Le constat est presque identique entre les consommations et les émissions : 3 des 7 sites émettent 85 % des émissions totales en 1999 et en 2010. La répartition évolue cependant : le poids du 3^{ème} site (**vert**) s'est accentué en 2010 et devient identique au 2^{ème} site (**gris**). Cela s'explique notamment par le fait que le 3^{ème} site a vu sa production augmenter entre 1999 et 2010 contrairement au 2^{ème} et donc logiquement ses consommations et émissions et que le 2^{ème} n'a pas de consommation de fuel léger (plus émetteur de CO2) en 2010 contrairement aux autres années.

F. LES INDICES D'EFFICIENCE

Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2010 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des sept entreprises du secteur wallon des fonderies selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

Pour rappel

L'industrie wallonne des fonderies s'était engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 91,3% et un IGES de 91,7%.

Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 si les conditions de productions étaient demeurées les mêmes (au dénominateur).

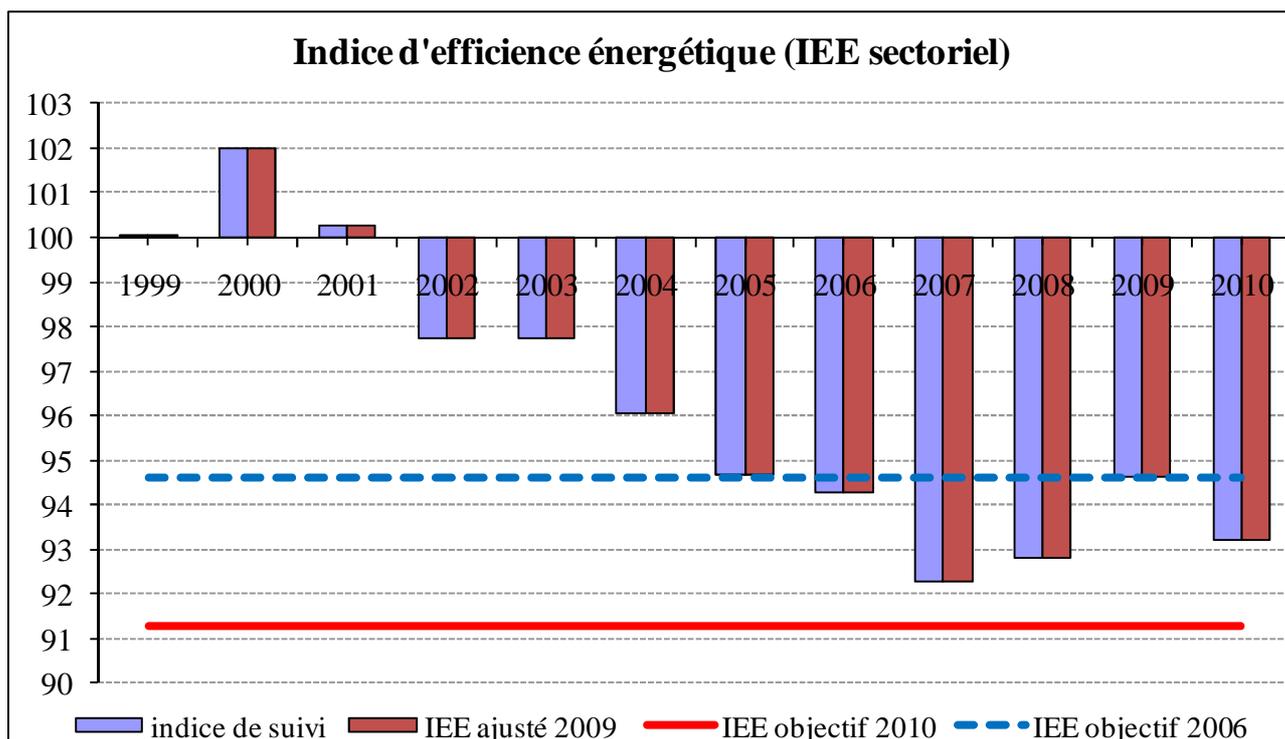
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
consommations théoriques	1.155.716	1.155.331	1.181.428	1.120.486	1.160.535	1.141.956
IEE (%)	100,00	101,98	100,28	97,72	97,74	96,04

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	916.654
consommations théoriques	1.142.819	1.185.671	1.211.514	1.237.054	882.881	983.293
IEE (%)	94,69	94,26	92,26	92,83	94,62	93,22

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche des fonderies.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2007, l'IEE s'est amélioré de 7,7 %.

Entre 2008 et 2009, l'IEE s'est dégradé de 1,8% et voit ainsi l'objectif 2010 s'éloigner.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices.

Pour 2010, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 93,2%, soit

- une amélioration de 6,8% par rapport à 1999,
- une amélioration de 1,4% par rapport à 2009,
- mais 1,9% supérieur à l'objectif fixé pour 2010 (**ligne rouge**)

D'une manière plus détaillée, 3 des 7 sites (voient leur IEE 2010 se détériorer encore par rapport à 2009.

Cette dégradation résulte soit

- d'une diminution de la consommation globale moindre que la chute de production.
En 2010, ce site a vu sa production diminuer de l'ordre de 10% tandis que sa facture énergétique ne diminuait que de 1%. Cela s'explique par la crise qui n'arrive pour lui qu'en 2010 et la construction de son indice. Il s'articule sur les étapes de production, et ne tient absolument pas compte du catalogue produits. Or si depuis l'année de référence, les étapes de production sont identiques, les installations identiques, les locaux identiques et les produits fabriqués identiques, il n'en va pas de même pour la répartition de la production entre ces différents produits. Par exemple,
 - le produit xxx, le plus énergivore, représentait 4 % du volume produit en 1999, il en représente 20% en 2010.
 - Le produit yyy, le moins énergivore (25% moins énergivore par tonne que le xxx), représentait 11 % du volume produit en 1999 contre 0% en 2010.
- de l'augmentation des consommations globales dans une plus forte proportion que l'augmentation de la production.

Pour les 4 autres, les indices s'améliorent ou du moins se stabilisent.

Cela s'explique par l'effet conjoint

- de l'augmentation forte de la production (+13% entre 2009 et 2010)
- la vigilance plus particulière de la construction des IEE suite aux « dérapages » provoqués par la crise en 2009
- la poursuite des efforts en matière d'investissements et d'optimisation énergétique liée parfois à des exigences politiques et d'image issue du groupe ou de la maison mère plus importantes encore que celle de l'accord de branche dans lequel les sites sont engagés.
- la conscientisation, la volonté réelle des responsables de réduire les consommations énergétiques.

Si l'on regarde pour les principaux sites :

- le 1^{er} site en termes de consommations (**48%**) : l'amélioration de son IEE avait été régulière depuis son entrée dans les accords de branche jusqu'en 2007. 2008 avait vu une légère augmentation de son indice qui s'accroît fortement en 2009, conséquence directe de la crise : **6,45%** entre 2007 et 2009. Par contre, en 2010, la tendance s'inverse et l'IEE s'améliore de **5,58%** par rapport à 2009. Cela s'explique entre autre par la reprise de la production, mais aussi l'adaptation des tableaux de calculs : validation des composants des familles de produits existantes, création de nouvelles familles de produits, prise en compte des consommations de veille, corrections diverses (degrés jours), ...
- Le 2^{ème} site en termes de consommations (**19%**) : 2009 avait vu un recul de son IEE, conséquence directe de la crise aussi, de l'ordre de **1,9%**. Par contre, en 2010, la tendance s'inverse et l'IEE s'améliore de **1,3%** par rapport à 2009, mais ne revient donc pas encore tout à fait à son niveau de 2008.

- Le 3^{ème} site en termes de consommations (**19%**) : sa situation est un peu atypique dans la mesure où son IEE s'était encore amélioré entre 2008 et 2009 (**1,4%**), la crise ne le frappant vraiment qu'en 2010. Son IEE 2010 se détériore de **7,1%**. Cela conjugué à un manque d'adaptation possible du tableau de ses consommations traduit l'ampleur de ces résultats.

Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

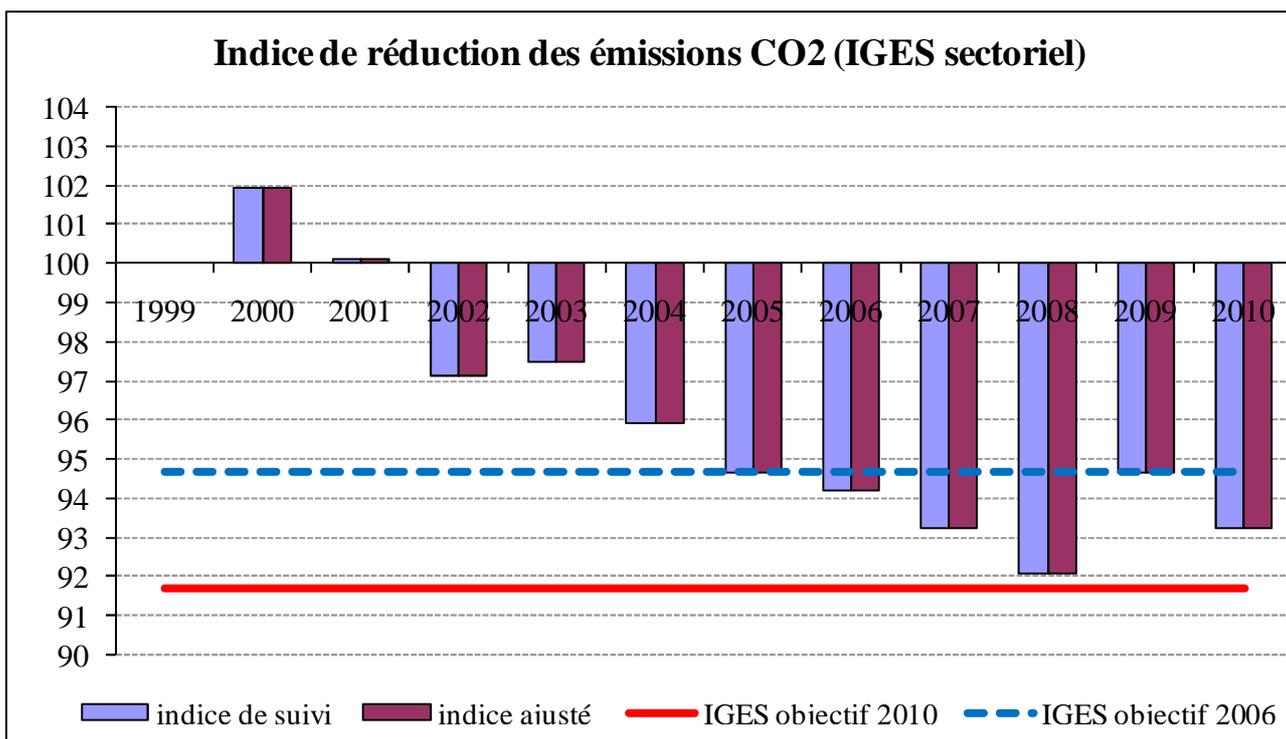
- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 si les conditions de productions étaient demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
Emissions théoriques	66.263	67.109	68.684	65.584	67.524	67.457
IGES (%)	100,00	101,94	100,12	97,12	97,50	95,91

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.694
Emissions théoriques	66.405	68.736	69.206	70.813	50.712	56.505
IGES (%)	94,67	94,18	93,21	92,06	94,67	93,26

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2007, l'IGES s'est amélioré de **6,79 %**.

Entre 2008 et 2009, l'IGES s'est dégradé de **2,61%** et voit ainsi l'objectif 2010 s'éloigner.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices.

Pour 2010, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 93,26 %, soit

- une amélioration de 6,74% par rapport à 1999,
- une amélioration de 1,4% par rapport à 2009,
- mais **1,56% supérieur** à l'objectif fixé pour 2010 (**ligne rouge**)

D'une manière plus détaillée et pour les mêmes raisons que pour l'IEE, 4 des 7 sites voient leur IGES 2010 s'améliorer ou du moins se stabiliser (lignes continues) par rapport à 2009.

Au terme de l'année 2010, tout en restant prudent, on ne peut pas dire que la crise de 2009 est passée. Elle continue de masquer les efforts bien réels des entreprises consentis depuis 2004.

G. LE POTENTIEL RESTANT

Pistes d'investissements globales

Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Après l'étude approfondie sur l'état d'avancement et de réalisation des plans d'actions, le tableau des potentiels a été mis à jour (situation lors de l'évaluation approfondie)

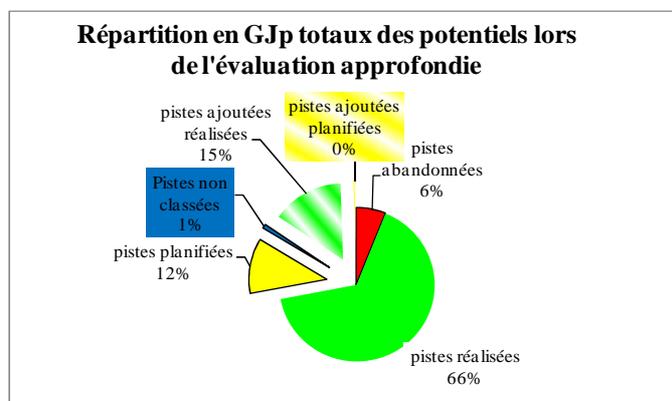
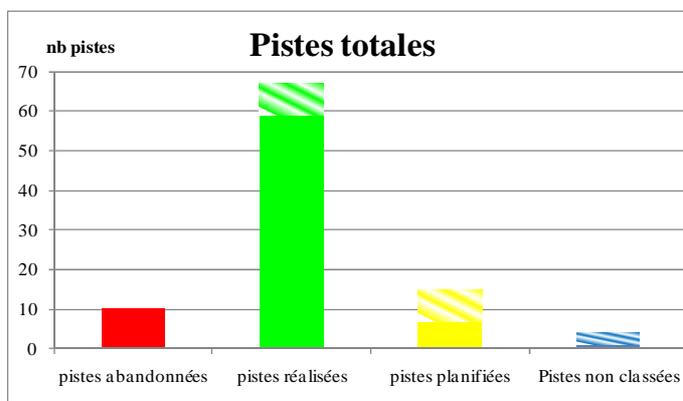
		nb pistes	GJ
		96	162.125
pistes auditées		77	136.974
	pistes abandonnées	10	9.811
	pistes réalisées	59	106.974
	pistes planifiées	7	18.852
	Pistes non classées	1	1.337
pistes ajoutées		19	25.151
	pistes abandonnées	0	
	pistes ajoutées réalisées	8	24.323
	pistes ajoutées planifiées	8	828
	nouvelles pistes non classées	3	

Le potentiel mis à jour s'élève donc à **162.126 GJp**, soit environ 14 % de la facture globale de l'année de référence.

Dans ce potentiel, il ne restait plus lors de l'évaluation approfondie que **21.018 GJp** à planifier soit environ

- 12,9 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes abandonnées prises en compte)
- **13,8% du potentiel pris en compte (pistes réalisées + pistes planifiées)**
- 2,5 % de la facture 2009.

Graphiquement, cela donne en termes de potentiels (nombre de pistes, ensuite



en GJp)

N.B : code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial

- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes non classées

Situation fin 2010

- **Dans les pistes auditées planifiées** : une seule a été réalisée en plus de celle renseignée dans l'étude approfondie. D'après les estimations faites lors de l'audit, cela représenterait un potentiel économisé de l'ordre de **44 GJp**. L'investissement étant trop récent, le site ne dispose pas encore de suffisamment d'éléments que pour confirmer ou remettre en cause l'ordre de grandeur des économies initialement annoncées.
- **Dans les pistes ajoutées planifiées** : aucune réalisation supplémentaire.

Répartition des pistes par catégories

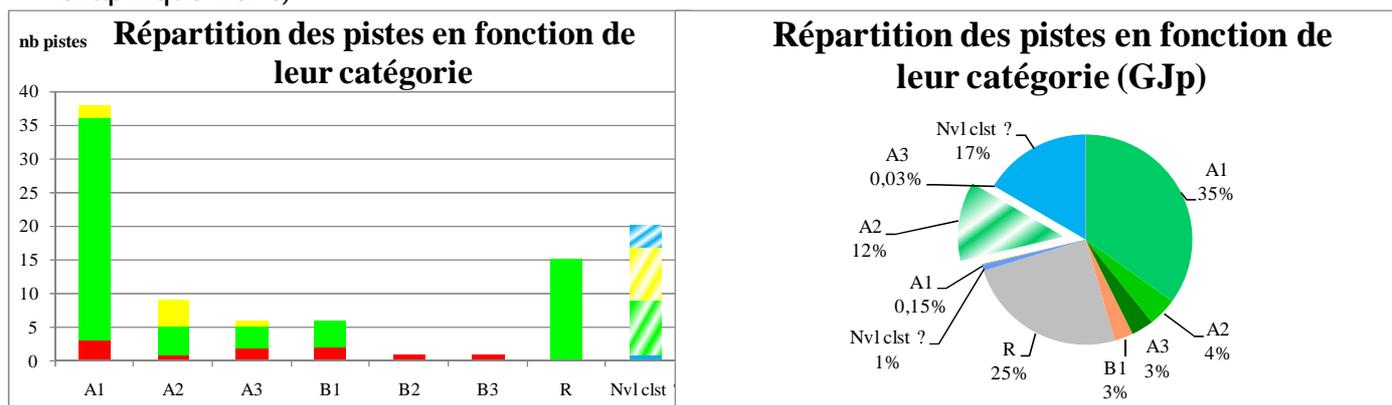
Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Ci-dessous, le tableau reprenant les pistes classées en fonction de leur faisabilité (A,B,C) et de leur rentabilité (1,2,3) ou de leur éventuelle réalisation (R).

En terme de nombre de pistes								
En terme de nb de pistes			auditées			nouvelles pistes		
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	bandonnée	réalisées	planifiées	?
A1	38		33	2	3			
A2	9		4	4	1			
A3	6		3	1	2			
B1	6		4		2			
B2	1		0	0	1			
B3	1		0	0	1			
R	15	7	15	0				
NM clst ?	1	12		1		8	8	3
	77	19						

En terme de classement et d'économies en GJp								
	auditées		auditée			nouvelles pistes		
	auditées	ajoutées	réalisées	planifiées	bandonnée	réalisées	planifiées	?
A1	54.402	0	53.138	235	1.029			
A2	26.112	0	6.730	18573	809			
A3	7.719	0	5.192	44	2.483			
B1	7.347	0	4.291		3.056			
B2	1.704	0			1.704			
B3	730	0			730			
R	37.623	0	37.623					
NM clst ?	1.337	25.151				24.323	828	
	136.974	25.151	106.974	18.852	9.811	24.323	828	0
	162.125							

Graphiquement,



Graphique de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les nouvelles pistes non classées

Graphique de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

Les pistes restantes sont principalement des A1, A2 et B1. En termes d'économies d'énergie, le plus gros potentiel est en **A2** avec 12 % du potentiel initialement mis en évidence (pistes abandonnées exclues), soit **18.573 GJp**.

Situation fin 2010

- Dans les pistes auditées planifiées : la piste réalisée est une **A3**

Répartition des pistes par typologie

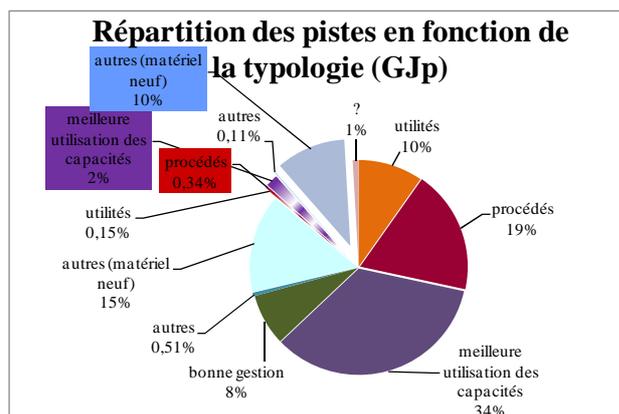
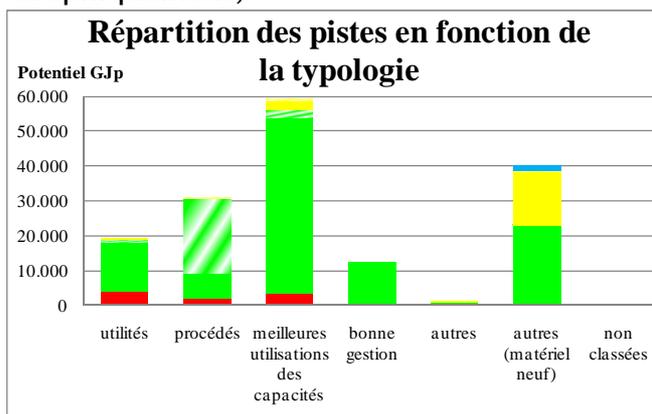
Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Une autre méthode de classement des pistes consiste à tenir compte de la typologie et donc du type d'amélioration apportées au site. Ce classement s'articule autour des 7 catégories reprises dans le tableau ci-dessous :

	En termes de nombre de pistes								
	En terme de nb de pistes		pistes auditées				nouvelles pistes		
	pistes auditées	nouvelles pistes	abandonnées	réalisées	planifiées	?	réalisées	planifiées	?
utilités	19	2	4	13	2		1		1
procédés	6	6	2	4			1	4	1
meilleures utilisations des capacités	21	3	3	17	1		2	1	
bonne gestion	12	0	1	11					
autres	7	2	0	5	2		2		
autres (matériel neuf)	11	6		8	2	1	2	3	1
non classées	1	0	0	1					
	77	19	10	59	7	1	8	8	3

En termes de conso GJp									
	En terme d'économies		pistes auditées				nouvelles pistes		
	pistes auditées	nouvelles pistes	abandonnées	réalisées	planifiées	?	réalisées	planifiées	?
utilités	18.290	750	4.022	14.042	226		750		0
procédés	9.117	21.957	2.092	7.025			21.447	510	0
meilleure utilisation des capacités	56.711	2.056	3.451	50.495	2.765		2.044	13	
bonne gestion	12.192	0	246	11.946					
autres	891	53		718	173		53		
autres (matériel neuf)	39.774	335		22.749	15.688	1.337	30	305	0
non classées	0	0							
	136.974	25.151	9.811	106.975	18.852	1.337	24.323	828	

Graphiquement,



Graphe de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les nouvelles pistes non classées

Graphe de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

Situation fin 2010

- Dans les pistes auditées planifiées : la piste réalisée relève de l'utilité

H. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

Pour l'IEE

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
consommations théoriques	1.155.716	1.155.331	1.181.428	1.120.486	1.160.535	1.141.956
IEE (%)	100,00	101,98	100,28	97,72	97,74	96,04

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	916.654
consommations théoriques	1.142.819	1.185.671	1.211.514	1.237.054	882.881	983.293
IEE (%)	94,69	94,26	92,26	92,83	94,62	93,22

Pour l'IGES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
Emissions théoriques	66.263	67.109	68.684	65.584	67.524	67.457
IGES (%)	100,00	101,94	100,12	97,12	97,50	95,91

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.694
Emissions théoriques	66.405	68.736	69.206	70.813	50.712	56.505
IGES (%)	94,67	94,18	93,21	92,06	94,67	93,26

I. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des fonderies s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 91,3 % et un IGES de 91,7%.

Pour l'année 2010, l'IEE du secteur s'établit à 93,22 % et l'IGES à 93,26%.

De 2002 à 2010, **68** projets identifiés lors des audits ou ultérieurement ont été mis en œuvre.

Malheureusement, la crise économique majeure que traversent nos entreprises aura eu pour conséquence une chute brutale de la production (-30% entre 2008 et 2010).

La crise a induit le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action ont été, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Si on assiste à une relance modérée en 2010, la prudence est plus que jamais de mise. Cela se traduit notamment par une politique en matière d'investissements très méfiante.

A cela vient s'ajouter, pour un site en particulier, le fait que la mise en œuvre de certaines pistes d'économies ne voit pas l'économie se réaliser dans l'ordre de grandeur initialement annoncé et donc attendu.

L'amélioration des résultats en 2010 ne permet pas encore de confirmer que la crise est passée. Cependant, les mauvais résultats de 2009 doivent être considérés comme conjoncturels et ne reflètent pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

III. AGORIA WALLONIE

Secteur : Les fabrications métalliques et électriques

SECTEUR :			
Fédération signataire de l'accord :	Agoria		
Types de production :	Fabrications	métalliques	et
électriques			
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	14 735 M€ (chiffres 2009)		
Nombre d'emplois en Wallonie :	19 611 (chiffres 2009)		
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE			
Nombre d'entreprises participantes	11		
Consommation totale d'énergie :	3 586 145 GJp		
Objectif énergie :	86,5 % en 2010		
Objectif CO2 :	87,2 % en 2010		
Objectif intermédiaire énergie :	91,0 % au 31.12.2006		
Objectif intermédiaire CO2 :	91,5 % au 31.12.2006		
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 78,79 %			
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : 76,99 %			
Date de signature de l'accord :	7 juin 2004		
Objectif défini à l'horizon :	2010		
Date de fin d'accord :	2012		

Contexte de la mission

L'année 2010 échu, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 11 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2010. 1999 en constitue l'année de référence (sauf pour trois des sites, où l'année de référence est 2000, 2002 et 2004).

Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 10 sociétés s'étaient engagées, rejointes plus tard par une autre entreprise.

Pour 2010, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour les Fabrications métalliques et électriques à **86,5%** pour l'IEE et **87,2%** pour l'IGES.

Fin 2010, il reste donc **11 entreprises des Fabrications métalliques et électriques** engagées dans cet accord de branche.

Les membres de l'accord de branche fabrication métallique et électrique en 2010

Comme expliqué ci-dessus, restent engagées en 2010 dans les Fabrications métalliques et électriques, les entreprises suivantes :

- Caterpillar Belgium, avenue des Etats-Unis 1, 6041 Gosselies
- Câbleries Eupen, Malmedyerstrasse 9, 4700 Eupen
- Cockerill Forges & Ringmill, CFR, rue Philippe de Marnix 3, 4100 Seraing
- FN Herstal, rue Voie de Liège 33, 4040 Herstal
- Nexans Benelux Dour, rue Benoît 1, 7370 Elouges
- Nexans Benelux Marcinelle, rue Vital Françoise 218, 6001 Marcinelle
- Opticable, Boulevard Reyers 80, 1030 Bruxelles
- Sonaca, route Nationale Cinq, 6041 Gosselies
- Solar Turbines Europe, avenue des Etats-Unis 1, 6041 Gosselies
- Techspace Aero, route de Liers 121, 4041 Herstal (Milmort)
- Baxter, Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines

Notons que

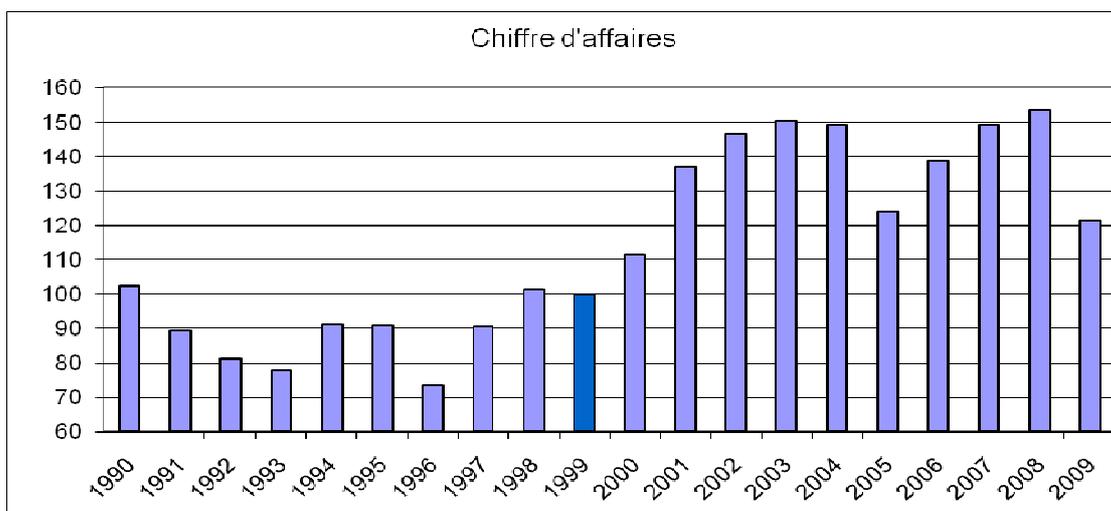
- Les consommations et indices propres à Solar Turbines sont intégrés dans ceux de Caterpillar situé sur le même site.
- Le site des câbleries d'Eupen reprend les résultats consolidés de 3 divisions : KabelWerk, Tubes et Mousses. Pour l'interprétation des résultats, chacune de ces divisions a pu être isolée.

A. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES FABRICATIONS METALLIQUES ET ELECTRIQUES

Les dernières données économiques officielles déposées par les 11 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2009. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée l'année dernière. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi.

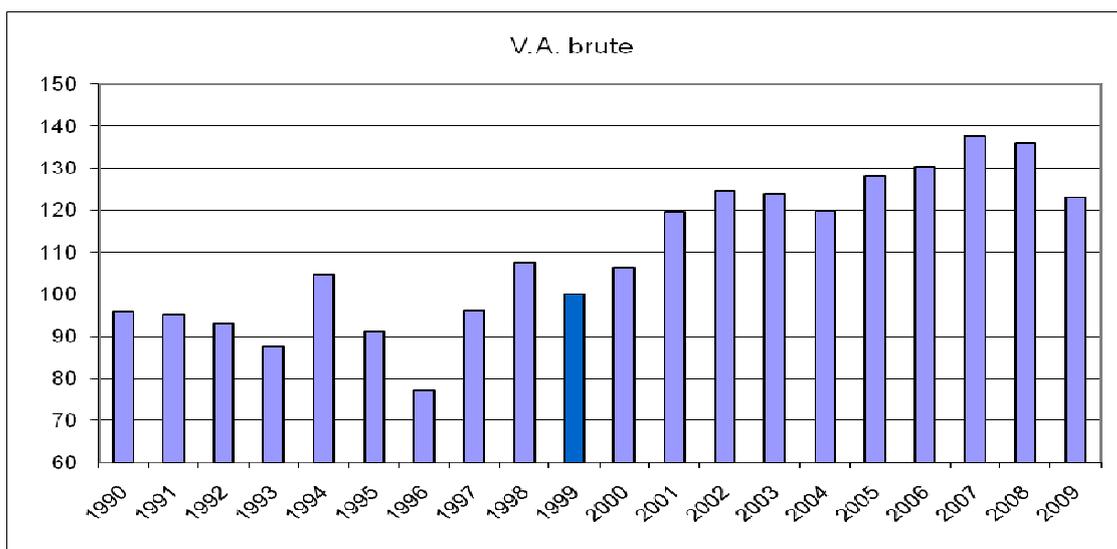
Évolution du chiffre d'affaires

(Indice 100 à 1999 = 1 998,5 millions €)



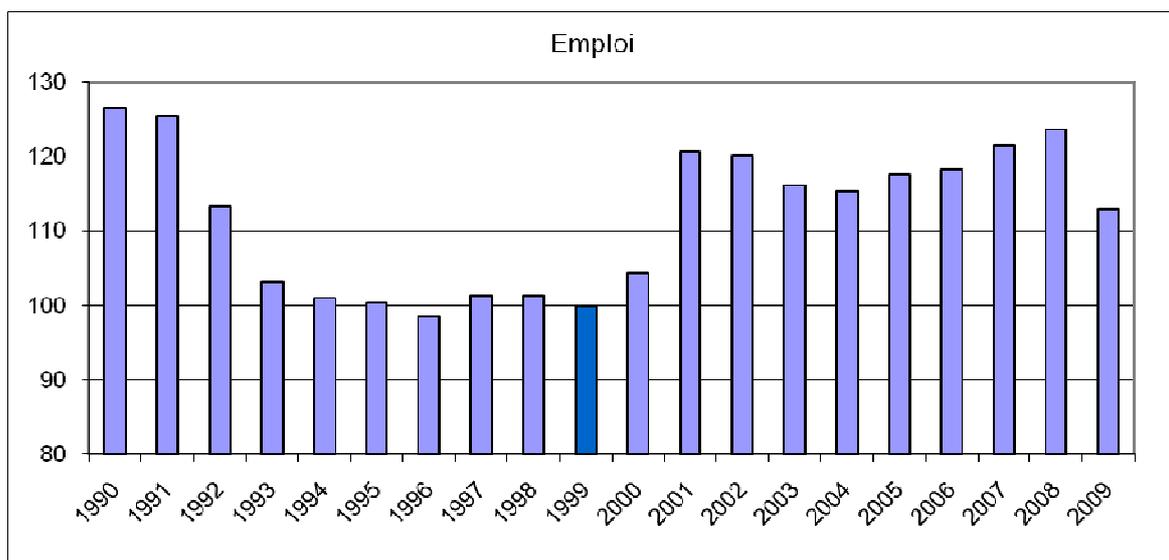
Évolution de la valeur ajoutée brute

(Indice 100 à 1999 = 618 millions €)



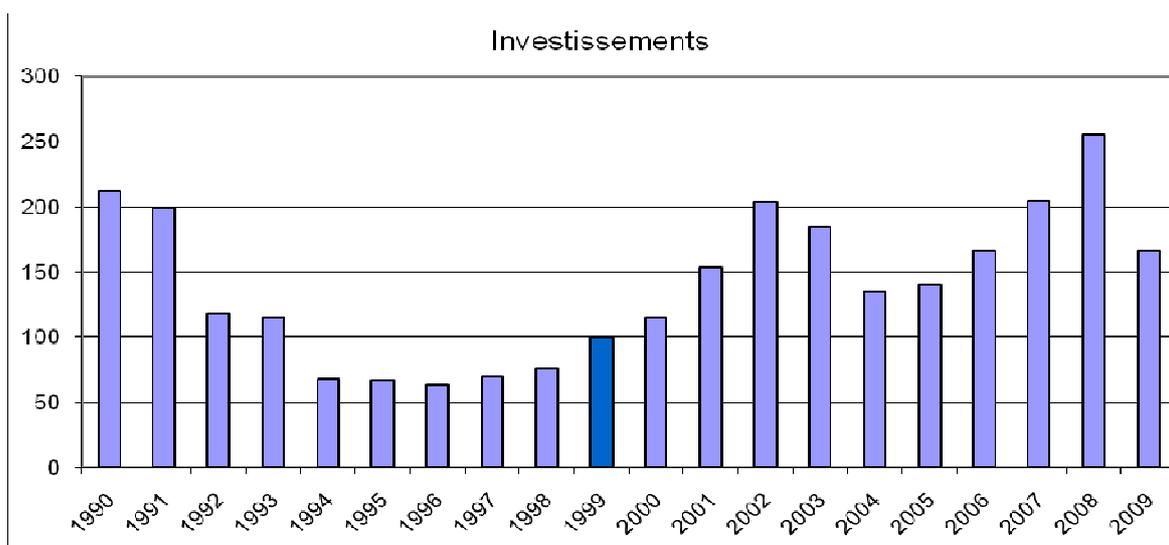
Évolution de l'emploi direct

(Indice 100 à 1999 = 9 287 emplois)



Évolution des investissements

(Indice 100 à 1999 = 67,9 millions d'euros)



B. LA PRODUCTION

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de pelleteuses avec des tonnes de câbles, des tonnes de mousse et des tonnes de matières plastiques, ne peut être indicatif. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure que les volumes de production 2010 repartent à la hausse après une année 2009 particulièrement difficile, mais demeurent néanmoins inférieurs aux volumes produits en 2007, 2008. La cause en est bien évidemment la crise économique.

C. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 11 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	2.152.531	2.273.709	2.294.923	2.257.492	2.210.697	2.247.917
Fuel	433.270	318.542	625.310	517.988	419.979	318.176
Gas-oil	62.629	50.708	57.256	54.331	42.451	38.141
Autres combustibl	4.110	4.708	4.399	7.626	7.335	5.580
gaz naturel	1.273.266	1.340.401	1.062.614	1.132.253	1.193.315	1.357.322
TOTAL	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137

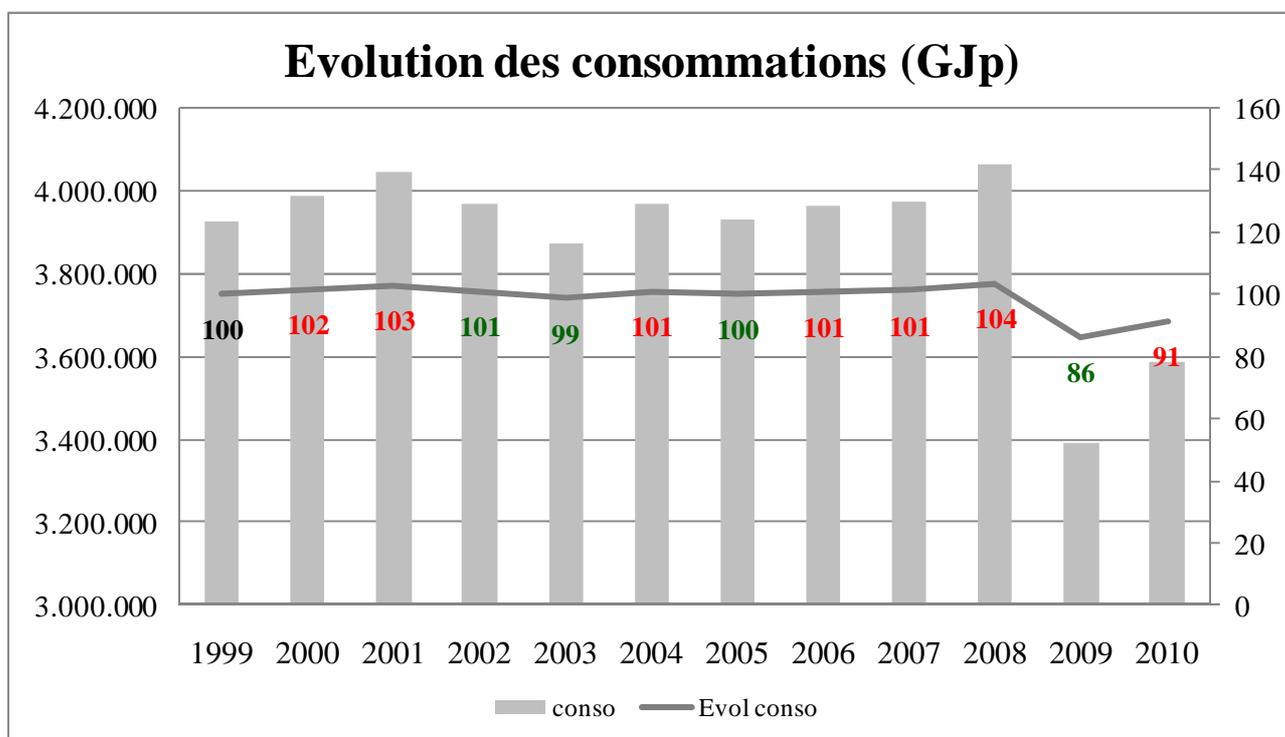
Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	2.201.366	2.245.117	2.243.913	2.299.972	1.955.540	2.058.443
Fuel	401.519	345.775	288.732	299.221	315.080	317.780
Gas-oil	52.070	38.634	33.714	21.322	17.906	16.738
Autres combustibl	10.495	13.407	10.716	9.256	6.090	6.952
gaz naturel	1.265.723	1.319.248	1.393.980	1.435.882	1.096.165	1.186.232
TOTAL	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145

N.B. : « Autres » reprend les vecteurs énergétiques propane, fuel, gas-oil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

Evolution des consommations globales des 11 sites de l'accord de branche

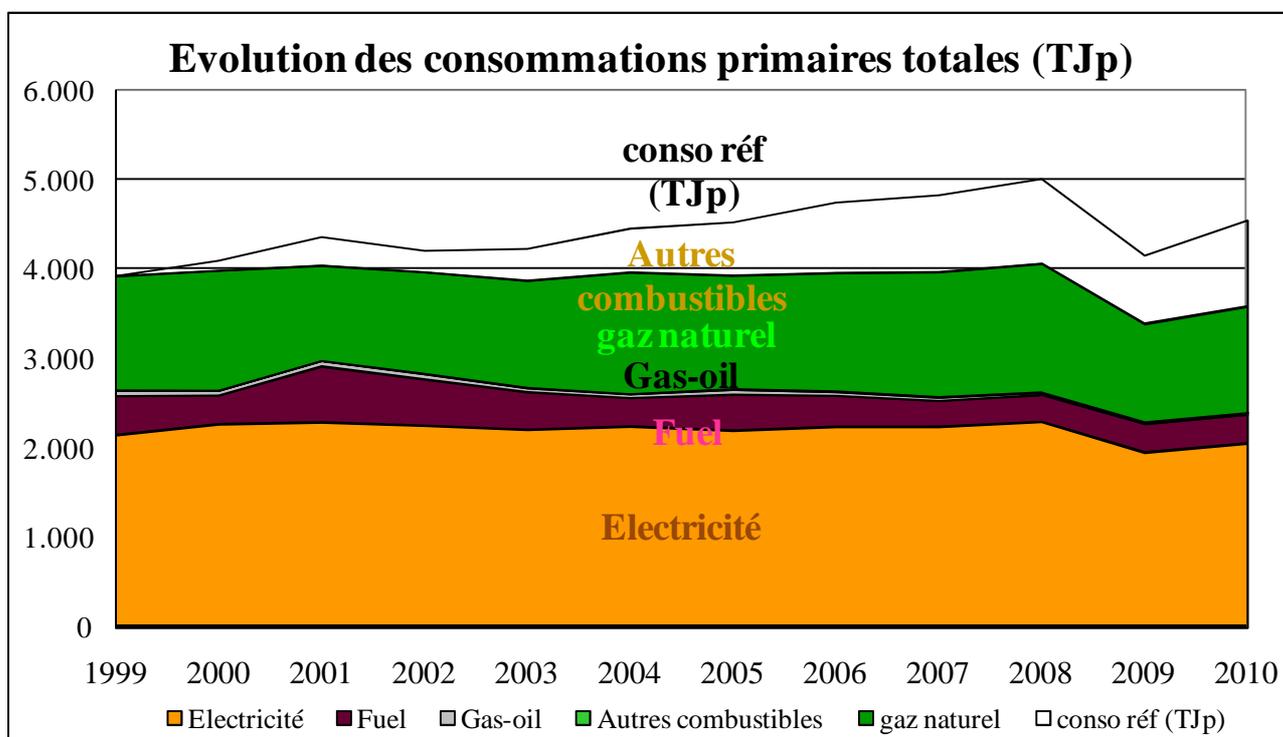
Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 11 entreprises engagées entre 1999 et 2010 :



En 2010, la consommation globale des 11 entreprises engagées s'élève à **3.586.145 GJp**, soit **91 %** des consommations totales de l'année de référence. On constate que le niveau des consommations reste assez stable depuis l'année de référence : la consommation varie entre 99 et 104 % de la consommation de l'année de référence entre 1999 et 2008. Cependant, la consommation globale (ligne grise) chute brutalement en 2009 suite à la crise, puis remonte doucement en 2010, mais sans atteindre les niveaux de 2006, 2007 et 2008.

Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont les principaux vecteurs énergétiques. En 2010, ils couvrent 90,5 % de la facture totale.

Le vecteur énergétique « autres » reprend le propane et la vapeur.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1999 et 2008 est à la stabilité. La baisse des consommations en 2009 est à attribuer uniquement à des raisons liées à la crise.

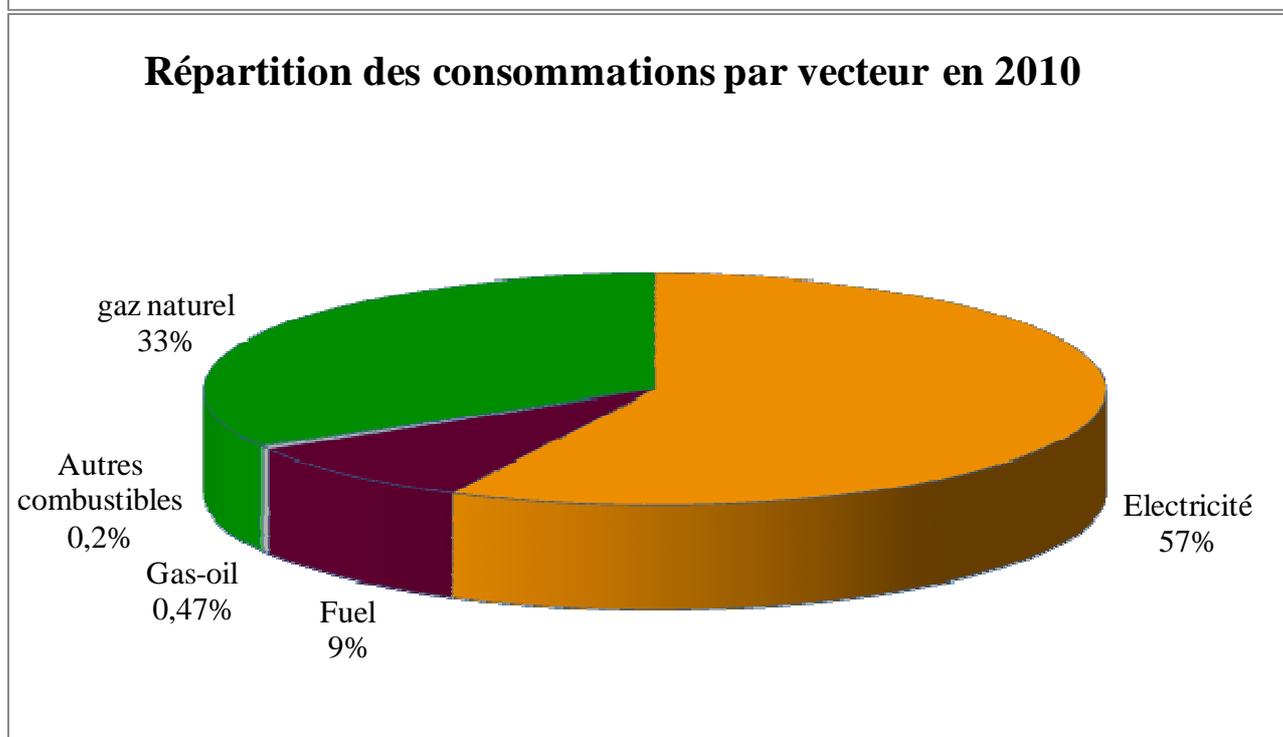
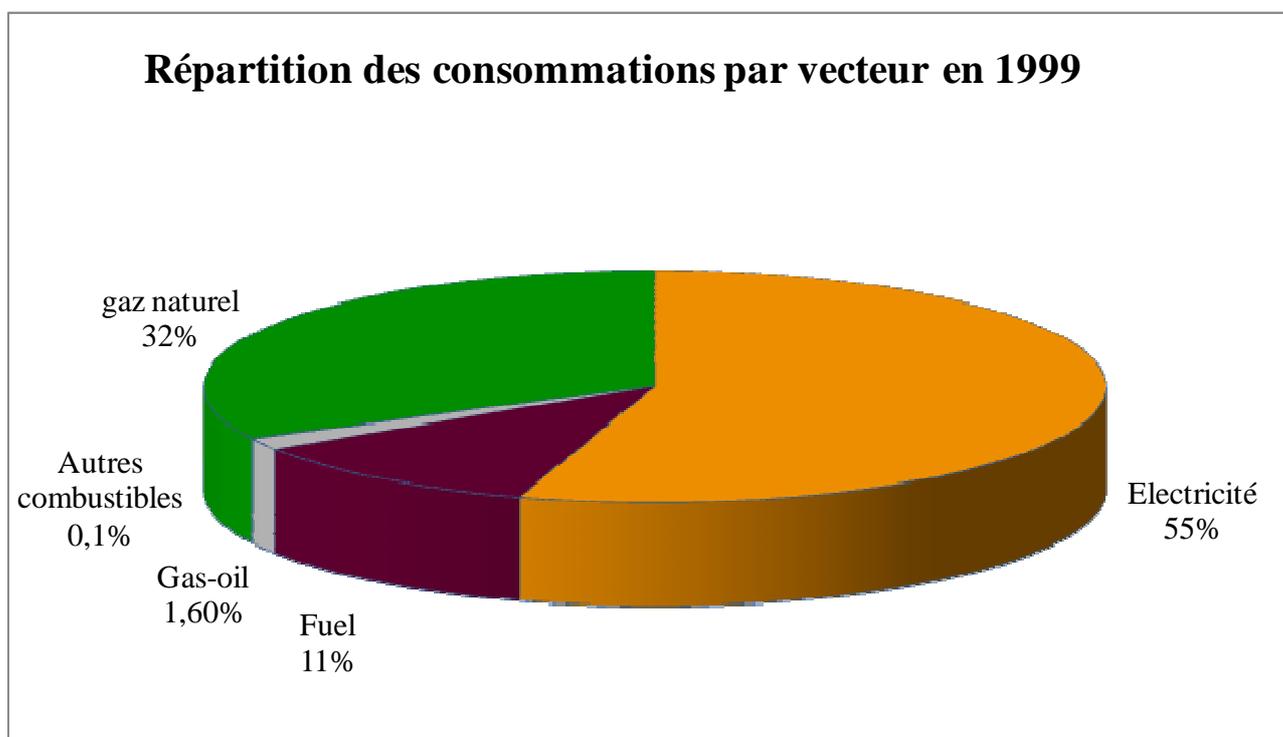
En 2010, le niveau des consommations est reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui du passé.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

L'écart entre la consommation de référence et les consommations réelles augmente de nouveau et met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1999 et 2010 :



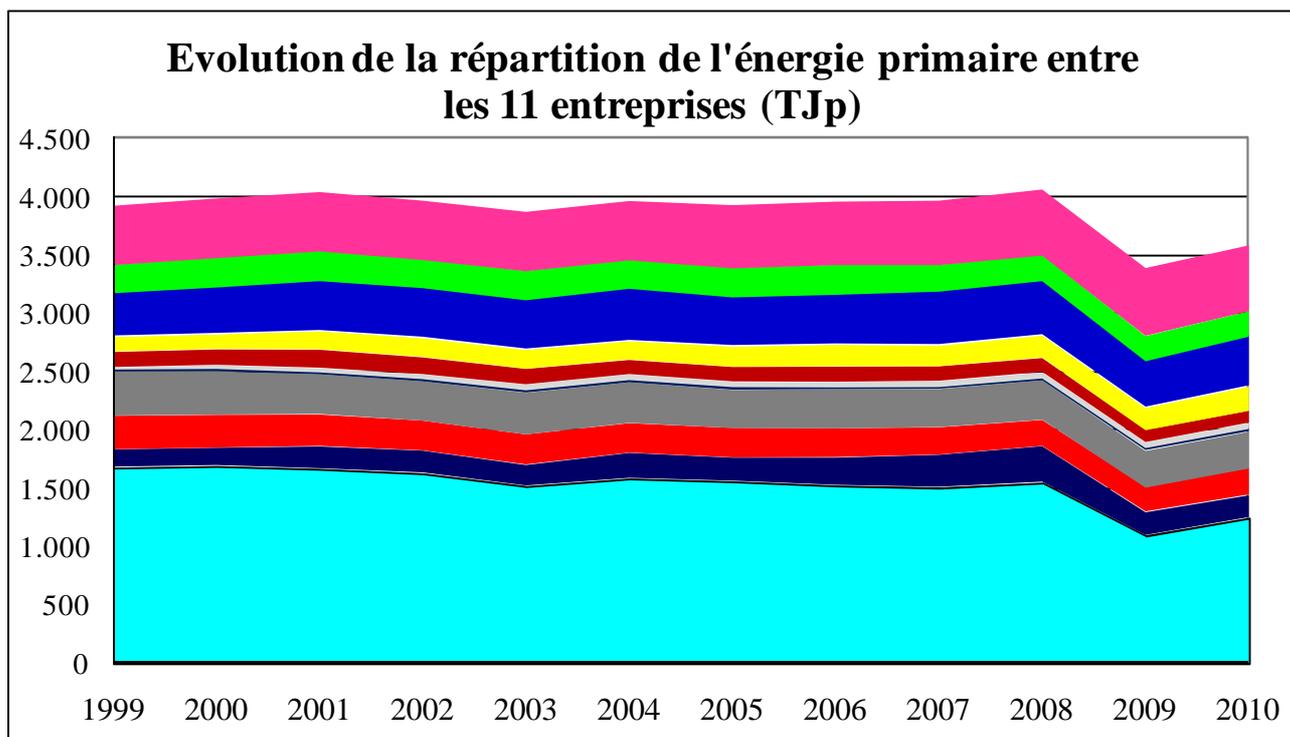
La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques demeure assez stable au fil du temps, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

Le poids de l'électricité et du gaz naturel progresse entre 1999 et 2010 de 3% (+2% pour l'électricité et +1% pour le gaz). Cette progression se fait au

détriment du fuel (-2%) et du gas-oil (-1,1%). Le poids du vecteur « autres combustibles » est et reste marginal. Cela concerne tous les sites, sans particularité.

Evolution des consommations globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution de la consommation globale pour chacun des 11 sites depuis 1999 :



En termes de consommation, 5 sites (sites **mauve**, **bleu**, **noir**, **bleu roi**, **jaune**) consomment vraiment davantage en 2010 qu'en 1999. Ces augmentations sont très variables : de 10 à 100% suivant les sites.

Cette augmentation de 100% concerne un site qui a vu sa production très fortement augmenter.

Tous les autres ont diminué leur consommation dans l'absolu : de 10 à 25 % de consommations en moins.

Entre 2008 et 2010, 4 sites (**mauve**, **rouge**, **noir**, **jaune**) ont augmenté leur consommation (de +2% à +19%).

Par contre entre 2009 et 2010, tous les sites ont augmenté leur consommation traduisant ainsi la reprise, sauf 3 sites (**mauve**, **brun**, **bleu foncé**) pour lesquels la consommation 2010 représente environ 96 à 97% de celle de 2009.

Pour rappel, la consommation totale s'élève

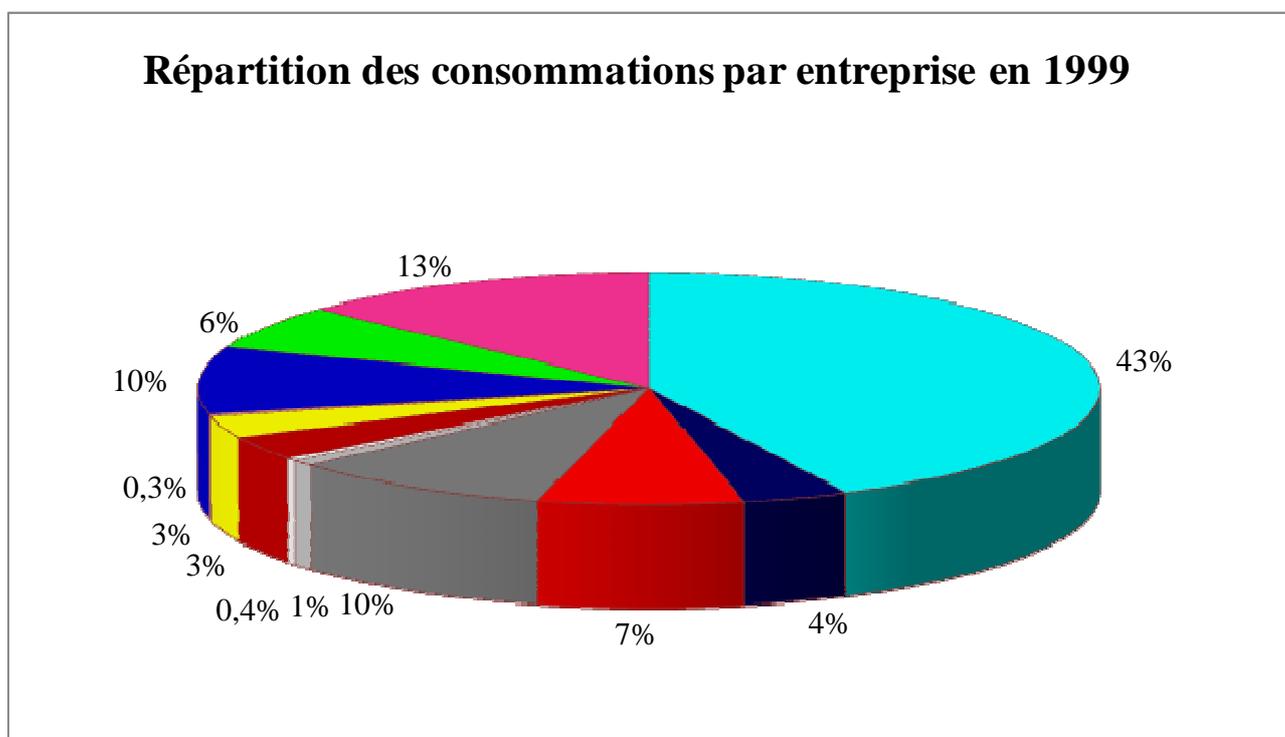
- En 1999, à 3.925.807 GJp

- En 2010, à 3.586.145 GJp

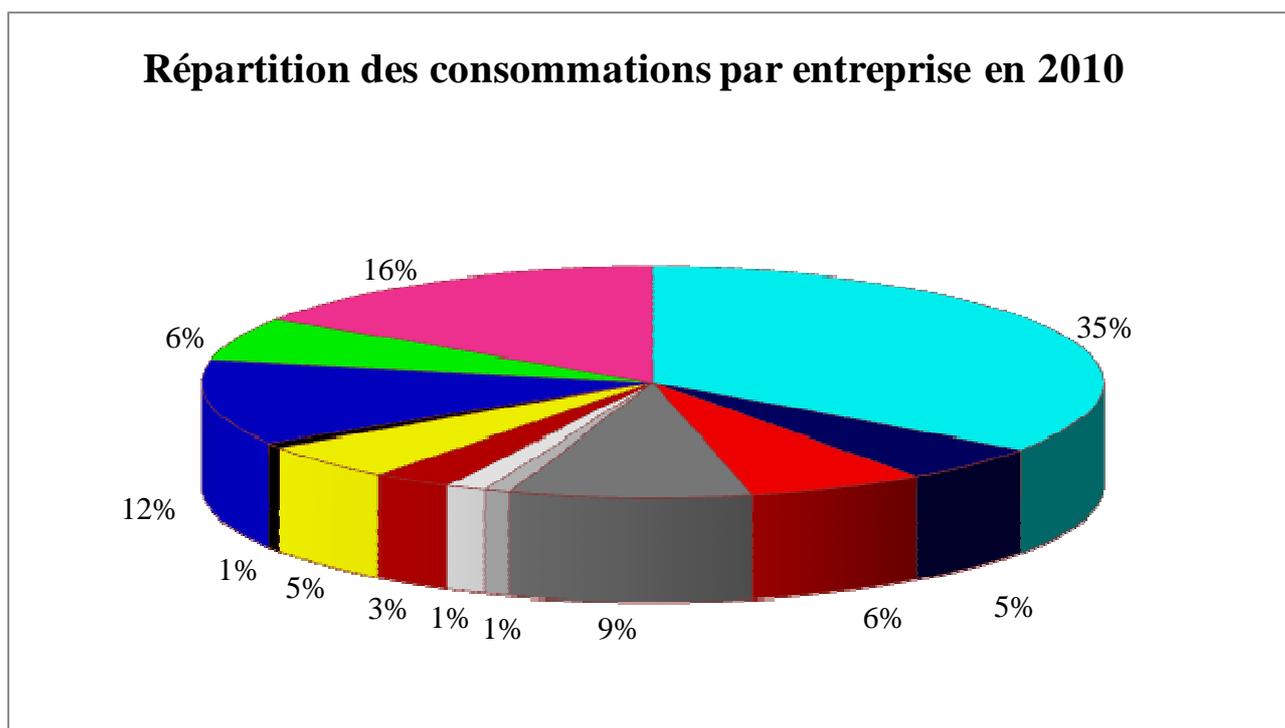
Soit une diminution de l'ordre de 339.661 GJp, ou 8,6%.

Répartition des consommations globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les consommations primaires par site engagé dans l'accord de branche pour 1999 et pour 2010 :



En 1999, 4 sites couvrent 77% de la facture totale dont un site couvre à lui seul 43 % de la consommation totale. Les 3 autres sites (mauve, bleu, gris) se répartissent la consommation de manière assez variable. Ce site regroupe 3 implantations.



En 2010, la distribution est plus ou moins similaire à celle de 1999 dans la mesure où les 4 plus importants sites consomment 74% de l'ensemble de l'accord de branche. Cependant, leur importance a évolué. En effet, le poids des consommations du 1^{er} site recule de 8%. Le poids du 2^{ème} site progresse de 3% tandis que le 3^{ème} (4^{ème} en 1999) progresse de 2% et le 4^{ème} (3^{ème} en 1999) demeure stable (11%).

Notons la progression du poids du

- plus petit site qui passe de 0,3% de la facture globale en 1999 à 1% de la facture globale 2010.
- site jaune qui passe de 3 % en 1999 à 5 % en 2010.

Ces 2 sites doivent leur augmentation de leur poids dans la facture énergétique de l'accord de branche au développement très important de leur production.

La répartition de la facture énergétique entre les autres sites demeure quasiment identique.

D. LES EMISSIONS

Les données d'émissions

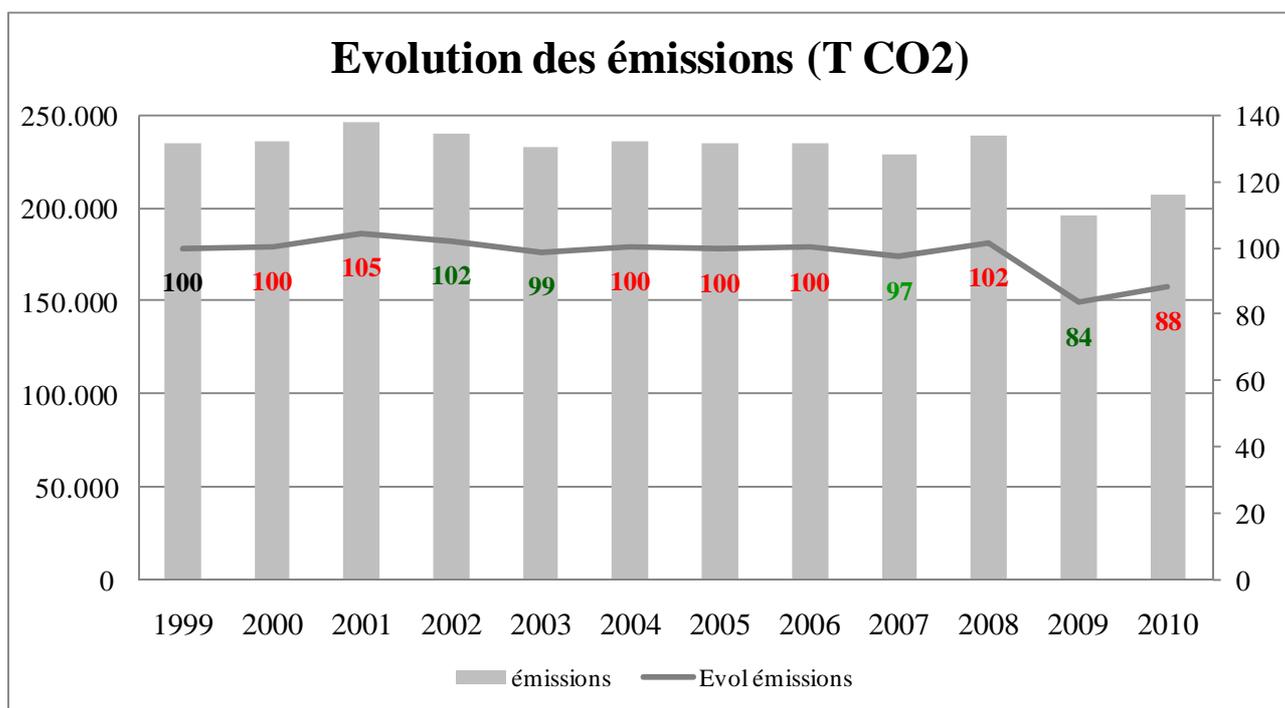
Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 11 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Emissions totales des 10 sites (tonnes CO ₂)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	120.072	126.273	129.225	126.988	123.966	125.306
Fuel	31.277	22.894	45.567	37.708	30.477	22.953
Gas-oil	4.565	3.680	4.212	3.993	3.110	2.778
Autres combustibles	228	260	246	427	409	309
gaz naturel	79.128	82.933	66.661	70.957	74.550	84.293
total	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640

Emissions totales des 10 sites (tonnes CO ₂)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	122.802	125.111	121.424	127.180	106.339	111.769
Fuel	28.986	24.936	20.219	21.412	22.173	22.330
Gas-oil	3.795	2.813	2.384	1.541	1.272	1.188
Autres combustibles	582	743	577	509	329	375
gaz naturel	78.663	81.903	84.037	88.457	66.408	71.758
total	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420

Evolution des émissions globales des 11 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 11 entreprises engagées entre 1999 et 2010 :

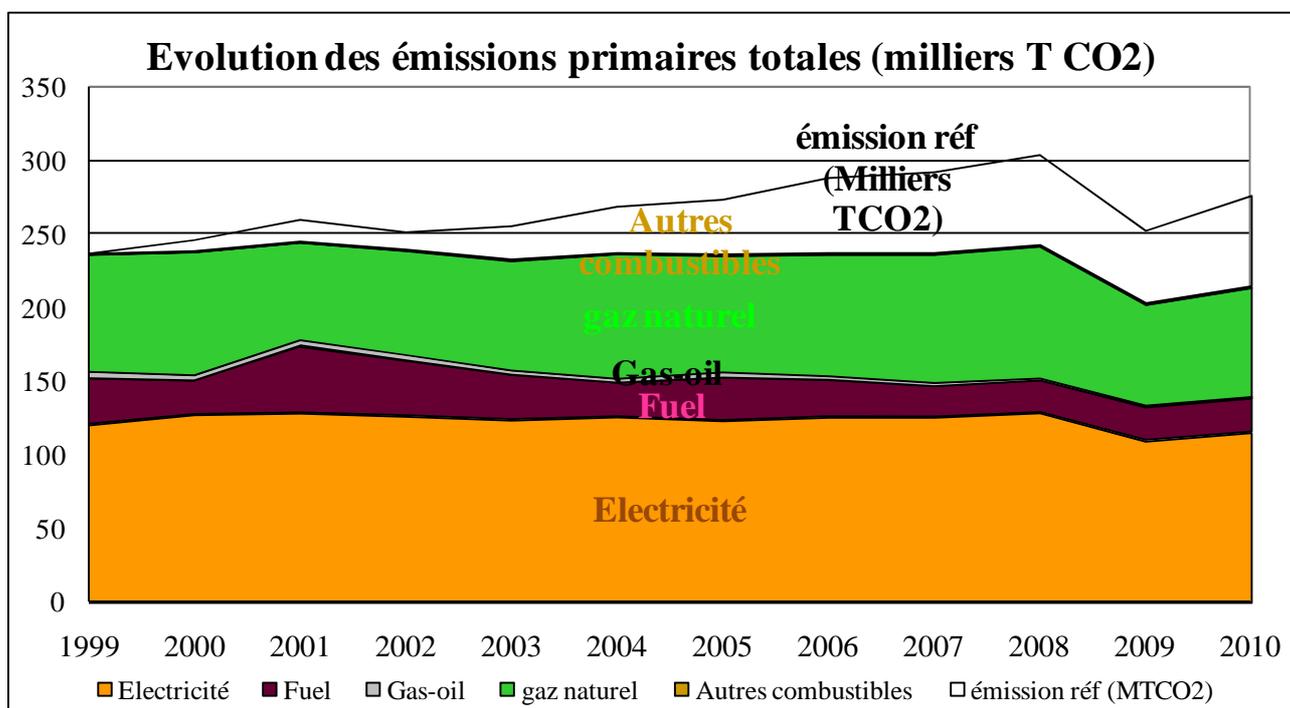


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz (plus de 90% en 2010). Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO₂ par GJ consommé.

Les émissions de 2010 s'élèvent à **207.420 tonnes de CO₂** et représentent **88 %** de celles de 1999.

Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

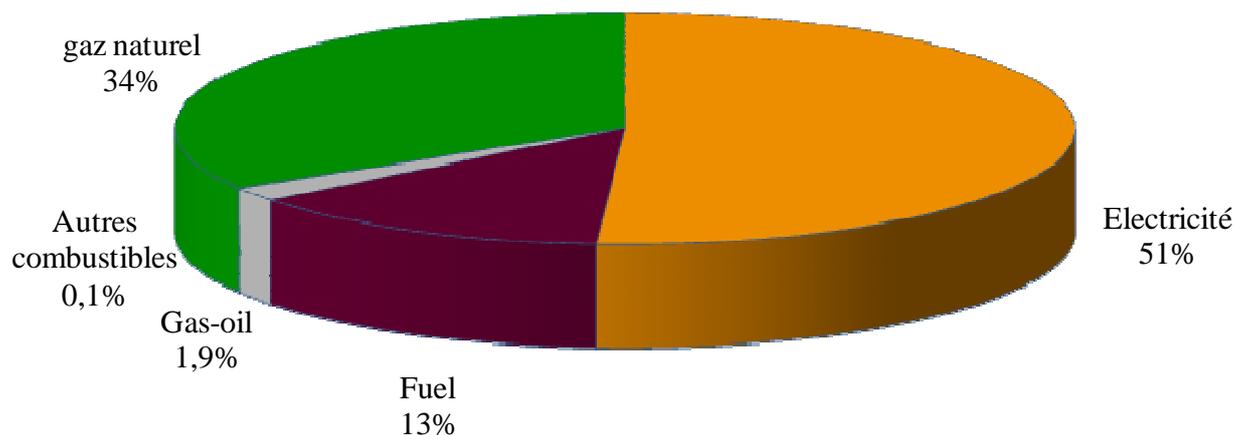
Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



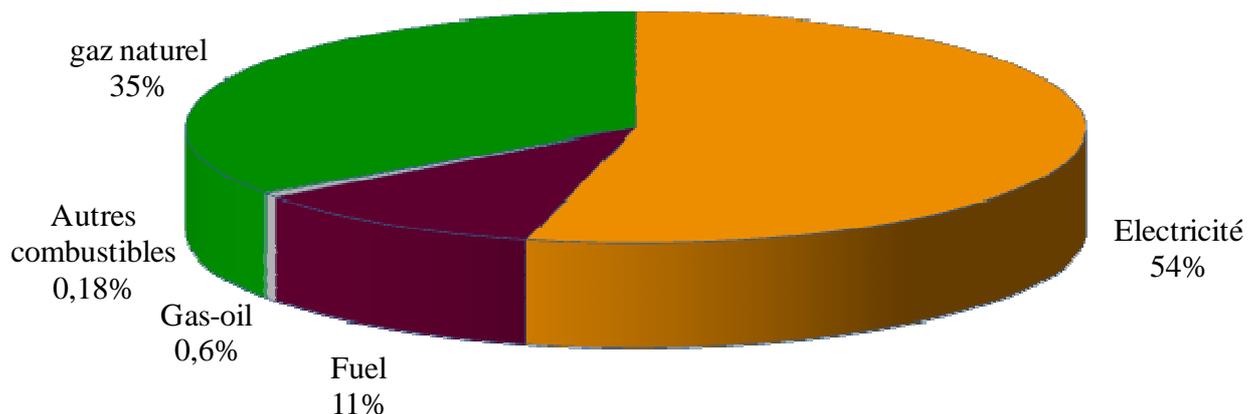
Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1999 et 2010 :

Répartition des émissions par vecteur en 1999



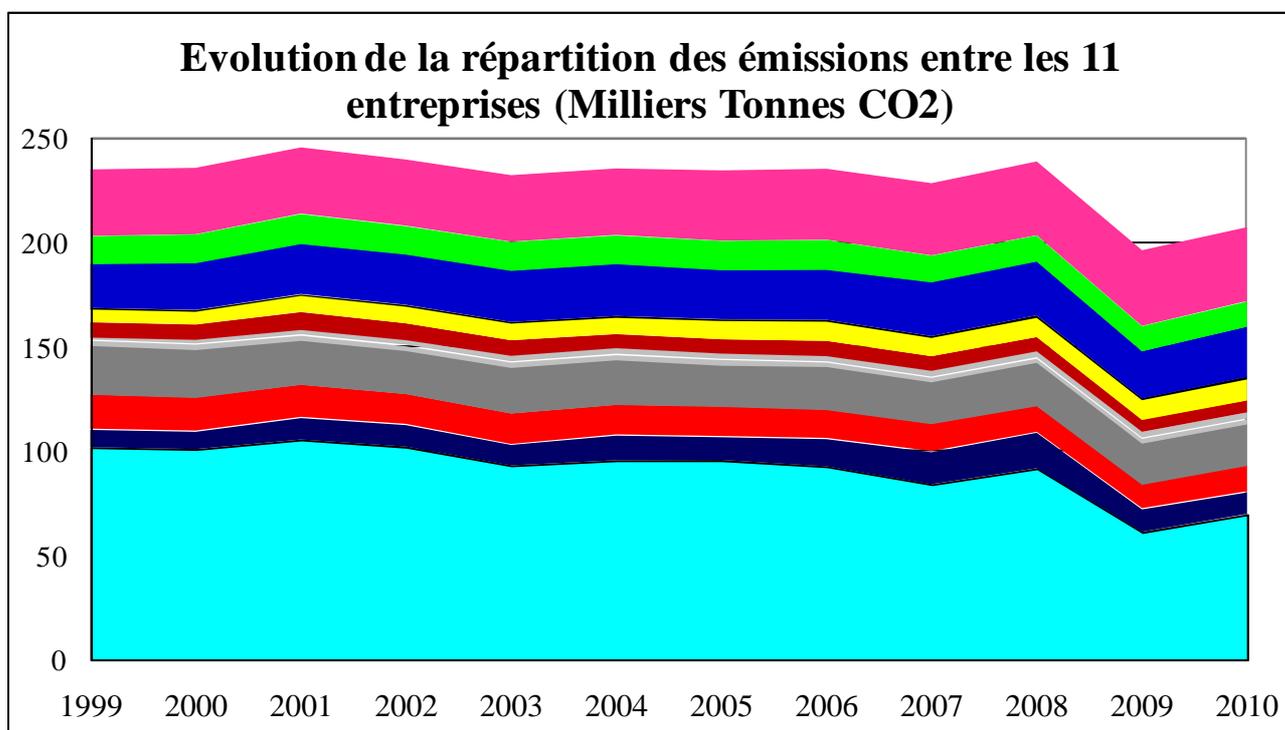
Répartition des émissions par vecteur en 2010



Le poids de l'électricité et du gaz demeure quasiment identique : de 85 % en 1999 à 87 % en 2010 de la facture des émissions globales. La part du fuel diminue de 2 %. Le gas-oil et les autres combustibles passent de 2 % à moins de 1% des émissions globales de l'accord de branche.

Evolution des émissions globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution des émissions globales pour chacun des 11 sites depuis 1999 :



En termes d'émissions, comme pour les consommations, 5 sites (sites **mauve**, **bleu**, **noir**, **bleu roi**, **jaune**) émettent davantage en 2010 qu'en 1999. Ces augmentations sont très variables : de 10 à 90% suivant les sites.

Tous les autres ont diminué leurs émissions dans l'absolu : de 10 à 30 % d'émissions en moins.

Entre 2008 et 2010, 4 sites (**mauve**, **rouge**, **noir**, **jaune**) ont augmenté leurs émissions (de +1% à +19%).

Par contre entre 2009 et 2010, tous les sites ont augmenté leurs émissions traduisant ainsi la reprise, sauf 3 sites (**mauve**, **brun**, **bleu foncé**) pour lesquels les émissions 2010 représentent environ 96 à 98% de celle de 2009.

Pour rappel, les émissions totales réelles s'élèvent

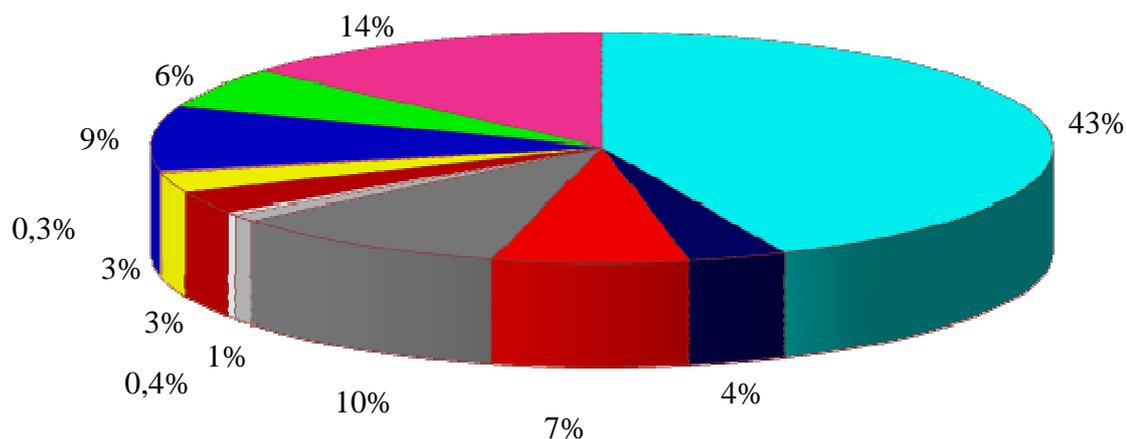
- En 1999, à 235.269 tonnes CO2
- En 2010, à 207.420 tonnes CO2

Soit une diminution de l'ordre de 27.849 tonnes CO2, ou 11,8%.

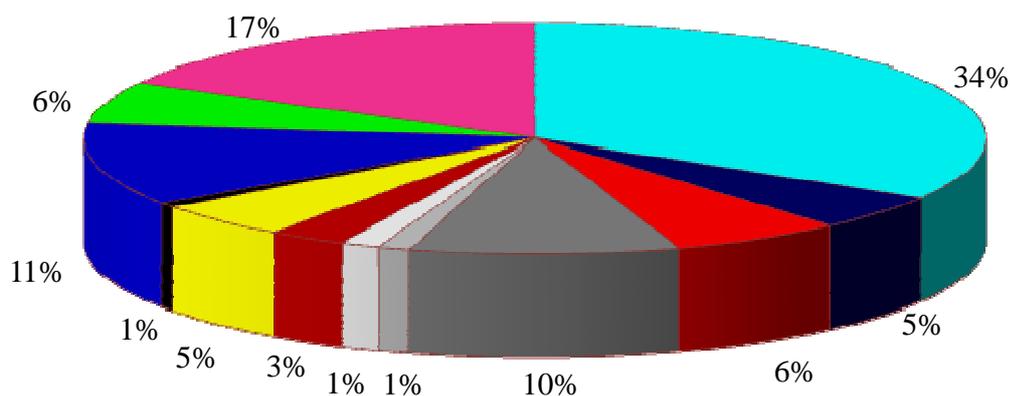
Répartition des émissions globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les émissions par site pour 1999 et pour 2010 :

Répartition des émissions par entreprise en 1999



Répartition des émissions par entreprise en 2010



Le constat est presque identique entre les consommations et les émissions : 4 des 11 sites ([bleu turquoise](#), [mauve](#), [bleu](#), [gris](#)) émettent 77 % des émissions totales en 1999 et 74% en 2010.

La répartition évolue aussi :

- le poids des émissions du [1^{er} site](#) recule de 9%, mais demeure de loin le plus important,

- le poids du 2ème site a progressé de 3% en 2010 : il représente la moitié du poids du 1^{er} en 2010 au lieu du tiers en 1999.
- Le poids du 3ème site (4^{ème} en 1999) en 2010 progresse de 2% ;
- Le poids du 4ème site (3^{ème} en 1999) demeure stable aux environs des 12%.

Comme pour les émissions, notons la progression du poids du

- plus petit site qui passe de 0,3% des émissions globales en 1999 à 1% des émissions globales 2010.
- site jaune qui passe de 3 % en 1999 à 5 % en 2010.

La répartition des émissions entre les autres sites demeure quasiment identique.

E. LES INDICES D'EFFICIENCE

Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2010 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des onze entreprises du secteur wallon des Fabrications métalliques et électriques selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

Pour rappel

L'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques s'était engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de **86,5%** et un IGES de **87,2%**.

Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 si les conditions de production étaient demeurées les mêmes (au dénominateur).

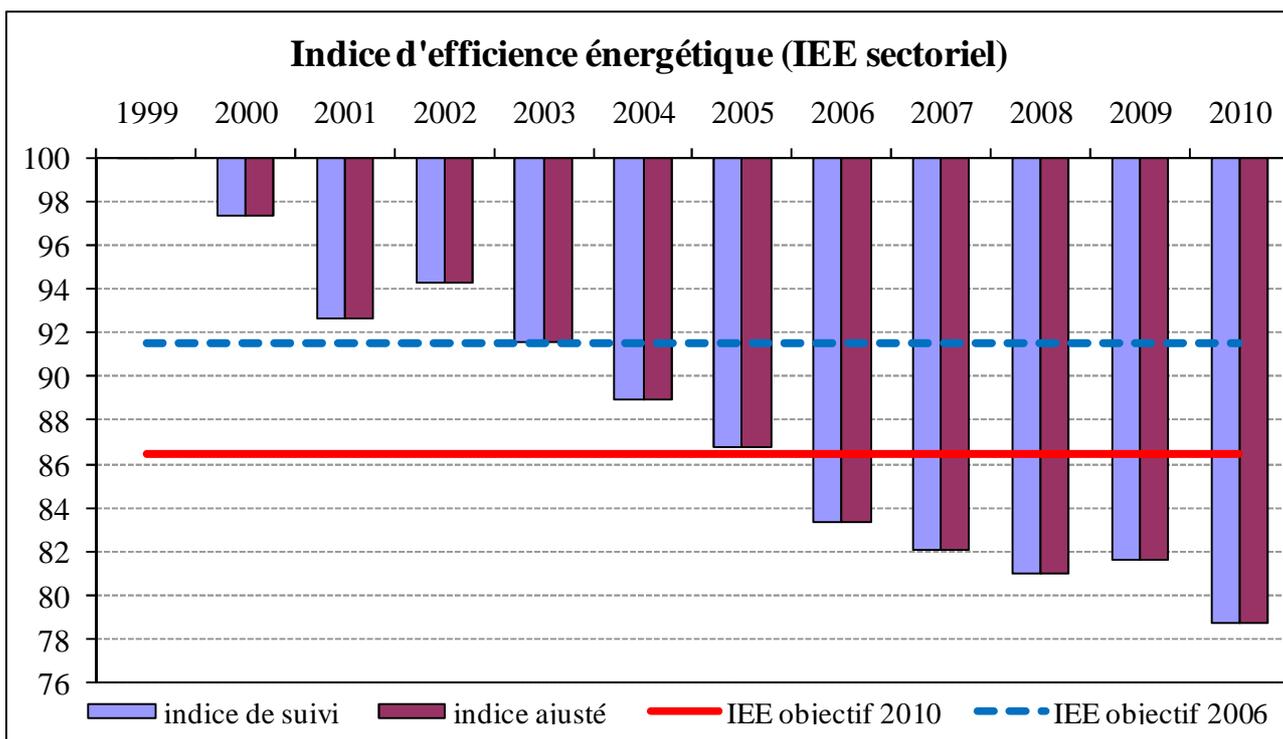
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137
consommations théoriques	3.925.806	4.097.892	4.364.810	4.211.107	4.232.472	4.460.980
IEE (%)	100,00	97,32	92,66	94,27	91,53	88,93

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145
consommations théoriques	4.530.750	4.753.824	4.837.334	5.020.983	4.155.748	4.551.774
IEE (%)	86,77	83,35	82,09	80,97	81,59	78,79

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche des Fabrications métalliques et électriques.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2008, l'IEE s'est amélioré de **19,03 %**. Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2010 soit atteint dès 2006. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Cependant, avec la crise de 2009, l'IEE s'est dégradé de **0,62%** entre **2008 et 2009**.

Pour 2010, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 78,79%, soit

- une amélioration de 21,21% par rapport à 1999,
- une amélioration de **2,8%** par rapport à 2009.

L'objectif 2010 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

D'une manière plus détaillée, 4 des 11 sites voient leur IEE 2010 se détériorer encore par rapport à 2009.

Un seul de ces sites voit son indice repasser au-dessus de la barre des 100, année de référence.

Cette dégradation résulte

- d'une diminution très importante du niveau de production, mais du maintien de délais de livraison très courts contraignant ainsi l'entreprise à fonctionner avec des installations non optimisées
- de la duplication d'installation afin de pouvoir honorer des commandes dans les plus brefs délais pour essayer de maintenir le niveau de production
- d'une surconsommation notamment pour la partie chauffage de l'usine existante (portes ouvertes, travaux,...) pour cause de construction d'une extension importante mais non encore fonctionnelle en 2010.
- D'une augmentation des consommations dans une proportion plus importante que l'augmentation de la production

Pour les autres sites, la plupart stabilisent leurs indices et quelques uns les améliorent.

Cela s'explique par l'effet conjoint

- de la reprise de la production
- la vigilance plus particulière de la construction des IEE suite aux « dérapages » provoqués par la crise en 2009
- la poursuite des efforts en matière d'investissements et d'optimisation énergétique liée parfois à des exigences politiques et d'image issue du groupe ou de la maison mère plus importantes encore que celle de l'accord de branche dans lequel les sites sont engagés.
- la conscientisation, la volonté réelle des responsables de réduire les consommations énergétiques.

Si l'on regarde pour les principaux sites :

- le 1^{er} site en termes de consommations (35%) : l'amélioration de son IEE est régulière depuis son entrée dans les accords de branche et ce, jusqu'en 2007 : **-18,9%**. 2007 et 2008 avaient vu une légère augmentation de son indice. Par contre en 2009, son IEE reprenait son amélioration : **-3,31%** entre 2008 et 2009. Ces améliorations résultent d'une politique d'investissements très active notamment menées sur les consommations liées aux bâtiments (chauffage et éclairage) : en 1999, ces charges représentaient 60% de la facture contre 37% en 2010. Par contre, l'amélioration des indices de 2009 à 2010 (**-5,23%**) résulte de l'application de la correction degrés jours pour les consommations de chauffage et non d'une amélioration résultant de la mise en œuvre d'une piste d'économie d'énergie. Attention donc en 2011, cette amélioration n'est donc pas acquise.
- Le 2^{ème} site en termes de consommations (16%) : 2009 avait vu un recul de son IEE, conséquence directe de la crise aussi, de l'ordre de **2,19%**. Par contre, en 2010, la tendance s'inverse et l'IEE s'améliore de **3,27%** par rapport à 2009, et atteint donc son meilleur niveau. Cela résulte surtout d'une politique de gestion d'énergie au quotidien et de la

réalisation de quelques investissements. D'autres études plus approfondies sont en cours et devraient permettre de confirmer la tendance au cours des 2 prochaines années.

- Le 3^{ème} site en termes de consommations (12%) : sa situation est un peu atypique dans la mesure où son IEE s'améliore de manière assez régulière y compris entre 2008 et 2009 (5,27%). Son IEE 2010 s'améliore encore de 2,79%. Cela résulte aussi pour ce site de la mise en place d'un suivi des consommations plus strict combiné à l'extension du système de comptage.

Il est intéressant de constater que presque l'ensemble des sites de cet accord de branches ont mis l'accent en 2010 sur un meilleur suivi des consommations au quotidien ou sur la mise en place ou l'extension de leur système de comptabilité énergétique.

Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des IGES sectoriels, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

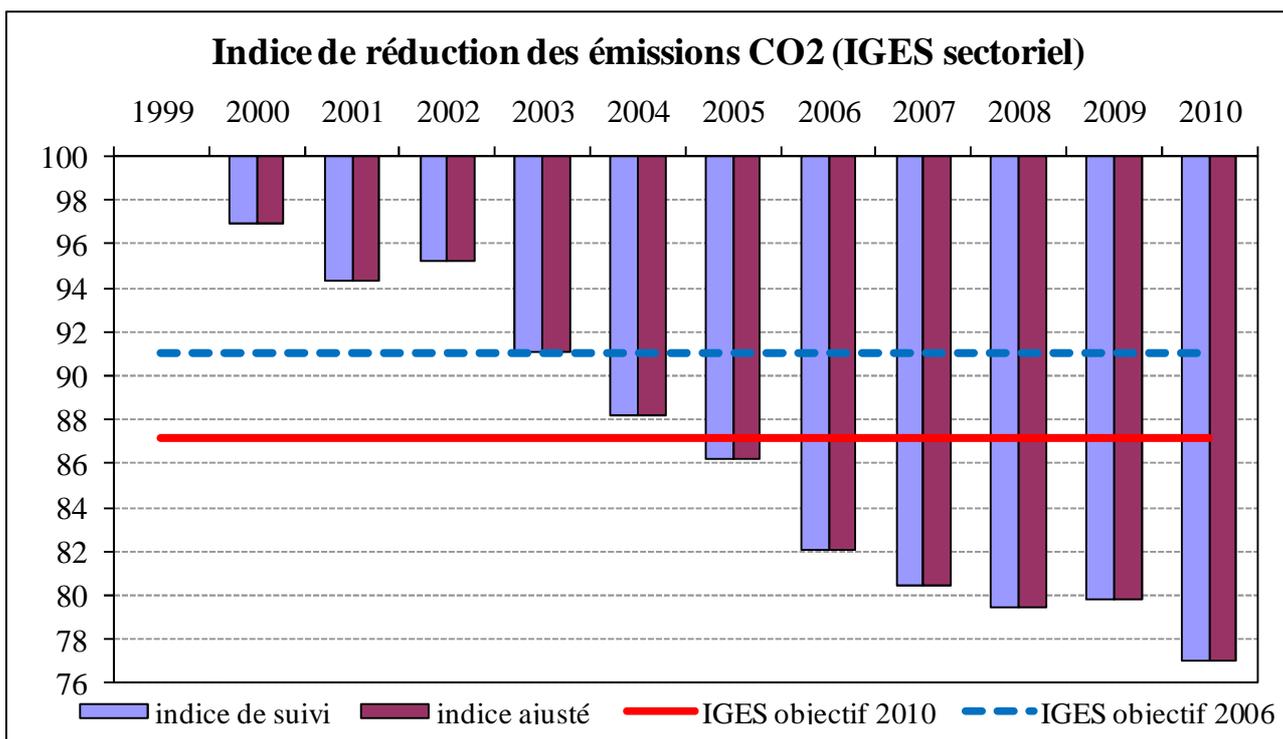
- l'émission énergétique globale relevée pour l'année en question soit 2010 (numérateur)
- l'émission théorique si la consommation spécifique était restée identique à 1999 si les conditions de production étaient demeurées les (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640
Emissions théoriques	235.269	243.549	260.740	251.976	255.349	267.240
IGES (%)	100,00	96,92	94,31	95,28	91,06	88,18

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420
Emissions théoriques	272.231	286.976	284.071	300.781	246.068	269.408
IGES (%)	86,26	82,06	80,49	79,49	79,86	76,99

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2008, l'IGES s'est amélioré de **20,51 %**.

Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2010 soit atteint dès 2006. Notons que cela ne les a pas empêchés de poursuivre leurs efforts depuis.

Cependant, avec la crise de 2009, l'IEE s'est dégradé de **0,37% entre 2008 et 2009**.

Pour 2010, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 76,99 %, soit

- une amélioration de 23,01% par rapport à 1999,
- une amélioration de **2,87%** par rapport à 2009.

L'objectif 2010 (ligne rouge) est donc largement atteint.

D'une manière plus détaillée et comme pour l'IEE, 4 des 11 sites voient leur IEE 2010 se détériorer encore par rapport à 2009.

Un seul de ces sites voit son indice repasser au-dessus de la barre des 100, année de référence.

F. LE POTENTIEL RESTANT

Pistes d'investissements globales

Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Après l'étude approfondie sur l'état d'avancement et de réalisation des plans d'actions, le tableau des potentiels a été mis à jour (situation lors de l'évaluation approfondie) :

	nb pistes	GJp
	224	1.750.582
pistes abandonnées	29	320.340
pistes réalisées	148	901.274
pistes planifiées	15	472.332
Pistes non planifiées	32	56.636

Le potentiel mis à jour s'élève donc à **1.750.582 GJp**, soit environ 44,6 % de la facture globale de l'année de référence.

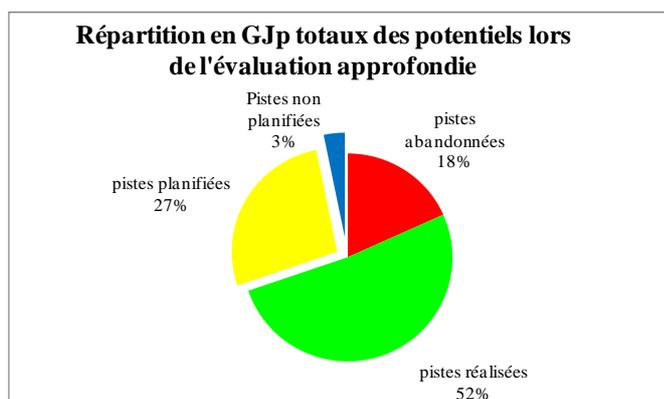
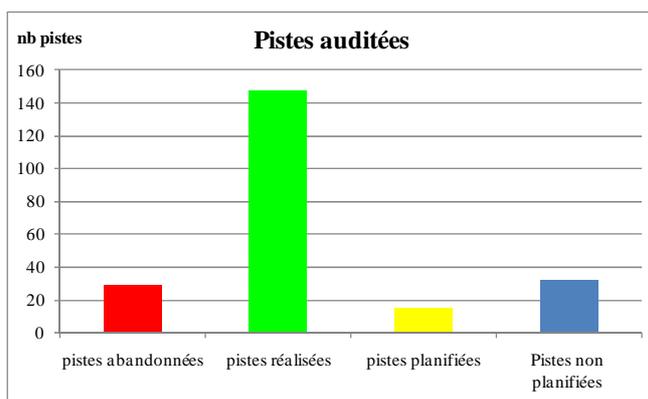
Dans ce potentiel, il ne restait plus lors de l'évaluation approfondie que **472.332 GJp** à planifier soit environ

- 26,9 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes abandonnées prises en compte)
- **34,4% du potentiel pris en compte (pistes réalisées + pistes planifiées)**
- 13,17 % de la facture 2010.

Il y a également 56.636 GJp de potentiels, mais qui dans l'état actuel, ne peuvent pas être pris en compte dans les pistes planifiées.

N.B. : « les pistes non planifiées » sont des pistes pour lesquelles aucune décision n'a encore été prise quant à sa planification ou non pour cause de données trop approximatives, étude plus approfondie nécessaire, modifications d'installations possibles, ... L'audit n'a pas apporté toutes les données nécessaires.

Graphiquement, cela donne en termes de potentiels (nombre de pistes, ensuite



en GJp)

N.B : code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes non planifiées

Situation fin 2010

- **Dans les pistes auditées planifiées** : une piste a été réalisée.
- **Pour de nouvelles pistes** :
 - 2 pistes ont été réalisées.
 - En plus de cela, 2 nouvelles installations, gros consommateurs d'énergie, ont été achetées, mais l'aspect consommation d'énergie a été pris en considération.
 - 5 nouvelles pistes ont été mises en évidence dont 2 sont planifiées pour 2011/2012.
Aucun chiffre à communiquer.

Répartition des pistes par catégories

Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Ci-dessous, le tableau reprenant les pistes classées en fonction de leur faisabilité (A,B,C) et de leur rentabilité (1,2,3) ou de leur éventuelle réalisation (R).

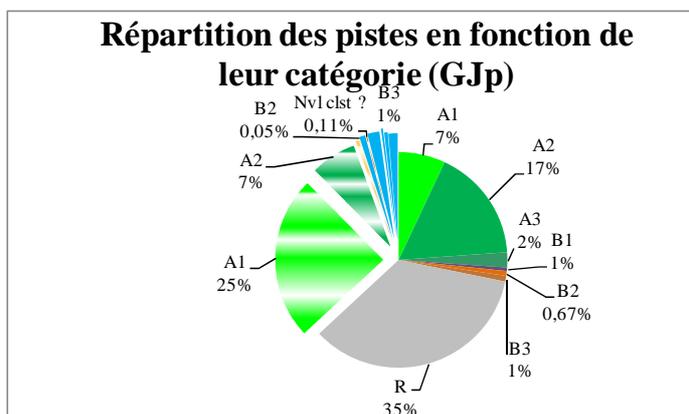
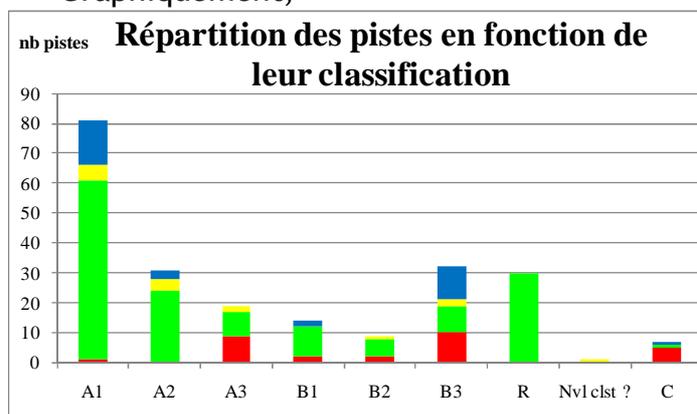
En terme de nombres de pistes					
Nb Pistes classement	auditées				
	pistes auditées	réalisées	planifiées	abandon	non planifiées
A1	81	60	5	1	15
A2	31	24	4	0	3
A3	19	8	2	9	
B1	14	10		2	2
B2	9	6	1	2	
B3	32	9	2	10	11
R	30	30			
NM clst ?	1		1		
C	7	1		5	1
	224	148	15	29	32

En terme d'économies en GJp					
Nb Pistes classement	pistes auditées	auditées			
		réalisées	planifiées	abandonnées	non planifiées
A1	478.133	99.831	352.514	0	25.789
A2	343.233	241.750	97.418		4.066
A3	207.623	32.050	6.802	168.770	
B1	35.542	7.942	0	20.439	7.161
B2	27.261	9.622	662	16.977	
B3	63.395	12.855	13.352	17.566	19.621
R	497.027	497.027			
NM clst ?	1.584		1.584		
C	96.787	199	0	96.588	
	1.750.585	901.276	472.332	320.340	56.637

N.B. :

- « pistes non planifiées » : l'audit n'a pas apporté toutes les données nécessaires
- « nvl clst » : nouvelle piste ajoutée mais toutes les données pour la classer ne sont pas encore disponibles.

Graphiquement,



Graphe de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes non planifiées

Graphe de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

Les pistes restantes sont principalement des A1, A2 et B3. En termes d'économies d'énergie, le plus gros potentiel est en **A1** avec 25 % du potentiel initialement mis en évidence (pistes abandonnées exclues), soit **352.514 GJp**.

Situation fin 2010

- Dans les pistes auditées planifiées : la piste réalisée est une A1
- Pour les nouvelles pistes : nous ne disposons pas des données nécessaires à leur classement.

Répartition des pistes par typologie

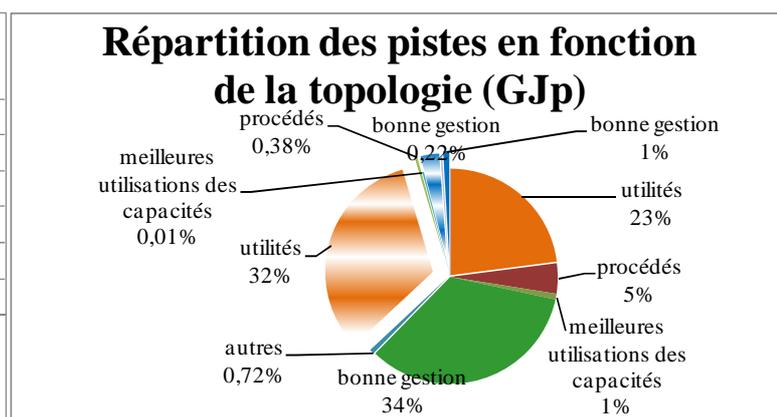
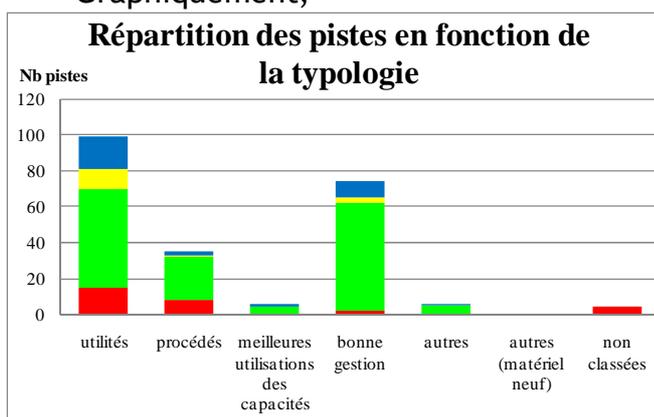
Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Une autre méthode de classement des pistes consiste à tenir compte de la typologie et donc du type d'amélioration apportées au site. Ce classement s'articule autour des 7 catégories reprises dans le tableau ci-dessous :

En termes de nombre de pistes					
	pistes auditées				
	pistes auditées	abandonnées	réalisées	planifiées	non planifiées
utilités	99	15	55	11	18
procédés	35	8	24	1	2
meilleures utilisations des capacités	6		4	0	2
bonne gestion	74	2	60	3	9
autres	6		5	0	1
autres (matériel neuf)	0				
non classées	4	4			
	224	29	148	15	32

En termes de conso GJp					
	pistes auditées				
	pistes auditées	abandonnées	réalisées	planifiées	non planifiées
utilités	999.791	168.222	327.946	463.675	39.948
procédés	182.345	108.493	65.237	5.449	3.166
meilleures utilisations des capacités	13.312		12.939	0	373
bonne gestion	544.813	43.625	484.877	3.208	13.103
autres	10.324		10.277	0	47
autres (matériel neuf)	0				
non classées	0				
	1.750.585	320.340	901.276	472.332	56.637

Graphiquement,



Grphe de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les nouvelles pistes non classées

Grphe de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

Situation fin 2010

- Dans les pistes auditées planifiées : la piste réalisée relève de l'utilité
- Pour les nouvelles pistes : les 2 pistes réalisées concernent l'achat de matériel neuf

G. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

Pour l'IEE

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137
consommations théoriques	3.925.806	4.097.892	4.364.810	4.211.107	4.232.472	4.460.980
IEE (%)	100,00	97,32	92,66	94,27	91,53	88,93

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145
consommations théoriques	4.530.750	4.753.824	4.837.334	5.020.983	4.155.748	4.551.774
IEE (%)	86,77	83,35	82,09	80,97	81,59	78,79

Pour l'IGES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640
Emissions théoriques	235.269	243.549	260.740	251.976	255.349	267.240
IGES (%)	100,00	96,92	94,31	95,28	91,06	88,18

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420
Emissions théoriques	272.231	286.976	284.071	300.781	246.068	269.408
IGES (%)	86,26	82,06	80,49	79,49	79,86	76,99

H. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 86,5 % et un IGES de 87,2%.

Pour l'année 2010, l'IEE du secteur s'établit à 78,79 % et l'IGES à 76,99%.

Les engagements pris par le secteur à fin 2010 sont donc largement atteints.

De 2002 à 2010, 148 projets identifiés lors des audits ont été mis en œuvre.

Malheureusement, la crise économique majeure que traversent nos entreprises aura eu pour conséquence une chute de la production.

La crise de 2009 a induit le gel d'une grande majorité des investissements.

L'amélioration des résultats en 2010 ne permet pas encore de confirmer que la crise est passée. Cependant, les mauvais résultats de 2009 doivent être considérés comme conjoncturels et ne reflètent pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

Malgré cette crise, les résultats atteints ont largement dépassés les attentes notamment parce que les entreprises ne se sont pas limitées (avant la crise) aux mesures préconisées dans les audits. En effet, la conscientisation et la gestion de l'énergie au quotidien grâce à des outils telle que la comptabilité énergétique ont été davantage mises en avant.

IV. AGORIA WALLONIE

Secteur : l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Métaux non ferreux
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	4 236 M€ (chiffres 2009)
Nombre d'emplois en wallonie :	1 129 (chiffres 2009)
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	6
Consommation totale d'énergie :	860 162 GJp
Objectif énergie :	79 % en 2010
Objectif CO2 :	79 % en 2010
Objectif intermédiaire énergie :	84.1 % en 2006
Objectif intermédiaire CO2 :	84,1 % en 2006
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 76,36 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : 76,15 %	
Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2010
Date de fin d'accord :	2012

Défi global pour le secteur: conserver une position concurrentielle à l'international

Prologue en complément au plan d'action sectoriel 2004 visant l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2010 dans l'industrie wallonne des métaux non ferreux

Beaucoup voient les métaux & matériaux comme un secteur plutôt traditionnel. Ils pensent qu'il n'y a pas ou guère d'innovation. Les entreprises actives dans la production des métaux non ferreux (aluminium, cuivre, zinc, ...) au départ de ressources primaires et de recyclage sont donc encore considérées comme faisant partie de l'industrie de base.

Ce n'est absolument pas le cas. La technologie de production est constamment améliorée afin d'offrir des produits finis présentant une haute valeur ajoutée. Le développement de nouveaux marchés et de nouvelles applications pour les produits est également crucial pour améliorer la position concurrentielle en Europe.

Malgré la libéralisation, les coûts énergétiques des entreprises continuent d'augmenter fortement. Le défi pour le secteur, caractérisé par de nombreuses activités intensives en énergie, consiste à maintenir sa position concurrentielle sur la scène internationale.

Dès lors, la politique énergétique occupe une place centrale dans les entreprises de ce secteur. Pour les membres, il est donc essentiel que les objectifs du protocole de Kyoto et du paquet « Énergie & climat » de l'Union européenne soient respectés tout en maîtrisant les coûts.

A. INTRODUCTION

Contexte de la mission

L'année 2010 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne. Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 6 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2010. 1998 en constitue l'année de référence.

Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 9 sociétés s'étaient engagées.

Pour 2010, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour les Non Ferreux à **79%** pour l'IEE et l'IGES.

Au fil du temps, 2 des 9 sites sont sortis de cet accord.

Un troisième site sort en 2010 de cet accord de branche, Leaf Business Holdings (ex Outokumpu Copper BCZ). Cette entreprise a été mise en liquidation courant 2010.

Fin 2010, il reste donc **6 Non-Ferreux** engagés dans cet accord de branche.

Tous les chiffres du présent rapport (y compris ceux antérieurs à 2010) ont été mis à jour pour ne tenir compte que des 6 sites faisant encore partie de l'accord de branche.

Les membres de l'accord de branche Non Ferreux en 2010

Comme expliqué ci-dessus, restent engagés en 2010 les Non-Ferreux suivants :

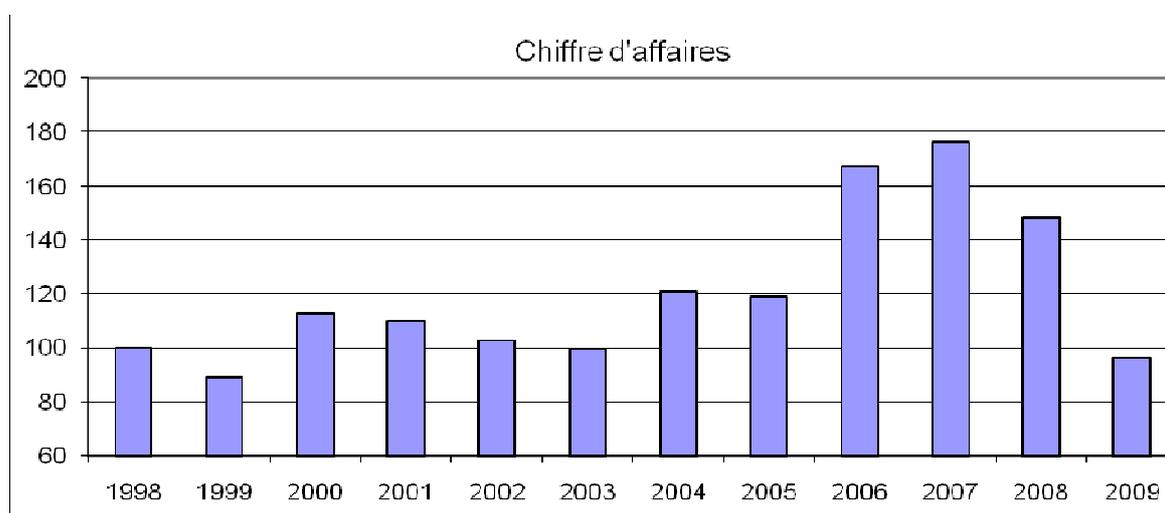
- Affinerie de la Meuse, rue André Renard 5b, 5300 Sclayn (Andenne)
- Zinacor, rue de la Chênée 53, 4031 Angleur
- Sapa RC Profiles, route de Wallonie 1, 7011 Ghlin
- Hydro Aluminium Raeren, Waldstrasse 91, 4730 Raeren
- Hydro Aluminium Seneffe, Parc industriel Seneffe-Manage, 7180 Seneffe
- Umicore Angleur, rue de Chênée 53, 4031 Angleur

B. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES METAUX NON FERREUX

Les dernières données économiques officielles déposées par le 6 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2009. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée l'année dernière. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute et des investissements. Il est à noter que, sur le front de l'emploi, le secteur a pu amortir le choc.

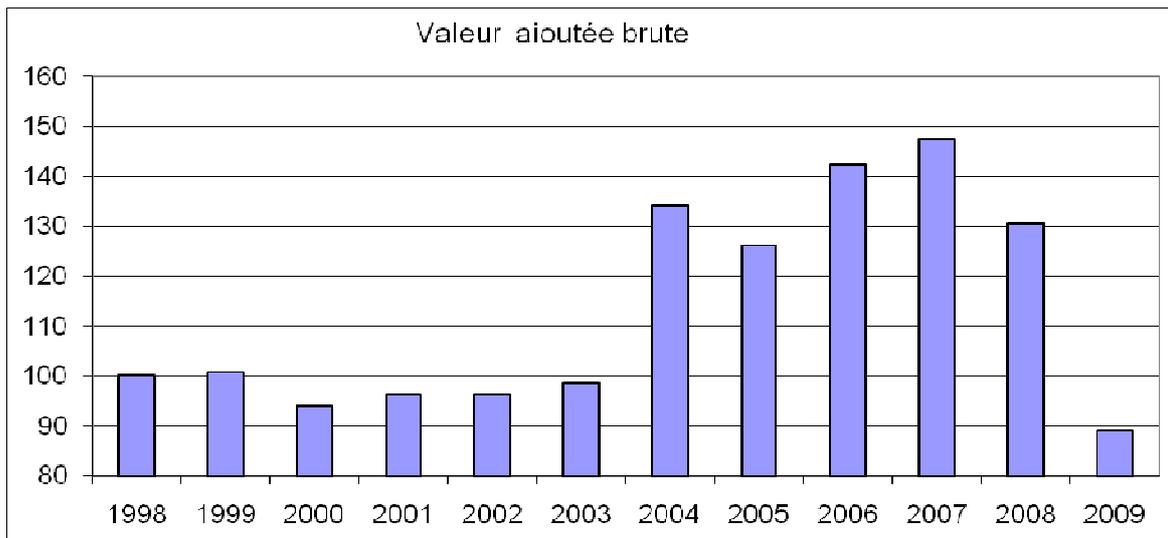
Évolution du chiffre d'affaires

(Indice 100 à 1998 = 182,8 millions €)



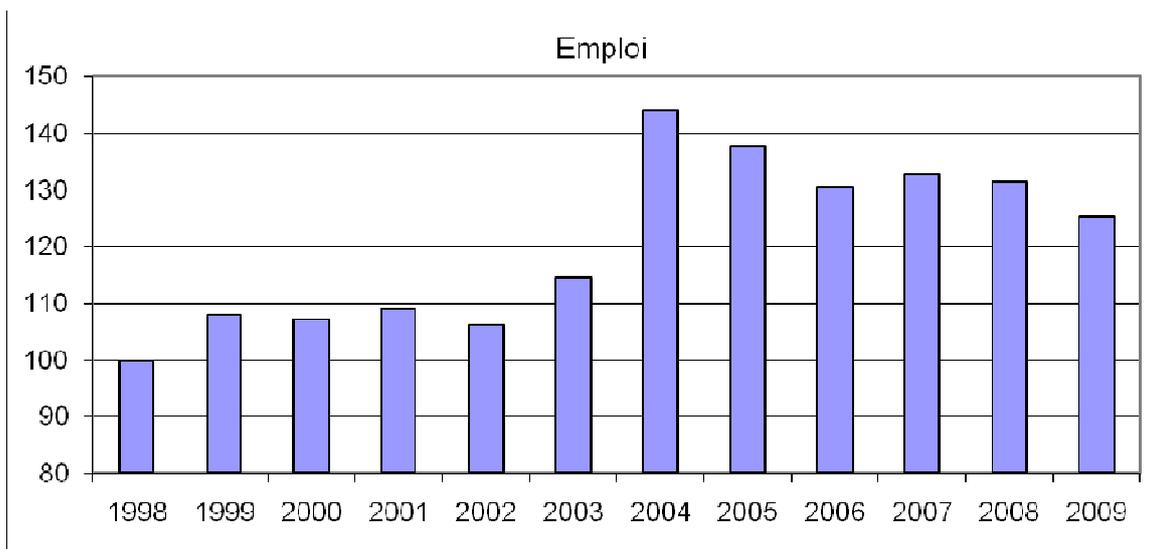
Évolution de la valeur ajoutée brute

(Indice 100 à 1998 = 38,9 millions €)



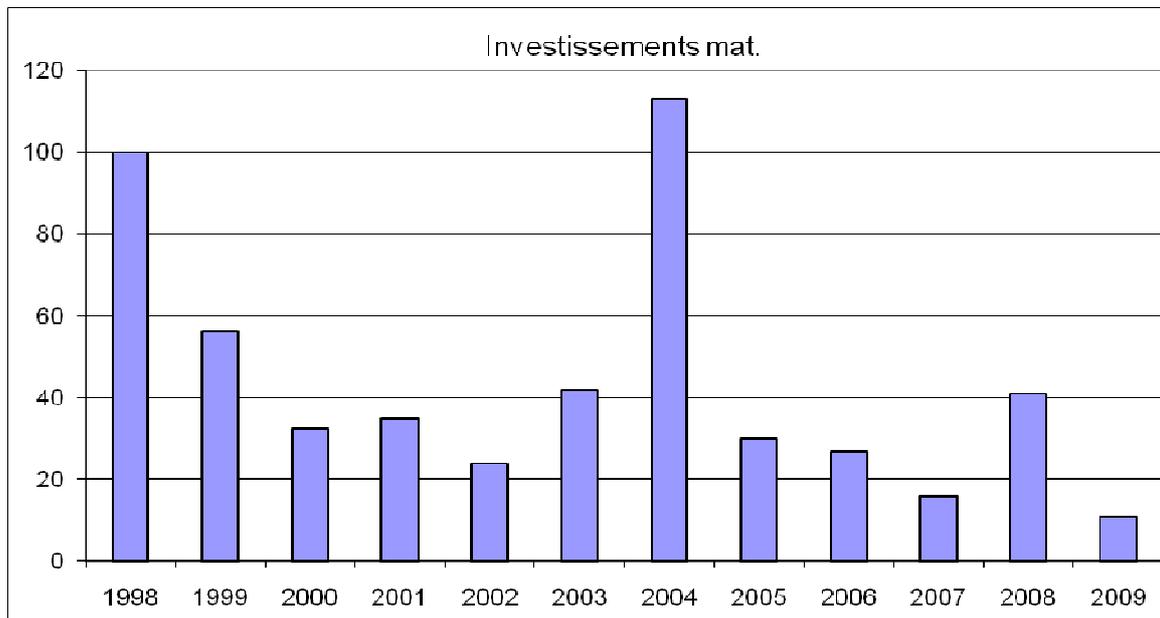
Évolution de l'emploi direct

(Indice 100 à 1998 = 495 emplois)



Évolution des investissements

(indice 100 à 1998 = 20,3 millions d'euros)

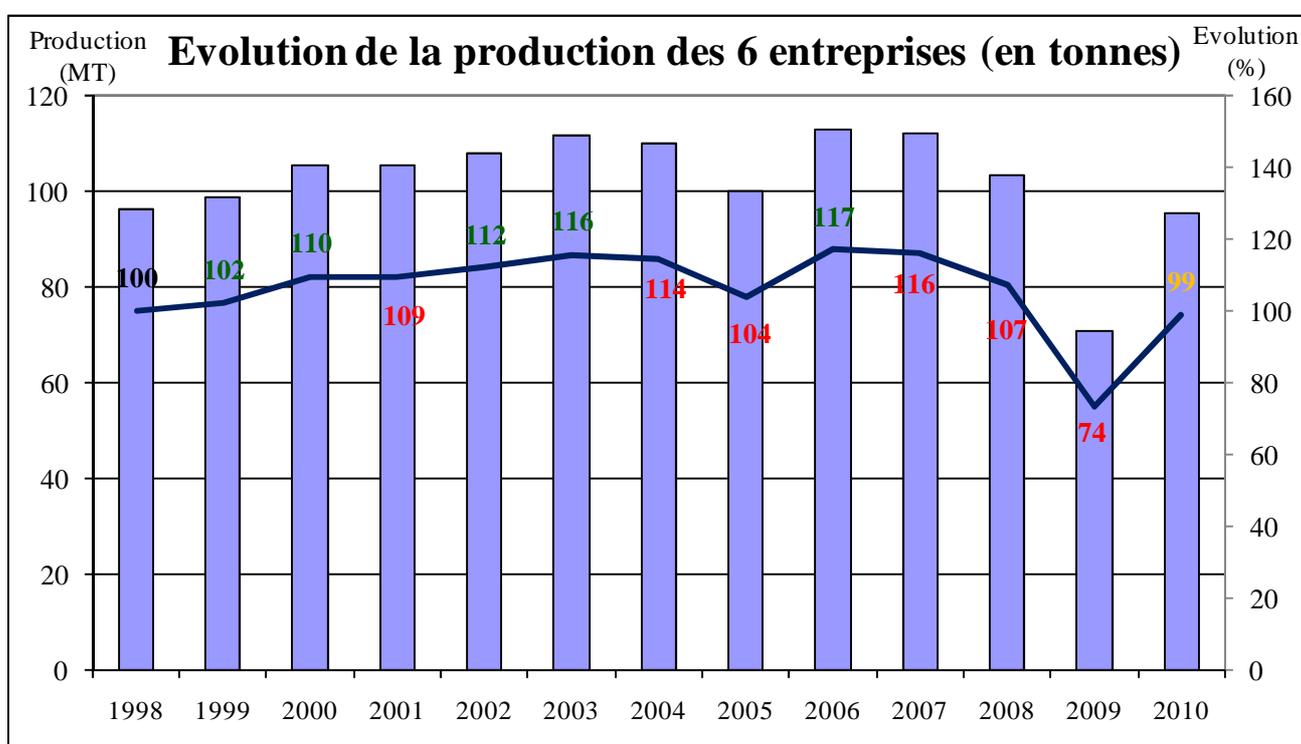


C. LA PRODUCTION

Les graphiques ci-dessous relatent l'évolution des six entreprises engagées dans le présent accord de branche, à savoir : Affinerie de la Meuse, Zinacor, Sapa RC Profiles, Hydro Aluminium Raeren, Hydro Aluminium Seneffe et Umicore.

Évolution des productions annuelles dans les six entreprises de ce secteur

Une consolidation en tonnes produite peut être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les différentes entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1998 à 2010 :

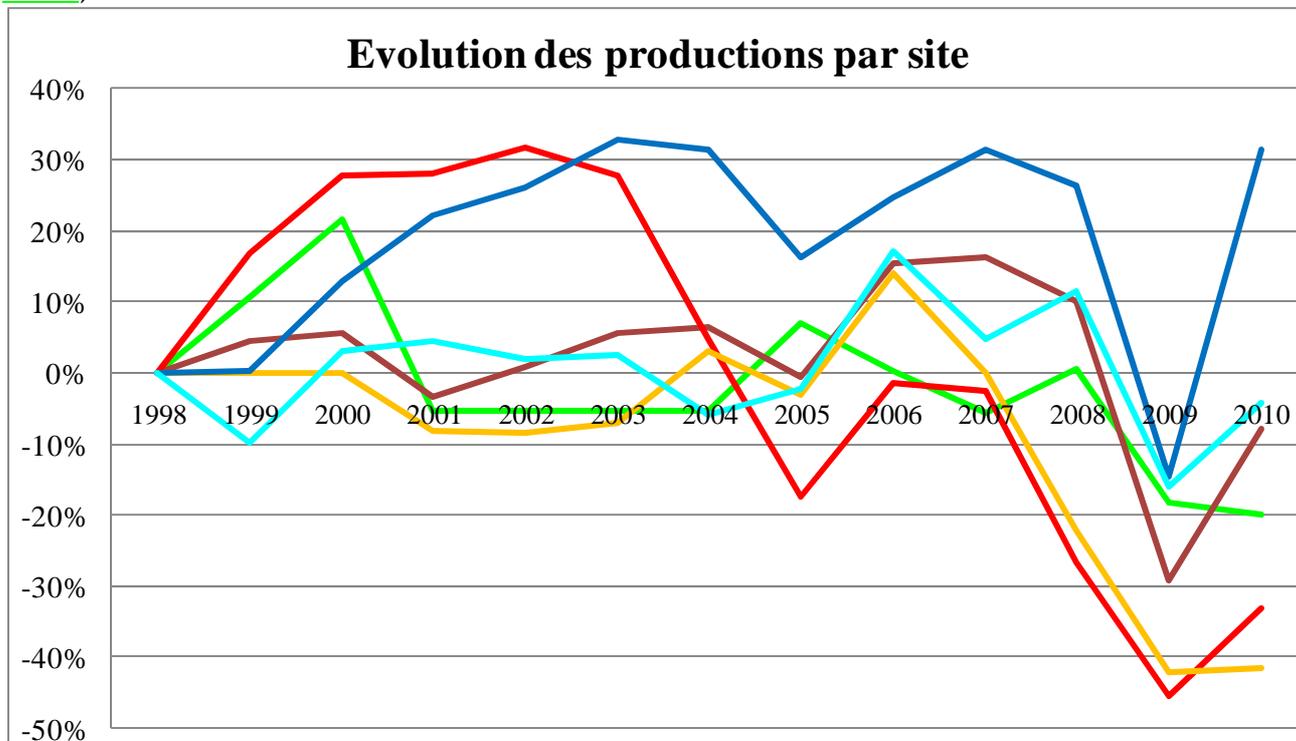


Après une année 2009 profondément marquée par la crise démarrée au dernier trimestre 2008, la production totale en 2010 repart nettement à la hausse : + 34% par rapport à 2009.

Cette reprise permet à l'ensemble des entreprises de cet Accord de branche de ramener le niveau de production 2010 à un niveau comparable à celui de 1998, année de référence (1% de production cumulée en moins en 2010 par rapport à 1998).

Si la baisse de production constatée en 2009 était unanime, il n'en va pas de même pour la reprise.

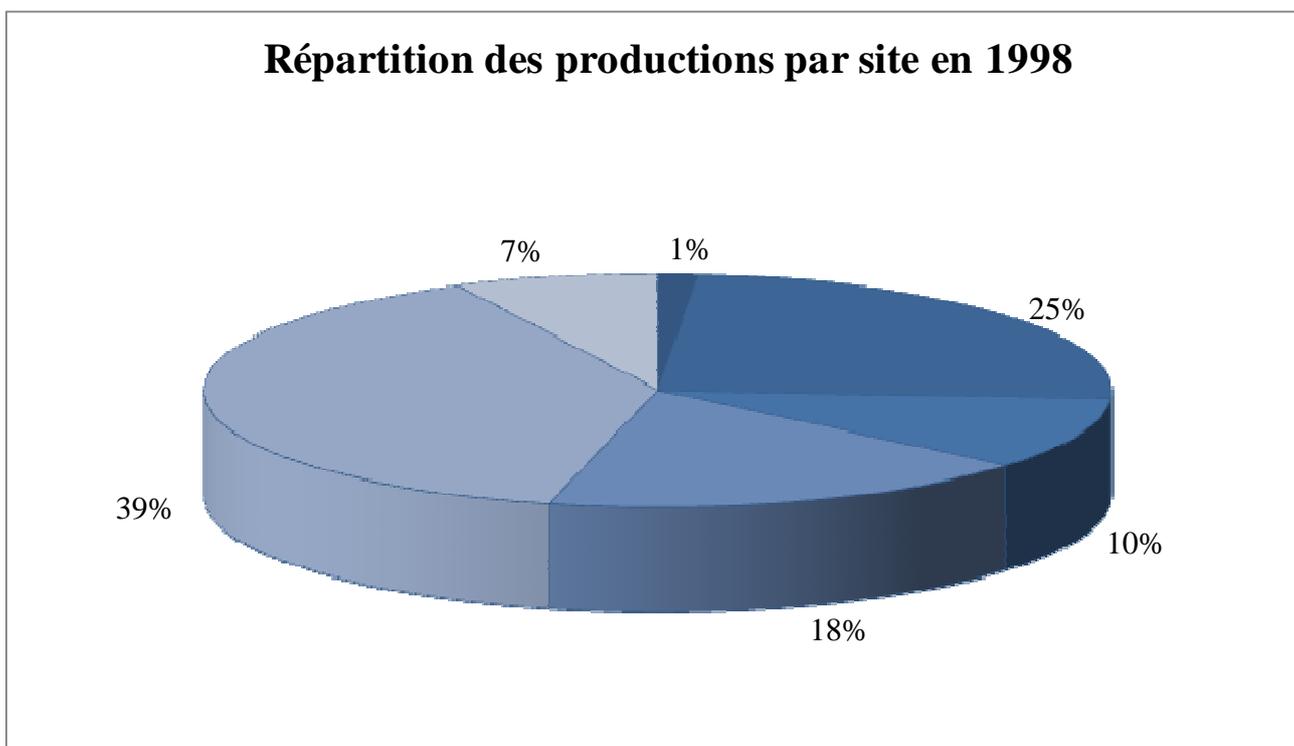
Comme l'illustre le graphe suivant, la relance ne se généralise pas. En effet, 2 des 6 entreprises continuent de voir leur niveau de production rester à un niveau comparable à celui de 2009 (ligne orange) voire à poursuivre leur déclin (ligne verte).



Selon les prévisions, les chiffres pour 2011 devraient être un peu meilleurs bien que pour la plupart des sites encore loin des niveaux de 2006, 2007 et 2008.

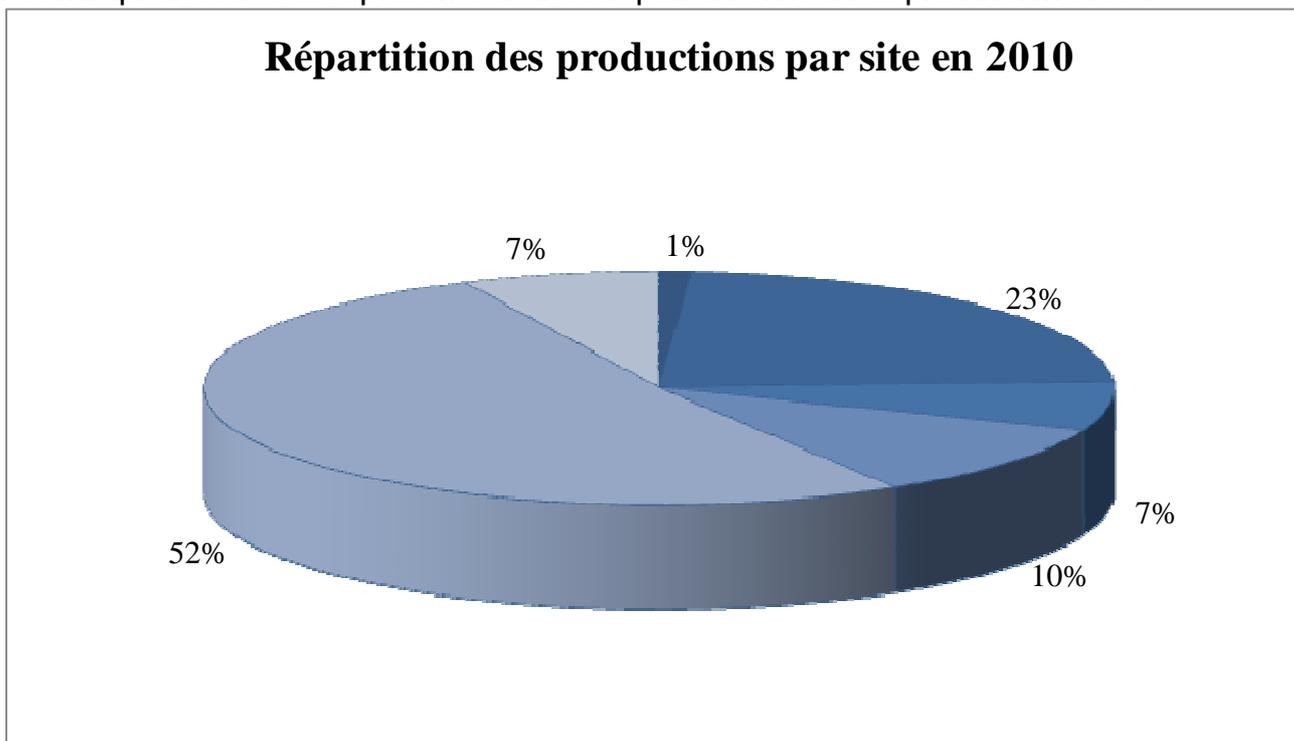
Répartition des tonnages de production entre les différentes entreprises

Afin d'illustrer les disparités entre les différents sites de cet Accords de branche, nous avons représenté la répartition de la production entre eux en 1998, année de référence et 2010 :



En 1998, 3 des 6 sites représentent plus de 80% de la production de l'ensemble de l'accord de branche.

Notons qu'un seul site représente à lui seul plus du tiers de la production totale.



En 2010, ces 3 sites représentent toujours plus de 80% de la production de l'ensemble de l'accord de branche, mais on notera que le site le plus important pèse davantage encore qu'en 1998. En effet, il représente à lui seul plus de 52% de la production globale.

La hiérarchie des sites se maintient au fil des ans, mais les différences entre les 4 plus petits sites se réduisent. Par exemple, le 3^{ème} site le plus important en 1998 voit son poids dans la production totale quasiment divisé par 2 (de 18 % en 1998, il passe à 10% en 2010).

D. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 6 sites de l'accord de branche depuis 1998 ainsi que les différentes évolutions :

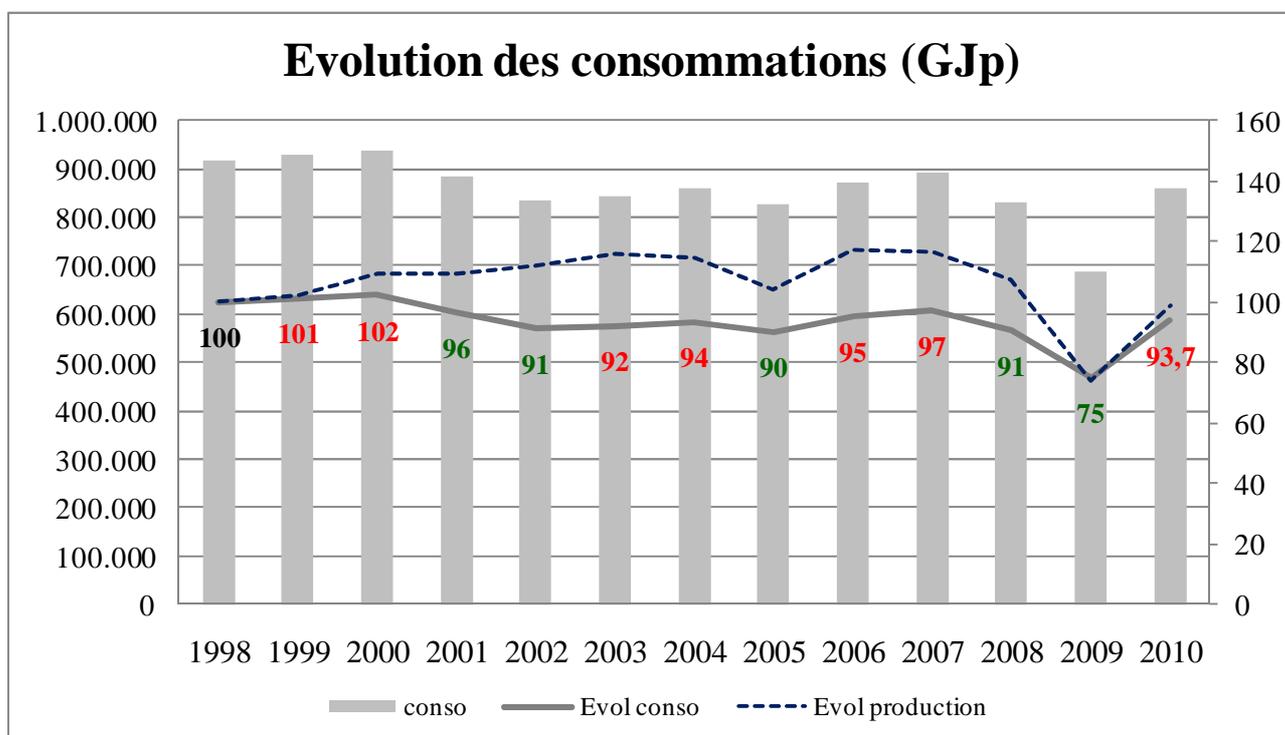
Consommations primaires totales des 6 sites (GJp)							
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	456.791	470.448	479.034	457.568	472.903	486.934	488.960
Fuel lourd	22.350	24.190	23.869	24.149	24.574	28.531	26.991
Gasoil	18.728	22.436	18.321	16.484	16.378	16.669	17.156
Gaz naturel	418.478	410.734	414.372	384.437	320.534	310.346	323.892
Autres	1.480	1.724	1.648	1.881	1.458	1.458	1.458
Total	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457
An Réf = 100	100,0	101,3	102,1	96,4	91,1	91,9	93,5

Consommations primaires totales des 6 sites (GJp)							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evol P/R 98
Electricité	460.102	482.358	487.416	468.380	386.768	433.837	-5,0
Fuel lourd	27.975	29.646	29.302	28.854	28.325	31.882	42,6
Gasoil	17.922	18.206	15.640	15.361	14.643	15.271	-18,5
Gaz naturel	318.470	340.964	357.365	317.827	257.141	378.005	-9,7
Autres	1.422	1.422	1.227	1.406	1.005	1.167	-21,2
Total	825.892	872.596	890.950	831.828	687.881	860.162	
An Réf = 100	90,0	95,1	97,1	90,6	74,9	93,7	

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

Evolution des consommations globales des 6 sites de l'accord de branche

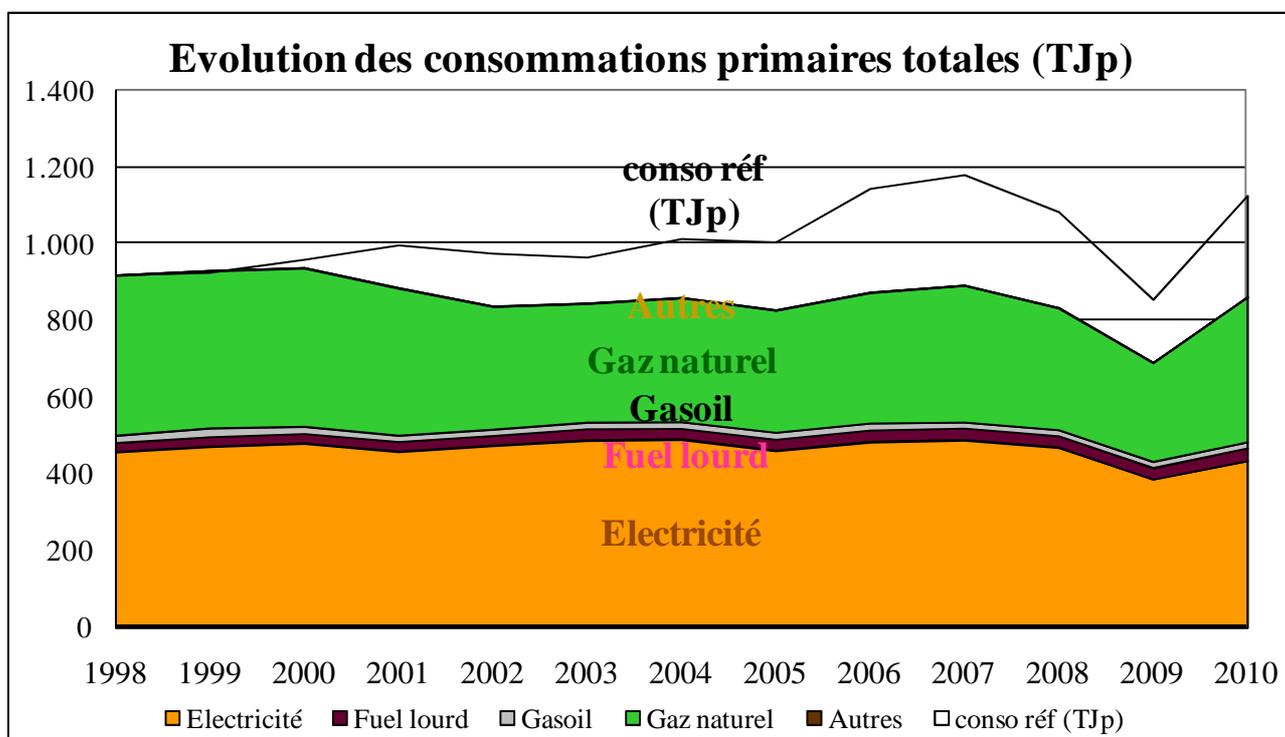
Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 6 entreprises engagées entre 1998 et 2010 :



En 2010, la consommation globale des 6 entreprises engagées s'élève à **860.162 GJp**, soit **93,7%** des consommations totales de l'année de référence. Comme remarqué pour la production (représentée par la ligne pointillée bleue), la consommation globale (ligne grise) suit la même évolution : crise en 2009 et reprise en 2010, mais sans atteindre les niveaux de 2006, 2007 et 2008.

Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord des branches sont cumulés par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont logiquement les principaux vecteurs énergétiques.

Le vecteur énergétique « autres » reprend le propane et le LPG.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1998 et 2008 est bien à la baisse. Cette baisse s'est accentuée en 2009 mais pour des raisons liées à la crise et non à l'optimisation des installations.

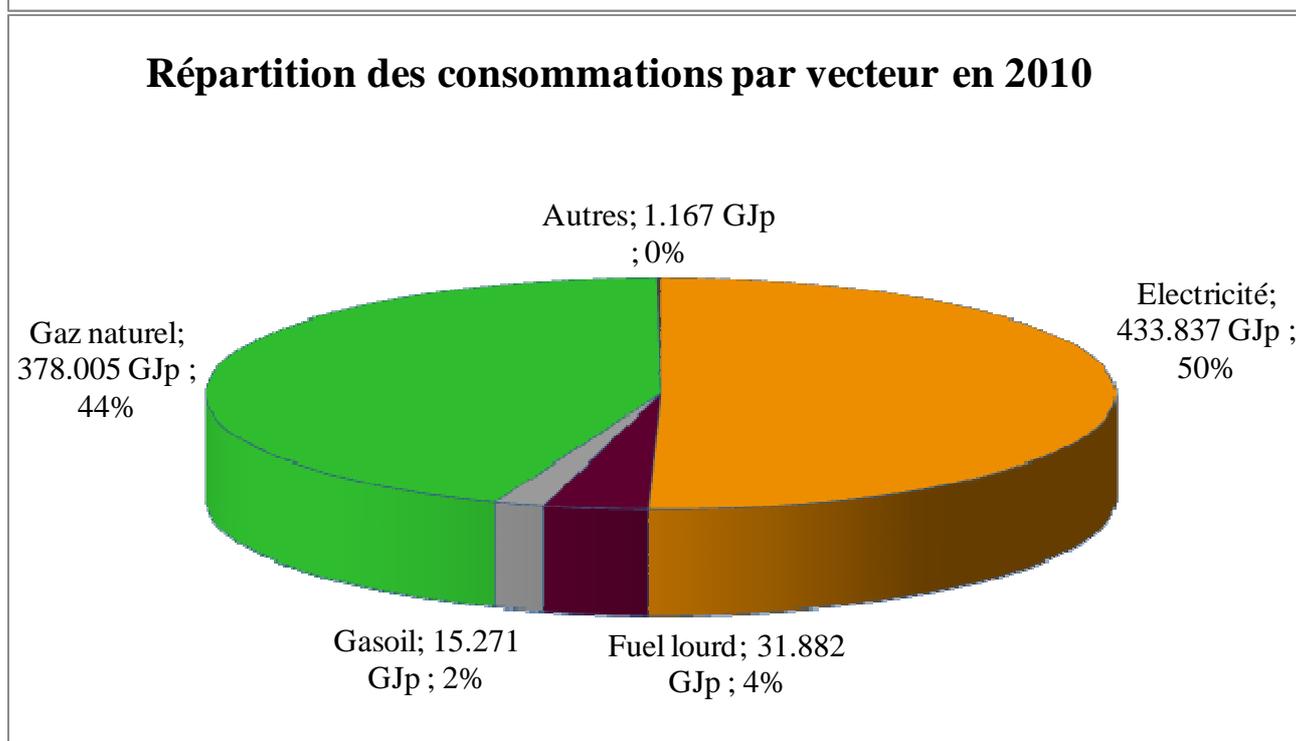
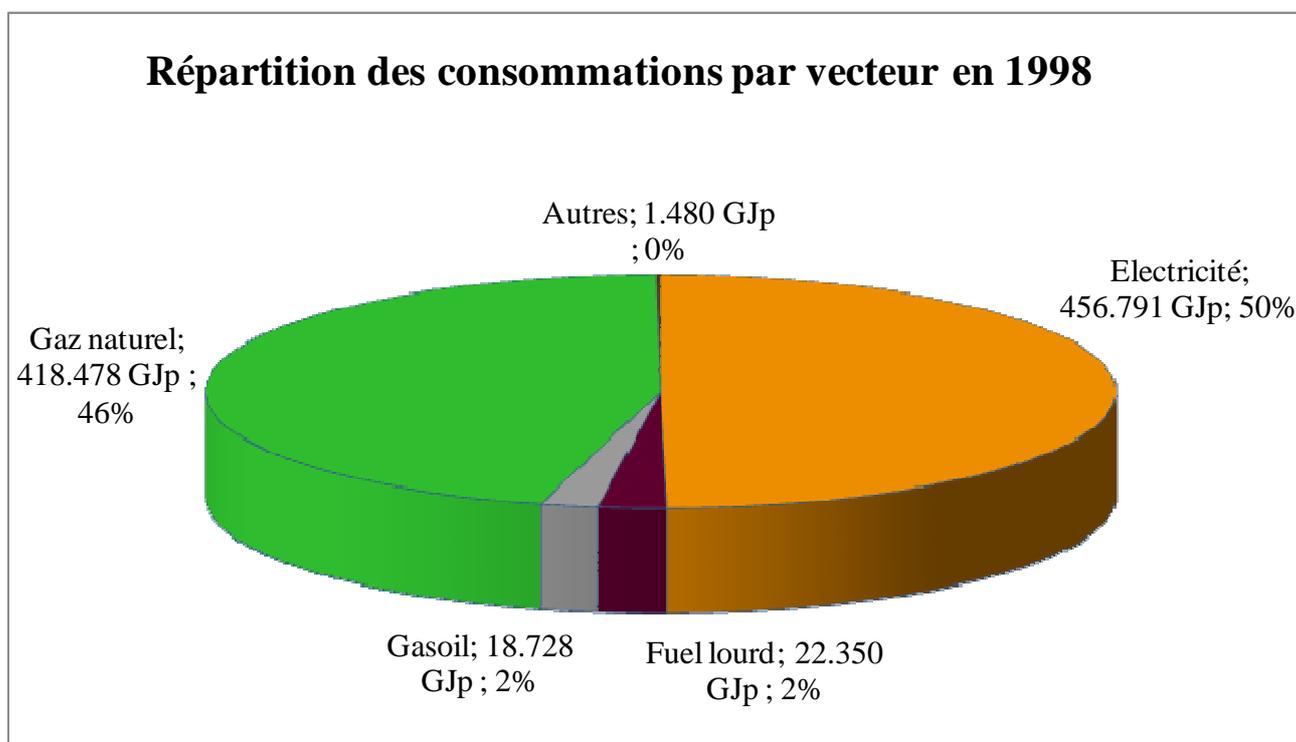
En 2010, le niveau des consommations est reparti à la hausse pour atteindre un niveau comparable à 2006.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

Cela met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1998 et 2010 :



La répartition des consommations entre vecteur énergétique demeure stable au fil du temps.

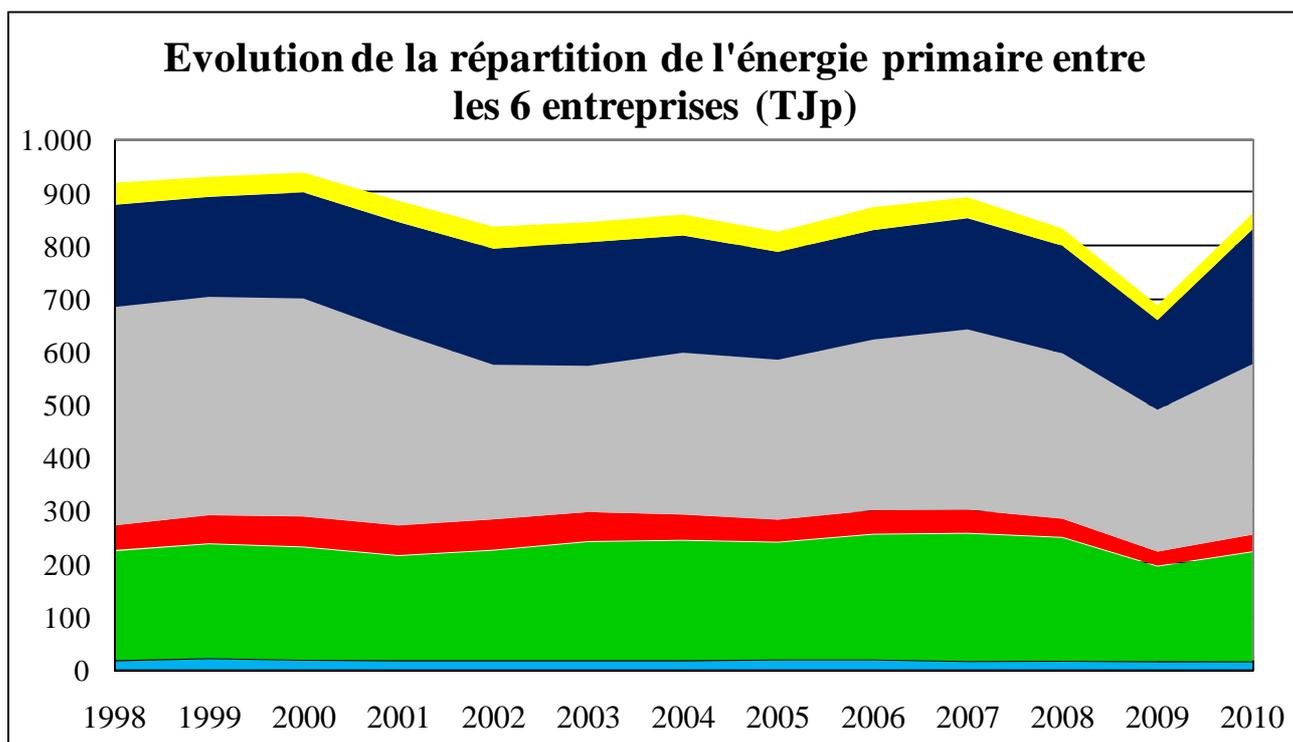
Petite surprise peut-être : l'augmentation de la part du fuel lourd dans la facture globale. En effet, même si sa consommation demeure assez marginale

par rapport à l'ensemble des consommations, le **fuel lourd double** son poids entre 1998 et 2010 (+9.532 GJp).

La part de l'électricité demeure quasiment identique tandis que celle du **gaz naturel diminue** de l'ordre de 2%.

Evolution des consommations globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution de la consommation globale pour chacun des 6 sites depuis 1998 :



En termes de consommation, un seul site (**bleu foncé**) consomme davantage en 2010 qu'en 1998. Tous les autres ont diminué leur consommation dans l'absolu ou se sont maintenus (**site vert**).

Pour rappel, la consommation totale s'élève

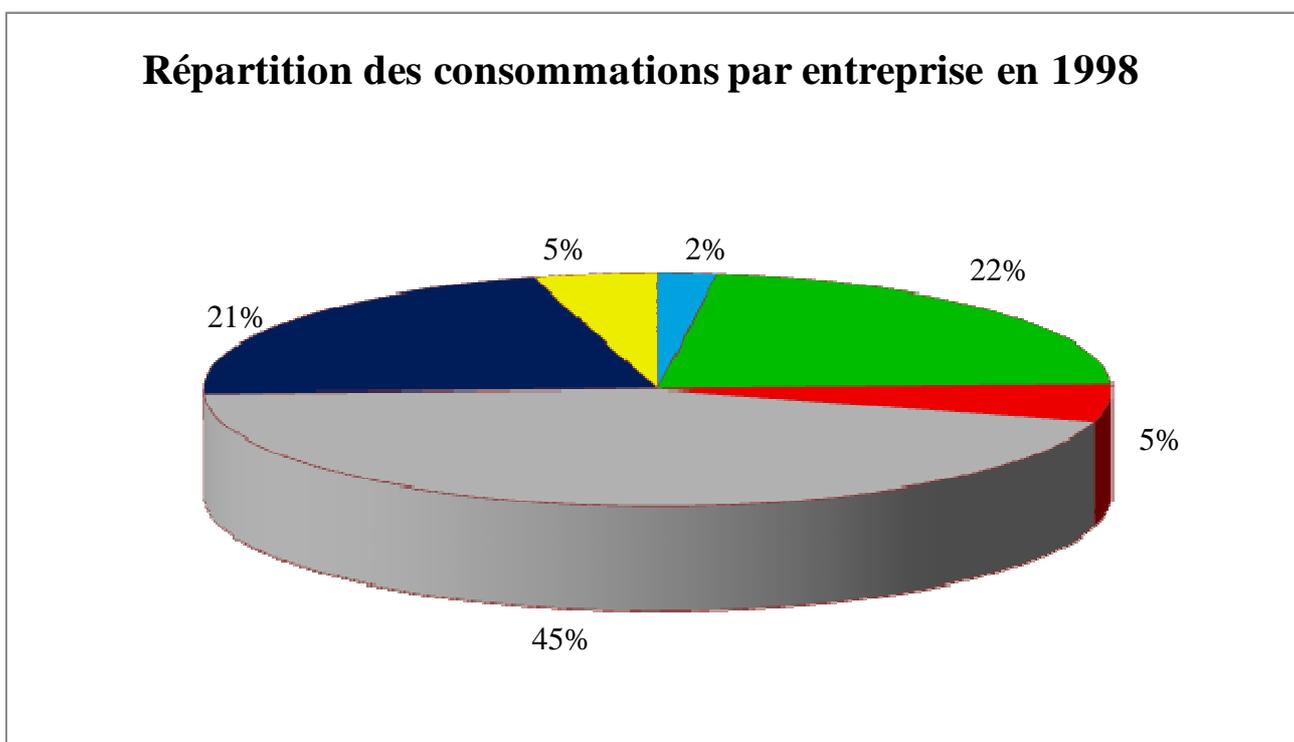
- En 1998, à 917.827 GJp

- En 2010, à 860.162 GJp

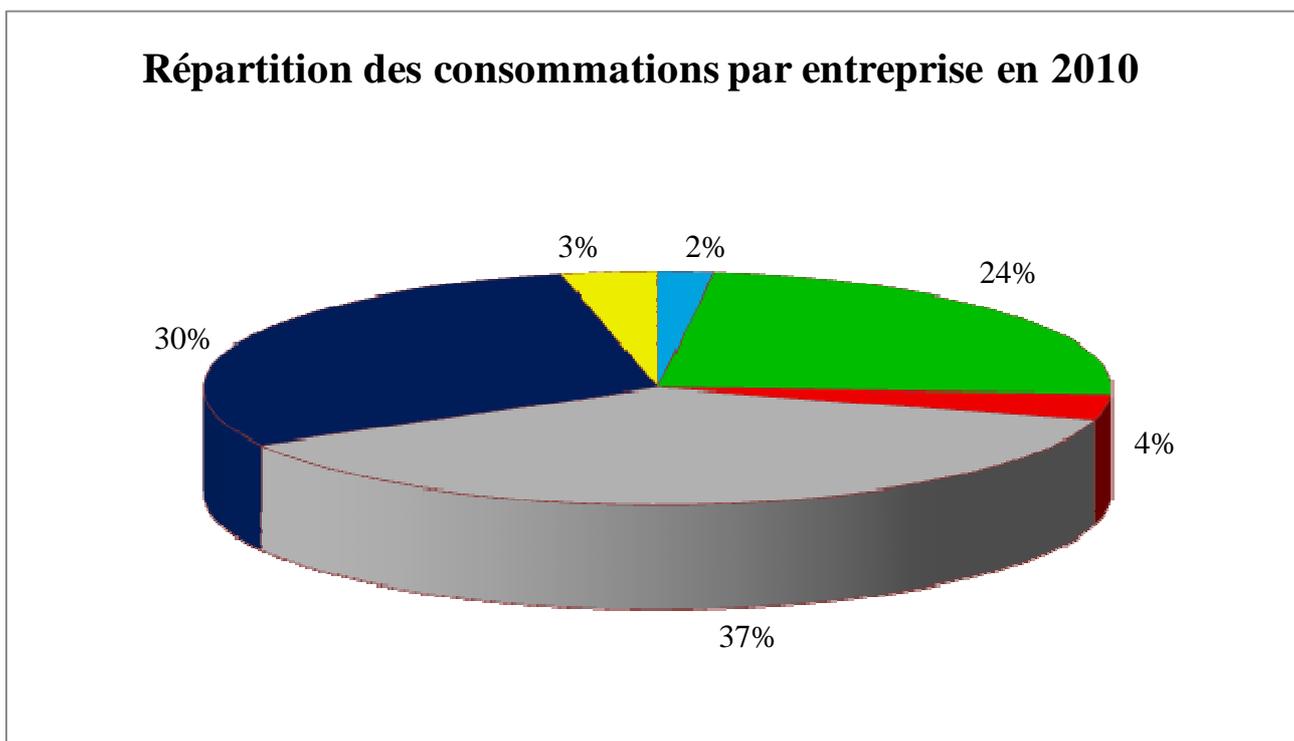
Soit une diminution de l'ordre de 57.665 GJp, ou **6,3%**.

Répartition des consommations globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les consommations primaires par site engagé dans l'accord de branche pour 1998 et pour 2010 :



En 1998, les 3 sites principaux (qui représentent plus de 80% de la production) consomment environ **88** % de la facture énergétique globale de l'accord de branche dont **45%** pour un seul d'entre eux.



En 2010, la distribution est un peu similaire à celle de 1998 dans la mesure où les 3 plus importants sites consomment toujours de l'ordre de 91% de l'ensemble de l'accord de branche. Cependant, leur importance a évolué. En effet, en 1998, le 2^{ème} et 3^{ème} sites (**bleu foncé** + **vert**) représentaient un poids similaire en termes de consommations au 1^{er} site (**gris**)
 En 2010, ce n'est plus le cas, la distribution est plus uniforme.

E. LES EMISSIONS

Les données d'émissions

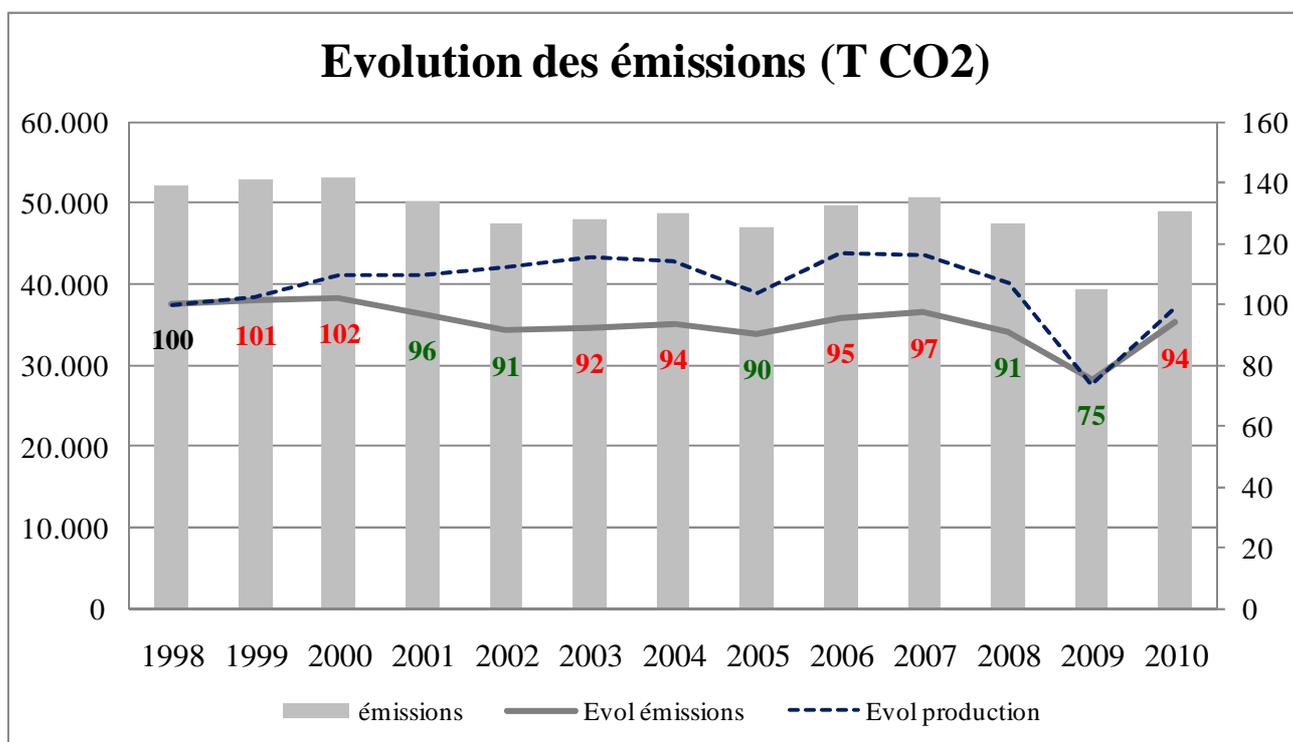
Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO2) réelles de l'ensemble des 6 sites de l'accord de branche depuis 1998 ainsi que les différentes évolutions :

Emissions totales des 6 sites (tonnes CO2)							
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	25.634	26.399	26.880	25.678	26.530	27.316	27.431
Fuel lourd	1.623	1.757	1.733	1.754	1.784	2.071	1.960
Gasoil	1.373	1.645	1.343	1.209	1.201	1.222	1.258
Gaz naturel	23.358	22.925	23.127	21.459	17.886	17.316	18.074
Autres	92	108	103	117	91	91	91
Total	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813
An Réf = 100	100,0	101,4	102,1	96,4	91,2	92,2	93,7

Emissions totales des 6 sites (tonnes CO2)							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evol P/R 98
Electricité	25.815	27.064	27.337	26.336	21.698	24.344	-5,0
Fuel lourd	2.031	2.153	2.127	2.100	2.056	2.315	42,6
Gasoil	1.314	1.335	1.146	1.129	1.073	1.120	-18,5
Gaz naturel	17.773	19.028	19.936	17.775	14.349	21.098	-9,7
Autres	89	89	77	88	63	73	-21,2
Total	47.021	49.668	50.622	47.427	39.240	48.950	
An Réf = 100	90,3	95,4	97,2	91,1	75,3	94,0	

Evolution des émissions globales des 6 sites de l'accord de branche

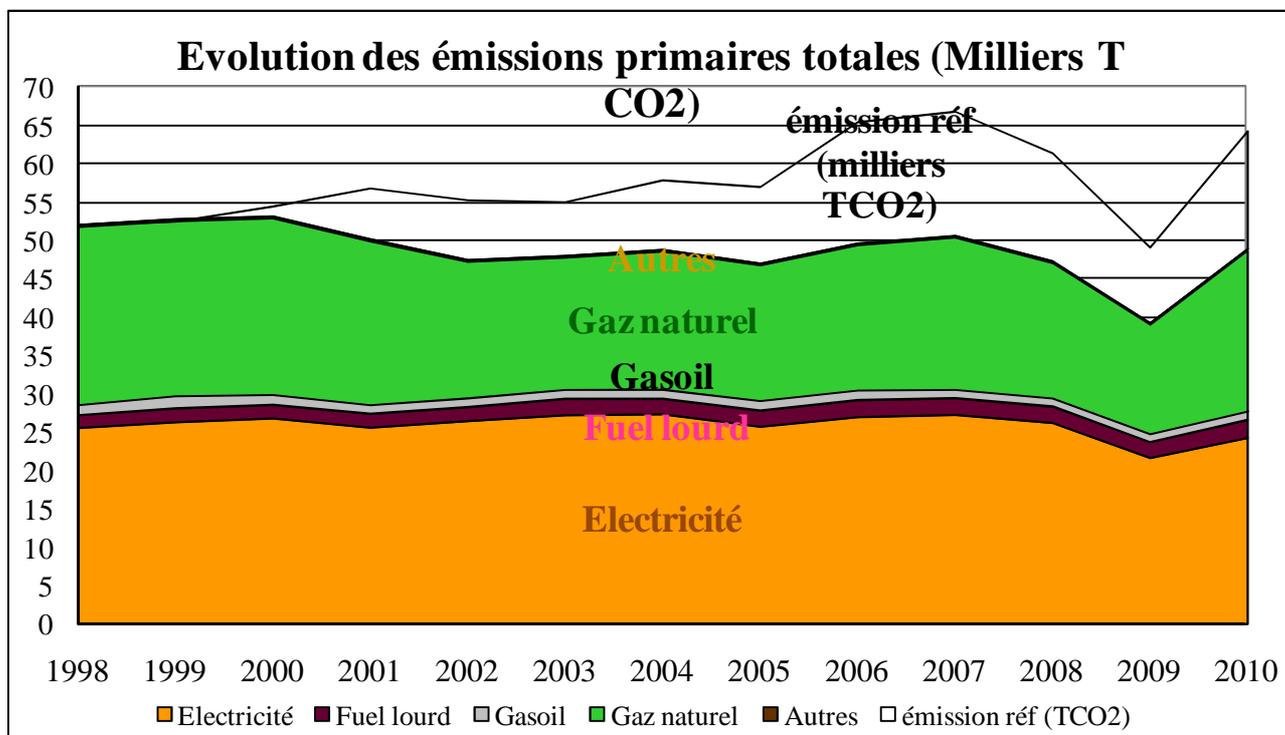
Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 6 entreprises engagées entre 1998 et 2010 :



Les émissions de 2010 représentent 94 % de celles de 1998. L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ primaire consommé.

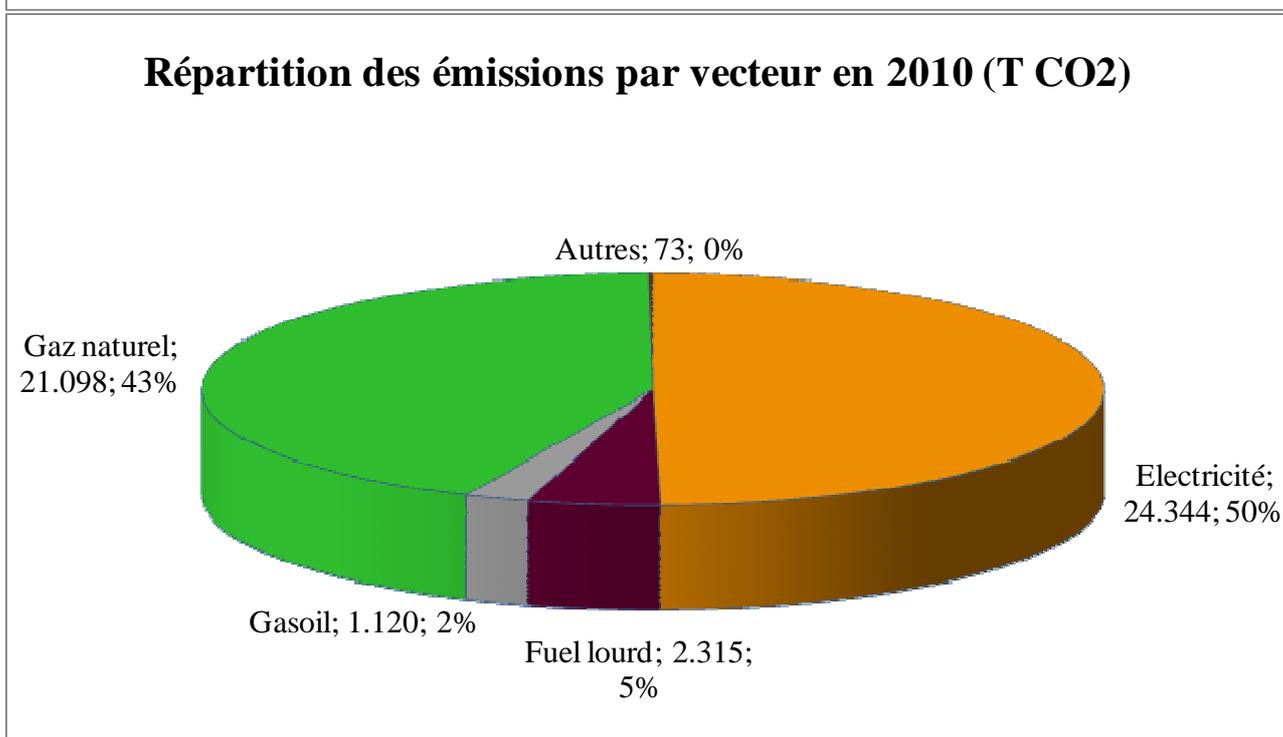
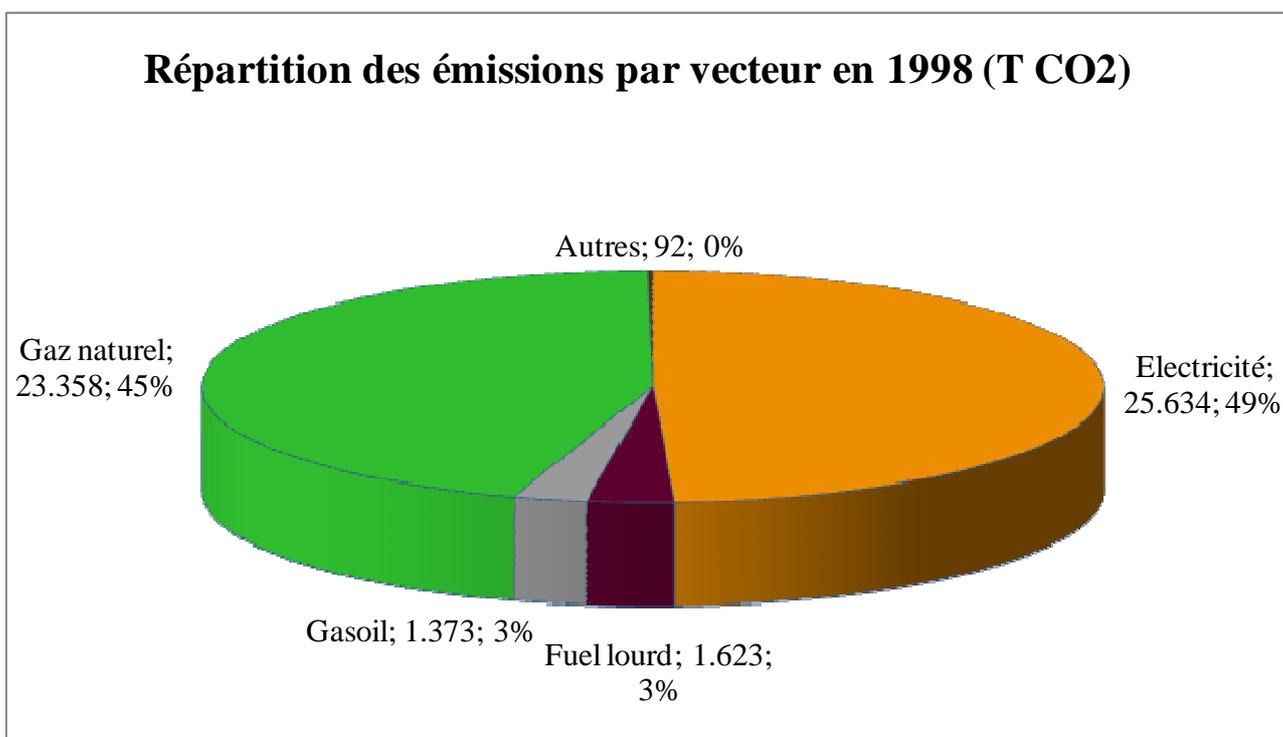
Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord des branches sont cumulés par année :



Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1998 et 2010 :



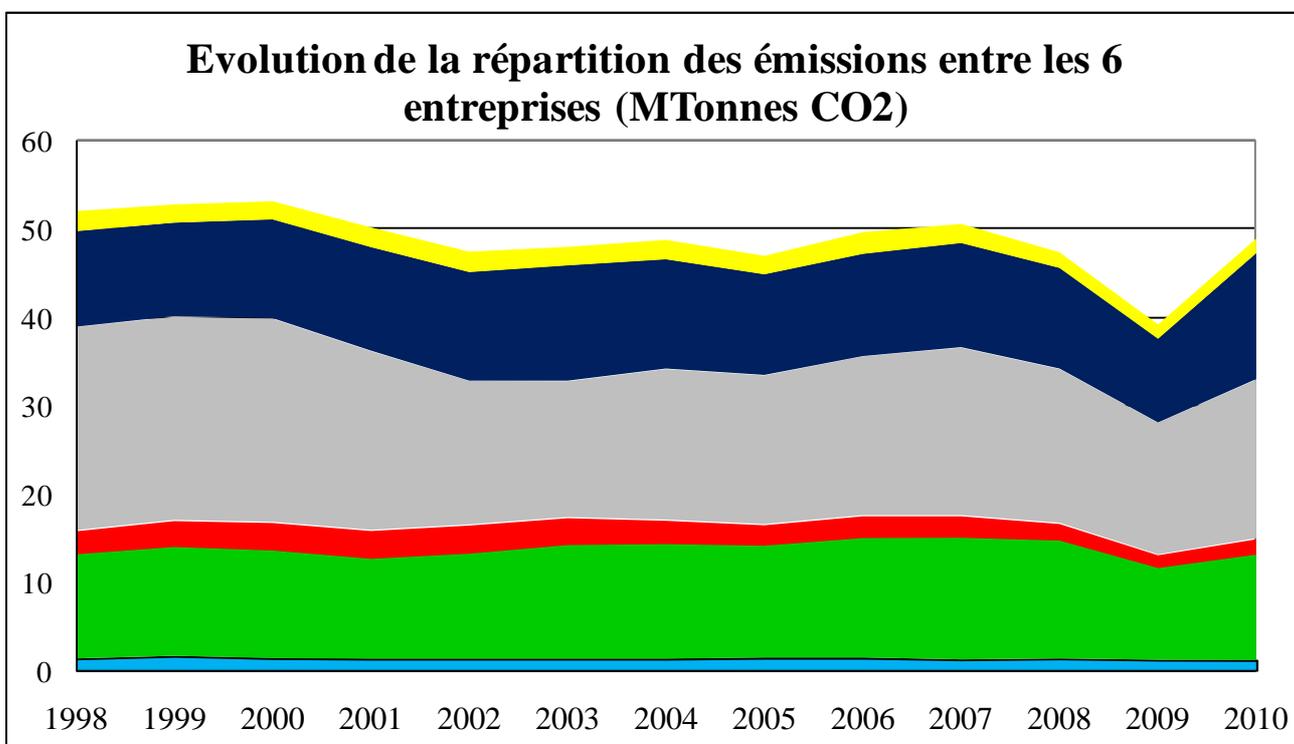
- Le poids de l'électricité et du gaz demeurent identique : environ 94 % de la facture des émissions globales.
- Ici aussi, on constate l'augmentation du fuel lourd, dans une un peu plus grande proportion que pour les consommations. Cela s'explique par un

facteur d'émission plus important pour ce vecteur énergétique : + **692** tonnes entre 1998 et 2010 soit 2 % d'augmentation des émissions globales. Seuls 2 sites consomment du fuel lourd dont un seul reprend 96% de la consommation totale. L'augmentation se marque principalement sur ce site qui voit sa propre consommation augmenter de l'ordre de 11%. Sur ce site, 2 usages sont réservés au fuel : le chauffage des bâtiments et une étape de process. L'augmentation se marque principalement sur la partie chauffage malgré la correction apportée par les degrés jours.

- Le gasoil et les autres vecteurs énergétiques (propane et LPG) demeurent sensiblement identiques au fil du temps.

Evolution des émissions globales par entreprise

Nous avons représenté ci-dessous l'évolution des émissions globales pour chacun des 6 sites depuis 1998 :



En termes d'émissions, deux sites (**bleu foncé et vert**) émettent davantage en 2010 qu'en 1998. Tous les autres ont diminué leurs émissions dans l'absolu.

Pour rappel, les émissions totales s'élèvent

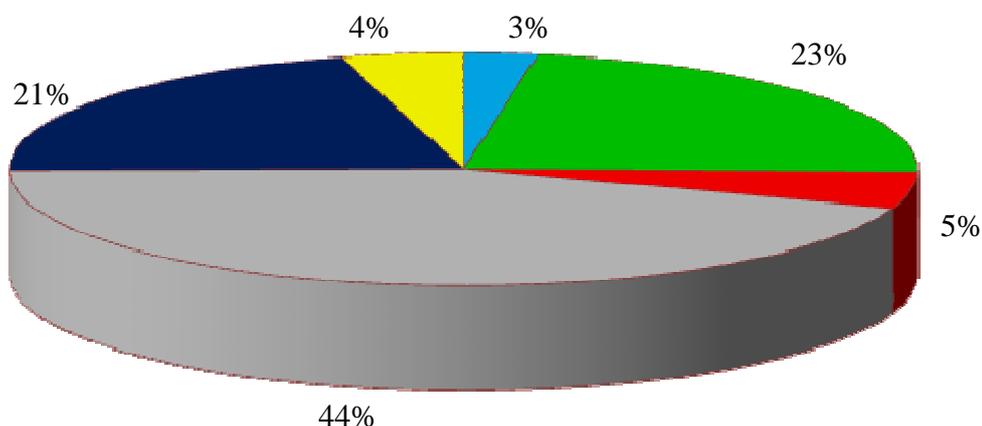
- En 1998, à 52.081 tonnes CO2
- En 2010, à 48.950 tonnes CO2

Soit une diminution de l'ordre de 3.131 tonnes CO2, ou 6%.

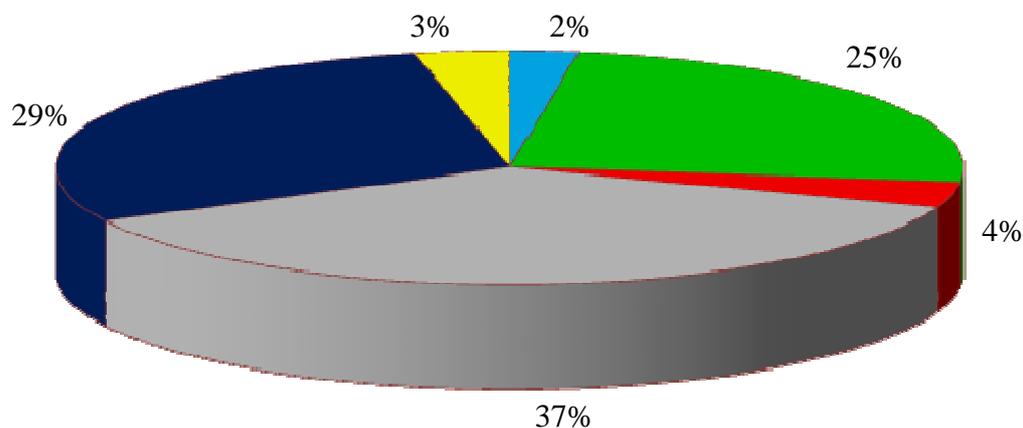
Répartition des émissions globales par entreprise

Ci-dessous, nous avons ventilé les émissions par site pour 1998 et pour 2010 :

Répartition des émissions par entreprise en 1998



Répartition des émissions par entreprise en 2010



Le constat est presque identique entre les consommations et les émissions : 3 des 6 sites émettent 88 % des émissions totales en 1998 contre 91% en 2010. Leur importance se renforce mais de manière différente. La hiérarchie est maintenue, mais le 2^{ème} site (**bleu foncé**) augmente fortement ses émissions. Notons que cela peut être mis en parallèle avec sa production qui augmente aussi. Cela n'est donc pas spécialement imputable à une évolution défavorable des performances énergétiques du site.

F. LES INDICES D'EFFICIENCE

Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2010 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des six entreprises du secteur wallon des métaux non ferreux selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1er août 2001.

Pour rappel

L'industrie wallonne des métaux non ferreux s'était engagée à atteindre à fin 2010 un IEE et un IGES de **79%**. La sortie des entreprises de l'accord de branche ne modifie pas cet objectif sectoriel.

Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- la **consommation théorique** avec la consommation spécifique était restée identique à 1998 si la production de l'année courante avait été faite dans les mêmes conditions (au dénominateur).

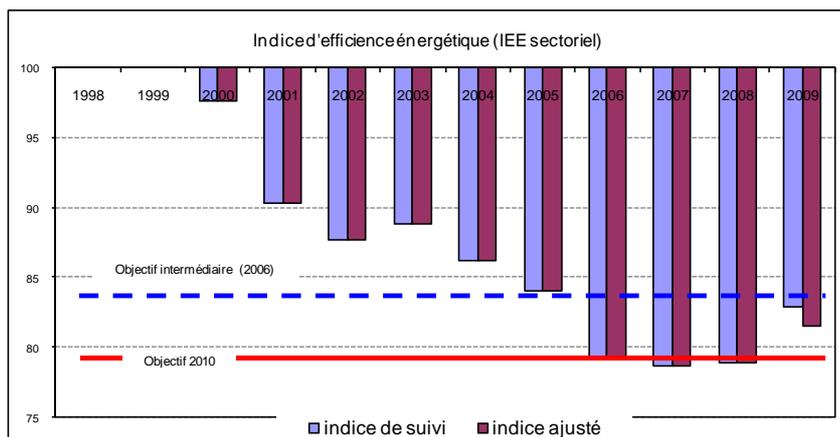
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1998 :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457
consommations théoriques	917.827	925.009	959.074	996.558	975.080	964.629	1.013.540
IEE (%)	100,00	100,49	97,72	88,76	85,72	87,49	84,70

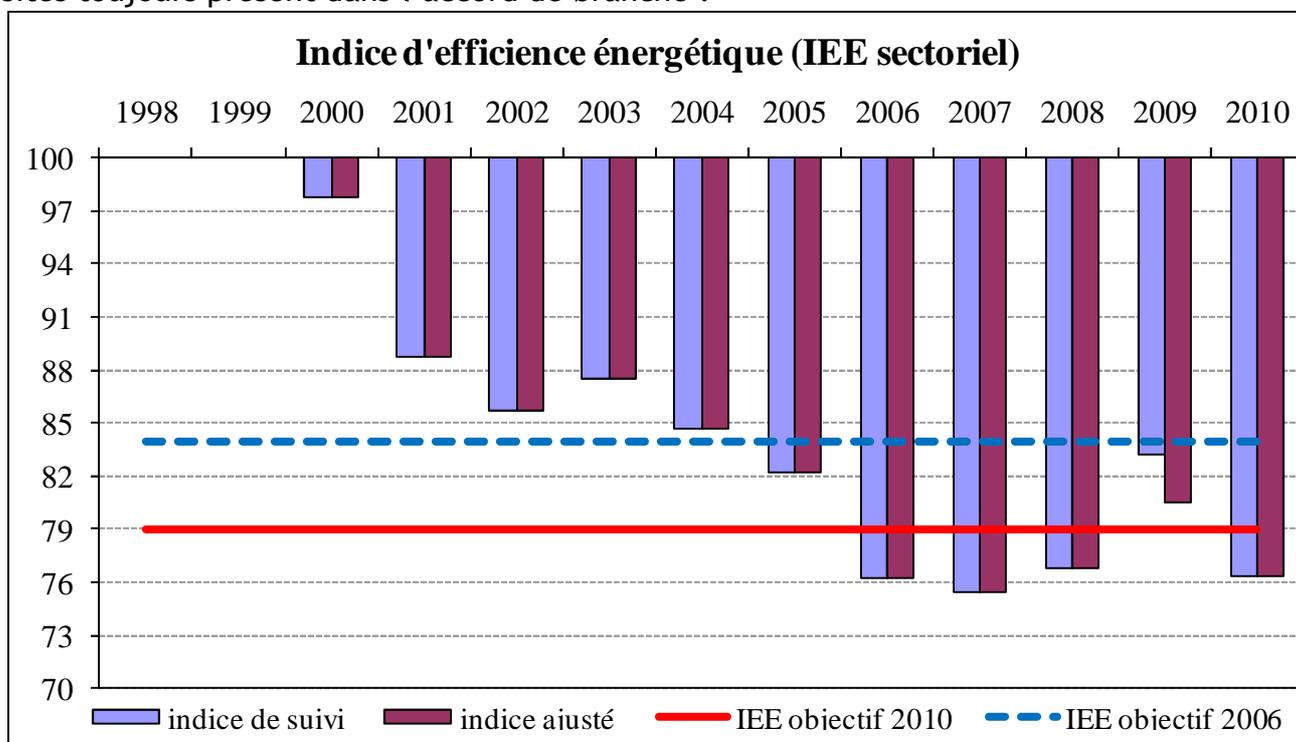
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	825.892	872.596	890.950	831.828	687.881	860.162
consommations théoriques	1.004.465	1.144.868	1.181.230	1.083.846	853.731	1.126.497
IEE (%)	82,22	76,22	75,43	76,75	80,57	76,36

N.B. : les données relatives à 2009 sont bien celles faisant suite à la mission d'ajustement.

A titre informatif, nous avons repris ci-dessous le graphique des résultats de l'IEE entre 1998 et 2009 dans lesquels le site mis en liquidation était toujours repris :



Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1998 pour les 6 sites toujours présent dans l'accord de branche :



Pour 1998, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1998 et 2008, l'IEE s'était amélioré de **23,25 %** ce qui traduit que **dès 2006**, l'objectif 2010 était **atteint** et même dépassé.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices. En effet, 2009 a vu les indices se dégrader fortement par rapport à 2008 malgré l'ajustement conjoncturel réalisé : l'IEE ajusté s'était détérioré de 3,82%

Pour 2010, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 76,36 %, soit une amélioration de 23,64% par rapport à 1998, mais aussi une amélioration de 4,21% par rapport à 2009 ajusté.

L'année 2010 voit son indice revenir à un niveau comparable à celui de 2006.

L'objectif 2010 (**ligne rouge**) est donc atteint.

D'une manière plus détaillée, tous les sites voient leur IEE 2010 s'améliorer ou du moins se stabiliser par rapport à 2009.

Cela s'explique par l'effet conjoint

- de l'augmentation forte de la production (+34% entre 2009 et 2010)
- la vigilance plus particulière de la construction des IEE suite aux « dérapages » provoqués par la crise en 2009
- la poursuite des efforts en matière d'investissements et d'optimisation énergétique liée parfois à des exigences politiques et d'image issue du groupe ou de la maison mère plus importantes encore que celle de l'accord de branche dans lequel les sites sont engagés.
- la conscientisation, la volonté réelle des responsables de réduire les consommations énergétiques.

Si l'on regarde pour les principaux sites :

- le 1^{er} site en termes de consommations (45%) : l'amélioration de son IEE a été forte et régulière depuis son entrée dans les accords de branche, mais 2009 avait vu un recul de son IEE, conséquence directe de la crise, de l'ordre de **3,05%**. Par contre, en 2010, la tendance s'inverse et l'IEE s'améliore de **2,17%** par rapport à 2009 pour revenir quasiment à son niveau de 2008.

- Le 2^{ème} site en termes de consommations (22%) : 2009 avait vu un recul très important de son IEE, conséquence directe de la crise aussi, de l'ordre de **4,68%**. Par contre, en 2010, la tendance s'inverse et l'IEE s'améliore de **4%** par rapport à 2009 pour revenir quasiment aussi à son niveau de 2008.

Une autre cause à la dégradation de l'indice pour ce site (conséquence directe de la crise) était que les commandes à faibles tonnages étaient plus importantes, ce qui génère une surconsommation liée à la non optimisation des installations utilisées pour la production (nombreux arrêts,...)

- Le 3^{ème} site en termes de consommations (21%) : 2009 avait vu un recul très important de son IEE, même ajusté, conséquence directe de la crise aussi, de l'ordre de **7,84%**. Par contre, en 2010, la tendance s'inverse et l'IEE s'améliore de **10,94%** par rapport à 2009 pour revenir au-delà du niveau de 2008. En plus d'une politique de groupe active et dynamique, cela s'explique aussi par une augmentation de la production de **53%** entre 2009 et 2010 (= niveaux antérieurs de production classiques).

Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- l'**émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2010** (numérateur)
- l'**émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1998 pour autant que la production se soit déroulée dans les mêmes conditions (au dénominateur).

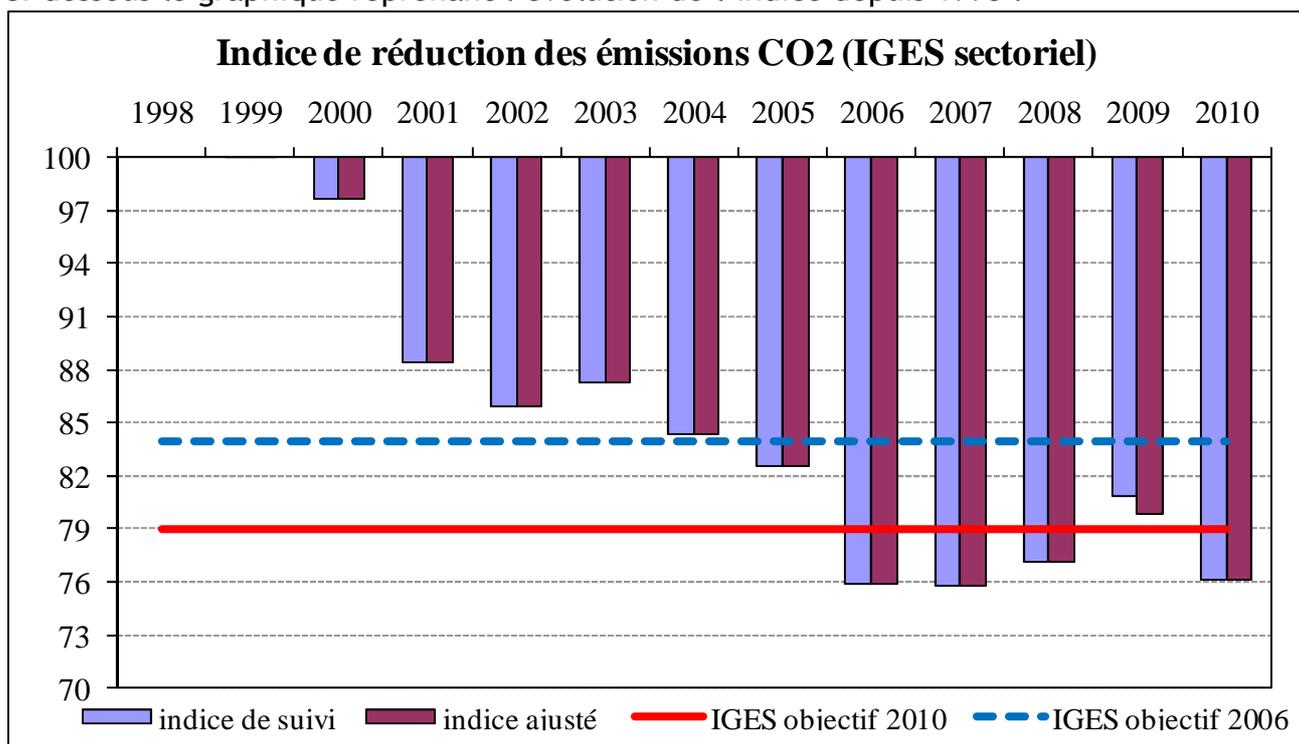
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1998 :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813
Emissions théoriques	52.081	52.508	54.470	56.817	55.278	55.020	57.869
IGES (%)	100,00	100,62	97,64	88,38	85,91	87,27	84,35

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	47.021	49.668	50.622	47.427	39.240	48.950
Emissions théoriques	56.999	65.439	66.789	61.480	49.125	64.280
IGES (%)	82,49	75,90	75,79	77,14	79,88	76,15

N.B. : les chiffres de 2009 sont ceux faisant suite à l'ajustement.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1998 :



Pour 1998, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1998 et 2008, l'IGES s'était amélioré de **22,86 %**, cela traduit que l'objectif 2010 était atteint et même dépassé depuis 2006.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices. En effet, 2009 a vu les indices se dégrader fortement par rapport à 2008 malgré l'ajustement conjoncturel réalisé : l'IGES ajusté s'est détérioré de **3,82%**.

Pour 2010, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 76,15 %, soit une amélioration de 23,85% par rapport à 1998, mais aussi une amélioration de **3,73%** par rapport à 2009 ajusté.

L'année 2010 voit son indice revenir à un niveau comparable à celui de 2006.

L'objectif 2010 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

D'une manière plus détaillée et pour les mêmes raisons que pour l'IEE, tous les sites voient leur IGES 2010 s'améliorer ou du moins se stabiliser par rapport à 2009.

Au terme de l'année 2010, tout en restant prudent, on peut dire que la crise de 2009 n'aura à priori masqué les efforts bien réels des entreprises consentis depuis 2004 que temporairement.

G. LE POTENTIEL RESTANT

Pistes d'investissements globales

Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu)

Après l'étude approfondie sur l'état d'avancement et de réalisation des plans d'actions, le tableau des potentiels a été mis à jour (situation lors de l'évaluation approfondie)

		nb pistes	GJp
		91	304.267
pistes auditées		70	233.419
	pistes abandonnées	24	63.655
	pistes réalisées	39	141.922
	pistes planifiées	7	27.842
pistes ajoutées		4	0
	pistes ajoutées abandonnées	0	0
	pistes ajoutées réalisées	1	0
	pistes ajoutées planifiées	3	0
pistes déclassées		17	70.848

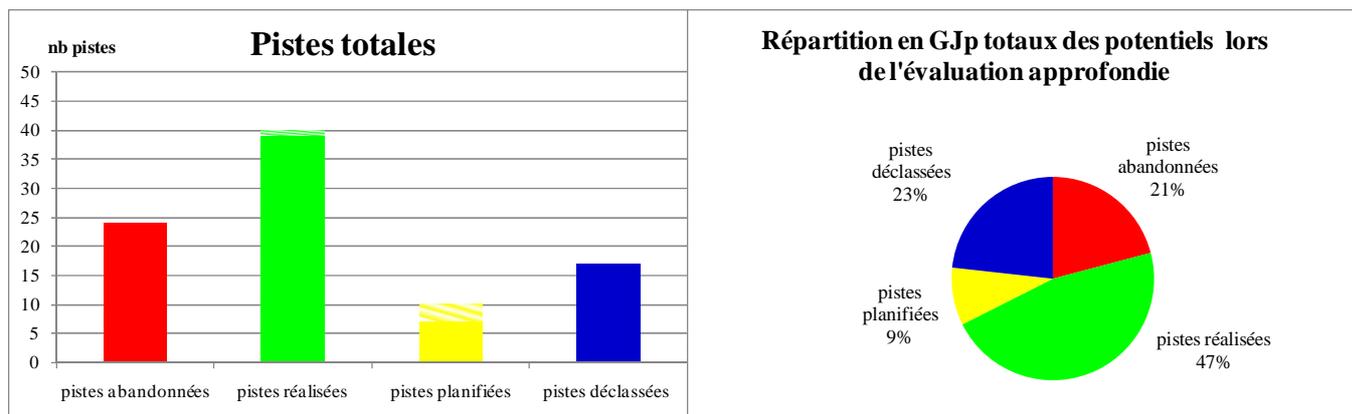
N.B : pistes déclassées = pistes relatives au site de Outokumpu

Le potentiel mis à jour s'élève donc à **233.419 GJp**, soit environ 25,4 % de la facture globale de l'année de référence.

Dans ce potentiel, il ne reste plus fin 2009 que **27.842 GJp** à planifier soit environ

- 9 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes déclassées et abandonnées prises en compte)
- 12 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes abandonnées prises en compte et pistes déclassées exclues)
- **16% du potentiel pris en compte (pistes réalisées + pistes planifiées)**

Graphiquement, cela donne en termes de potentiels (nombre de pistes, ensuite en GJp)



Graphes de gauche et de droite - Code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes déclassées suite à la sortie d'Outokumpu de l'accord de branche

Situation fin 2010

- **Dans les pistes auditées planifiées** : une seule a été réalisée à hauteur de 25%. D'après les estimations faites lors de l'audit, cela représenterait un potentiel économisé de l'ordre de **400 GJp**. L'investissement étant trop récent et incomplet, le site ne dispose pas encore de suffisamment d'éléments que pour confirmer ou remettre en cause l'ordre de grandeur des économies initialement annoncées.
- **Dans les pistes ajoutées planifiées** : une seule a été réalisée à hauteur de 75%. Aucune donnée relative au potentiel économisé n'est encore disponible.
- A cela, il faut ajouter les initiatives prises en 2010 :
 - 1 réalisation (achat de matériel neuf plus optimisé) a été faite
 - 2 études d'optimisation de procédé particulier sont en cours
 - 1 audit énergétique plus large est lancé

Répartition des pistes par catégories

Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu)

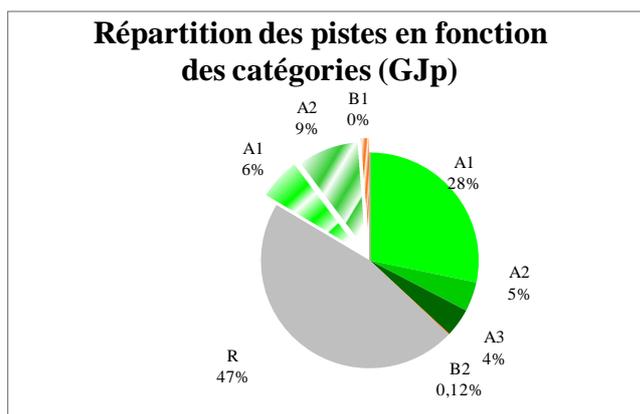
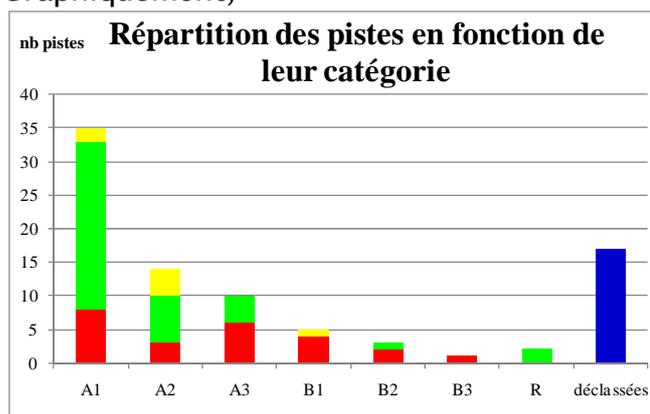
Ci-dessous, le tableau reprenant les pistes classées en fonction de leur faisabilité (A,B,C) et de leur rentabilité (1,2,3) ou de leur éventuelle réalisation (R).

En terme de nombres de pistes							
Nb Pistes clas	En terme de nombres de pistes		auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
A1	35		25		2	8	
A2	14		7		4	3	
A3	10		4		0	6	
B1	5		0		1	4	
B2	3		1			2	
B3	1					1	
R	2		2				
NM clst ?	0	4				1	3
déclassées	12	5					
	82	9					

En terme d'économies en GJp							
Nb Pistes clas	En terme de nombres de pistes		auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
A1	67.554		48.033	10.500	9.021		
A2	27.365		7.495	15.262	4.608		
A3	12.759		7.171	0	5.588		
B1	42.460		0	2.081	40.379		
B2	2.985		210		2.775		
B3	1.286				1.286		
R	79.015		79.015				
NM clst ?	0	0				0	0
déclassées	70.848	0					
	304.272	0	141.924	27.843	63.657		

Sans le site de Outokumpu, nous retrouvons bien les 233.420 GJp de potentiel mis en évidence.

Graphiquement,



Graphe de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes déclassées suite à la sortie d'Outokumpu de l'accord de branche

- Les pistes identifiées après l'audit n'ont pas été classées.

Graphe de droite - Les pistes abandonnées et déclassées ne sont pas prises en compte.

Les pistes restantes sont des A1, A2 et B1. En termes d'économies d'énergie, le plus gros potentiel est en A2 avec 9 % du potentiel initialement mis en évidence (pistes abandonnées et déclassées exclues), soit **15.262 GJp**.

Les pistes **A1 abandonnées** (8 pistes pour 9.021 GJp) l'ont été pour diverses raisons dont principalement le manque de prise en compte des impératifs de production, disparition de l'équipement concerné, remises en cause par des fournisseurs lors de la mise en application, ...

Situation fin 2010

- Dans les pistes auditées planifiées : la piste réalisée à hauteur de 25% est une A2
- Dans les pistes ajoutées planifiées : la piste réalisée à hauteur de 75% était dans la catégorie « nvl clst ? »
- A cela, il faut ajouter les initiatives prises en 2010 : 1 réalisation (achat de matériel neuf plus optimisé) a été faite. Sans chiffre précis, elle relèvera d'une piste A1 ou A2.

Répartition des pistes par typologie

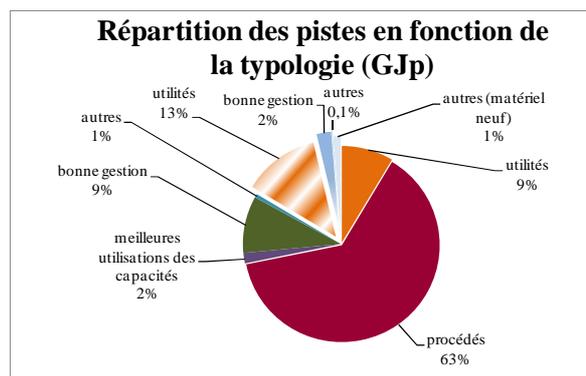
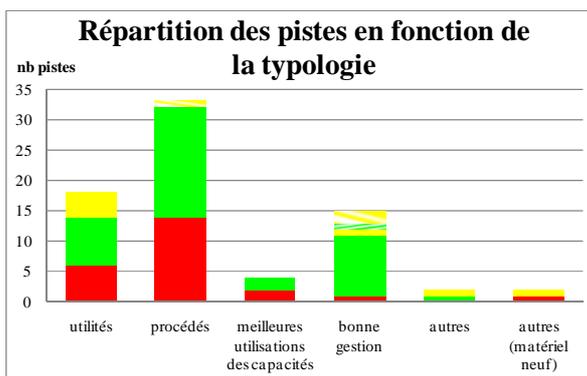
Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu)

Une autre méthode de classement des pistes consiste à tenir compte de la typologie et donc du type d'amélioration apportées au site. Ce classement s'articule autour des 7 catégories reprises dans le tableau ci-dessous :

En termes de nombre de pistes							
En terme de nombres de pistes			pistes auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
utilités	18		8	4	6	0	
procédés	32	1	18	0	14	0	1
meilleures utili:	4		2		2		
bonne gestion	12	3	10	1	1	1	2
autres	2		1	1			
autres (matérie	2			1	1		
déclassées	17				17		
	87	4	39	7	41	1	3

En termes de conso GJp							
En terme de nombres de pistes			pistes auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
utilités	45.794		14.572	21.529	9.693		
procédés	156.709		107.342	0	49.367		
meilleures utili:	5.188		2.918		2.270		
bonne gestion	21.254		16.096	4.119	1.039		
autres	1.109		995	114	0		
autres (matérie	3.367			2.081	1.286		
déclassées	70.848				70.848		
	304.269	0	141.923	27.843	134.503	0	0

Graphiquement,



Graphe de gauche - Code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- Les pistes déclassées n'ont pas été représentées.

Graphe de droite - Les pistes abandonnées et déclassées ne sont pas prises en compte.

Situation fin 2010

- Dans les pistes auditées planifiées : la piste réalisée à hauteur de 25% relève de l'utilité
- Dans les pistes ajoutées planifiées : la piste réalisée à hauteur de 75% était dans la catégorie **Bonne gestion**.
- A cela, il faut ajouter les initiatives prises en 2010 : 1 réalisation (**achat de matériel neuf** plus optimisé) a été faite.

H. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

Pour l'IEE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457
consommations théoriques	917.827	925.009	959.074	996.558	975.080	964.629	1.013.540
IEE (%)	100,00	100,49	97,72	88,76	85,72	87,49	84,70

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	825.892	872.596	890.950	831.828	687.881	860.162
consommations théoriques	1.004.465	1.144.868	1.181.230	1.083.846	853.731	1.126.497
IEE (%)	82,22	76,22	75,43	76,75	80,57	76,36

Pour l'IGES

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813
Emissions théoriques	52.081	52.508	54.470	56.817	55.278	55.020	57.869
IGES (%)	100,00	100,62	97,64	88,38	85,91	87,27	84,35

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	47.021	49.668	50.622	47.427	39.240	48.950
Emissions théoriques	56.999	65.439	66.789	61.480	49.125	64.280
IGES (%)	82,49	75,90	75,79	77,14	79,88	76,15

I. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des métaux non ferreux s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE et un IGES de 79%.

Pour l'année 2010, l'IEE du secteur s'établit à 76,36% et l'IGES à 76,15%.

Le secteur des Métaux non-ferreux a donc atteint son objectif à fin 2010 et rempli ses engagements contractuels tels qu'inscrits dans la convention d'accord de branche.

La remise à jour des valeurs des IEE et IGES suite à la mise en liquidation de la société Leaf Business Holdings (ex Outokumpu Copper BCZ), montre que pendant trois ans (de 2006 à 2008) le secteur avait déjà dépassé l'objectif de 2010, et ce tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

De 2002 à 2010, 40 projets identifiés lors des audits ou ultérieurement ont été mis en œuvre.

Malheureusement, la crise économique majeure que nos entreprises ont traversée en 2009 aura eu pour conséquence une chute brutale de la production (-27% par rapport à 2008). La crise a induit le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action ont été, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Si on assiste à une relance en 2010, la prudence est toujours de mise. Cela se traduit notamment par une politique en matière d'investissements assez méfiante.

Par contre, l'amélioration des résultats en 2010 confirme bien que les mauvais résultats de 2009 devaient être considérés comme conjoncturels et ne reflétaient pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

V. CARMEUSE

Secteur : CHAUX

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	Carmeuse
Types de production :	Production de chaux
Evolution de la production :	82.7%
Nombre d'emplois en Wallonie :	393 (<i>hors groupe</i>)
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	894.206 MWhp
Objectif énergie :	2,4 % en 2012
Objectif CO2 :	1,4 % en 2012
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 0.3 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : 1 %	
Date de signature de l'accord :	2004 - 2007
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

A. INTRODUCTION

L'accord de branche Carmeuse a été revu à deux reprises :

- en 2006 afin d'intégrer la production de la pierre dans l'accord initial. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir nos objectifs, notre indice IEE passant de 1,1 à 2,4 % et IGES de 0,2 à 0,6 %.
- En 2011 dans le cadre du processus de révision de l'accord de branche. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir notre objectifs IGES passant de 0,6 à 1,4 %. L'objectif IEE étant de l'ordre de l'incertitude du modèle, la Région et Carmeuse ont convenu d'un suivi de la réalisation des pistes d'amélioration.

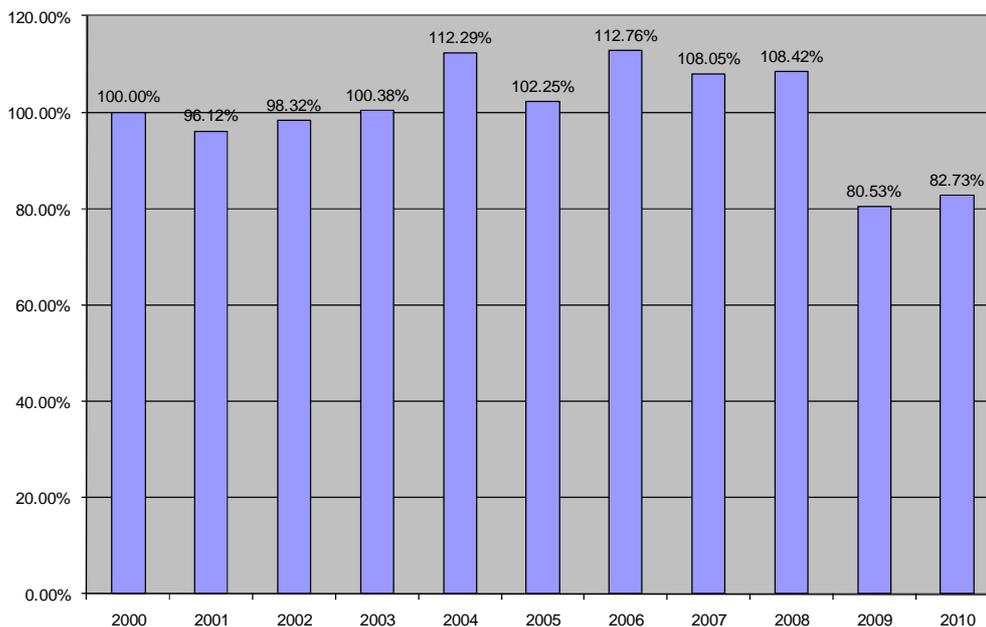
Les données du présent rapport couvrent Pierre+Chaux.

1. Performances économiques du secteur et événements

En 2010, nous avons continué de subir les effets de la crise avec un niveau d'activité comparable à celui de l'année 2009. Il représente 82 % du niveau de l'année de référence. La production entre les différents outils a été adaptée afin de tenir compte de cette situation.

2. Volumes de production

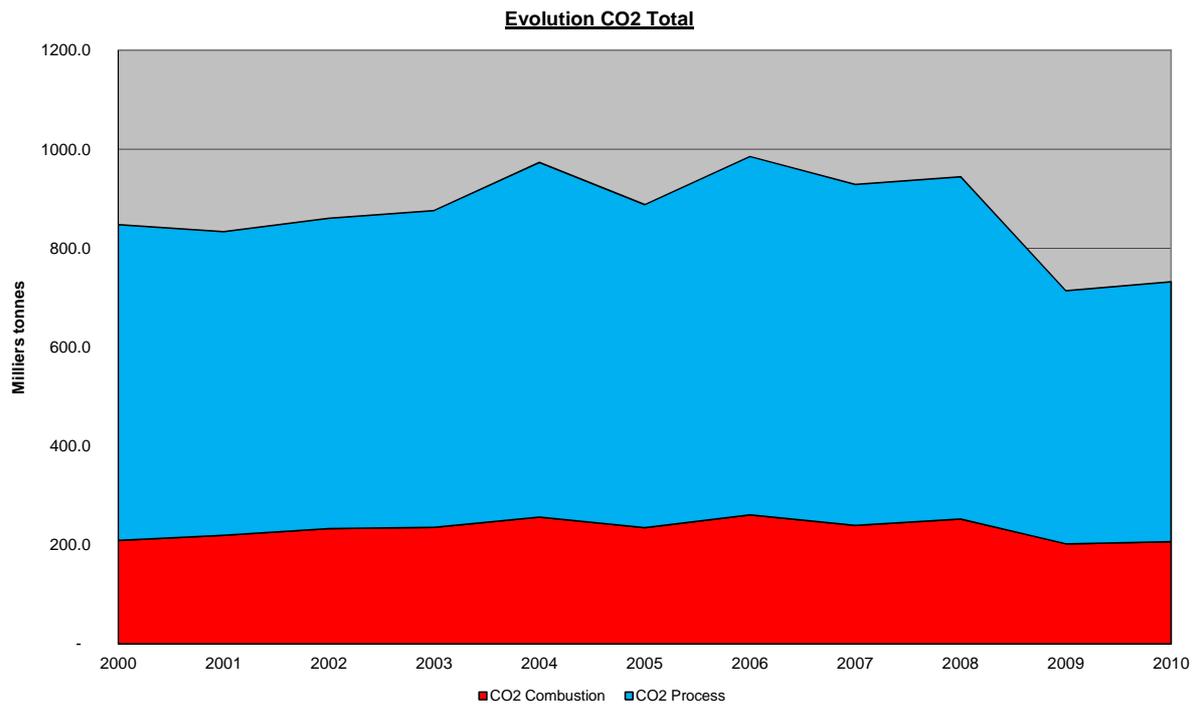
Evolution Production Carmeuse CHAUX



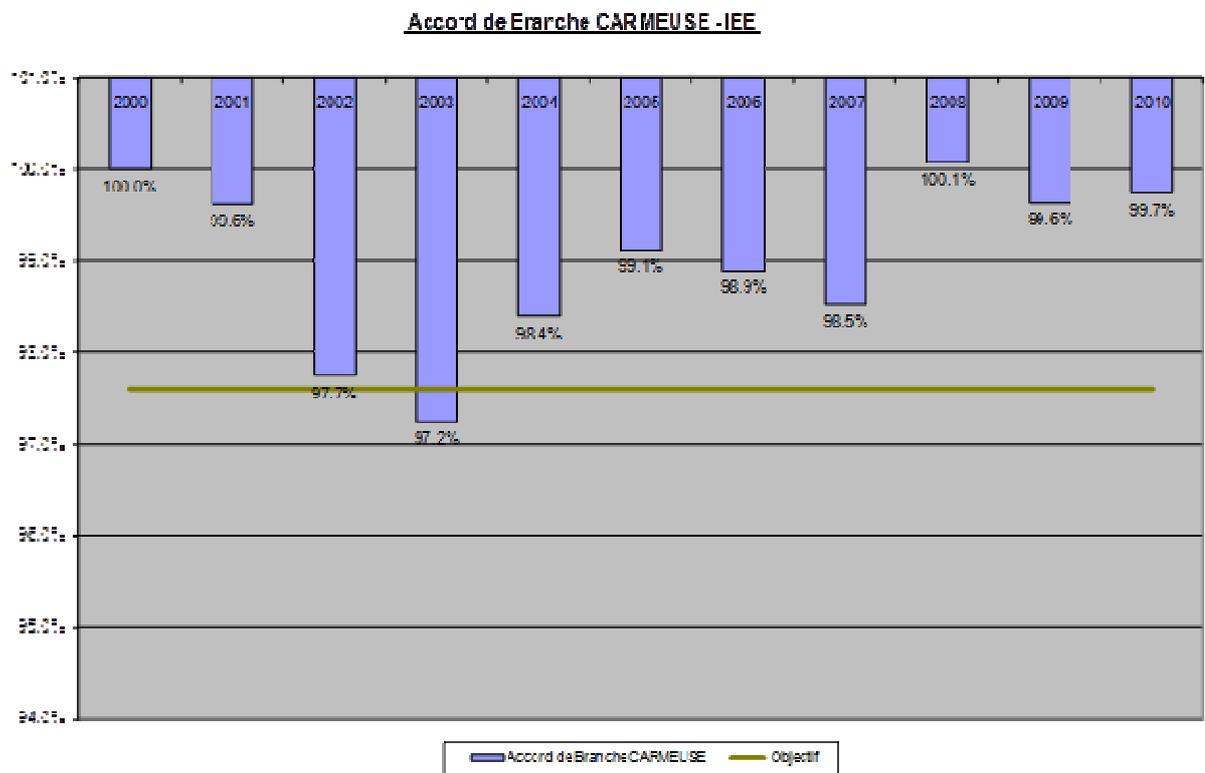
3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂

- Consommations 2010 d'énergie primaire du secteur = 894.206 MWh
- Emissions de CO₂ 2010 = 732.051 T CO₂

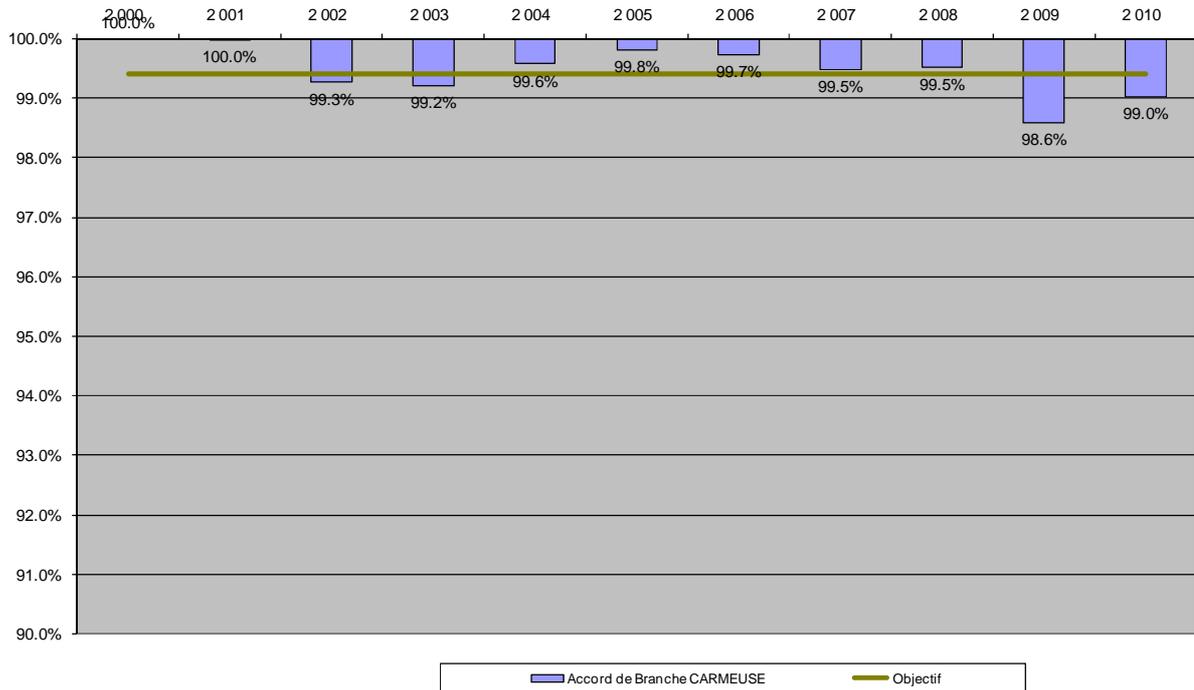
Diagramme d'évolution des émissions de CO₂ total



- Evolution des indices d'efficience IEE et IGES



Accord de Branche CARMEUSE - IGES - CO2 TOT :



4. Améliorations réalisées

- Nombre de projets retenus = 52
- Nouveaux projets = 10
- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord = 39
- Nombre de projets réalisés durant l'année écoulée = 5

5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Notre performance a été influencée par :

- Des éléments qui influencent négativement les indices :
 - L'évolution du marché qui reste incertaine. La tendance de la demande des clients s'oriente vers des produits de granulométrie de plus en plus fine et de spécifications chimiques de plus en plus sévères. Cela se traduit par une augmentation des consommations d'énergie spécifique (électricité, combustible).
 - Le coût de l'énergie est un élément crucial dans le contexte économique actuel.
 - L'impact de la crise économique sur l'activité de nos marchés rend toute prévision du niveau d'activité très difficile.

- Des éléments qui devraient améliorer notre efficience :
 - L'utilisation de biomasse
 - Des actions en vue d'améliorer le niveau de productivité de nos installations au regard de la situation actuelle.
 - Dans la mesure des moyens financiers, la poursuite des investissements tels que décrits dans l'accord de branche.

B. CONCLUSIONS

L'évolution négative de l'IEE observée depuis 2008 peut être justifiée par des raisons économiques, par une évolution des contraintes de qualités ainsi que par de nouvelles contraintes légales.

L'IGES a subi un léger recul suite à une diminution de l'utilisation de biomasses.

La poursuite de la réalisation des projets d'amélioration identifiés devrait permettre de retrouver les niveaux de performance des années précédentes.

Une bonne part des investissements prévus dans l'accord de branche a déjà été engagée.

On s'aperçoit aussi que des investissements à rentabilité plus longue ont également été lancés dans le cadre d'amélioration globale de l'outil de production

Bien que la situation économique reste difficile, les actions menées en matière d'organisation de production et d'utilisation de combustible de substitution ont permis de limiter l'impact de la crise.

En matière de choix de type d'énergie, l'utilisation de biomasse sera étendue.

Au niveau économique, le marché reste impacté par la crise de manière significative. Il est à ce jour très difficile d'effectuer des prévisions de production fiables. Il est évident que cette situation conjoncturelle de sous activité se traduit inévitablement par une dégradation temporaire de nos indices liée notamment à la marche des fours et à la mise à l'arrêt pour des périodes de longue durées de certaines installations. Les consommations non liées au volume de production prendront une part plus importante dans notre consommation.

VI. COBELPA WALLONIE

Secteur : Production de pâtes, papiers et cartons

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Cobelpa Wallonie</i>
Types de production :	<i>Pâtes, papiers et cartons</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	<i>580 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>1.480</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>5</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>1.625.995 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>100 %</i>
Objectif énergie :	<i>33,0 % en <u>2012</u></i>
Objectif CO2 :	<i>35,0 % en <u>2012</u></i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>26,0 % en <u>2007</u></i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>27,0 % en <u>2007</u></i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>34,7 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>38,4 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2003 (année référence 2000)</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

Bref compte rendu de la conjoncture et des événements qui ont marqué la vie du secteur en 2010

Après la crise des années 2008-2009, l'activité papetière belge s'est redressée en 2010. La production a augmenté de 10 % sur base annuelle et flirte à nouveau avec le seuil des 2 millions de tonnes. Tant la production belge de pâtes que celle des papiers et cartons ont enregistré des progressions respectives de +6 et +10 % en 2010. Ce sont principalement les papiers à usage graphique ou d'édition qui ont repris des couleurs suite à la reprise des marchés publicitaires. Au niveau européen, le secteur des papiers graphiques a ainsi regagné plus de 12 % de ses volumes de production. Le secteur des papiers d'emballages n'a pas fait exception et s'est également raffermi (+ 7 %). Seule exception à ce paysage haussier, les papiers à usage domestique ou sanitaire qui ont affiché une baisse de 4 %.

Si l'année 2011 a bien démarré en termes de volumes, la hausse brutale du prix des matières premières (bois, pâtes et vieux papiers) et l'inflation se sont ajoutées à l'augmentation constante des prix de l'énergie, le tout pesant lourdement sur les marges.

Sortants et nouveaux entrants :

L'ensemble des sites concernés par l'accord de branche de Cobelpa Wallonie est présenté au tableau 1 ci-dessous. *Les sites en rouge* sont ceux qui sont sortis de l'accord pour cause de cessation d'activité. Aucun changement n'est à signaler dans ce tableau par rapport au rapport 2009.

Tableau 1 : liste des sites membres de l'accord de branche Cobelpa Wallonie

Dénomination			Dates		Adresse			
Dénomination de la société /nouvelle dénomination	Ancienne Dénomination	Date modif dénomination	Date d'entrée	Date de sortie	Rue	n°	CP	Localité
Idem Papers SA (Virginal)	Arjo Wiggins Belgium SA (d)	10/2009	2/06/2003	-	rue d'Asquemont	12	1460	Virginal
Idem Papers SA (Nivelles)	Arjo Wiggins Belgium SA (d)	10/2009	2/06/2003	-	Place des Déportés	12	1400	Nivelles
Burgo Ardenes SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	-	6760	Virton
SCA Hygiene Products SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	2	4801	Stembert
<i>Onduline Belgique SA</i>			<i>2/06/2003</i>	<i>juin-10</i>	<i>Parc Industriel</i>	<i>-</i>	<i>4800</i>	<i>Petit Rechain</i>
<i>Stemtex SA</i>	<i>Bontex SA</i>	<i>1/10/2004</i>	<i>2/06/2003</i>	<i>mai-06</i>	<i>rue de Star</i>		<i>4801</i>	<i>Stembert</i>
<i>Adapack Intermills SA</i>	<i>Gruppo Cordenons</i>	<i>1/07/2005</i>	<i>21/11/2005</i>	<i>juin-07</i>	<i>avenue de la Libération</i>	<i>1</i>	<i>4960</i>	<i>Malmedy</i>
<i>Intermills Belgium SA (GC Paper)</i>	<i>Gruppo Cordenons</i>	<i>6/12/2008</i>	<i>2/06/2003</i>	<i>juin-09</i>	<i>avenue de la Libération</i>	<i>1</i>	<i>4960</i>	<i>Malmedy</i>
Ahlistrom Malmedy SA		-	14/01/2004	-	avenue du Pont de Warche	-	4960	Malmedy

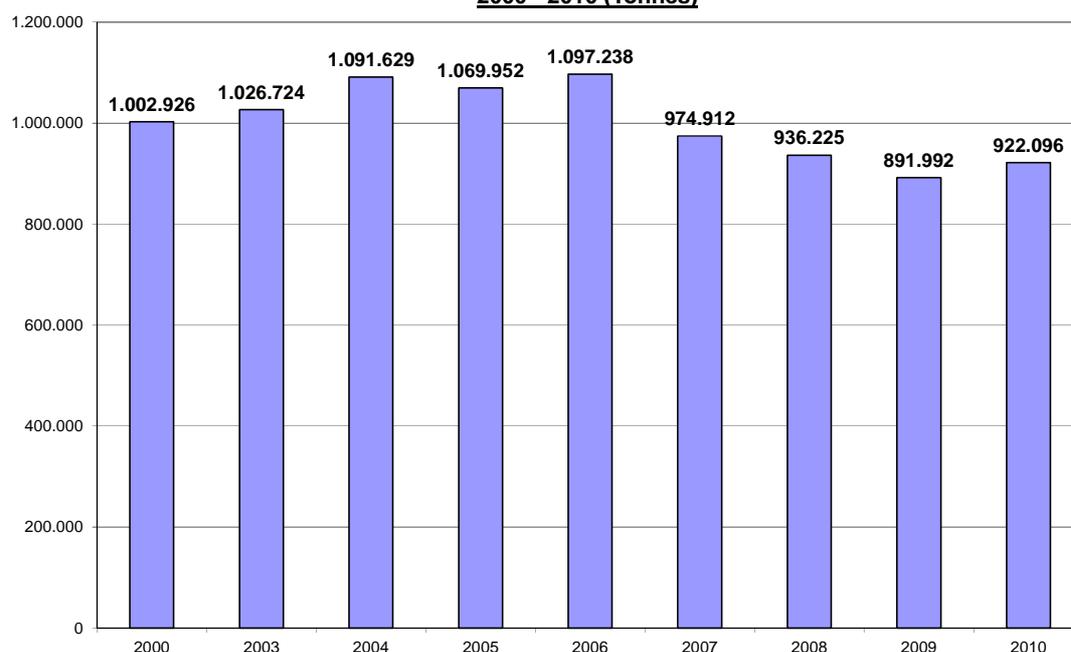
Modifications majeures risquant d'influencer le cours de l'accord de branche

Aucune modification de ce type n'est anticipée à ce stade. Les sorties mentionnées au point précédent n'impliquent pas de changement des objectifs sectoriels.

2. Volumes de production

S'inscrivant dans une prudente reprise de l'activité papetière européenne en 2010, la production de pâte et de papier en Région wallonne s'est redressée (+ 3.5 % en 2010), et ce après trois années de baisse consécutive. Le niveau de production reste cependant 8 % inférieur à celui de l'année de référence de l'accord (2000). Depuis 2006, la chute de production induite par les fermetures de sites n'a en effet été que partiellement compensée par la croissance de production des sites subsistants.

**Graphe 1 : Evolution de la production sectorielle wallonne de pâte et papiers
2000 - 2010 (Tonnes)**



3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

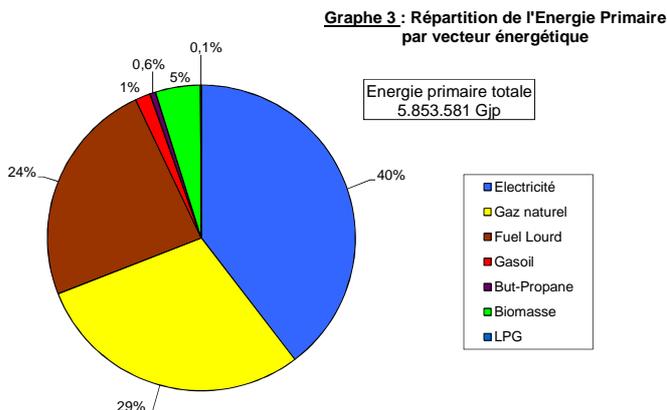
Consommations d'énergie primaire du secteur

La consommation d'énergie primaire du secteur en 2010 est d'environ 5.853.600 Gjp (ou 1.626.000 MWhp) , soit une diminution de près de 5 % par rapport à 2009.

Répartition des consommations par vecteur énergétique

Globalement, au niveau sectoriel, l'électricité représente un peu moins de la moitié de l'énergie primaire tandis que le gaz naturel et le fuel lourd représentent chacun environ un quart de l'énergie consommée dans le secteur. Cette répartition par vecteur, présentée au graphe 3 ci-dessous. Par rapport à

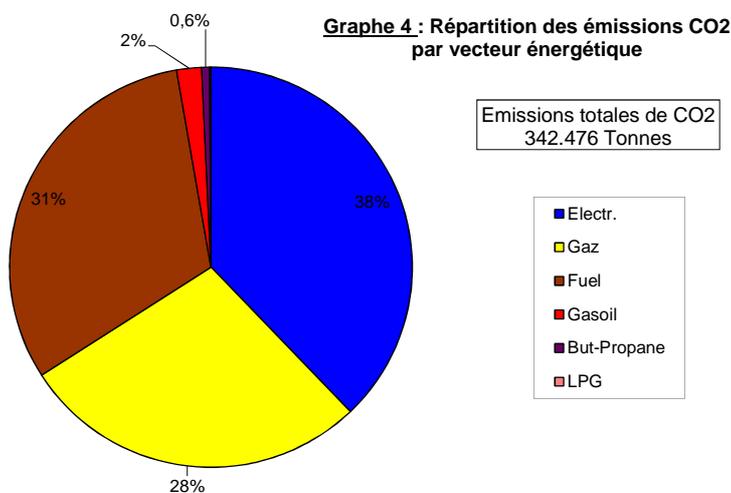
2009, on note une augmentation de la part du gaz couplée à une diminution de fuel lourd.



L'ensemble des combustibles résiduaux internes du secteur (principalement liqueur noire et écorces internes, liées au procédé Kraft) ne sont pas repris dans ces totaux d'énergie primaire, telle que définie dans les accords. Ces combustibles résiduaux sont estimés en 2010 à 9.051.000 Gjp, soit 155 % de l'énergie primaire sectorielle au sens de l'accord de branche. C'est ainsi en réalité 63 % de l'énergie totale consommée par le secteur qui est renouvelable (contre 42 % en 2000) !

4. Emissions de CO₂

La répartition des 342.500 tonnes d'émissions CO₂ par vecteur énergétique illustrée au graphe 4 présente un aspect similaire au graphe 3, avec une importance accrue pour le fuel lourd étant donné son facteur de conversion plus élevé, et la disparition du vecteur « écorces achetées ».

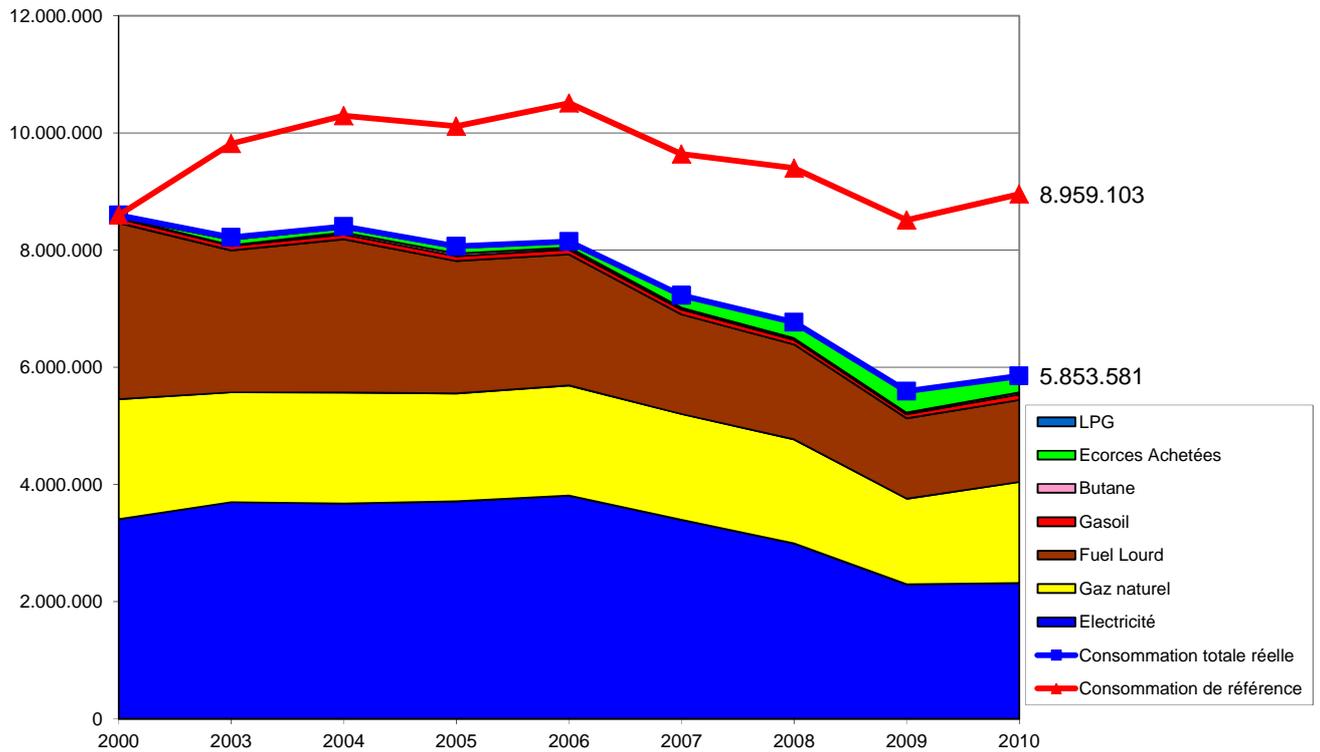


5. Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues

L'électricité, le gaz naturel et le fuel lourd représentent 93 % des approvisionnements énergétiques du secteur. En suivant l'évolution de ces trois principaux vecteurs sur le graphe 5-a ci-dessous, on remarque que :

- la consommation sectorielle de gaz a augmenté de 18 % en 2010. Cette augmentation est due au passage du fuel lourd au gaz naturel dans une entreprise ainsi qu'aux augmentations de consommation liées à l'augmentation de la production d'une seconde entreprise. Malgré cette augmentation, la consommation de gaz reste près de **16 % inférieure** à celle de l'année de référence (2000).
- La consommation de fuel lourd est restée stable entre 2009 et 2010. Ce statut quo résulte de la combinaison de 2 évolutions antagonistes : la diminution du fuel lourd dans une entreprise qui est passée au gaz et une augmentation de l'utilisation de fuel lourd dans une autre entreprise. Les niveaux de consommation de fuel lourd restent dans l'ensemble **53 % plus bas** que ceux de l'année de référence.
- La consommation d'électricité est restée stable. Ici également ce statut quo résulte d'évolutions antagonistes : une réduction de la consommation d'électricité dans une entreprise ayant augmenté son auto-production et une entreprise ayant augmenté sa consommation électrique suite à des augmentations de production. La consommation d'électricité reste dans l'ensemble **32 % inférieure** au niveau de consommation de l'année de référence.

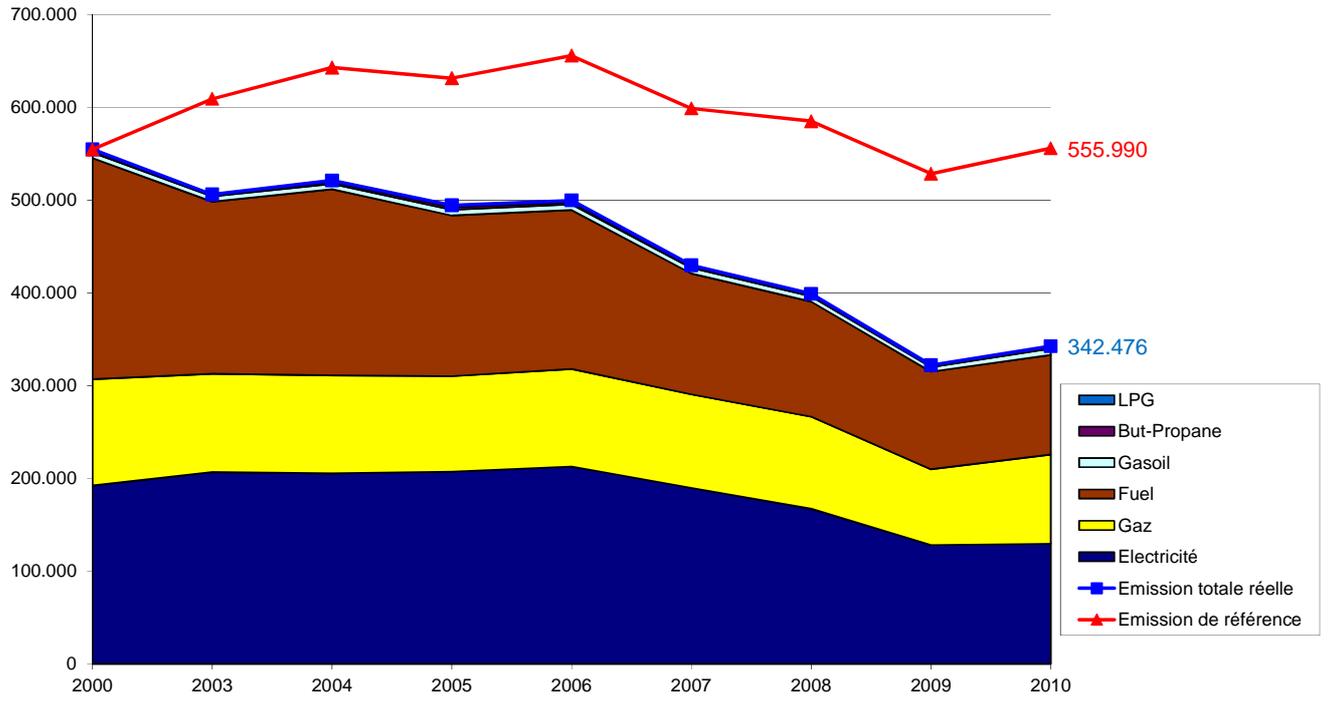
Graphe 5-a : Evolution 2000 - 2010 des consommations sectorielles d'Energie Primaire (Gjp) par vecteur énergétique



Les évolutions respectives des courbes de consommation sectorielle totale (réelle, **en bleu**) et de consommation de référence (à consommation spécifique 2000 constante, **en rouge**) indiquent que **le secteur consomme en 2010 35% d'énergie de moins** que ce qu'il ne consommerait si ses consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une économie d'énergie de plus de **3.100.000 Gjp**.

En ce qui concerne le CO₂, les évolutions respectives des courbes d'émission sectorielle totale (réelle, **en bleu**) et d'émission de référence (à émissions spécifiques 2000 constantes, **en rouge**) indiquent que le secteur émet en 2010 **38.4% de CO₂ de moins** que ce qu'il n'émettrait si ses émissions spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une **émission évitée de plus de 213.500 T de CO₂**.

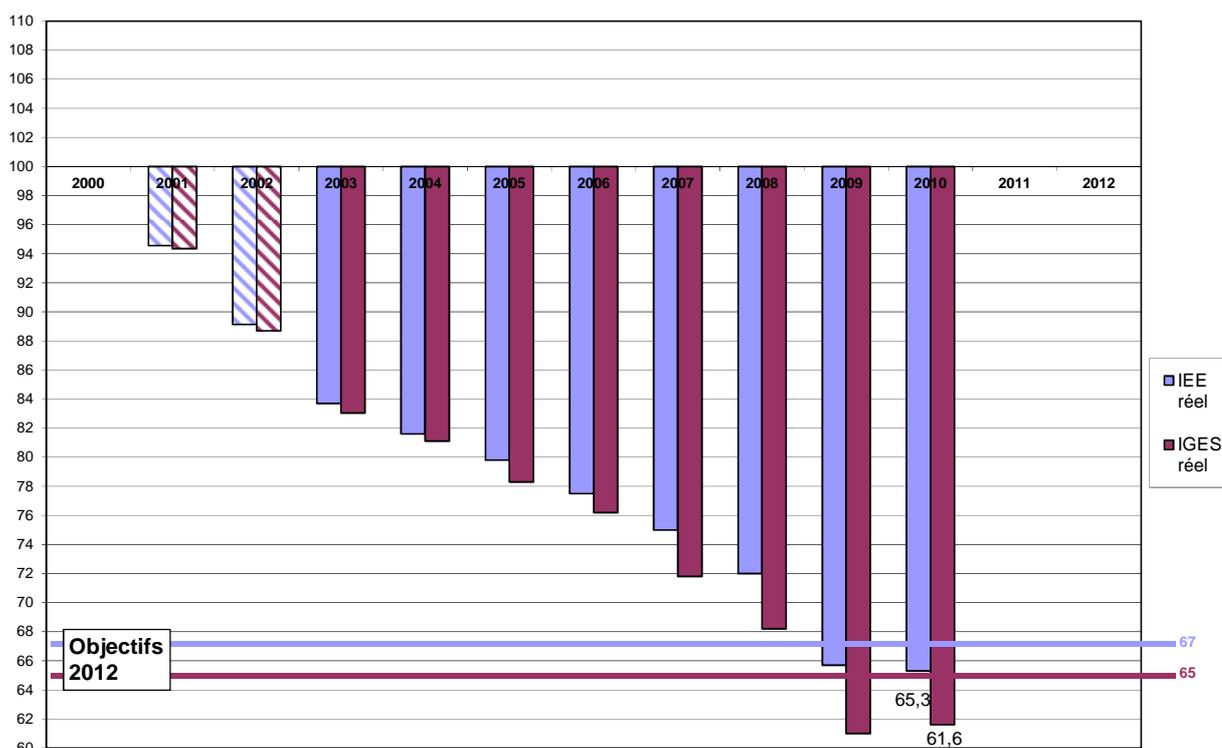
Graphe 5-b : Evolution 2000-2010 des émissions sectorielles de CO2 (tonne) par vecteur énergétique



6. Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Comme on peut le voir au graphe 8 ci-dessous, l'IEE s'améliore très légèrement en 2010 (0.4%). En 2010, l'IEE atteint 65,3 %, soit 2 % de mieux que l'objectif sectoriel 2012. L'IGES remonte à 61.6 % soit 3.4 % de mieux que l'objectif sectoriel 2012.

Graphe 8 : Evolution IEE et IGES sectoriels



7. Figure présentant l'évolution de l'indice IEE/IGES: cfr supra

8. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

117 projets ont été mis en œuvre depuis le début de l'accord, permettant d'atteindre une amélioration de 34,7 % de l'indice IEE et de 38.4 % de l'indice IGES.

9. Projets pour l'année suivante (2011)

6 projets d'investissement sont prévus dans le secteur en 2011. Ces projets représentent un investissement de plus de 1.5 millions d'euros devant mener à une nouvelle amélioration des indices sectoriels de 0.5 %.

10. Conclusions

Depuis le début de l'accord, ce sont près de 120 projets qui ont été mis en œuvre dans le secteur papetier wallon pour un montant total investi de plus de 120 millions d'Euros. Ce montant est significatif étant donné la taille relativement modeste du secteur papetier wallon et la conjoncture difficile à laquelle il est confronté depuis plusieurs années.

Suite à ces investissements, les indices sectoriels d'efficacité énergétique et de gaz à effet de serre ont été améliorés respectivement de 34,7 % et 38,4 % entre 2000 et 2010, dépassant en 2009 les objectifs sectoriels de l'accord à l'horizon 2012.

VII. ESSENSCIA WALLONIE

Secteur : Chimie

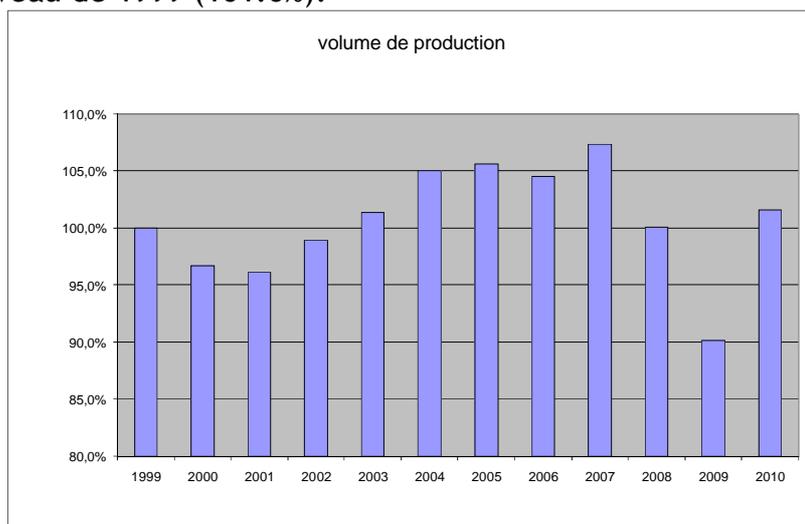
SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>essenscia wallonie asbl</i>
Types de production :	secteur chimique wallon
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	11.500 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>25.550 emplois</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>28 (31 sites de production)</i>
Consommation totale d'énergie primaire :	<i>9.581 GWh_p (34,49 PJ_p)</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>±95 %</i>
Ob Objectif initial énergie :	<i>-16,0 % en 2012</i>
Objectif initial CO2 :	<i>-16,0 % en 2012</i>
Objectif révisé énergie :	<i>-20,0 % en 2012</i>
Objectif révisé CO2 :	<i>-20,0 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>-13,0 % en 2007</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>-13,0 % en 2007</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>-19,7 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>-24,2 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2 juin 2003</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

- En 2010, le chiffre d'affaires du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon a augmenté de 4,6% par rapport à 2009 pour se chiffrer à €11,5 milliards et ce, malgré la très bonne performance qui avait été enregistrée par l'industrie pharmaceutique en 2009. Le secteur représente ainsi 22% du total du chiffre d'affaires de l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie belge et plus de 28% du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière en Wallonie.
- En 2010, le taux d'exportations¹ du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon était de 78,4% pour 74,9% au niveau de la Belgique.
- Le solde de la balance commerciale² des produits chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon a augmenté de manière significative par rapport à 2010 pour s'établir à €6,5 milliards, contre €5,3 milliards en 2009. Cela représente plus de la moitié (53%) de la balance commerciale positive wallonne.

2. Volumes de production

- Le volume de production du secteur, pondéré sur base de la consommation spécifique de référence 1999, s'élève pour 2010 à 101,6% du volume de production de 1999.
- Après avoir connu une chute sensible de 1999 à 2000, la production a augmenté régulièrement ces dernières années d'en moyenne 2 %/an pour atteindre 107.3% en 2007. En 2008 et 2009, une chute brutale amènera le volume de production en 2009 à un niveau 10% inférieur à celui de 1999. La reprise s'est nettement manifestée en 2010, puisque le volume de production, pondéré énergétiquement, est repassé cette année au dessus du niveau de 1999 (101.6%).



¹ Source : INS selon les déclarations à la TVA ; ce qui permet la comparaison avec le chiffre d'affaires

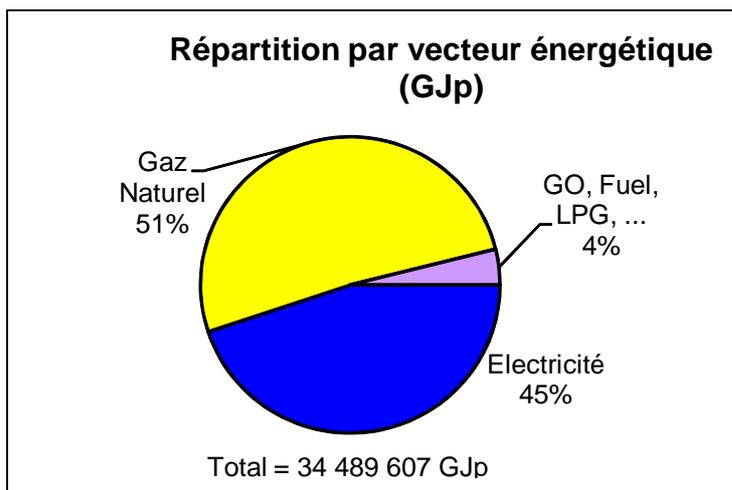
² Source : BNB selon le système harmonisé, nomenclature combinée 28-40 : selon le concept national

⁴ Source : enquête essenscia auprès de ses membres

⁵ Source : INS selon les déclarations à la TVA

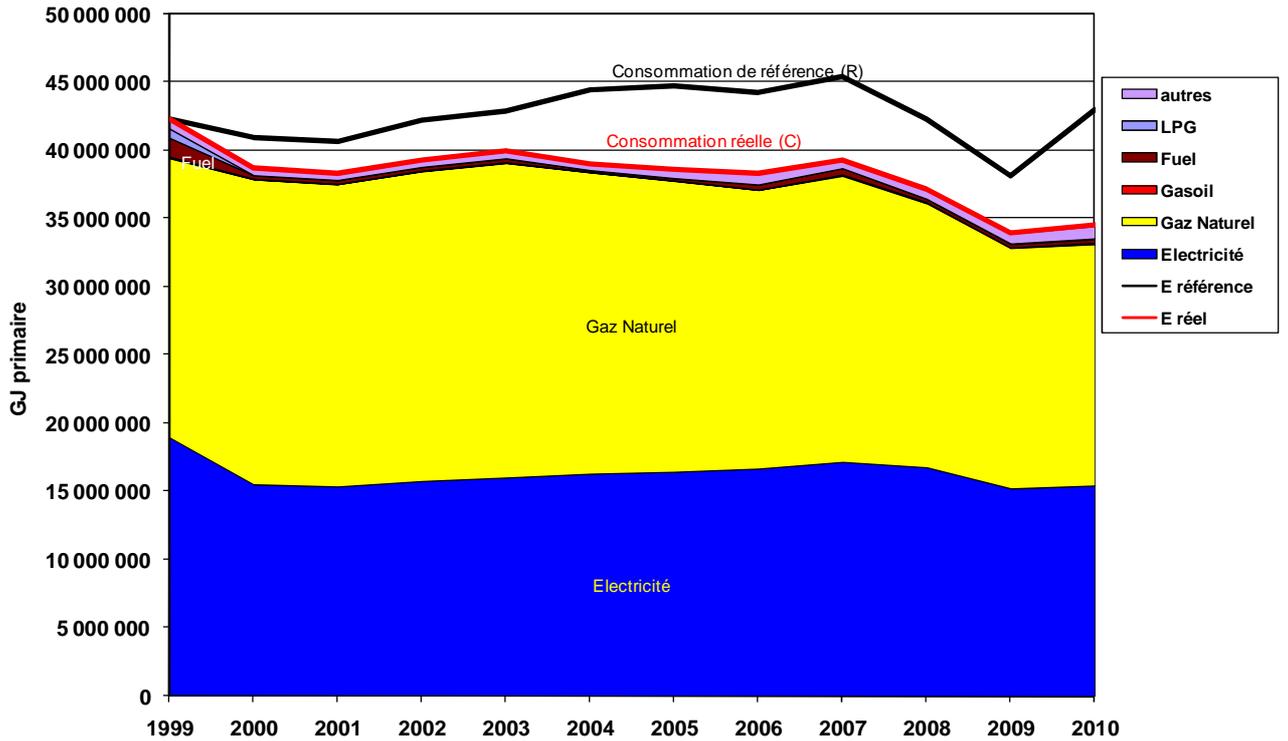
3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 9.581 GWh_p (34,49 PJ_p) en 2009.
- Répartition des consommations par vecteur énergétique pour les entreprises accord de branche : on ne dénote pas d'évolution notable de la répartition de la consommation par vecteur énergétique par rapport à l'année précédente.

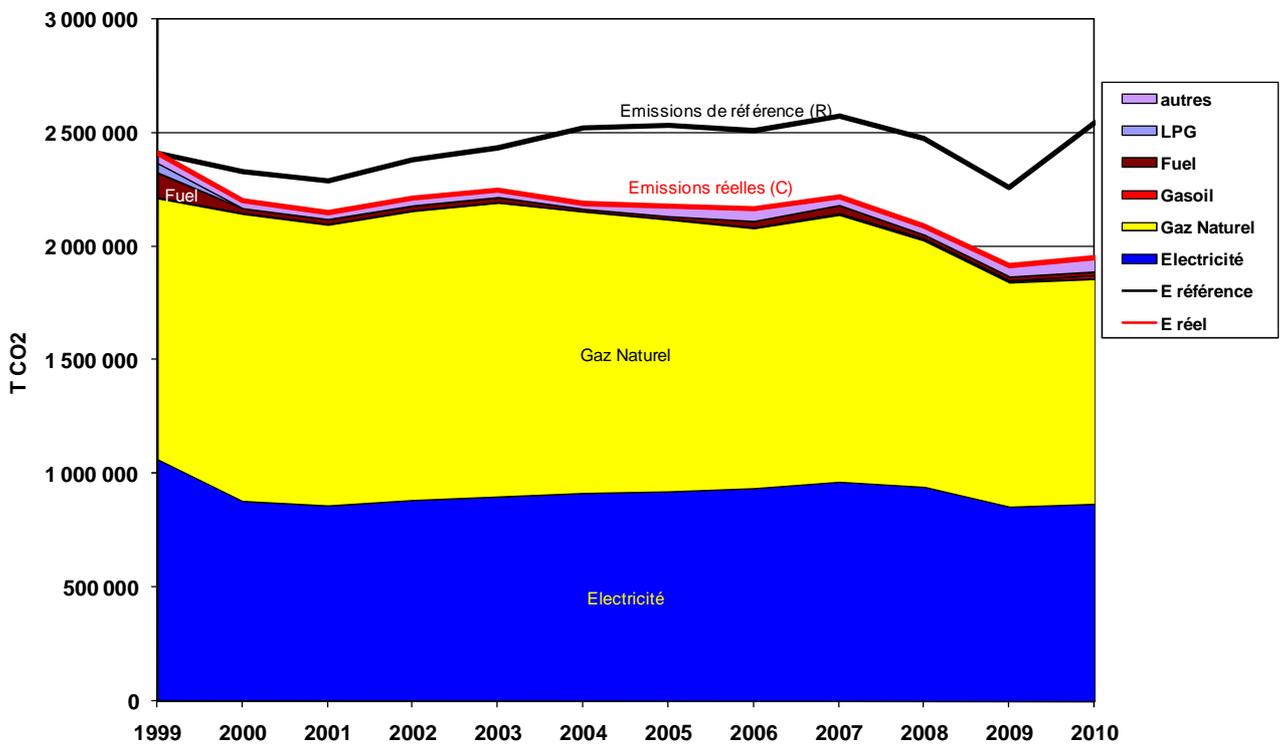


Graphique 1 : Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur

- Les émissions totales (directes et indirectes) de CO2 des entreprises accord de branche du secteur ont représenté en 2010 près de 1.948.125 T de CO2 dont 688.200 T CO2 en émissions directes (gaz naturel essentiellement - hors cogénération Solvay).
On notera que non seulement les émissions totales « à efficacité constante » ont comme en 2009 nettement diminué (- 480.100 T de CO2, soit -24%), mais qu'également les émissions « absolues » ont diminué de près de 615.600 T de CO2 depuis 1999.
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en GJ d'énergie primaire.

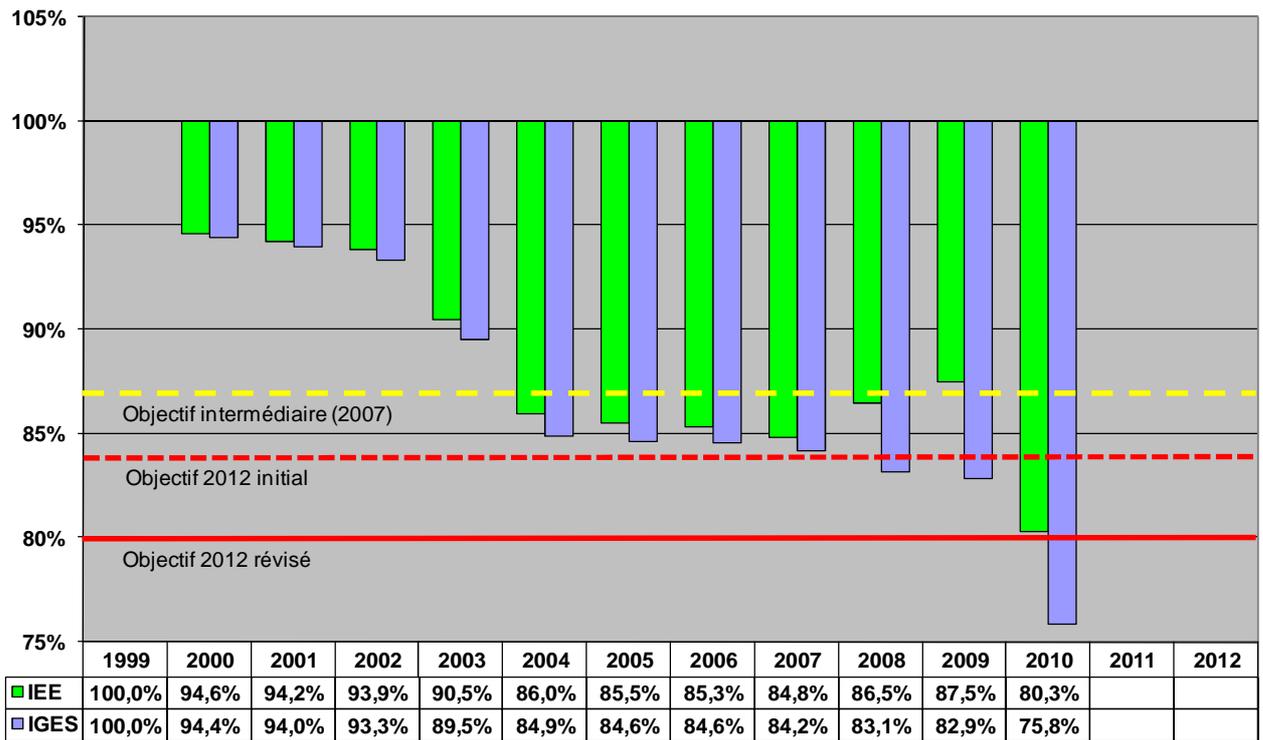


Graphique 2 : Evolution de la consommation d'énergie du secteur chimique par vecteur

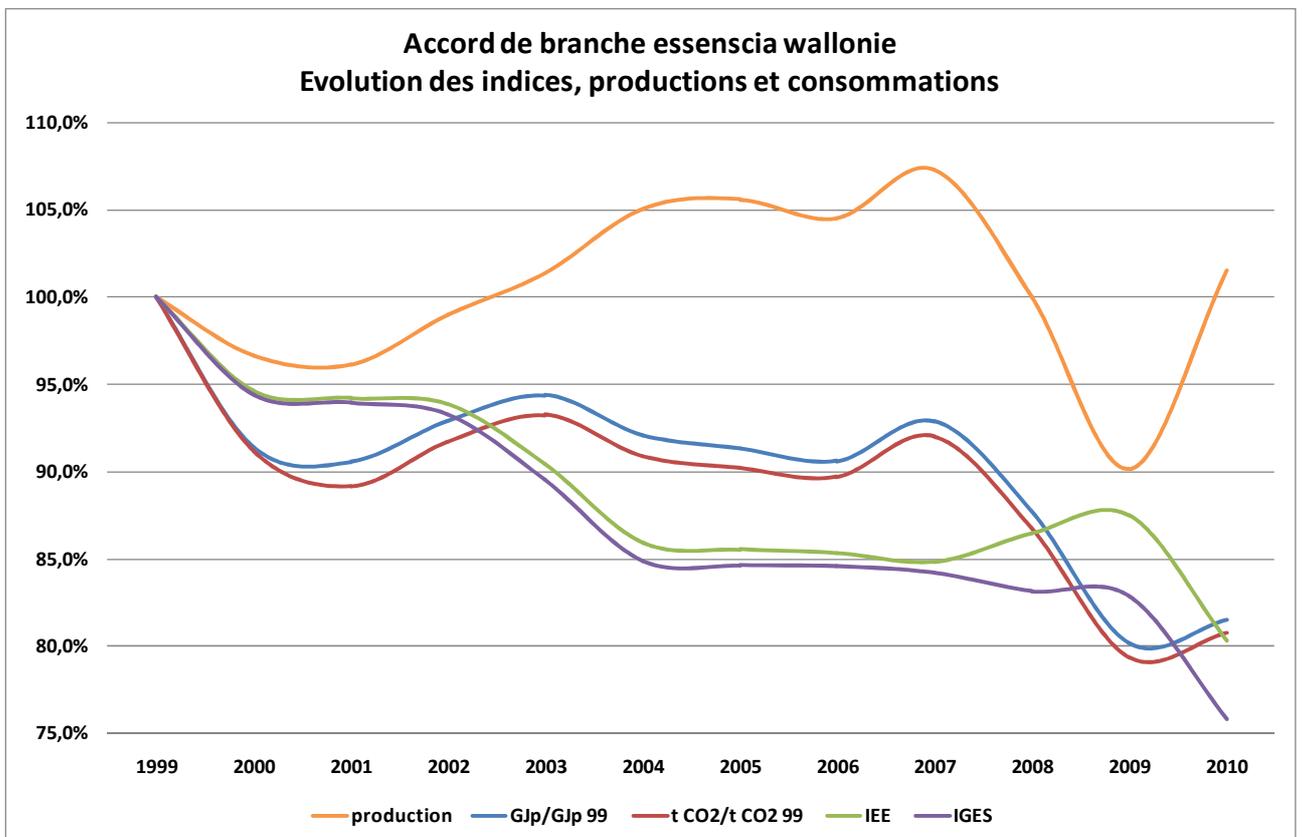


Graphique 3 : Evolution des émissions de CO2 (directes et indirectes) du secteur chimique par vecteur

- Evolution de l'indice IEE/IGES



Graphique 4 : Evolution des indices d'efficience IEE et IGES



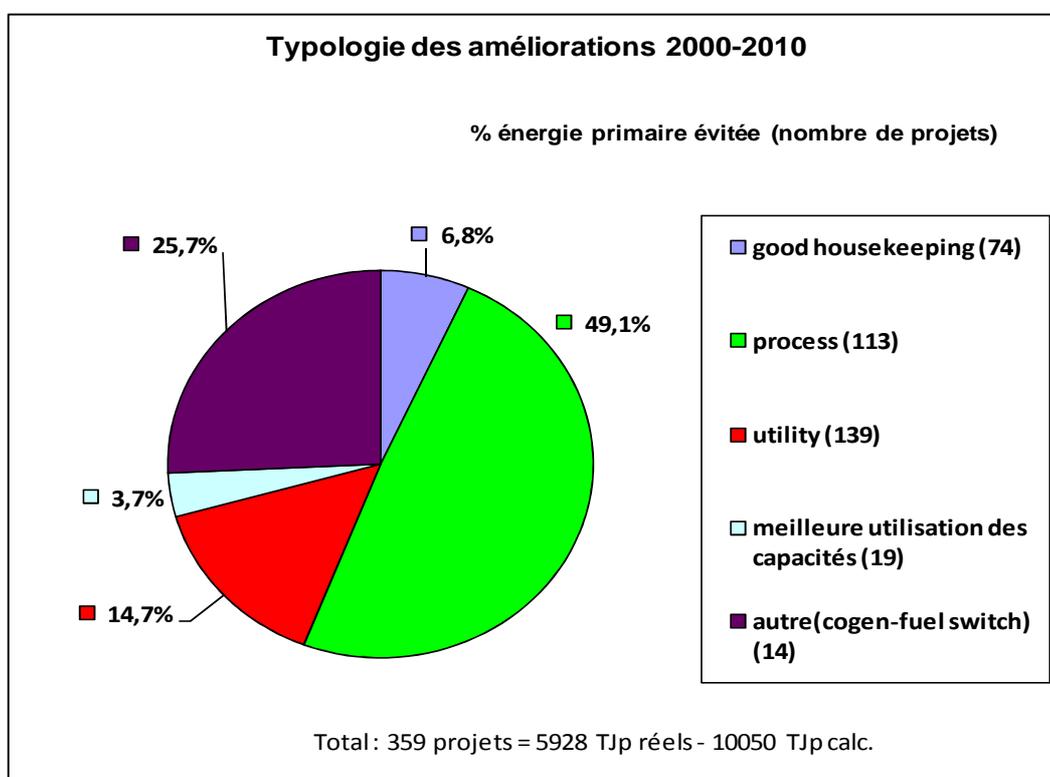
- Evolution chiffrée des indices d'efficience IEE et IGES

Année		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Consommation (Achat-Export)	GJp	42 323 991	38 699 209	38 333 564	39 311 161	40 002 009	39 034 592	38 560 609
Consommation réf 99	GJp	42 323 991	40 908 894	40 693 608	41 876 955	44 218 640	45 408 613	45 075 948
IEE		100,0%	94,6%	94,2%	93,9%	90,5%	86,0%	85,5%
Emissions CO2	T CO2	2 411 231	2 200 264	2 151 029	2 212 386	2 250 925	2 192 669	2 166 421
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 411 231	2 330 262	2 289 206	2 371 028	2 514 848	2 582 759	2 560 072
IGES		100,0%	94,4%	94,0%	93,3%	89,5%	84,9%	84,6%

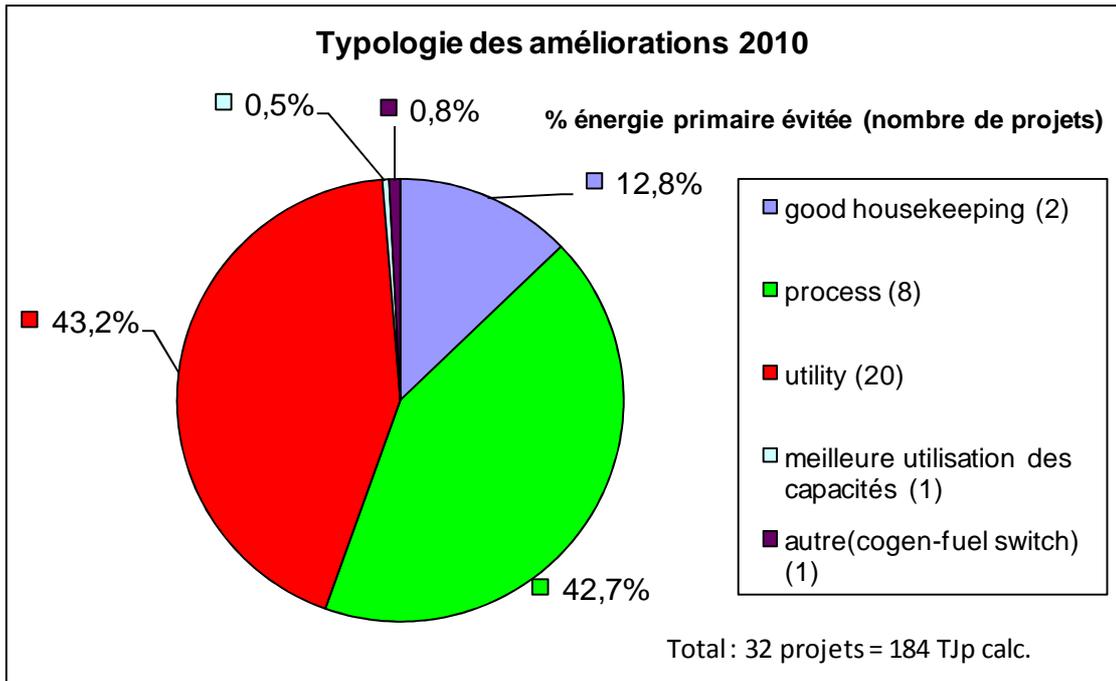
Année		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Consommation (Achat-Export)	GJp	38 139 098	38 908 813	37 185 117	33 377 786	34 531 964		
Consommation réf 99	GJp	44 686 153	45 859 186	43 012 555	38 154 938	42 988 718		
IEE		85,3%	84,8%	86,5%	87,5%	80,3%		
Emissions CO2	T CO2	2 148 070	2 191 546	2 091 279	1 874 607	1 931 110		
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 540 394	2 603 284	2 515 455	2 262 401	2 546 488		
IGES		84,6%	84,2%	83,1%	82,9%	75,8%		

4. Améliorations réalisées

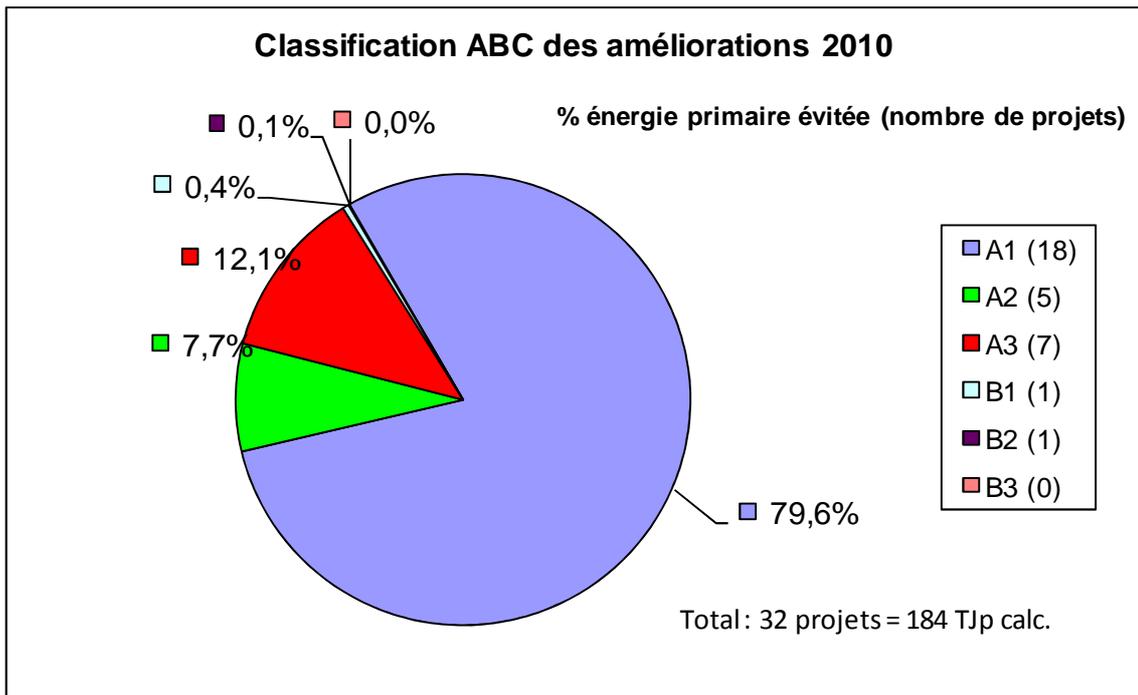
- Nombre total de projets mentionnés dans le plan sectoriel révisé de 2008 : 552 projets de classifications A, B ou R et dont les temps de retour étaient inférieurs à 5 ans (ce nombre était de 332 dans le plan sectoriel original de 2003).
- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord : 359 projets ont été réalisés à ce jour, dont certains sont des projets non identifiés par les audits initiaux, ou en sont des variantes.
- Nombre de projets réalisés durant l'année écoulée : 32 projets ont vu leur réalisation se terminer en 2009.
- Types de projets : classement par temps de retour et par typologie
Les pourcentages indiquent la part de la consommation « évitée » identifiée pour l'ensemble des projets, exprimée en énergie primaire. Le nombre entre parenthèses indique le nombre de projets



Graphique 4 : Répartition des améliorations 2000-2010 suivant leur typologie



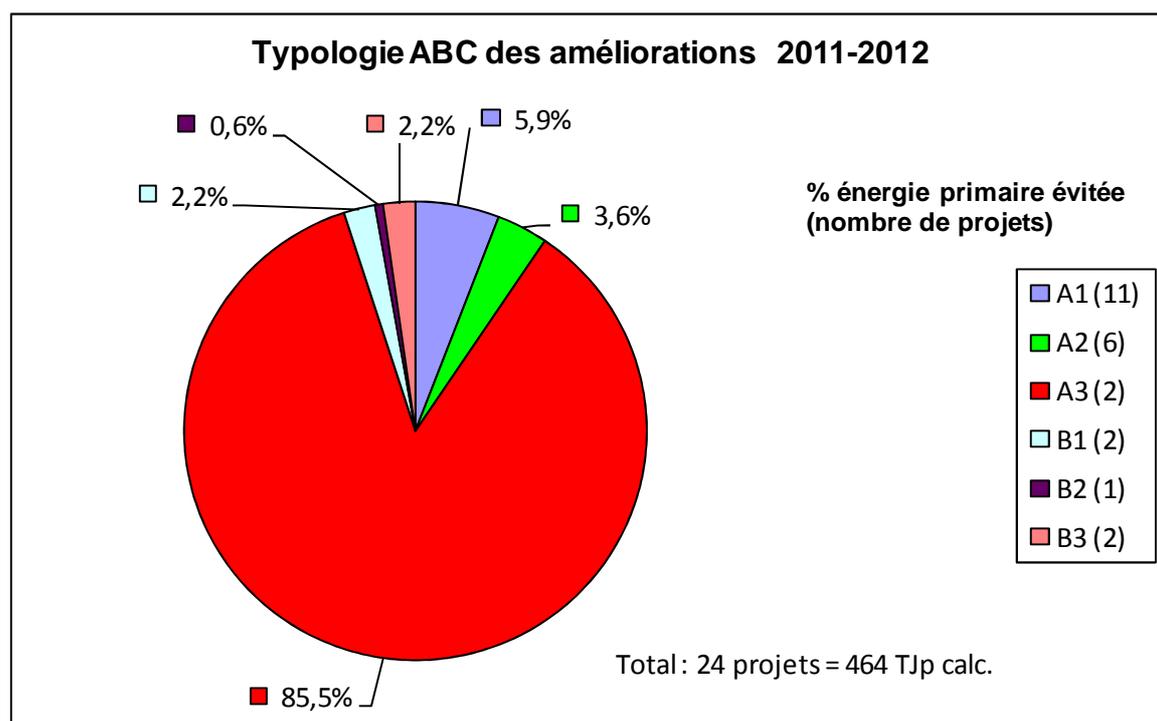
Graphique 5 : Répartition des améliorations 2010 suivant leur typologie



Graphique 6 : Répartition des améliorations 2010 suivant leur typologie ABC

- On constate, dans ces répartitions en énergie primaire épargnée des graphiques 4 et 5, le maintien d'une prédominance de la partie des améliorations consacrées aux procédés, qui représente en 2010 presque le double de la catégorie « autres » comprenant la cogénération SOLVAY en service depuis 2000-2001. Cette prédominance s'explique par le fait qu'elle comprend de grands projets d'extension ou de renouvellement d'équipements relatifs aux procédés (Air Liquide, Total, Yara, Prayon) et que les entreprises donnent la priorité à de tels investissements souvent stratégiques.
- Une des conséquences de la crise rencontrée fin 2008 et toute l'année 2009 est que dans la classification des améliorations réalisées en 2010 par faisabilité et temps de retour, on constate la réalisation principalement de projets avec des temps de retour faibles (80%), mais également de quelques projets ayant des temps de retour moyens (12%), voir élevés (8%) (graphique 6).

5. Projets pour l'année suivante



Graphique 7 : Répartition des améliorations prévues suivant leur typologie ABC

- On constate que le nombre de projets ayant des faisabilités incertaines et/ou ayant des temps de retour de plus de 4 ans représentent plus de 90% des investissements prévus dans les 2 années à venir (11 projets sur 24).

6. Conclusions

- Le rapport d'avancement portant sur l'année 2010 confirme la faisabilité du suivi de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre par la méthodologie EPS, même s'il semble demander un suivi méthodologique plus pointu pour certains types d'entreprises,
- avec une IEE en 2010 de 80.3% et un IGES de 75.8% par rapport à 1999, le secteur de la chimie wallonne confirme son implication totale dans la maîtrise du changement climatique,
- pour les années 2011-2012, si le redressement de la conjoncture économique se maintient, le nombre d'investissements prévus permet d'espérer une continuation de l'amélioration des indices pour atteindre, voir dépasser en 2012 l'objectif révisé de 20% d'amélioration de l'IEE et de l'IGES.

VIII. FBB FEDICER

Secteur : Secteur Brique / Céramique

SECTEUR :	
Fédérations signataires de l'accord :	<i>Fédération Belge de la Brique Fédération de l'Industrie Céramique</i>
Types de production :	<i>Briques, Tuiles, Céramiques réfractaires, Céramiques industrielles</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participant à l'accord	<i>5 entités juridiques</i>
Nombre d'entreprises participant au rapport 2010	<i>10 sites de production</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>1 496 913 GJp = 415 809 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>100% RW ; environ 20% Belgique</i>
Objectif énergie :	<i>2,74% en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>2,78% en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>3,74% *</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>3,51% *</i>
Date de signature de l'accord :	<i>30 juin 2006</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

* Ces valeurs ne peuvent être lues séparément des commentaires ayant trait à la conjoncture économique et aux mesures d'amélioration réalisées. En effet, la conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur. (voir les explications du plan sectoriel, annexe 5 de l'accord)

1. Performances économiques du secteur et événements

La conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur.

Jusqu'en 2007, l'évolution conjoncturelle favorable avait toujours accentué la bonne santé des indices énergétiques du secteur. En 2009, le secteur a connu une diminution de production, tous sous-secteurs confondus, de l'ordre de :

- 26% par rapport à 2007, année qui a représenté le sommet d'une courbe de production en croissance constante depuis l'année de référence ;
- 11% par rapport à l'année de référence.

En 2010, la situation globale du secteur est similaire à celle de 2009. On observe une légère reprise pour certains sous-secteurs et/ou certains sites de production. D'autres sites voient leur production encore diminuer par rapport à 2009.

Cependant, comme pour 2009, malgré l'importante réduction de l'activité sectorielle par rapport à l'année de référence et les années qui ont suivi jusqu'en 2007, les efforts réalisés par les entreprises en matière d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions spécifiques de CO₂ transparaissent dans les indices IEE et IGES : **indices en amélioration de 3,5% par rapport à l'année de référence.**

Depuis le début de l'accord, deux sites de production ont cessé leurs activités de cuisson de briques et sont sortis de l'accord : Wienerberger sa-briqueterie de Ghlin et Wienerberger sa-briqueterie de Warneton.

En 2010, les activités de l'entreprise Preiss Daimler Refractories ont redémarré sous le nom de Belref Refractories.

Pas de nouvelle entreprise entrant dans l'accord en 2010.

2. Adaptation des données relatives aux années antérieures

La cessation d'activités entrant dans le cadre de l'accord de branche céramique pour les sites de Ghlin et Warneton entraînent une modification des données relatives à l'année de référence jusqu'aux données 2009 : production, consommation énergétique, émissions de CO₂, mesures mises en place.

Ces adaptations ont pour objectif de **comparer des situations similaires entre l'année de reporting (2010) et l'année de référence.**

Les données présentées dans le présent rapport diffèrent donc quelque peu de celles reprises dans les précédents rapports publics.

3. Volumes de production

Le tableau et le graphique ci-après donnent un aperçu de l'évolution des volumes de production au niveau sectoriel et pour les divers sous-secteurs:

	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production (en Tonnes)	505.920	512.889	553.428	550.502	569.128	580.657	562.980	450.150	452.232
Evolution p/r année réf.	100%	101,38%	109,39%	108,81%	112,49%	114,77%	111,28%	88,98%	89,39%

4. Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂

Consommation énergétique 2010

En 2010, la consommation totale d'énergie primaire des entreprises du secteur céramique était de 1.496.913 GJp (= 415.809 MWhp). La répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique se répartissait comme suit : gaz naturel : 1.111.454 GJp (= 308.737 MWhp) / électricité : 294.790 GJp (= 81.886 MWhp) / propane : 61.784 GJp (= 17.162 MWhp) / autres : 28.885 GJp (= 8.024 MWhp)

Emissions de CO₂ 2010

En 2010, les émissions totales de CO₂ énergétique des entreprises du secteur céramique étaient de 84.779 T CO₂. La répartition des émissions de CO₂ énergétique était la suivante : gaz naturel : 62.007 T CO₂ / électricité : 16.500 T CO₂ / propane : 4.078 T CO₂ / autres : 2.194 T CO₂

Répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique (2010)

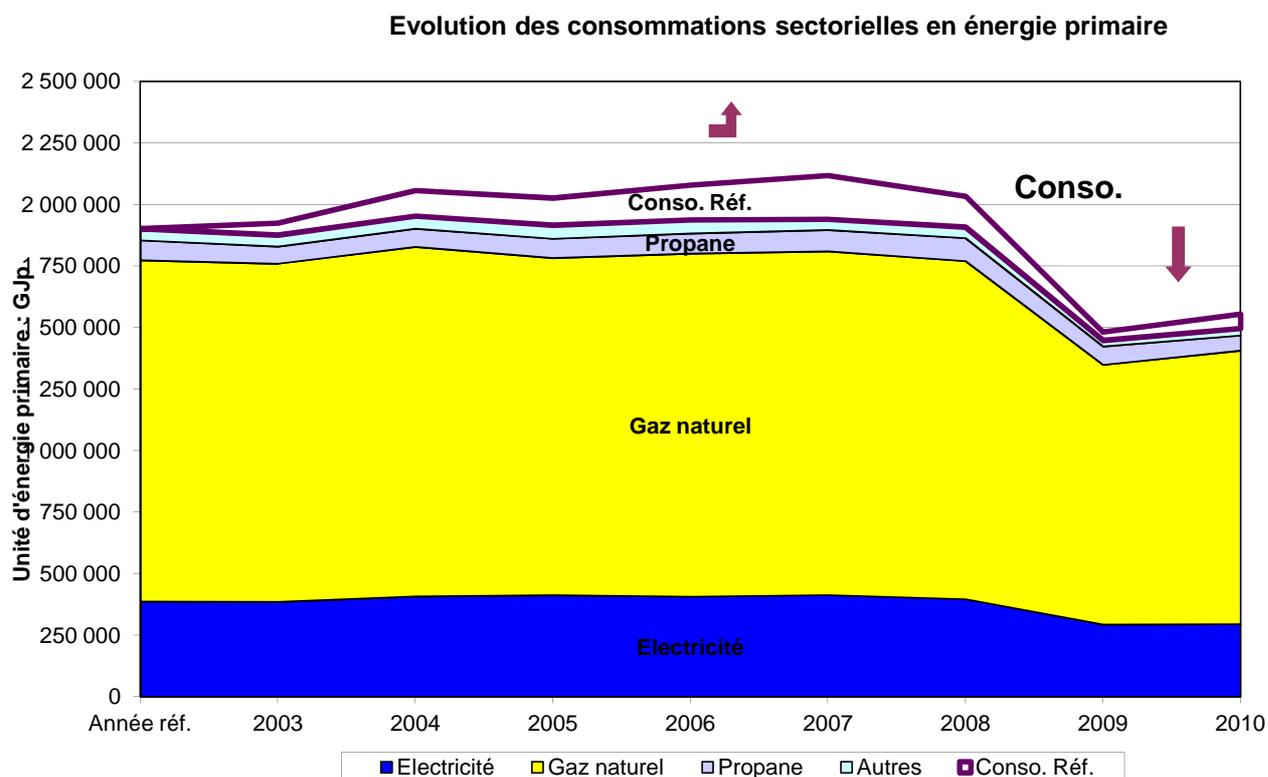
Répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique (2010)



Evolution des consommations énergétiques (GJp)

Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	386.727	384.728	407.151	412.295	406.598	413.006	395.980	292.988	294.790
Gaz naturel	1.386.955	1.375.213	1.420.695	1.370.137	1.394.476	1.396.617	1.374.511	1.055.753	1.111.454
Propane	81.218	69.816	74.225	78.903	81.875	87.702	93.280	75.058	61.784
Autres	47.268	46.502	51.514	54.876	54.538	43.125	44.762	24.121	28.885
Total	1.902.168	1.876.259	1.953.585	1.916.211	1.937.487	1.940.450	1.908.533	1.447.920	1.496.913
Conso. Réf.	1.902.168	1.924.502	2.057.355	2.026.945	2.078.900	2.118.154	2.034.348	1.481.876	1.555.084
IEE	100%	97,46%	94,96%	94,54%	93,20%	91,61%	93,82%	97,71%	96,26%

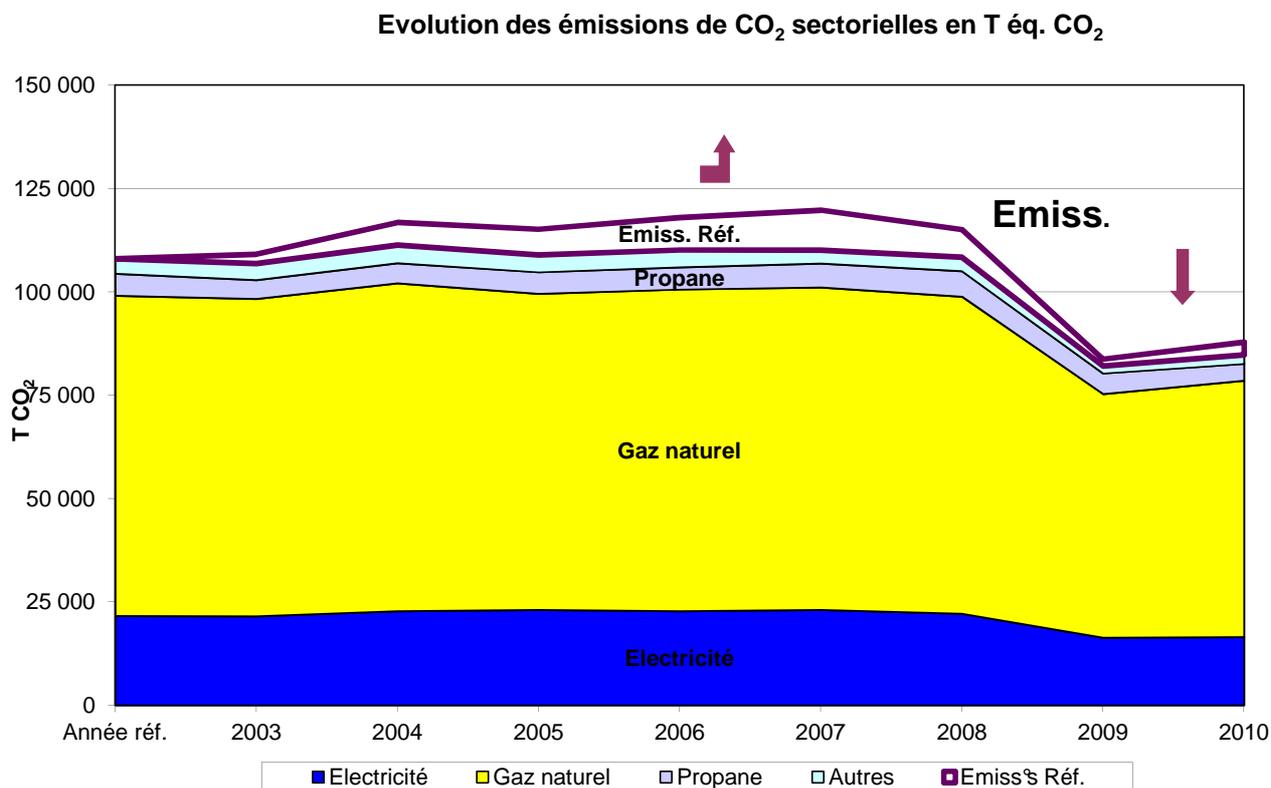
L'évolution sectorielle des consommations en énergie primaire est schématisée dans le graphique ci-après :



Evolution des émissions CO₂ (T CO₂)

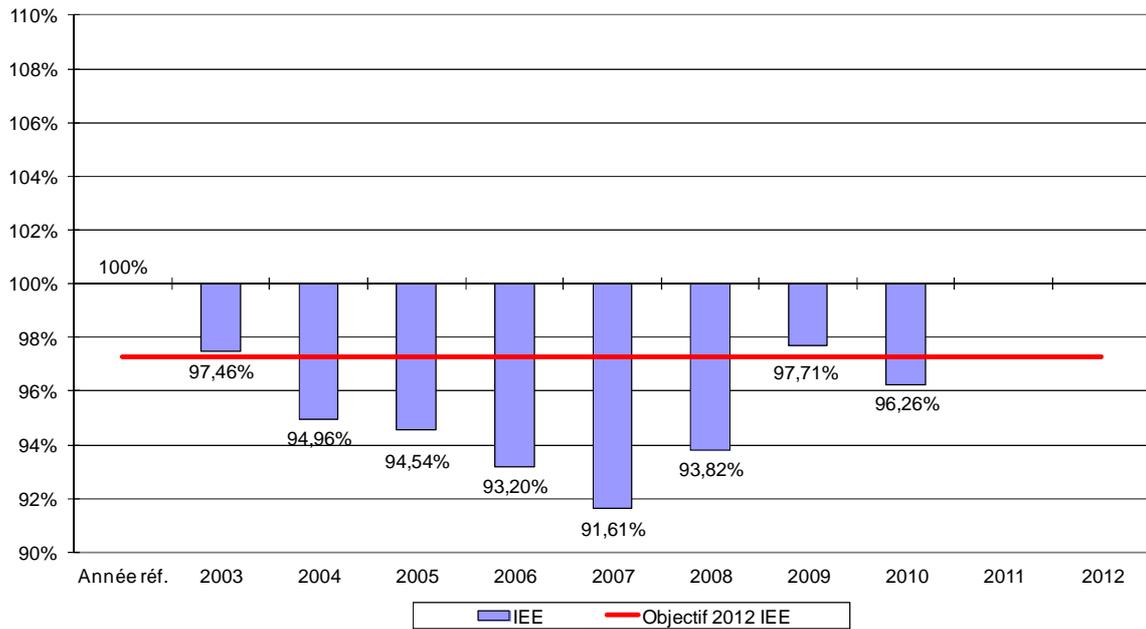
Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	21.638	21.534	22.789	23.077	22.758	23.117	22.163	16.399	16.500
Gaz naturel	77.402	76.737	79.275	76.454	77.812	77.931	76.698	58.911	62.007
Propane	5.360	4.608	4.899	5.208	5.404	5.788	6.156	4.954	4.078
Autres	3.622	3.978	4.374	4.185	4.163	3.281	3.407	1.830	2.194
Total	108.022	106.857	111.337	108.924	110.137	110.117	108.424	82.094	84.779
Emiss's Réf.	108.022	109.128	116.806	115.153	117.981	119.785	115.098	83.752	87.865
IGES	100%	97,52%	95,02%	94,59%	93,35%	91,93%	94,20%	98,02%	96,49%

L'évolution sectorielle des émissions de CO₂ est schématisée dans le graphique ci-après :

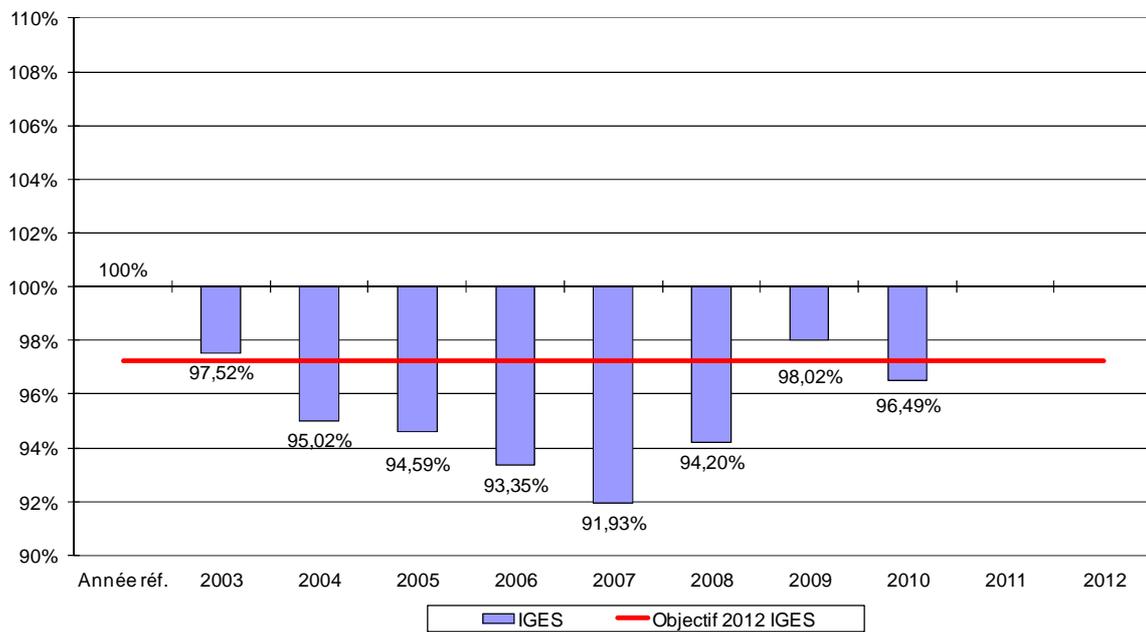


Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Evolution de l'IEE entre l'année de référence et 2010



Evolution de l'IGES entre l'année de référence et 2010



5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Facteurs influençant positivement les indices d'efficacité

Depuis le début de l'accord de branche, bon nombre de sites de production ont initié une réflexion sur les postes les plus importants : les séchoirs et les fours

Les principales modifications ont porté sur :

- isolation des chambres des séchoirs
- optimisation de la récupération de la chaleur des fours vers les séchoirs
- réfection de zones de cuisson
- remplacement du revêtement réfractaire des wagons
- adaptation des températures de fumées
- accélération des rythmes de poussée / cadences dans le four
- entretiens divers et programme de maintenance (fours et cônes de séchoirs)
- création d'un poste de "cuisseur" pour adapter au mieux les courbes de séchage et de cuisson, en fonction des produits.
- injection d'air chaud à la place de gaz aux brûleurs
- préchauffage de l'air de combustion

Il s'agit de modifications très sensibles car toute modification de courbe de séchage ou de cuisson peut entraîner des rejets de production importants.

En 2009-2010, des mesures d'une telle ampleur n'ont pas été menées par les entreprises. Cependant, elles ont poursuivi la mise en œuvre de mesure à petite échelle. La plupart de ces mesures sont des projets nés de l'expérience et de l'initiative des entreprises et qui n'avaient pas été identifiées par les audits énergétiques.

En 2010, **12 mesures d'amélioration** de l'efficacité énergétique ont été mises en œuvre par les entreprises du secteur céramique partenaires de l'accord de branche. Ces mesures n'avaient **pas été identifiées par les audits énergétiques**. Preuve s'il en est que la réflexion énergétique au sein des "energy team" des entreprises suit son chemin !

12 mesures							
Identifiées par audits		Typologie					
oui	non	A/1	A/2	A/3	B/1	B/2	non précisé
/	12	/	/	9	1	/	2

Facteurs influençant négativement les indices d'efficacité

En 2010, le ralentissement de l'activité lié à la crise économique reste très marqué dans le secteur céramique, à des degrés divers selon les sous-secteurs. Ainsi, l'indice sectoriel de production est inférieur de 11% à celui de l'année de référence. Les indices IEE et IGES montrent toutefois une amélioration de l'efficacité par rapport à l'année de référence.

6. Conclusions

Pour les entreprises du secteur céramique, on ne peut pas parler de reprise globale. La situation est très fluctuante d'un sous-secteur à l'autre et d'un site de production à l'autre, au sein d'un même sous-secteur. La conjoncture économique reste défavorable.

Malgré cela, on observe que les indices d'efficacité IEE et IGES restent dans le vert ; ce qui démontre que les efforts réalisés par les entreprises du secteur en matière d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions de CO₂ portent leurs fruits. Le potentiel d'économie d'énergie déjà réalisé est conséquent et s'appuie sur un nombre important de mesures réalisées.

L'analyse des rapports individuels montre que ce sont généralement des investissements de moindre ampleur qui ont été réalisés en 2010. Ils permettent cependant un potentiel d'économie énergétique important. Par ailleurs, une installation de cogénération a été installée en mars 2010 et une autre devrait l'être dans le courant 2011.

L'année 2010 se conclut par des indicateurs IEE et IGES traduisant une amélioration par rapport à 2009. Ils dépassent légèrement les objectifs fixés dans l'engagement sectoriel à l'horizon 2012 et ce malgré une perte d'activités de l'ordre de 11% par rapport à l'année de référence. Ils restent néanmoins moins favorables qu'en 2007 et 2008.

IX. FEBELCEM

Secteur: FEBELCEM

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	FEBELCEM
Types de production :	<i>Ciment</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	495 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	1.184
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	3
Consommation totale d'énergie :	25.620.857 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie):	100%
Objectif énergie :	9,5 % en 2010
Objectif CO ₂ Energétique :	8,3 % en 2010
Objectif intermédiaire énergie :	6,5 % en 2007
Objectif intermédiaire CO ₂ :	7,3 % en 2007
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 7,95 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ : 17,3 %	
Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2010
Date de fin d'accord :	2012

1. Performances économiques du secteur et événements

En 2010, les livraisons totales des membres ont diminué de 2% (120.000 tonnes) par rapport à 2009. Avec 5.990.000 tonnes, le volume livré en 2010 est le plus faible atteint depuis plus de 2 décennies (1989).

Les exportations sont encore en diminution (-7%) par rapport à 2009 qui avait déjà vu celle-ci régresser de près de 25%.

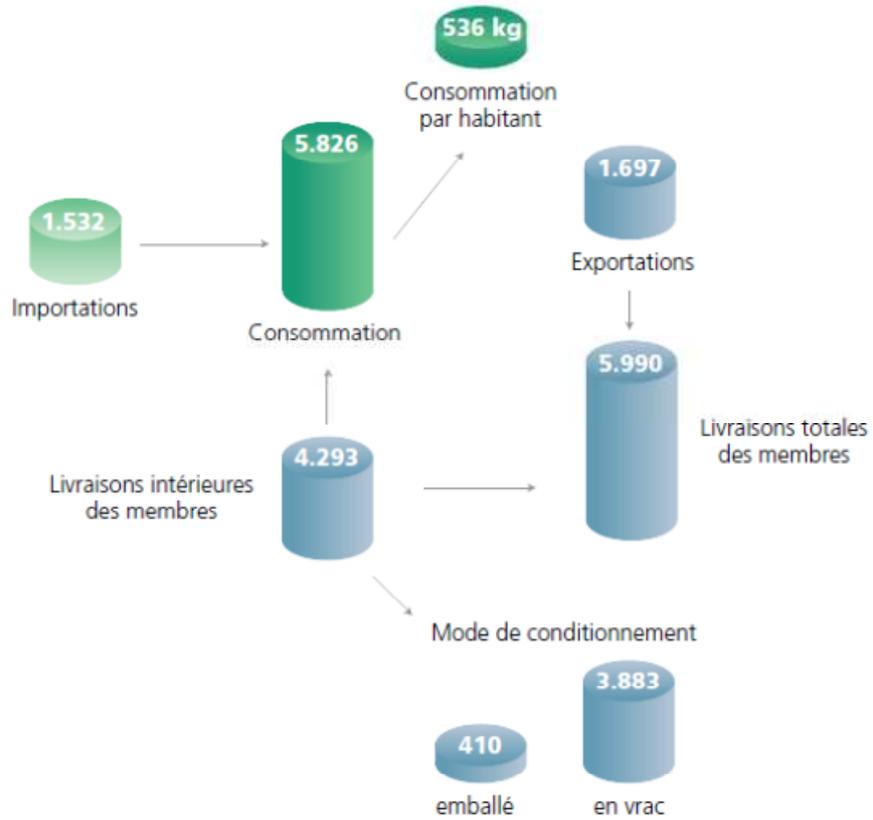
Le volume de ciment consommé sur le marché belge (5.826.000 tonnes) a progressé de 5.5% par rapport à celui enregistré en 2009 (5.522.000 tonnes).

Les importations (1.532.000 tonnes) ont fortement progressé (+ 282.000 tonnes) entre 2009 et 2010. Elles dépassent le seuil de 25% de la consommation de ciment gris.

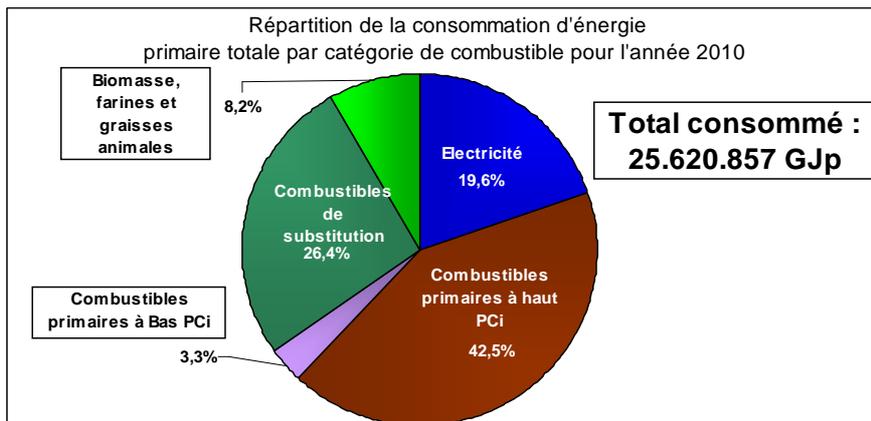
2. Volumes de production : 5.990.000 tonnes de ciment

SCHÉMA DU SECTEUR

(en milliers de tonnes)

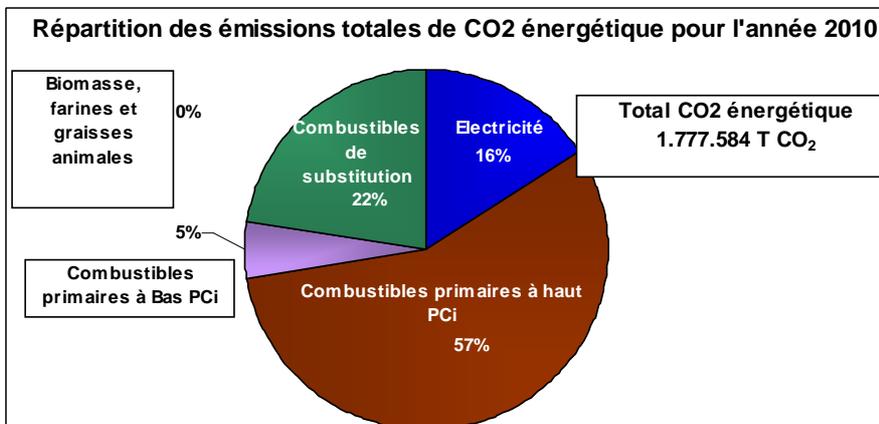


3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂



En 2010, la consommation d'énergie primaire totale (directe et indirecte) de l'industrie cimentière wallonne est de 25.620.857 GJp.

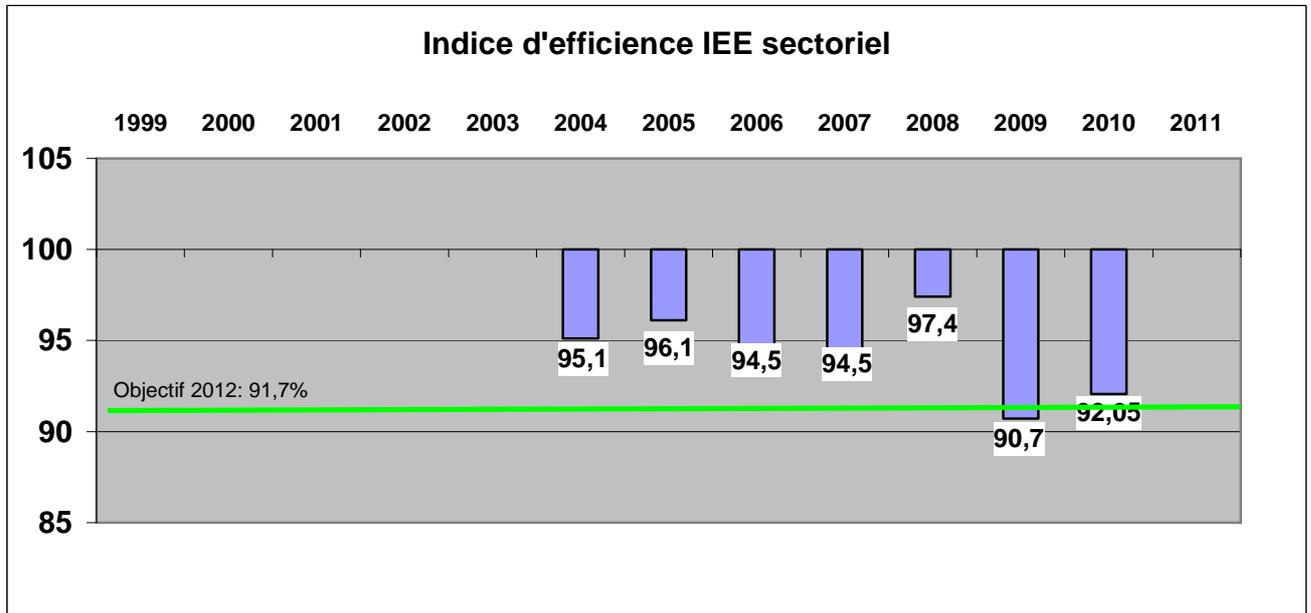
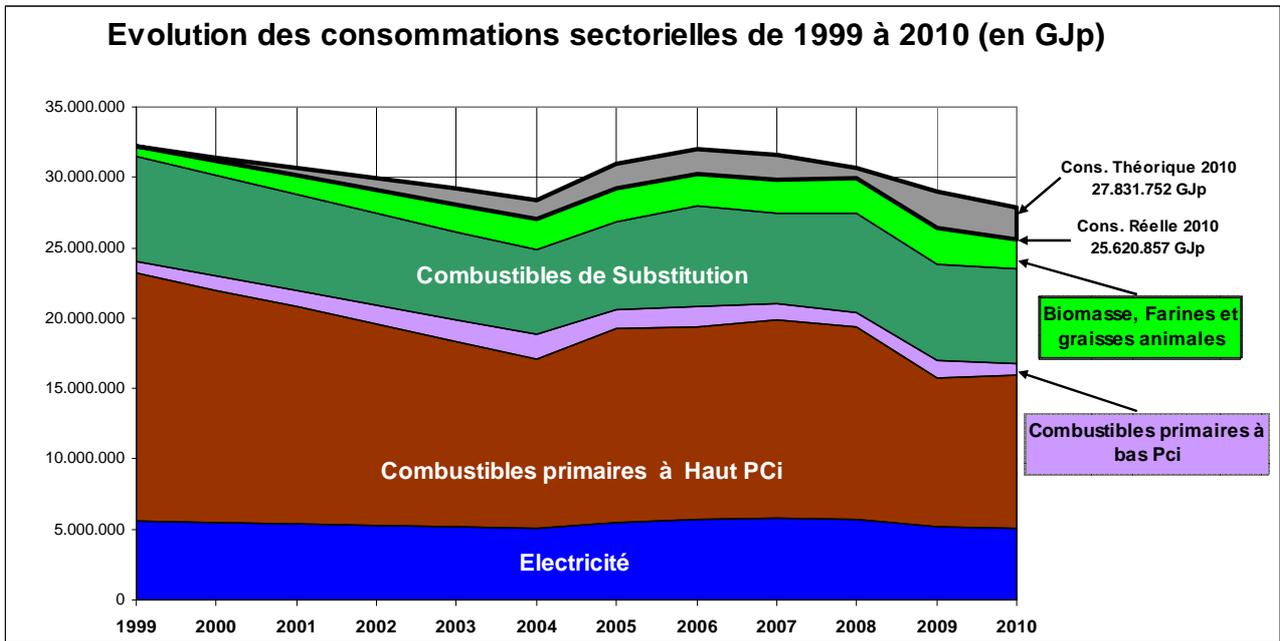
Par rapport à 2009, la consommation énergétique du secteur a diminué de 733.213 GJp.



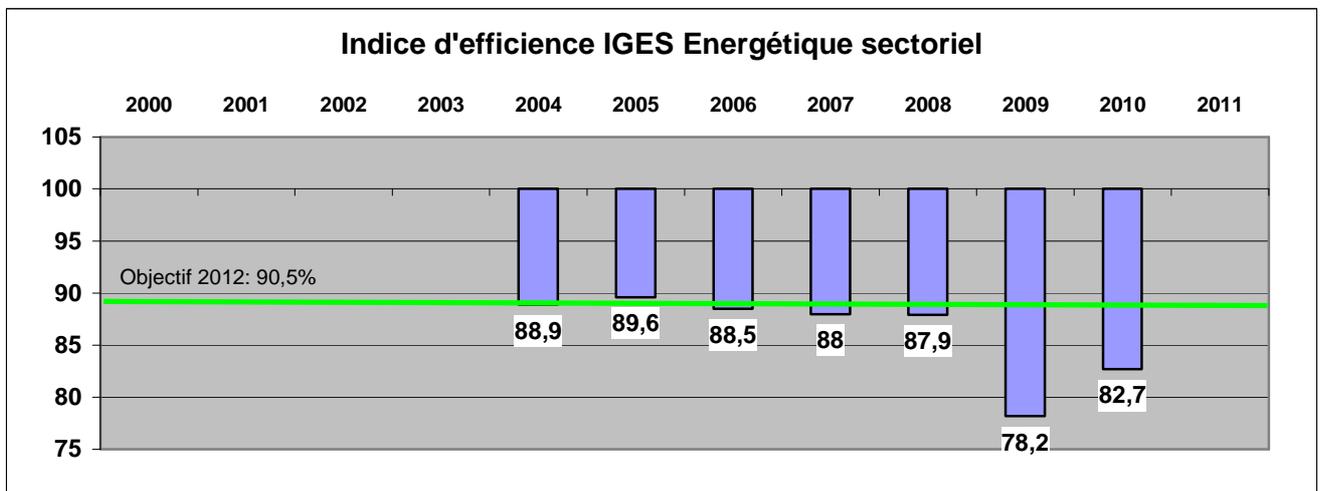
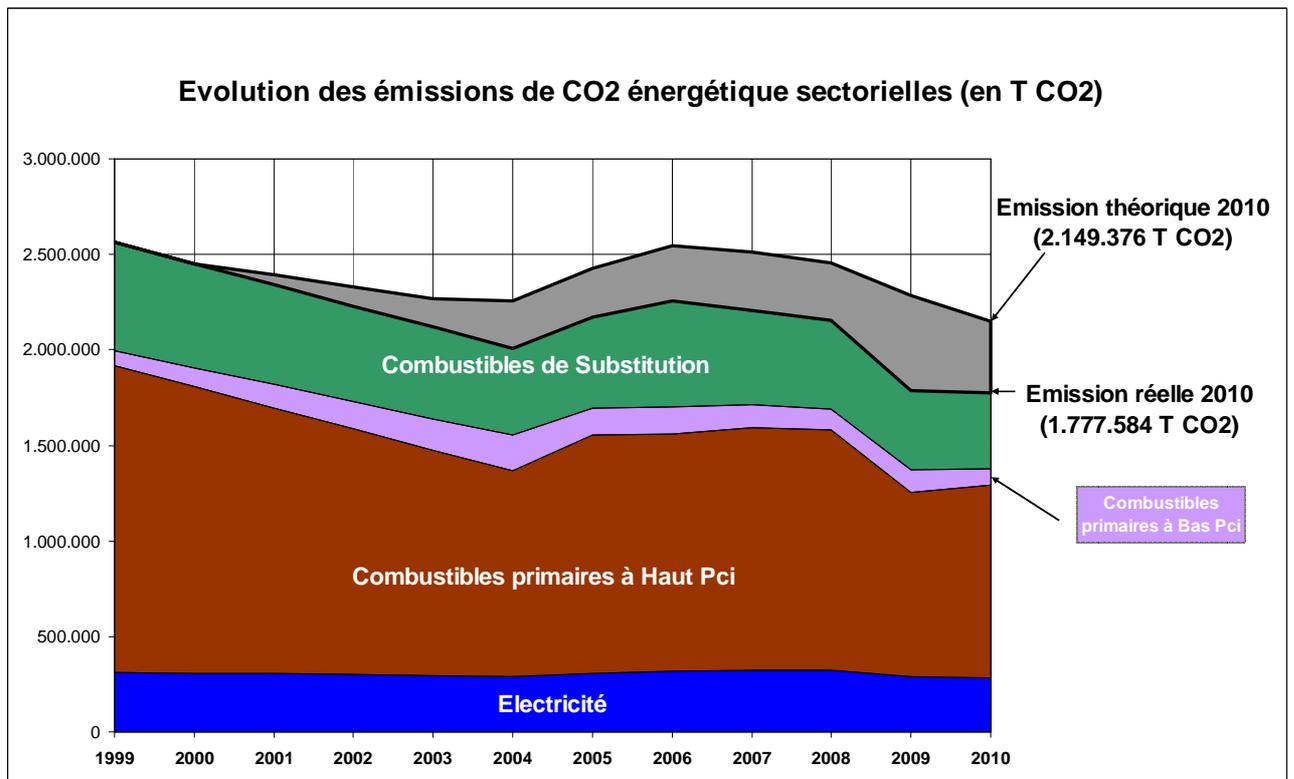
En 2010, les émissions de CO₂ énergétique total (direct et indirect) s'élèvent à 1.777.584 tonnes.

Par rapport à 2009, les émissions de CO₂ énergétique ont diminué de près de 9.976 tonnes de CO₂.

4. Indice d'efficacité énergétique IEE



5. Indice de réduction des émissions de GES - IGES énergétique



6. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

En 2010, on constate une dégradation des indices IEE et IGES énergétique par rapport à 2009.

Cette dégradation peut notamment s'expliquer par :

- Des arrêts de fours beaucoup plus nombreux, et parfois plus longs, lors de l'année 2010. Les arrêts de fours entraînent des ruptures de charge toujours néfastes pour le maintien de l'efficacité énergétique des processus.
- Une baisse de la production en 2010 conjuguée à une plus grande proportion de ciment métallurgique fabriquée qui a eu un impact sur la charge des fours.
- Une augmentation de la consommation de combustibles à haut PCi, non biomasse, au contenu en carbone plus élevé.

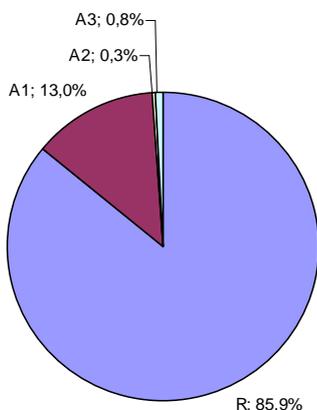
7. Projets pour l'année suivante

Concernant l'évolution future des indices IEE et IGES, celle-ci sera dépendante de 3 éléments :

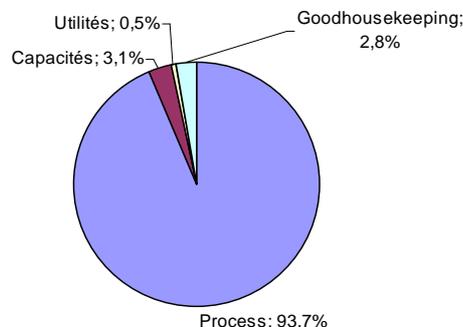
- le niveau de production, principalement de clinker, et le facteur de charge des fours ;
- la résolution des problèmes technique rencontrés ;
- la mise en œuvre de mesures d'améliorations.

Au niveau de la mise en œuvre de mesures d'amélioration, l'évaluation approfondie a permis de démontrer que le secteur avait mis en œuvre pratiquement la totalité des mesures identifiées lors des audits énergétiques. Plus de 96% du potentiel initial (3.066.844 GJp/an) a été mis en œuvre.

Classification des pistes mises en oeuvre



Typologie des pistes mises en oeuvre



Lors de l'évaluation approfondie, le secteur a encore identifié des potentiels d'économie d'énergie dans les mesures retenues dans le plan d'action mais également dans des mesures non prévues initialement. Ce potentiel porte également sur des années au-delà de 2012.

8. Conclusions

En 2010, le secteur cimentier observe une dégradation de ses indices IEE et IGES. Celle-ci est notamment due à une baisse des niveaux de production, à des ruptures de charges et des fonctionnements au ralenti plus fréquents dans certaines installations. Des problèmes techniques ont également été rencontrés dans une installation.

Le secteur a déjà intégré une série de mesures afin de tenir compte de l'évolution du fonctionnement des outils et des habitudes de production et de consommation des produits. Une réflexion est encore menée afin d'en introduire d'autres qui n'ont pas encore pu être pris en compte de manière satisfaisante dans le reporting.

X. FETRA et FEBELGRA WALLONIE

Secteur : Emballages papier/carton et industrie graphique

SECTEUR:	
Fédérations signataire de l'accord :	<i>FEBELGRA Wallonie - FETRA</i>
Types de production :	<i>FEBELGRA: Magazines, catalogues, dépliants publicitaires, ... FETRA : emballages de carton ondulé, carton pliant e.a., des sacs à papier, des emballages souples, matériaux auto-adhésifs, produits en papier pour hôpitaux,...</i>
Evolution du chiffre d'affaires :	<i>FEBELGRA : - 5,8% par rapport à l'année 2009 FETRA : + 6,79 % par rapport à l'année 2009</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>FEBELGRA : 2.513 FETRA : 1.569</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	<i>283 592,222 MWhp</i>
Objectif énergie :	<i>12,6 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>12,8 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>/</i>
Objectif intermédiaire CO ₂ :	<i>/</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>14,5 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>15,1 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>28 janvier 2008</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

Performances économiques de FEBELGRA

Le chiffre d'affaires atteignait 2,801 milliards d'€ en 2010 (3,08 milliards avec les journaux).

En prix courants, le chiffre d'affaires du secteur graphique a fortement diminué en 2010 (-5,8 % par rapport à 2009). Si on compare le chiffre d'affaires de 2010 à celui de 2008, on note même une diminution de -14,86% sur une période de 2 ans.

40% de ce chiffre d'affaires était dû aux exportations.

. Le secteur graphique a exporté 23,19 % plus de tonnes qu'en 2009.

Les investissements annuels ont baissé à 138 millions d'euros. Les investissements ont diminué de -28,97 % par rapport à 2009. Sur une période de 2 ans, les investissements ont baissé de -36,70 % dans le secteur graphique.

2. Performances économiques de FETRA

Le chiffre d'affaires réalisé en 2010 atteindrait ainsi près de 3,346 milliards d'euros, soit une augmentation de 6,79 % par rapport au chiffre d'affaires enregistré l'année 2009.

Les exportations diminueraient quant à elles à 1,559 milliard d'euros, soit une augmentation de 8,79 % par rapport à l'année précédente.

La part totale consacrée aux investissements serait de 73,389 millions d'euros, quasiment similaire à ceux de 2009.

3. Evénements

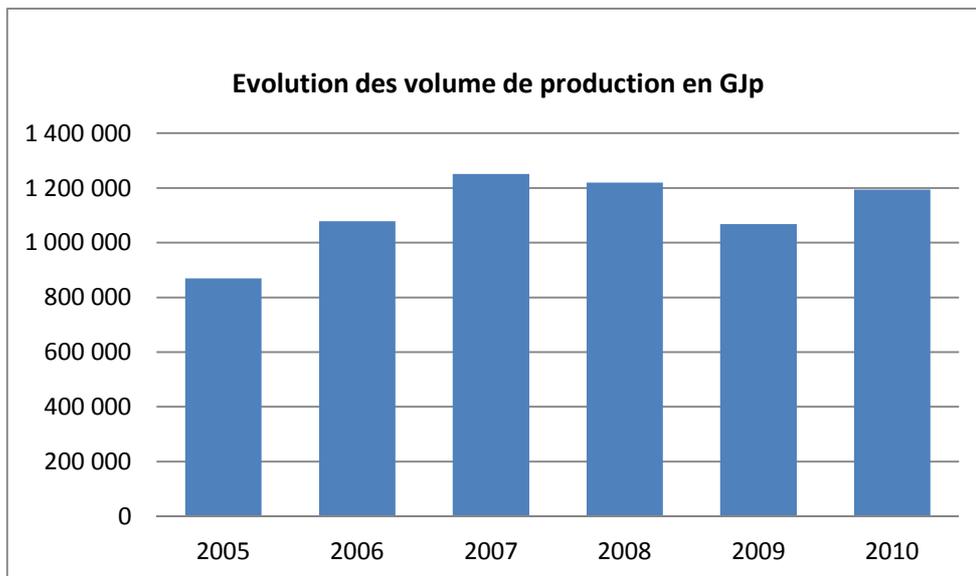
L'Accord de branche entre les fédérations FEBELGRA Wallonie et FETRA et le Gouvernement Wallon, signé le 28 janvier 2008, couvrait au début 6 entreprises. Pendant 2008, il y avait deux nouveaux entrants de FEBELGRA Wallonie. Dans le courant de 2009, il y avait un membre de FEBELGRA Wallonie qui a fait banqueroute. Ceci n'a pas donné lieu à une modification majeure risquant d'influencer le déroulement de l'Accord.

4. Volumes de production

Dans les secteurs de FETRA et FEBELGRA, ces données sont trop hétérogènes pour pouvoir être additionnées. Pour remédier à ce problème, un indice de production en pondérant les volumes de production des différents sites par les consommations en énergie primaire requises pour leur production à été utilisé.

L'analyse approfondie dont le but était de définir l'objectif 2012, a aussi permis d'identifier, dans une entreprise, un nouvel entrant et d'en déterminer la consommation et l'émission spécifique de référence depuis 2007. Ce nouvel entrant avait été écarté en raison d'une sous-estimation de son impact énergétique sur les consommations de l'entreprise. La consommation spécifique de référence, comme les émissions spécifiques de référence de ce nouvel entrant représente 3% de la consommation d'énergie et des émissions de CO₂ des entreprises signataires de l'accord de branche FETRA/FEBELGRA. Ceci a également influencé l'évolution des volumes de production depuis 2007.

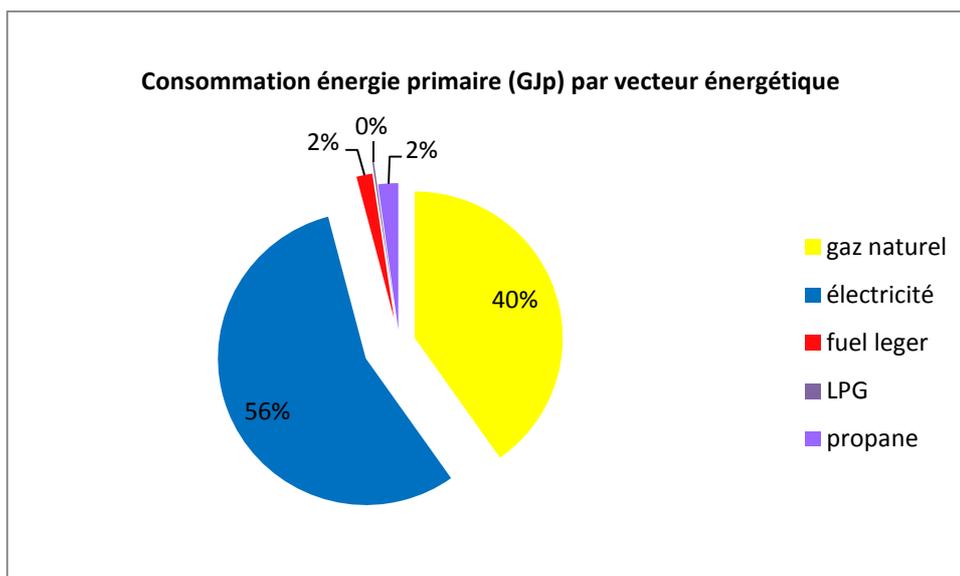
Comme illustré au graphique ci-dessous, entre 2005 (= l'année de référence) et 2010, la production a augmenté en région wallonne de plus de 37 %, passant de 869.731 GJp à 1.193.766 GJp.



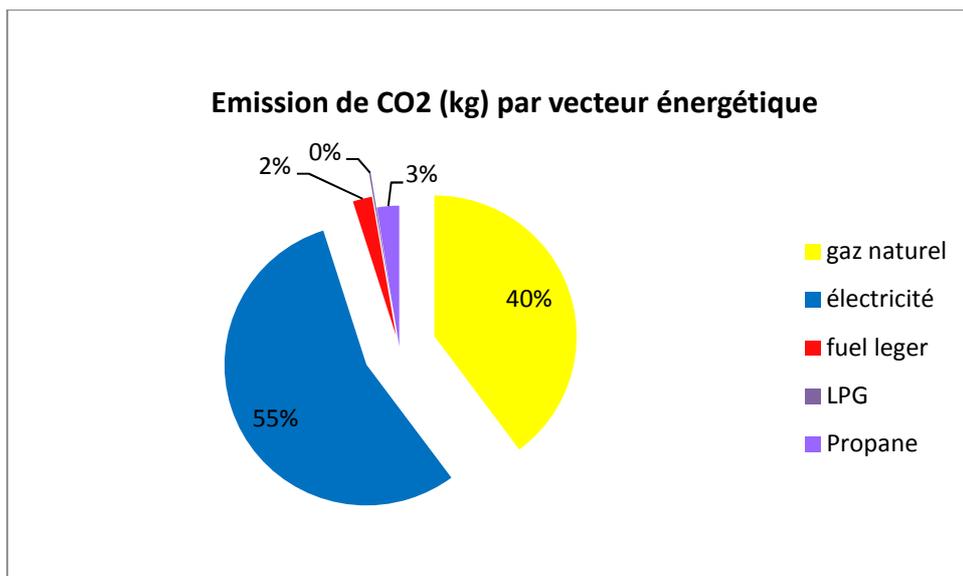
5. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émission de CO₂

La consommation d'énergie primaire du secteur est en 2010 de 1.020.932 GJp, soit 17 % de plus qu'en 2005, et ce malgré l'augmentation de plus de 37 % des productions mentionnées ci-dessus.

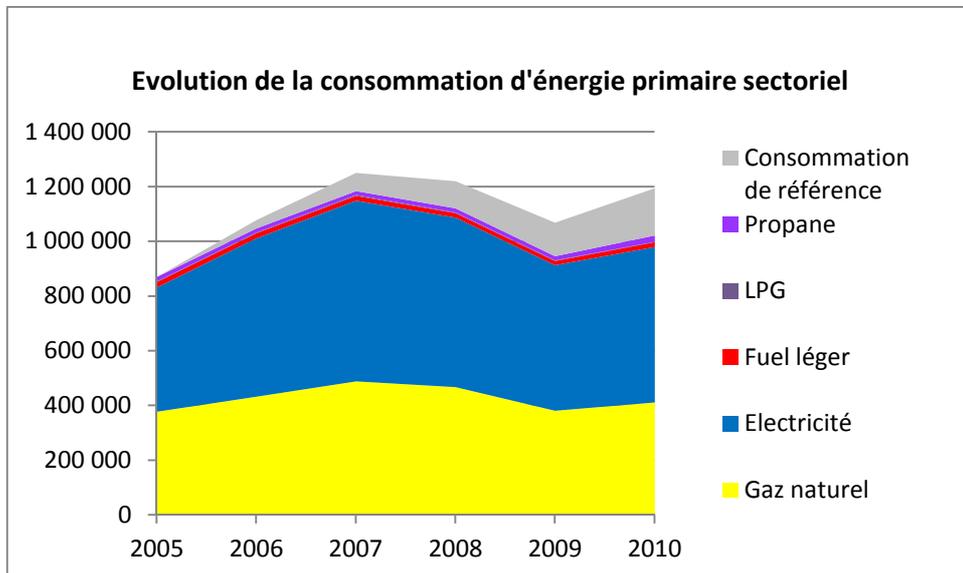
Cette énergie primaire est essentiellement consommée pour plus de la moitié, sous forme d'électricité, pour 40 % sous forme de gaz naturel. Cette répartition est représentée sur le graphique ci-dessous.



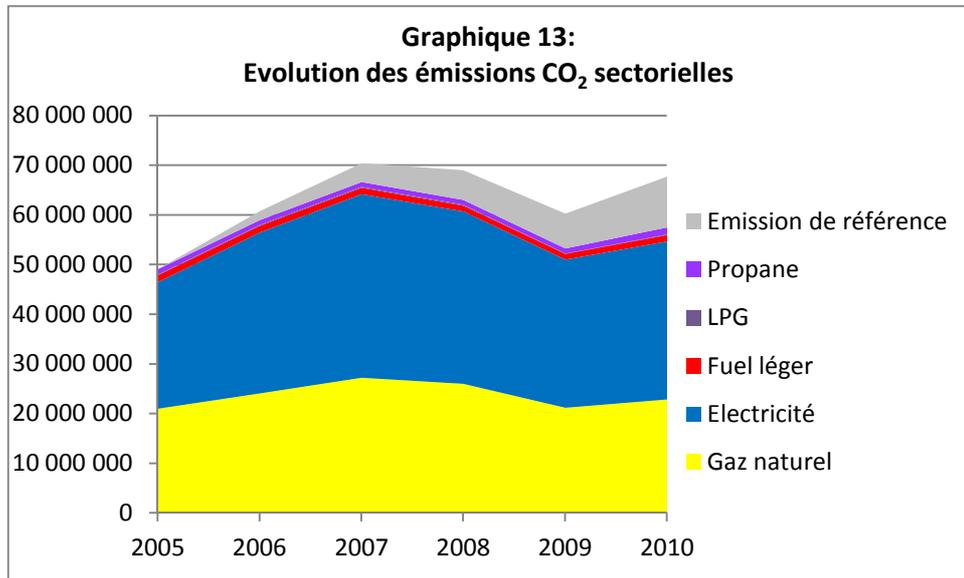
La répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique, représentée sur le graphique si-dessous présente un aspect similaire sur le graphique si-dessus.



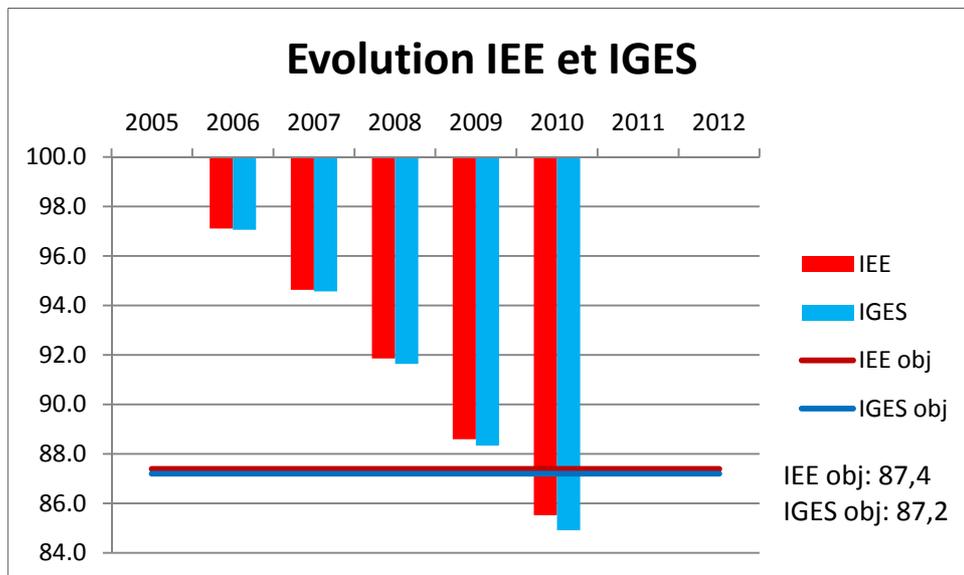
La figure ci-dessous indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IEE. L'évolution des courbes respectives de consommation totale pour le secteur et de consommation de référence (à consommation spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'en 2010, le secteur a consommé 14.5% d'énergie en moins que ce qu'il aurait consommé si ces consommations spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.



La figure suivante indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IGES. L'évolution des courbes respectives des émissions totales pour le secteur et des émissions de référence (à émission spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'en 2010, le secteur a rejeté 15.1% de gaz à effet de serre en moins que ce qu'il aurait émis si ces émissions spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.



L'évolution des courbes respectives des émissions totales pour le secteur et des émissions de référence (à émission spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'en 2010, le secteur a rejeté 15.1% de gaz à effet de serre en moins que ce qu'il aurait émis si ces émissions spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.



6. Améliorations réalisées

Les audits énergétiques réalisés dans les entreprises participantes initiales ont abouti à l'identification de 62 projets d'amélioration potentiels, dont 45 projets sont retenus pour réalisation. 31 de ces projets sont de catégorie A1, 5 projets sont de catégorie B1. Avec les deux nouveaux entrants, le total des projets d'amélioration potentiels a augmenté jusqu'aux 73 projets, dont 54 projets ont été retenus pour réalisation, dont 38 de catégorie A1 et 6 projets de catégorie B1. En réduisant les mesures de l'entreprise faillite, les 7 entreprises restantes ont un total de 68 des projets d'amélioration potentiels, dont 49 projets ont été retenus pour réalisation, dont 36 de catégorie A1 et 6 projets de catégorie B1

Dans l'année 2010, 67 mesures ont été réalisées par rapport à 2005, dont 43 sont de catégorie A1, 4 de catégorie A2, 11 de catégorie A3, 4 de catégorie B1, 2 de catégorie B2 et 3 de catégorie B3.

Pour les années 2011 et 2012, 6 mesures de catégorie A1 et 9 mesures des autres catégories sont prévues d'être réalisées.

7. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

- L'analyse approfondie dont le but était de définir l'objectif 2012, a aussi permis d'identifier, dans une entreprise, un nouvel entrant et d'en déterminer la consommation et l'émission spécifique de référence depuis 2007. Ce nouvel entrant avait été écarté en raison d'une sous-estimation de son impact énergétique sur les consommations de l'entreprise. La consommation spécifique de référence, comme les émissions spécifiques de référence de ce nouvel entrant représente 3% de la consommation d'énergie et des émissions de CO2 des entreprises signataires de l'accord de branche FETRA/FEBELGRA.
- Dans une entreprise, l'évolution de la gamme de production a influencé négativement les indices depuis 2005.
Afin de réaliser une amélioration de son efficacité énergétique, cette entreprise

a :

- Démarré deux nouvelles lignes de production ;
- Arrêté une de leur plus ancienne ligne de production ;
- Mis en basse pression leur chaudière vapeur.

8. Conclusions

L'accord de branche entre les fédérations FEBELGRA et FETRA et le Gouvernement Wallon était signé le 28 janvier de 2008.

La consommation d'énergie primaire des 7 entreprises participantes avait augmenté de 17% en 2010 par rapport à 2005. En revanche, leur production avait augmenté de plus de 37%.

Ces 7 entreprises ont consommé 14,5% d'énergie en moins de ce qu'elles auraient normalement dû utiliser si ces consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2005. Les entreprises ont rejeté 15.1% de gaz à effet de serre en moins.

L'amélioration des indices en 2010 est due à une optimisation des processus de production (suppression des états de veille des outils et des consommations inutiles) et à l'identification d'un nouvel entrant dans une entreprise.

XI. FEDUSTRIA

Secteur : textile, bois et ameublement

Secteur

Fedustria

Fédération de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

CA du secteur en Belgique : 11,2 milliards d'€

Nombre d'emplois en Région wallonne : 6.028

Données de l'accord de branche

Nombre d'entreprises participantes : 7

Nouvel entrant le 20/10/2010 : Nekto

Consommation totale d'énergie en 2010 : 455.473 MWhp.

Fraction de la consommation totale du secteur : n.c.

Objectif énergie en 2012 : -7,1%

Objectif CO₂ en 2012 : -7,2%

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : -14,48 %

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ : - 13,39 %

Date de signature de l'accord : 24 novembre 2007

Date de fin de l'accord : 31 décembre 2012

1. Performances économiques du secteur

TENDANCE GENERALE : « 2010, UN LENT REDRESSEMENT »

Si l'année 2009 était considérée comme une année de crise profonde, l'année 2010 affiche des résultats légèrement positifs, essentiellement durant le 1^{er} semestre. Les effets de la crise sont pourtant loin de s'être estompés et ne permettent qu'une compensation partielle des pertes encourues.

Le secteur textile

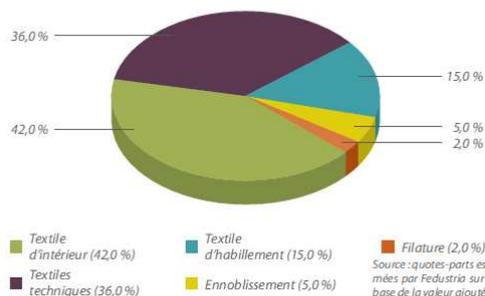
Le volume de production récupère une fraction des pertes encourues

Durant les années 2008 et 2009, l'industrie textile a perdu plus d'un quart (26,2 %) de son volume de production. En 2010, nous constatons croissance de 5 %. Le volume de production reste toutefois inférieur de % à celui de 2007.

Hausse du chiffre d'affaires : tant effet conjoncture qu'effet de prix

Après avoir déjà enregistré une perte de

Importance relative des groupes de produits de l'industrie du textile (chiffre d'affaires total 2010 = 6 milliards d'euros)



une

21

de

6,6

% en 2008, le chiffre d'affaires de l'industrie textile belge a de nouveau reculé de 21,8 % en 2009, de sorte qu'en deux ans de temps, le secteur a souffert d'une perte de chiffre d'affaires de 27 % environ, soit près de 2,1 milliards d'euros. En 2010, le chiffre d'affaires textile a augmenté de 7 % environ.

De ce fait, le chiffre d'affaires se situe encore toujours environ 22 % sous le niveau d'avant la crise. En outre, à partir de 2010, les coûts et les prix ont commencé à augmenter de sorte qu'il y a en partie également un effet de prix dans cette hausse du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires global affiche, par rapport à 2008, une baisse conséquente de -23,9 % pour l'industrie textile. Notamment en raison de la pression constante sur les prix de vente.

Evolution du chiffre d'affaires par groupe de produits			
En millions d'euros	2009	2010	10/09
Fils	278,7	351,0	+25,9 %
Tissus	788,3	852,1	+8,1 %
Ennoblement textile	540,6	571,5	+5,7 %
Tapis	1.659,9	1.637,6	-1,3 %
Fibres et fils de filament synthétiques et artificiels	661,0	799,4	+20,9 %
Bonneterie	315,3	201,3	-36,2 %
Textiles techniques et autres	1.384,4	1.604,8	+15,9 %
Total industrie textile	5.628,2	6.017,7	+6,9 %

Source : SPF Economie sur la base des statistiques tva

Au niveau du textile, l'ensemble des sous-secteurs (excepté la bonneterie) affichent une croissance positive. Tout comme pour l'année passée, le sous-secteur des textiles techniques, affiche, avec une croissance de + 15,9 %, les meilleurs résultats. Ils sont notamment le fruit d'efforts intensifs en matière de productivité, d'innovation et de créativité.

Soulignons que les textiles techniques sont proportionnellement davantage représentés en Wallonie et voient leur importance croître d'année en année (moyenne de + 3 %/an). Il s'agit généralement de produits de niche nécessitant expérience et know-how. Ces produits sont proportionnellement moins exposés à la contrefaçon et à la concurrence des pays émergents ou à bas salaires.

Détérioration de la rentabilité

En raison de la forte hausse des prix des matières premières et de l'indexation automatique des salaires, les coûts des entreprises textiles belges ont à nouveau augmenté en 2010. Ceux-ci n'ont cependant pu être répercutés qu'en partie et avec retard dans les prix de vente. Ce qui a eu pour conséquence que les marges étaient toujours sous pression en 2010, même avec des volumes en légère hausse. A cet égard, 2010 l'image inverse de 2009. En 2009, il y avait encore une forte baisse du volume et du chiffre d'affaires, mais dans le même temps, également une forte baisse des prix des matières premières et de l'énergie.



était

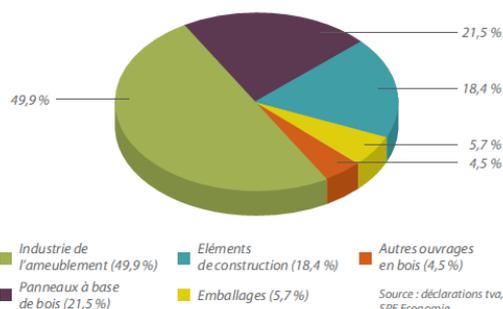
Pour l'industrie du textile, la courbe synthétique de conjoncture (BNB), traduisant la confiance des entrepreneurs, a connu, en 2010, une évolution changeante. Après une baisse vertigineuse en 2008 et une reprise progressive en 2009, elle a dépassé, depuis le deuxième trimestre 2010, son point le plus haut. Elle reste néanmoins bien en deçà de son niveau moyen de 2007, avant la crise.

L'industrie du bois et de l'ameublement

Redressement lent et hésitant

En 2010, le chiffre d'affaires de l'industrie du bois et de l'ameublement a augmenté de 3,4 %, après deux années de baisse (-20,4 % durant la période 2008-2009). Bien que depuis le début de 2010, l'industrie belge du bois et de l'ameublement ait renoué avec des chiffres de croissance positifs, ce redressement s'opère lentement.

Importance relative des groupes de produits de l'industrie du bois et de l'ameublement
(chiffre d'affaires total 2010 = 5,2 milliards d'euros)



a
de

Lors du premier trimestre de 2010, la croissance du chiffre d'affaires s'élevait à 0,8 % dans l'industrie du bois et à 0,4 % dans l'industrie de l'ameublement, à chaque fois par rapport au même trimestre de 2009.

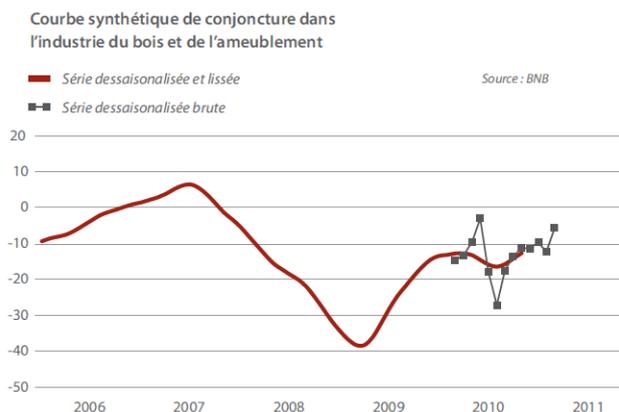
Dans le deuxième trimestre, la reprise a accéléré pour atteindre 9,2 % dans l'industrie du bois et 1,7 % dans l'industrie de l'ameublement. La reprise s'est cependant montrée hésitante dans l'industrie de l'ameublement durant le troisième trimestre : le chiffre d'affaires a légèrement diminué de 0,4 %. La croissance du chiffre d'affaires de l'industrie du bois s'élevait à 6,3 % au troisième trimestre et à 9,0 % au quatrième trimestre : hausses qui sont, en majeure partie, la conséquence de la hausse des prix des matières premières.

Evolution du chiffre d'affaires par groupe de produits			
En millions d'euros	2009	2010	10/09
Chaises et sièges	687,5	691,5	+0,6 %
Meubles de bureau et de magasin	459,2	447,8	-2,5 %
Meubles de cuisine	325,7	339,7	+4,3 %
Meubles de salle à manger, salle de séjour, chambre à coucher, jardin et terrasse	871,9	888,9	+2,0 %
Matelas et sommiers	241,4	231,6	-4,0 %
Sous-total industrie de l'ameublement (*)	2.585,6	2.599,5	+0,5 %
Panneaux à base de bois	1.032,4	1.120,6	+8,5 %
Eléments de construction	936,9	960,4	+2,5 %
Emballages	258,0	295,5	+14,5 %
Autres ouvrages en bois	229,5	237,4	+3,5 %
Sous-total industrie du bois	2.456,7	2.613,9	+6,4 %
Total industrie du bois et de l'ameublement	5.042,3	5.213,4	+3,4 %

(*) y compris les meubles en métal et en matières synthétiques - Source : SPF Economie

Durant le quatrième trimestre, le chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement n'a augmenté que de 0,4 % : le temps hivernal de novembre et décembre a éloigné les consommateurs des magasins de meubles.

La confiance des entrepreneurs dans l'industrie belge du bois et de l'ameublement s'est stabilisée début 2010, après une hausse quasiment constante en 2009, pour ensuite diminuer pendant une courte période. Depuis la mi-2010, la confiance des entrepreneurs remonte la pente. Ici aussi, nous sommes loin du niveau record de la mi-2007.



2. Les échanges internationaux

LES EXPORTATIONS

Les exportations représentent plus de 70 % du CA global du secteur (79 % pour le textile et 62 % pour le bois/ameublement).

Malgré de fortes disparités (de 25 à 93 %) au niveau de nos différents sous-secteurs, les exportations contribuent favorablement à la création de richesses au niveau de la Wallonie. Après 2 années consécutives de baisse (- 0,5 % en 2008 et - 10,2 % en 2009 ; en valeur), les données d'exportation renouent enfin avec la croissance.

Le secteur textile

Les exportations textiles ont pu profiter de la reprise macro-économique

79 % de la production textile est exportée. La hausse des exportations pour 2010 peut être estimée à environ 6,5 %. Les exportations ont augmenté dans les trois segments d'application importants, tant le textile d'intérieur, les tissus d'habillement que les textiles techniques. Sur le marché UE, représentant 88 % environ de l'ensemble des exportations textiles belges (hors vêtements confectionnés), nos livraisons ont augmenté de 6,1 % en valeur durant les neuf premiers mois de 2010 par rapport à la même période de 2009. La France constitue le principal marché à l'exportation pour le textile. Les livraisons textiles y ont progressé de 5,1 %. Les exportations textiles vers l'Allemagne, notre deuxième principal marché à l'exportation, ont augmenté de 16,4 %. Le Royaume-Uni, le troisième principal marché à l'exportation, a de nouveau acheté moins de textile belge (-1,8 %). Les exportations textiles vers les Pays-Bas et l'Italie ont, pour leur part, augmenté de respectivement 4,4 % et 9,6 %. De même, les exportations textiles vers la plupart des régions en dehors de l'UE ont fortement augmenté.

Le secteur du bois et de l'ameublement

Redressement des exportations

Durant les neuf premiers mois de 2010, la Belgique a exporté pour 2,4 milliards d'euros de produits en bois et de meubles (y compris le commerce de transit). Il s'agit d'une hausse de 4,4 % par rapport aux neuf premiers mois de 2009. Les exportations vers l'UE-27, la principale zone d'exportation (91 %), ont augmenté de 2,0 %. La France (38,0 % des exportations totales) reste le principal marché à l'exportation ; nos exportations de produits en bois et de meubles y ont augmenté de 8,7 %. Les livraisons aux Pays-Bas, deuxième principal marché à l'exportation (25,5 %), ont diminué de 7,5 %. Les exportations vers l'Allemagne, troisième client principal (11,3 %), ont augmenté de 12,1 %. Le marché britannique reste le quatrième principal marché, mais a une nouvelle fois diminué de 16,5 %. Un redressement de nos exportations était palpable en Italie (+2,7 %) et en Espagne (+6,1 %). La Grèce (-23,7 %) et le Portugal (-17,5 %) en revanche ont à nouveau fort reculé. Les exportations vers les Etats membres d'Europe de l'Est ont connu des développements divergents. La Russie (+25,9 %), la Suisse (+27,6 %) et les Etats-Unis (-6,7 %) sont les autres principaux clients.

LES IMPORTATIONS

Le secteur textile

Grâce à la reprise de l'activité économique, les importations textiles ont augmenté

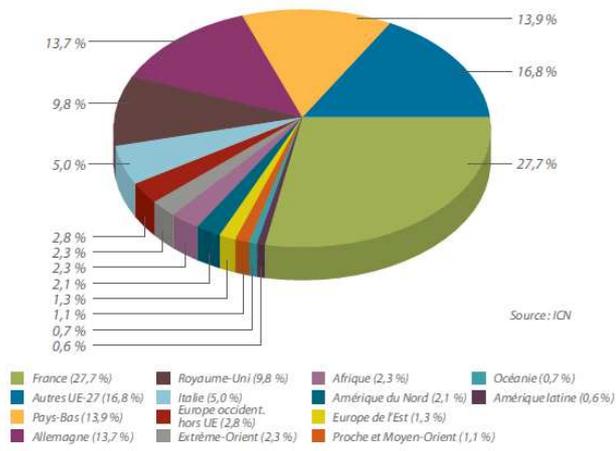
Durant les neuf premiers mois de 2010, les importations textiles (hors vêtements confectionnés) en Belgique ont augmenté de 3,9 % en valeur. Les importations textiles chinoises sur le marché belge ont augmenté de 3,9 %. Avec une part de 13,8 %, la Chine demeure le deuxième fournisseur principal de textile sur notre marché intérieur. L'Allemagne conserve, pour l'instant encore, sa première place avec une part de 15,6 %.

Le secteur du bois et de l'ameublement

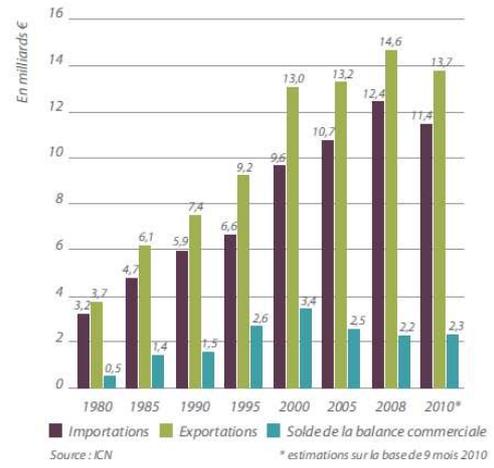
La Chine devient le principal fournisseur

L'importation de produits en bois et de meubles a augmenté de 5,0 % durant les neuf premiers mois de 2010. Le ratio exportation/importation s'élève à 83,3 %. Les importations de l'UE-27 (66,9 %) sont quasi restées statu quo (-0,5 %). Les importations d'Europe de l'Est hors UE (0,6 %) ont augmenté de 24,7 %. On note une augmentation des importations de 18,0 % des autres régions du monde. Les importations originaires de Chine ont augmenté de 23,2 % durant les neuf premiers mois de 2010. Par conséquent, la part des importations de la Chine atteint 20,4 % ; ce pays est devenu le principal fournisseur étranger de meubles et de produits en bois sur le marché belge. La Chine relègue ainsi pour la première fois l'Allemagne (part de 17,5 % ; évolution -2,3 %) à la deuxième place.

Destination des exportations textiles, bois et ameublement



Importations et exportations textiles, bois et ameublement et solde de la balance commerciale



3. Les investissements et le taux d'occupation de la capacité de production

Le secteur textile

Les investissements reprennent après un fort recul

Après une baisse des investissements textiles de 40,6 % en 2009, ceux-ci ont connu une hausse de 24,9 % en 2010. Cependant, avec ces pourcentages, les investissements restent encore loin sous le niveau d'avant la crise (-32,6 % par rapport à 2007).

Le taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie textile est passé de 66,7 % en moyenne en 2009 à 67,5 % en 2010. Ce qui reste toutefois trop faible. En 2007, le taux d'occupation moyen de la capacité de production se situait à pas moins de 10 points de pourcentage plus haut, à savoir 77,9 %.

Le secteur du bois et de l'ameublement

En 2010, 216,1 millions d'euros ont été investis dans l'industrie du bois et de l'ameublement. Il s'agit d'une hausse de 3,6 % par rapport à 2009. Depuis le deuxième trimestre de 2008, le taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie du bois et de l'ameublement est tombé sous le seuil des 80 %. En 2009, le taux d'occupation a poursuivi sa baisse pour atteindre 76,1 % en moyenne. Durant le premier semestre de 2010, le taux d'occupation a encore diminué pour atteindre seulement 73,6 %, et pour ensuite à nouveau augmenter jusqu'à 78,4 % lors du second semestre de 2010. Le taux d'occupation a ainsi atteint une moyenne de 76,0 % pour l'année 2010.

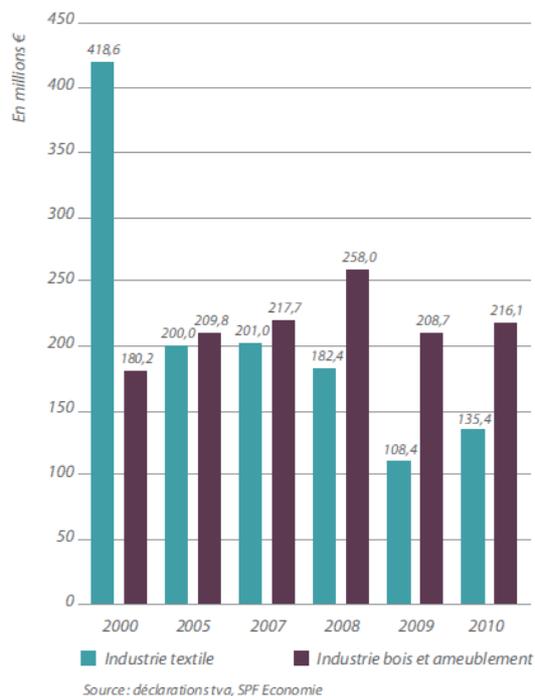
4. L'emploi

Le secteur textile

Importante perte d'emploi et chômage temporaire élevé

Selon les statistiques ONSS, l'industrie textile a perdu environ 5.800 travailleurs en deux ans de temps (mi-2008 à mi-2010). A la mi-2010, l'emploi dans le textile s'élevait à 24.224 personnes, ce qui était 19,3 % de moins qu'à la mi-2008. En 2010, le chômage

Investissements dans l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement



Emploi dans l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement



temporaire, avec 10,9 %, se situait sous le niveau de 2009 (15,7 %), mais est resté à un niveau plus élevé que celui d'avant la crise (7,2 % en 2007).

Le secteur du bois et de l'ameublement

En 2010, l'industrie belge du bois et de l'ameublement occupait 21.384 personnes dans 1.482 entreprises, à savoir 670 personnes de moins ou une baisse de 3,0 % par rapport à 2009.

5. Événement de l'année en cours

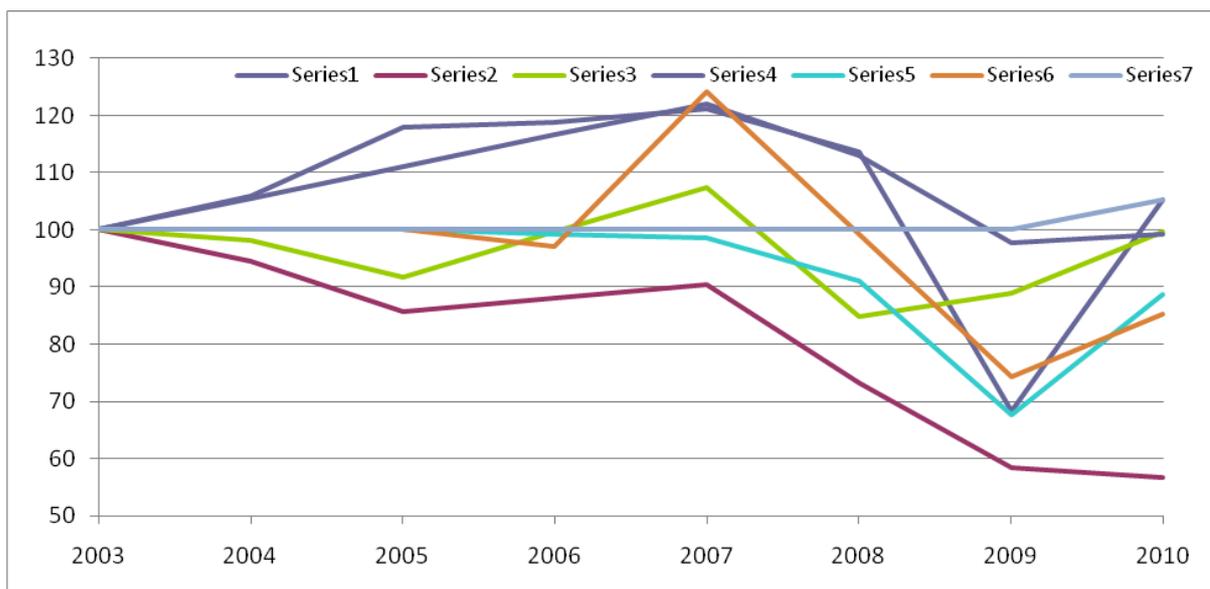
L'accord ne déplore aucun sortant et enregistre une entreprise nouvelle entrante : NEKTO (20/10/2010). Les entreprises sont à présent au nombre de sept. Aucune modification des périmètres des entreprises visées n'est à signaler. L'événement majeur influençant les performances énergétiques des entreprises résulte de la conjoncture. Fin 2008 et 2009, les entreprises accusaient le coup de la crise. Les diminutions de production, les fonctionnements de plus en plus marqués en « marche-arrêt » pour de petites quantités produites, impactaient les indices. Le lent redressement des activités a permis pour une série d'entreprises de remonter la pente. En augmentant leurs productions, mais également leurs consommations, de meilleurs rendements ont pu être obtenus. Ce phénomène s'est également traduit de manière positive à travers les indices. Enfin, l'accalmie au niveau économique s'est également traduite par une reprise des investissements en matière d'efficacité énergétique.

6. Volume de production

Dans le prolongement des informations économiques sur les secteurs, le graphe ci-dessous montre, pour pratiquement toutes les entreprises un redressement de la production à partir de 2010. Alors qu'en 2008 et 2009, les effets de la crise sur la production étaient évidents, 2010 montre de meilleures perspectives.

Il s'agit d'une tendance générale qui se traduira dans les faits par une augmentation des consommations et un impact favorable sur l'indice d'efficacité énergétique, lequel avait pâti des baisses d'activités et de l'irrégularité des productions des années de crise. Les hausses par rapport à l'année précédente oscillent entre 5,3 % et 54,1 % selon les entreprises. Une entreprise a toutefois encore connu une baisse de sa production de -2,9 %.

Graphe 1 : Evolution des indices de production

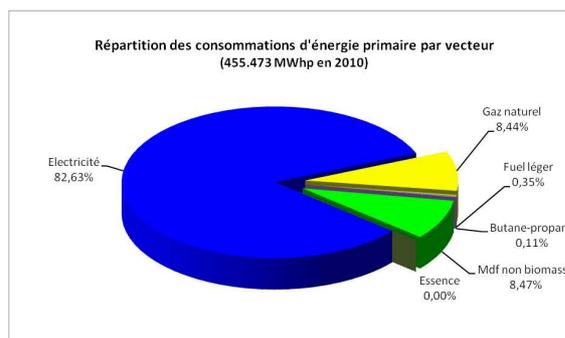


7. Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur et émissions de CO2

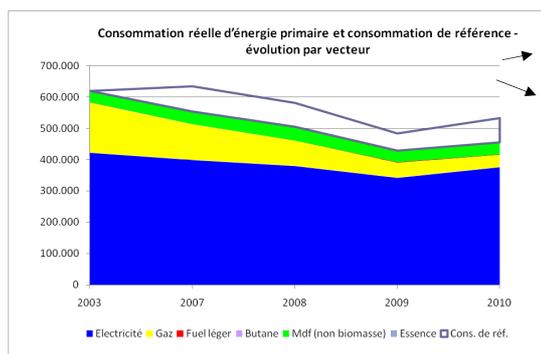
La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 455.473 MWhp, soit une augmentation globale de 6.15 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est en grande partie due à la reprise des activités des entreprises concernées. La hausse de consommation se vérifie pour pratiquement tous les vecteurs énergétiques, à l'exception du fuel léger et du gaz. Pour ce qui est du fuel léger, un événement ponctuel (incendie chez une entreprise) avait gonflé l'utilisation du fuel en 2009. Un mouvement de normalisation de la situation a ramené la consommation de ce vecteur à un niveau plus bas (-34,6 % par rapport à 2009).

La consommation de gaz a également baissé (-18,7 % par rapport à 2009). Un point ayant influencé cette tendance se situe dans la diminution continue de la fabrication d'un produit spécifique. La répartition relative des consommations par vecteur énergétique laisse apparaître une augmentation de la part de l'électricité, une baisse corrélative de la part relative au gaz, ainsi qu'une légère augmentation de la part du mdf non-biomasse.

Graphe 2 : répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur (455.473 MWhp en 2010)



Graphe 3 : consommation réelle d'énergie primaire et consommation de référence, évolution par vecteur

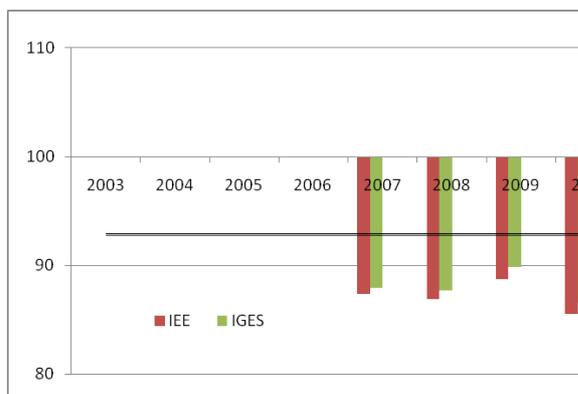


Cons. de réf. ---
Cons. réelle 455.473MW

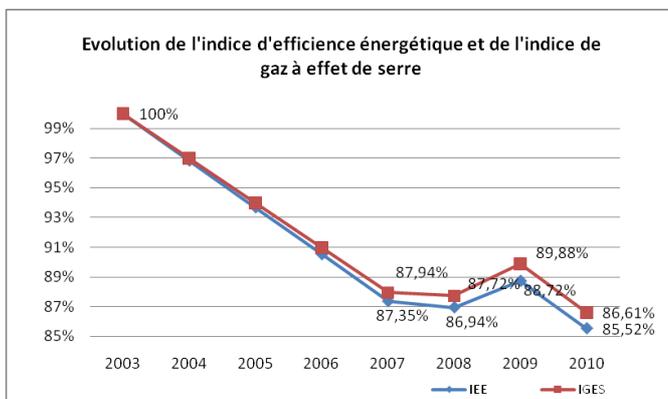
Les émissions totales pour le secteur s'élèvent en 2010 à 91.661 tonnes de CO₂ (2009 : 86.300 tonnes de CO₂).

Evolution de l'indice d'efficacité énergétique (IEE) et de l'indice de gaz à effet de serre (IGES)

Graphe 4 : évolution de l'IEE et de l'IGES



Graphe 5 : évolution de l'IEE et de l'IGES



L'indice d'efficacité énergétique pour le secteur s'élève en 2010 à 85,52 et l'indice d'émission de gaz à effet de serre atteint quant à lui 86,61.

Année 2010		MWhp		
Consommation Théorique	Totale	532.575,17	IEE Brut	85,52%
Consommation Ajustée	Totale	532.575,17	IEE Ajusté	85,52%
Consommation Réelle	Totale	455.473,05		
		Tonnes CO ₂		
Emission Totale Energie Théorique		105.837,66	IGES Brut	86,61%
Emission Totale Energie Ajustée		105.837,66	IGES Ajusté	86,61%
Emission Totale Energie Réelle		91.661,20		

Améliorations réalisées

	Process	Utilities	Meill. Util. des capacités	Autres	TOTAL
A1	3	0	2	1	6
A2	1	0	2	0	3
A3	0	0	0	1	1
NEW	1	0	4	2	7
TOTAL	5	0	8	4	17

Au total, 17 mesures ont été exécutées dans le courant de l'année 2010. L'essentiel des pistes est consacré aux mesures à la faisabilité certaine, ayant un temps de retour relativement rapide. A noter que nous ne connaissons pas le temps de retour pour une série de pistes nouvelles dont une partie se situe dans la catégorie des meilleures utilisations des capacités de production.

Les investissements consacrés à l'efficacité énergétique ont augmenté par rapport à l'année passée et s'élèvent à environ 602.104 € (contre 364.360€ en 2009).

Projets envisagés pour l'année en cours

Les entreprises annoncent la poursuite d'une série d'actions déjà entreprises ainsi que quelques nouveaux projets.

	Process	Utilities	Meill. Util. des capacités	Autres	TOTAL
A1	0	1	1	2	4
A2	1	1	0	1	3
A3	0	0	0	3	3
B2	1	0	0	0	1
TOTAL	2	2	1	6	11

Au total, 11 mesures sont prévues pour l'année 2011.

8. En conclusion

En conclusion, les secteurs de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement ont connu une reprise de leurs activités.

D'un point de vue macroéconomique, cette reprise ne fait que compenser partiellement les pertes encourues lorsque la crise battait son plein.

Pratiquement toutes les entreprises du groupe 'accord de branche' ont connu une hausse de leur production. Cette hausse s'est traduite globalement par une augmentation de la consommation et un meilleur rendement de production. L'augmentation des investissements (doublement par rapport à 2009) et ces gains de productivité ont permis de résorber le recul des indices observé les deux années précédentes.

Lors du précédent rapport, nous posions la question de savoir si un redressement, ne fut-ce que partiel, serait possible en 2010. Il semble que cela soit le cas.

Quant à la façon dont vont évoluer les performances futures des entreprises, force est de constater que la période reste toujours relativement instable et particulièrement pour la zone euro soumise aux crises de la dette souveraine, en Grèce, en Irlande, au Portugal, ...

XII. FEVIA WALLONIE

Secteur : Industrie alimentaire

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>FEVIA Wallonie</i>
Types de production :	<i>Abattoirs, margarine, confiserie, chocolat, bière, boissons rafraîchissantes, viande, biscuits, café, légumes, alimentation animale, sucre, produits laitiers, pommes de terre, fruits, céréales, pâtes, chicorée, inuline/fructose, vinaigrerie/moutarde/condiments, levure,...</i>
Chiffre d'affaires du secteur:	<i>6,1 mia €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>19.800</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>51 sites</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>13.674.789 GJp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>± 90 %</i>
Objectif énergie :	<i>7,4 % en 2010</i>
Objectif CO ₂ :	<i>10,1 % en 2010</i>
Objectif final énergie :	<i>13,95 % en 2012</i>
Objectif final CO ₂ :	<i>18,92 % en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>18,72%</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>25,93%</i>
Date de signature de l'accord :	<i>7 juin 2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Remarque préalable :

Sortants et nouveaux entrants

L'Accord de branche entre FEVIA Wallonie et le Gouvernement wallon, signé le 7 juin 2004, couvrait initialement 37 entreprises alimentaires (représentant 40 sites de production). Entre-temps quelques changements ont eu lieu:

- Un premier avenant à l'accord de branche a permis à Fevia Wallonie de reprendre la gestion de l'accord de branche du secteur laitier (4 entreprises/ 5 sites) et ainsi que l'intégration de 4 nouveaux entrants (représentant 4 sites). Cet avenant a été approuvé officiellement le 16 janvier 2006 par le Gouvernement wallon.
- Un second avenant à l'accord de branche permettant l'intégration de 10 nouveaux entrants (représentant 11 sites) a été approuvé officiellement le 10 avril 2008 par le Gouvernement wallon.

- Une nouvelle entreprise est entrée dans l'accord de branche durant l'année 2010 sans que cela influence l'objectif final.
- Huit sites ont arrêté leurs activités industrielles
- Deux entreprises se sont retirées de l'accord de branche, une suite à la lourdeur administrative et l'autre suite à une forte restructuration qui inclut une diminution de l'ensemble des heures de prestations disponibles pour continuer leur raison sociale. Il s'agit cependant de petites entreprises qui n'influencent pas de manière significative la consommation énergétique absolue

Evaluation approfondie

Durant l'année 2009, le secteur a effectué une évaluation approfondie de son accord de branche, destinée à confirmer (ou non) sa capacité à rencontrer ses objectifs 2010 et officialiser ceux de 2012. Les résultats de cette évaluation approfondie ont été présentés au comité directeur du 17 décembre 2009. Sur cette base des nouveaux objectifs ont été définis. Le nouvel avenant à l'accord de branche confirmant cet objectif a été approuvé par le gouvernement wallon le 28 avril 2011. Les nouveaux objectifs repris dans cet avenant sont:

	Objectif 2012 ancien	Objectif 2012 suite à l'évaluation approfondie
Objectif IEE	8,9 %	13,95 %
Objectif IGES	13 %	18,92 %

1. Performances économiques du secteur

En 2009, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a chuté de -4,8% en raison de la crise économique et financière mondiale. Le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire est reparti à la hausse en 2010 (+ 0,5 %). Cette progression s'explique par les six derniers mois de l'année vu que la première moitié notait encore une perte (-1,8%).

Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont baissé de 6,1% en 2009. Au cours des neuf premiers mois de 2010, on assiste à une reprise des exportations de l'ordre de 4.3%.

Les investissements qui avaient déjà ralenti en 2008, ont chuté de 20,5 % en 2009 et encore de 11% en 2010. Dans l'industrie alimentaire wallonne, cette baisse a même atteint -20,5% en 2009 et à nouveau de 11% en 2010, les investissements passant de 278 millions d'euros en 2008 à 221 millions d'euros en 2009 pour s'établir à 197 millions d'euros en 2010. Toutefois, au cours de ces derniers mois, le degré d'utilisation des capacités de production a augmenté et la confiance des chefs d'entreprise tend à se renforcer, ce qui, selon les dernières enquêtes de la BNB, permet d'espérer une reprise des investissements de l'ordre de 8,4% en 2011.

2. Volumes de production

L'évolution du volume de la production est très difficile à donner, car les volumes des différents produits mentionnés dans EPS coach sont exprimés en différentes unités (hl, tonnes, pièces, ...).

3. Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂

La consommation d'énergie primaire en 2010 des entreprises participantes (13.674.789 GJp) a augmenté de 6,21 % par rapport à la consommation en 2001 (e.a. suite à l'intégration des nouveaux entrants).

Par rapport à la consommation d'énergie primaire en 2009, la consommation 2010 a augmenté de 1,23%.

La répartition de la consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique est reprise dans la figure 1. La part du gaz naturel augmente par rapport aux années précédentes tandis que celle du fuel lourd diminue.

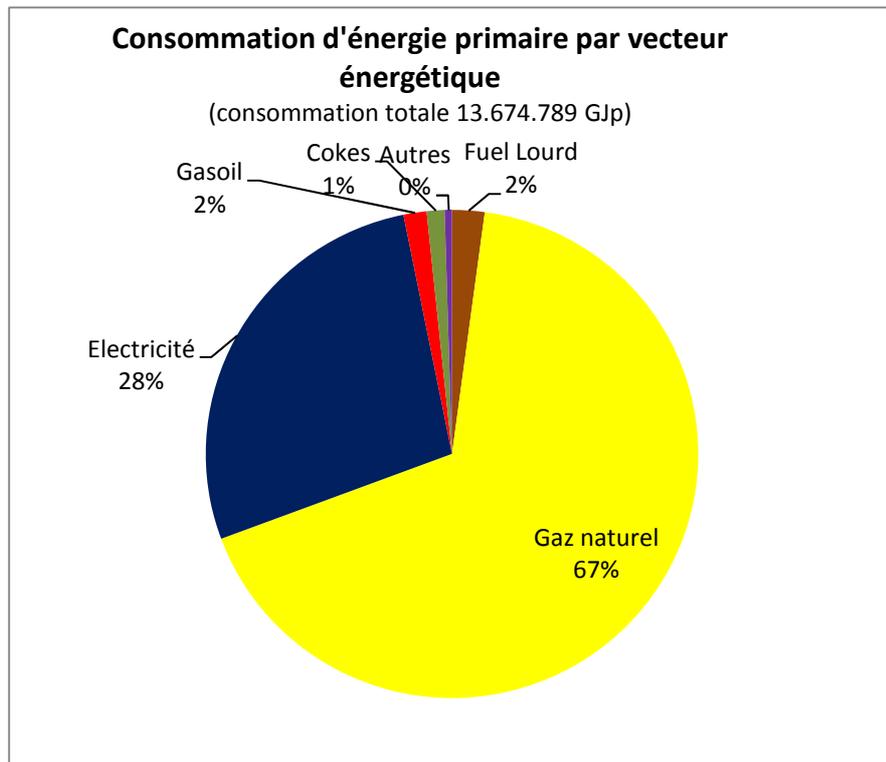


Figure 1: Consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique 2010

Les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie ont diminué de 6,45 % par rapport à 2001. Par rapport à l'année 2009 les émissions de CO₂ ont augmenté de 0,78%.

Figure 2 reprend le diagramme d'évolution des consommations d'énergie et des consommations de référence.

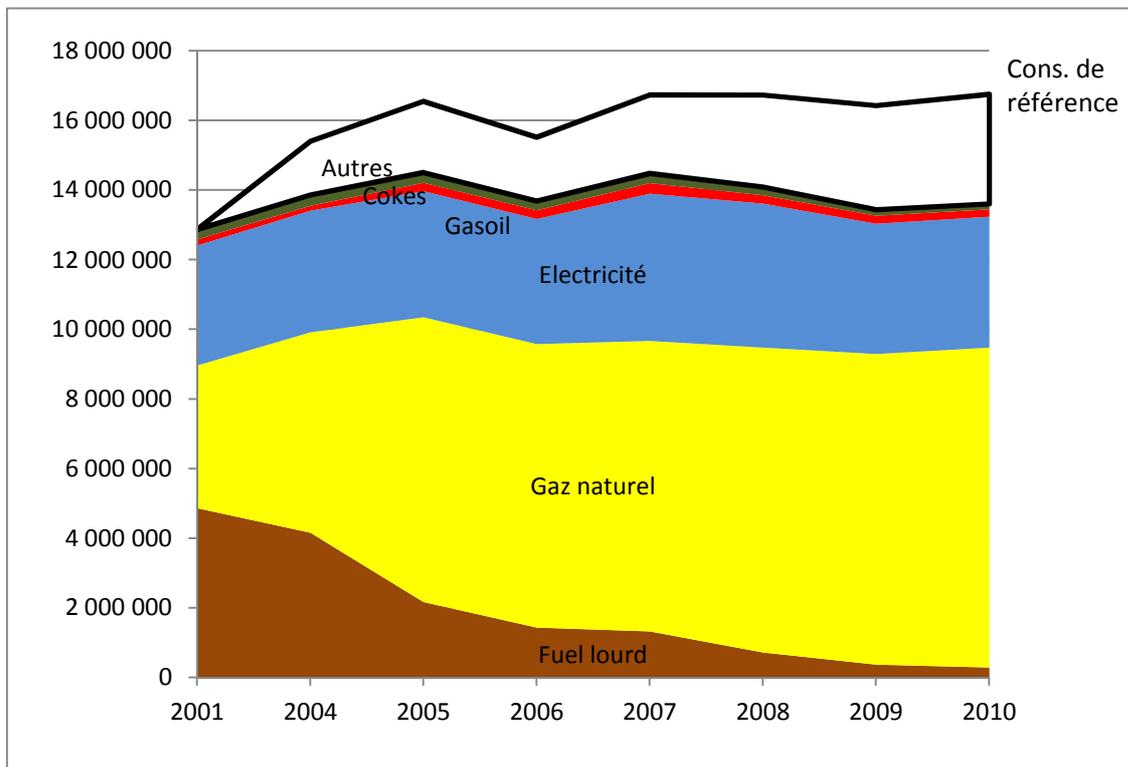


Figure 2: Evolution des consommations sectorielles

Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur 100%, l'IEE sectoriel et l'IGES sectoriel pour l'année 2010 s'élèvent à 81,28% et 74,07% respectivement, représentant donc une amélioration de l'efficacité énergétique de 18,72% et une réduction des émissions de CO₂ de 25,93 % par rapport à 2001.

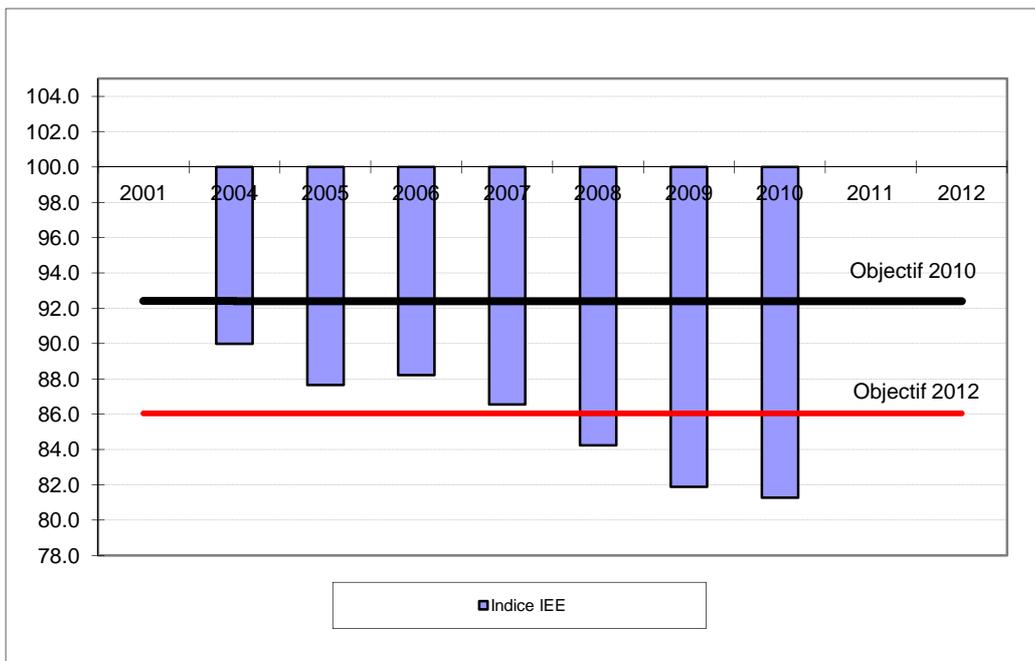


Figure 3: Evolution de l'Indice d'efficacité énergétique (IEE) sectoriel

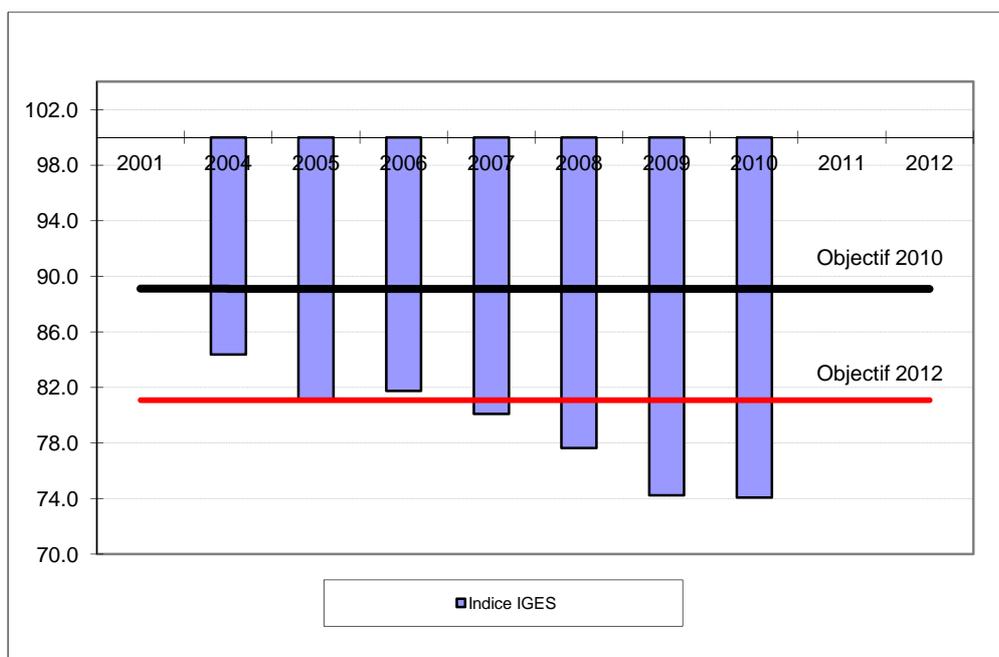


Figure 4: Evolution de l'Indice de réduction de CO₂ (IGES) sectoriel

Comme le montrent les figures 3 et 4, les objectifs contraignants à fin 2010 sont atteints. En plus les résultats 2010 permettent d'atteindre et même de dépasser l'objectif 2012. En d'autres mots, le secteur alimentaire a réussi à maintenir le niveau de performance énergétique de 2004-2009.

4. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

L'amélioration de l'IEE et de l'IGES résulte de nombreuses mesures en matière d'efficacité énergétique réalisées depuis l'année de référence 2001.

Entre 2001 et 2010, 532 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 76 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes). En 2010, les entreprises participantes ont réalisé 16 projets qu'elles avaient l'intention d'accomplir (mesures retenues par l'audit énergétique). Ceux-ci leur ont coûté au total environ 0,5 millions d'euros.

Outre ces mesures, les entreprises ont également réalisé 29 projets que les entreprises n'avaient pas l'intention de prendre ;

- Mesures qui étaient détectées, certes, par l'audit énergétique, mais qui n'ont pas été retenues à cause de leur non-rentabilité
- Mesures supplémentaires qui n'étaient pas détectées par l'audit énergétique

Ceux-ci leur ont coûté au total environ 11 millions d'euros. Il s'agit toutefois d'une sous-évaluation puisque pour 38 % des investissements, estimation des coûts n'a pas été mentionnée.

La plupart des mesures ont été effectuées au niveau de la chaleur (33%) suivi par des mesures au niveau de la production (27%) et de l'air comprimé (18%).

5. Conclusions

L'efficacité énergétique et les émissions spécifiques de CO₂ du secteur alimentaire wallon se sont améliorées de 18,72 % et de 25,93 % respectivement entre 2001 et 2010. Cette amélioration va au-delà de l'objectif 2010 et même de 2012.

Nous avons déjà identifié dans les rapports précédents les raisons principales de ces excellents résultats. Ils sont à rechercher dans un cumul des facteurs suivants:

- La réalisation des mesures visant à améliorer la performance énergétique, où les entreprises alimentaires ne se sont pas limitées aux mesures qu'elles avaient l'intention de prendre, mais ont également réalisé des mesures supplémentaires dont une grande partie sont des projets qui n'ont pas été détectés dans l'audit énergétique.
- La première transformation, c.-à-d. le traitement des matières premières agricoles, représente une partie importante dans la consommation énergétique de l'ensemble de l'industrie alimentaire. Il est important de signaler que la qualité de la récolte détermine fortement l'efficacité énergétique. À titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre les rendements pour la production de sucre au niveau belge.

	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Rendement betteravier (tonnes de betteraves/ha)	56,31	70,06	66,17	66,24	65,08	68,67	77,14	73,19
Rendement sucre (tonnes de sucre/ha)	8,73	11,07	10,65	10,70	10,39	12,20	14,40	11,53
Richesse (%) (= indicateur pour le sucre extrait de la betterave)	16,84	17,07	17,32	16,74	16,99	17,76	18,66	17,14

Comme les années précédentes (2004-2009), l'année 2010 était une bonne année au niveau des cultures par rapport à l'année de référence. Par rapport à l'année 2009 les rendements de production ont été moins élevés, qui ont abouti à une efficacité énergétique plus faible mais pas catastrophique au sein des sucreries. Cette constatation confirme donc notre hypothèse de liaison partielle des performances avec la qualité de la récolte.

- De plus, l'amélioration générale de la productivité générale des entreprises, la sensibilisation du personnel et la croissance de la « conscience énergétique » à tous les niveaux a également eu un impact sur les performances énergétiques;

Entre 2001 et 2010, 532 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 76 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes). En 2011, 41 projets correspondant à un montant d'investissement d'au moins 11,8 millions d'euros sont encore prévus.

Le défi pour les entreprises alimentaires participantes à l'Accord de branche pour les deux dernières années de l'accord reste donc de maintenir le niveau actuel de performance énergétique.

				ANNEXE 1				
				2006	2007	2008	2009	2010
Entreprises participantes	Adresse	Activités	Date d'entrée ABC	Remarque	Remarque			
Abattoirs Publics Liège-Waremme	Rue de Droixhe 34 B, 4020 Liège	Abattoirs	7 juin 2004					
Aigremont	Rue des Awirs 8, 4400 Flemalle (Awirs)	Margarine	7 juin 2004					
Alphom Distribution AFV-R	Avenue de l'Espérance 16, ZI, 6220 Fleurus	Confiserie	7 juin 2004	-	Sortant	-	-	-
Barry Callebaut Belgium - Division Jacques (<i>ancien Chocolaterie Jacques</i>)	Rue de l'industrie 16, 4700 Eupen	Chocolat	7 juin 2004	Changé de nom				
Bières de Chimay	Route Charlemagne 8, 6464 Chimay (Baileux)	Bière	7 juin 2004					
Brasserie de l'Abbaye du Val-Dieu	Val-Dieu 225, 4880 Aubel	Bière	7 juin 2004					
Brasserie "Trappistes Rochefort" (Abbaye Notre-Dame de Saint-Remy)	Rue de l'Abbaye 8, 5580 Rochefort	Bière	7 juin 2004					
Brasserie d'Orval	Rue d'Orval 2, 6823 Florenville	Bière	7 juin 2004	Sortant	-	-	-	-
Brasserie Lefebvre	Chemin du Croly 54, 1430 Quenast	Bière	7 juin 2004					
Coca-Cola Enterprises Belgium, Site Chaudfontaine	Avenue des Thermes 143, 4050 Chaudfontaine	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004	Changé de nom				
Firme Derwa	Rue de Droixhe 26 + Avenue de Jupille 4, 4020 Liège	Viande	7 juin 2004					
Desobry	Rue du Vieux Colombier 1, 7500 Tournai	Biscuits	7 juin 2004					
Edel	Parc Industriel, Rue de Wallonie 16, 4460 Grâce-Hollogne	Café	7 juin 2004					
Ferrero Ardennes	Rue Pietro Ferrero 5, 6700 Arlon	Confiserie	7 juin 2004					
Hesbaye Frost	Rue E. Lejeune 20, 4250 Geer	Légumes	7 juin 2004					
Imperial Meat Products - Division Champlon - Salaisons	Route de la Barrière 72, 6971 Champlon-Tenneville	Viande	7 juin 2004					
Interagri Dumoulin	Parc Industriel, 5300 Seilles	Alimentation animale	7 juin 2004					
Interbrew - Siège de Jupille	Rue des Anciennes Houblonnières, 4020 Liège	Bière	7 juin 2004					
Isdal Sugar - Sucrierie de Fontenoy	Chaussée de la sucrierie 1, 7643 Fontenoy-Antoing	Sucre	7 juin 2004					
Isdal Sugar - Sucrierie de Frasnes	Route d'Hacquognies 2, 7911 Frasnes-lez-Buissenat	Sucre	7 juin 2004	Fermé	-	-	-	-
Kraft Foods Liège	Avenue Georges Truffaut 45-46, 4020 Liège	Café	7 juin 2004	-	Fermé	-	-	-

Kraft Foods Namur	Nouvelle Route de Suarlée 6, 5020 Temploux	Produits laitiers, snacks	7 juin 2004						
Lamy Lutti	Avenue Cida 15, 7170 Manage	Confiserie, chocolat	7 juin 2004						
Van den broeke - LUTOSA	Zone industrielle du vieux pont 5, 7900 Leuze-en-Hainaut	Pommes de terre	7 juin 2004						
Materne - Confilux	Allée des Cériseurs 1, 5150 Floreffe	Fruits	7 juin 2004						
Mio	Rue des grands Prés 164, 4032 Chenée	Glace	7 juin 2004						
Mydibel	Rue Piro Lannoy 30, 7700 Mouscron	Pommes de terre	7 juin 2004						
Belourthe SA - Fabrique de Hamoir s/ Ourthe (ancien Nestlé Belgilux - Fabrique de Hamoir s/ Ourthe)	Avenue des Villas 3, 4180 Hamoir	Céréales	7 juin 2004	Changé de nom					
Pastificio Della Mamma	ZI des Hauts Sarts, 4 ^e Avenue 35, 4040 Herstal	Pâtes	7 juin 2004						
Cosucra Groupe Warcoing (ancien Provital)	Route Fluviale 10, 7740 Warcoing	Chicorée	7 juin 2004		Fusion Provital Warcoing - Changé de nom - Cosucra Groupe Warcoing				
Raffinerie Notre-Dame - ORAFI	Rue Louis Maréchal 1, 4360 Oreye	Inuline, fructose	7 juin 2004						
Raffinerie Tirlemontoise - Site de Brugelette	Rue des Carmes 28, 7940 Brugelette	Sucre	7 juin 2004				Fermé		
Raffinerie Tirlemontoise - Site de Genappe	Rue de la sucrerie 1, 1470 Genappe	Sucre	7 juin 2004	Fermé	-	-	-	-	
Raffinerie Tirlemontoise - Site Grand Wanze (Wanze + Longchamps)	Chemin de Meuse 9, 4520 Wanze	Sucre	7 juin 2004					Fermeture site Hollogne	
Schweppes Belgium	Rue du Cerf 127, 1332 Genval	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004						
Spa Monopole	Rue Auguste Laporte 34, 4900 Spa	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004						
Bru Chevron - Division Bru	Rue Bruyères 151 + Rue Bru 2, 4987 Stoumont	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004						
Sources de Spontin	Rue des rivières 30, 5530 Spontin (Yvoir)	Boissons rafraîchissantes	7 juin 2004		Nouveau propriétaire	-	-		Fermé
Vinaigrerie L'Etoile	Rue Provinciale 58, 1301 Bièrges	Vinaigre, moutarde, condiments	7 juin 2004	Fermé, déménagement de la production vers la Flandre	-	-	-	-	

Cosucra Groupe Warcoing (ancien Warcoind Industrie)	Rue de la sucrerie 1, 7740 Warcoing	Inuline, fructose	7 juin 2004		Fusion Provital Warcoing - Changé de nom - Cosucra Groupe Warcoing			
NOUVEAUX ENTRANTS depuis le 16.1.2006								
Beldem Enzyme	Rue Bourrie 12, 5300 Andenne	Levure	16 janvier 2006					
BHA	Route de Rémersdael 105, 4852 Hombourg	Lait	7 juin 2004	Avant: AdB CBL	-	Nouveau propriétaire - plus d'activité industrie	-	
Brasserie de Silly	Rue Ville Basse, 7830 Silly	Bière	16 janvier 2006					
Corman	Route de la Gilippe 4, 4834 Goé	Lait	7 juin 2004	Avant: AdB CBL				
Beldem Levures (ex-Gelka)	Rue Bourrie 12, 5300 Andenne	Levure alimentaire	16 janvier 2006	Changé de nom				
Gramybel	Boulevard de l'Eurozone 1, Z.I. La Martinoire, 7700 Mouscron	Pomme de terre	16 janvier 2006					
Solarec (+ Laiterie coopérative de Chéoux)	Route de Saint-Hubert 75, 6800 Recogne	Lait	7 juin 2004	Avant: AdB CBL				
Walhorn	Chemin de la laiterie 14, 4711 Walhorn	Lait	7 juin 2004	Avant: AdB CBL				
NOUVEAUX ENTRANTS depuis le 10.4.2008								
Beldem	Rue de Prüm 51, 4782 Saint Vith	Production d'ingrédients alimentaires	10 avril 2008					
Brasserie du Bocq	Rue de la Brasserie 4, 5530 Purnode	Brasserie	10 avril 2008					
Cargill Chocolate Products	Drève Gustave Fache 13, 7700 Mouscron	Chocolaterie, Confiserie	10 avril 2008					
Chimay fromages	Route Charlemagne 3, 6464 Baileux	Fabrication de produits laitiers	10 avril 2008					
Detry	Rue de Merckhof 110, 4880 Aubel	Production de produits frais à base de viande et de conserve de viande	10 avril 2008					
Dicogel	Rue de la Bassée 3, 7700 Mouscron	Production de légumes surgelés	10 avril 2008					
Slicing Packing Fun & Manymore (ex -LS FRAIS)	Vecmont 21, 6980 La Roche-en-Ardenne	Production de produits frais à base de viande et de conserve de viande	10 avril 2008					

Roger & Roger	Rue de la Bassée 1, 7700 Mouscron	Transformation et conservation de pommes de terre	10 avril 2008					
Royal Lacroix	AvenueGonda 4, 4400 Flemalle	Fabrication de margarines et matières grasses	10 avril 2008					
Ter Beke Les Nutons S.A.	Chemin St. Antoine 5, 6900 Marche-en-Famenne	Production de produits frais à base de viande et de conserve de viande	10 avril 2008					
Ter Beke Wanze Vamos S.A.	Chaussée de Wavre 259A, 4520 Wanze (Huy)	Fabrication de pâtes alimentaires	10 avril 2008					
NOUVEAUX ENTRANTS depuis le 17.11.2010								
Bullinger Buttereï	Im Kips 1 , 4760 Büllingen	Fabrication de margarines et matières grasses	17 novembre 2010					

XIII. FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU VERRE (FIV)

Secteur : Fédération de l'industrie du Verre (FIV)

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Fédération de l'Industrie du Verre</i>
Types de production :	<i>Produits verriers (verre plat, verre creux, fibres de verre)</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>~ 2 500 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>~ 5 000</i>
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>8 entreprises, 9 sites</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>4.068.420 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>+ de 95%</i>
Objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique défavorable	
Objectif énergie :	<i>11,4 % en 2012</i>
Objectif CO2 :	<i>11,0 % en 2012</i>
Objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique favorable	
Objectif énergie :	<i>14,6 % en 2012</i>
Objectif CO2 :	<i>13,6 % en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>16,3 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>15,9 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

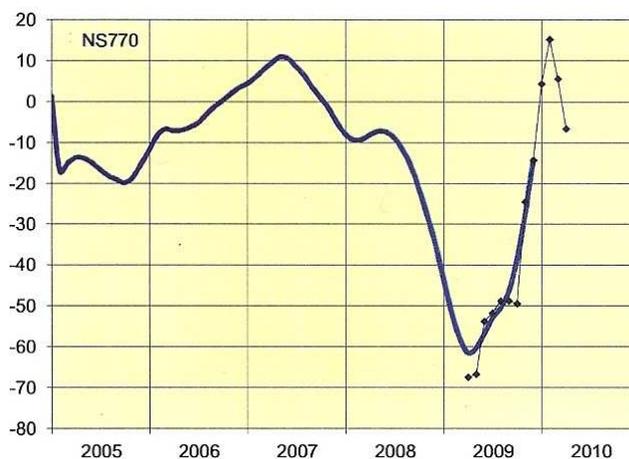
Au niveau national (rappelons que la Wallonie représente environ 90% de la production nationale), les chiffres clés du secteur verrier pour l'année 2010 sont les suivants :

- ✓ Quelque 8.800 personnes ;
- ✓ un chiffre d'affaires de quelque 2,5 milliards € (estimation FIV 2009) ;
- ✓ et une valeur ajoutée de quelque 620 millions € (estimation FIV 2009).
- ✓

Son **orientation exportatrice** et l'importance de sa contribution à la balance commerciale de la Belgique sont des constantes dans l'industrie du verre. Multipliées par deux en vingt ans, ses exportations dégagent chaque année un solde positif important même en période de crise (record historique 976 millions en 2007).

Le climat économique qui s'était bien redressé dans l'industrie du verre depuis la fin de 2005 s'était assez fortement détérioré entre le printemps 2007 et le début de 2009. La courbe de conjoncture du secteur est descendue jusque -60 en février de cette année là. Cette courbe est remontée depuis, mais reste néanmoins toujours dans le rouge.

D'une enquête effectuée auprès des membres, il ressort que les entreprises verrières ne s'attendent pas à une reprise significative de l'économie avant 2012 voire 2013.

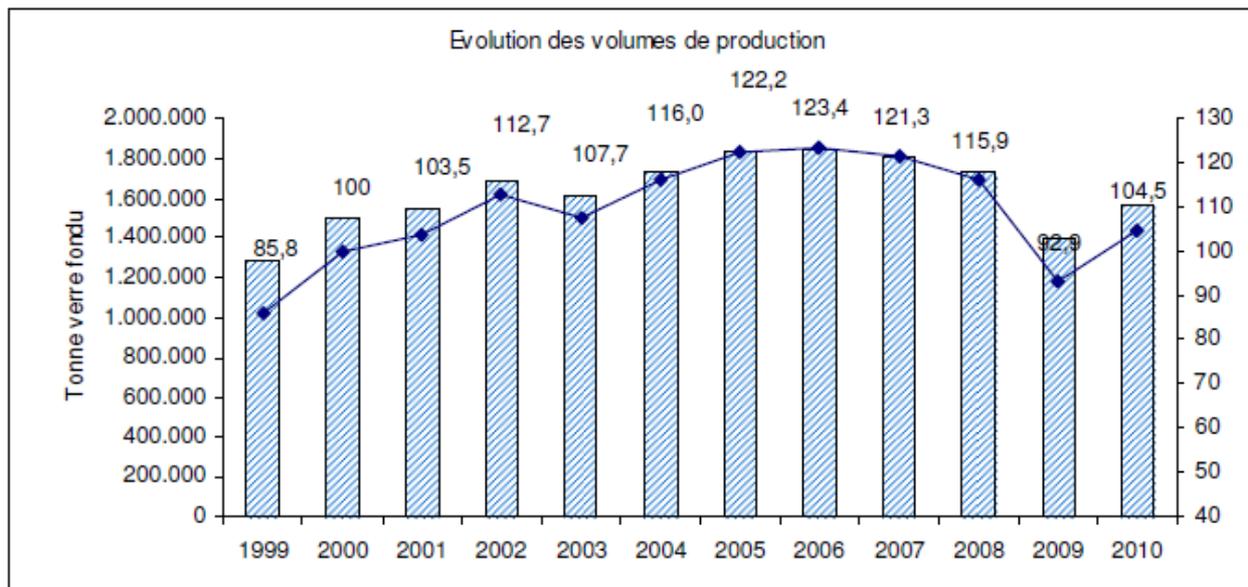


Les **exportations verrières belges**, vitales pour le secteur qui, pour rappel, exporte un volume supérieur à sa propre production, ont particulièrement souffert de la crise. Elles ont connu une baisse de 21% en 2009. Le secteur n'a jamais connu un tel niveau de baisse au cours des 50 dernières années. La baisse (-21%) est même supérieure à celle encourue lors de la crise pétrolière (-15%). S'il y a redressement en 2010, on est encore loin du niveau atteint avant la crise.

Quant à l'**emploi**, il n'a fort heureusement pas diminué dans la même proportion grâce aux mesures gouvernementales et au fait que bon nombre d'entreprises du secteur ont mis plus de travailleurs en formation ou en temps partiel, voire en chômage économique pour les employés. Mis à part les années 2007 et 2008 où l'on avait enregistré une très légère augmentation de l'emploi, le secteur continue à en perdre chaque année.

2. Volumes de production

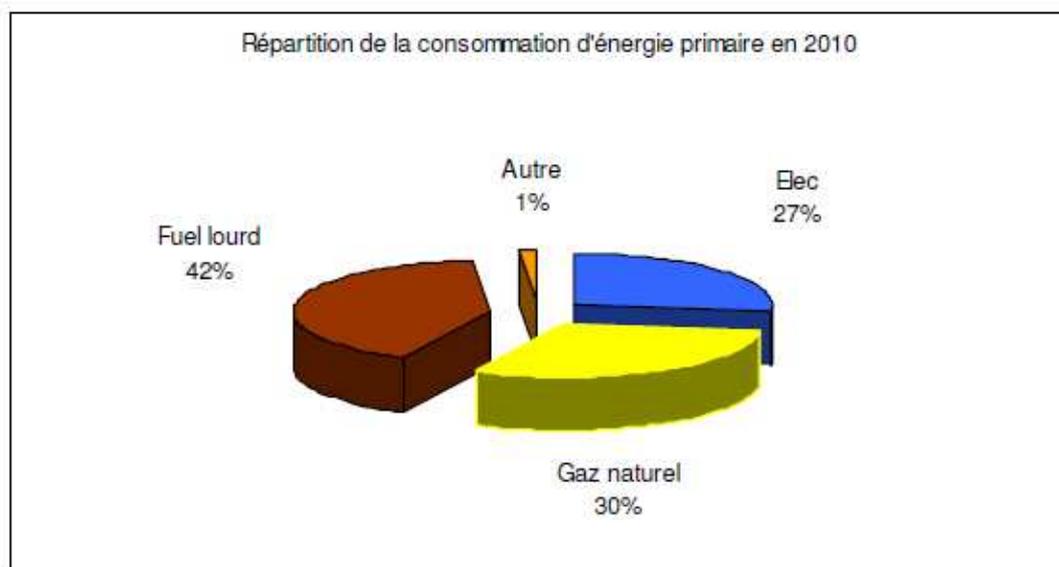
Le graphique ci-après donne l'évolution des volumes de production entre 2000 et 2010 pour les 8 sites équipés d'un ou de plusieurs fours de fusion (exprimés en tonne de verre fondu - base 100 en 2000, qui est la première année portant sur les huit sites).

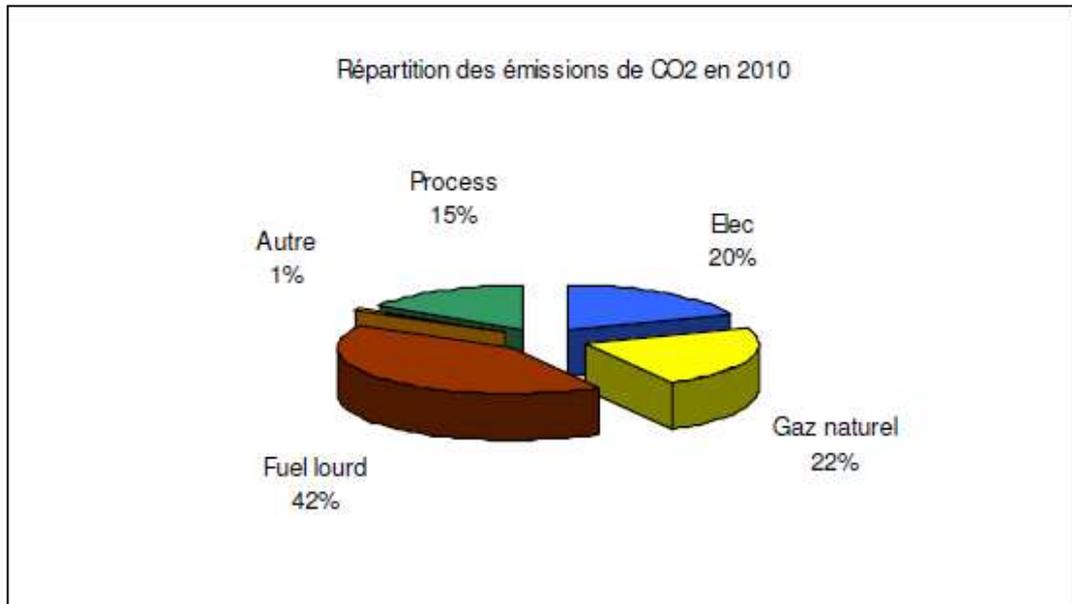


Le volume de production réalisé en 2010 revient à un niveau proche de celui de 2001. La progression est de 4,5 % par rapport à l'année de référence, et de 12,5 % par rapport à 2009.

3. Performances en matière de consommation d'énergie, et d'émissions de CO₂

Les diagrammes suivant montrent la répartition des vecteurs énergétiques et des émissions de CO₂ dans le total :

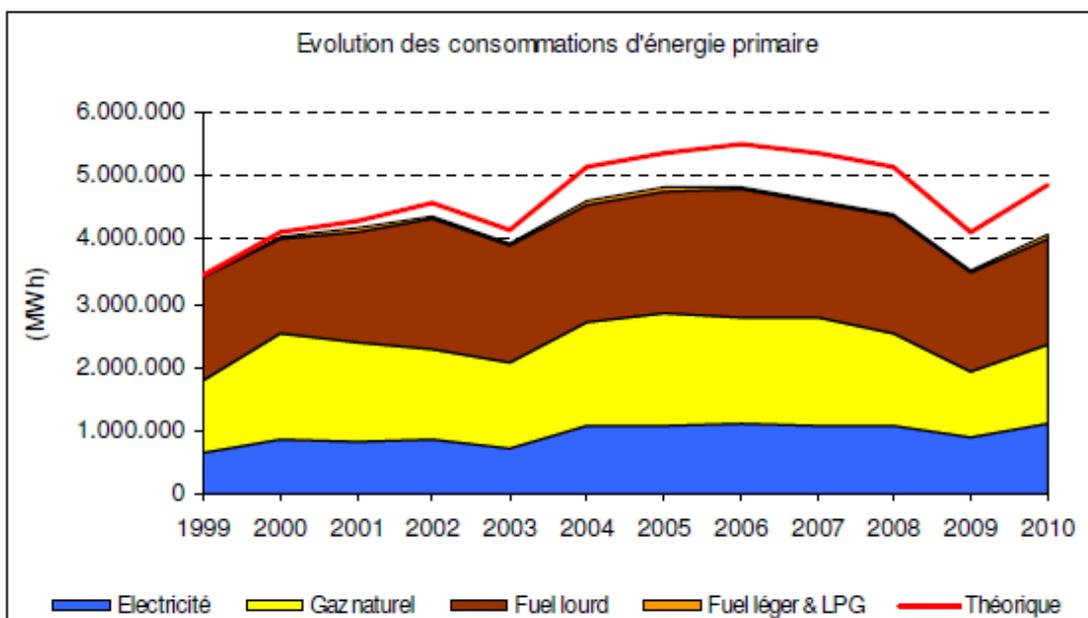




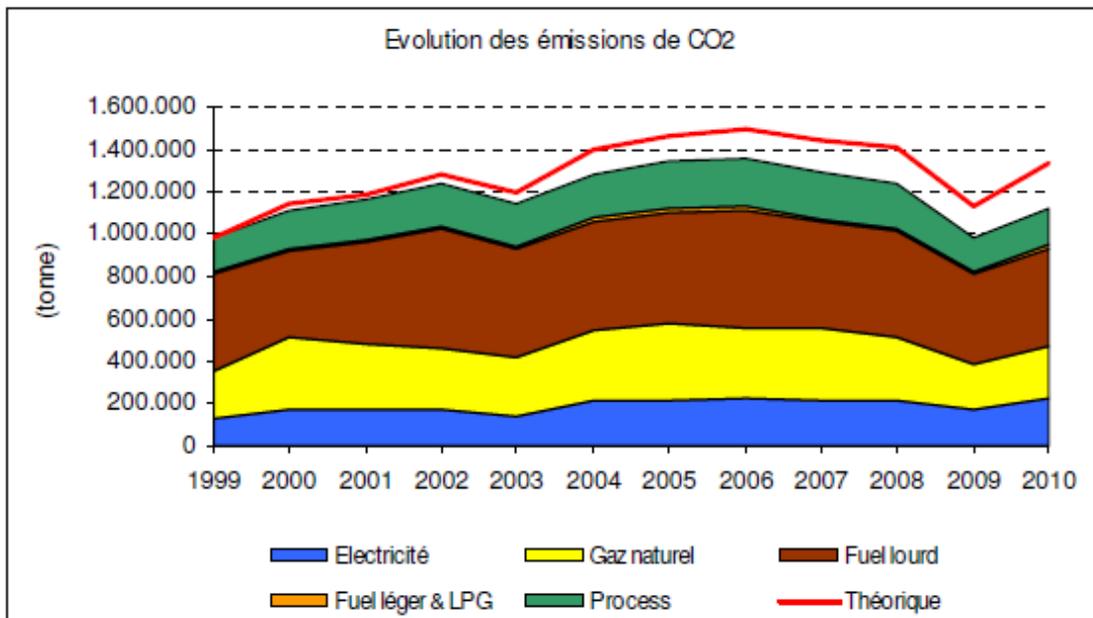
Les schémas suivants montrent l'évolution globale

- de l'énergie primaire réellement consommée par rapport à une courbe théorique calculée sur base des consommations spécifiques de l'année de référence.
- des émissions de CO2 par rapport à une courbe théorique calculée sur base des émissions spécifiques de l'année de référence.

En 2010, on remarque donc que la consommation d'énergie primaire réelle est inférieure à celle considérée comme théorique, à hauteur de 794.421 MWh primaire soit 19,5 % de la consommation d'énergie primaire annuelle réelle du secteur. Cette évolution est positive par rapport aux années antérieures.

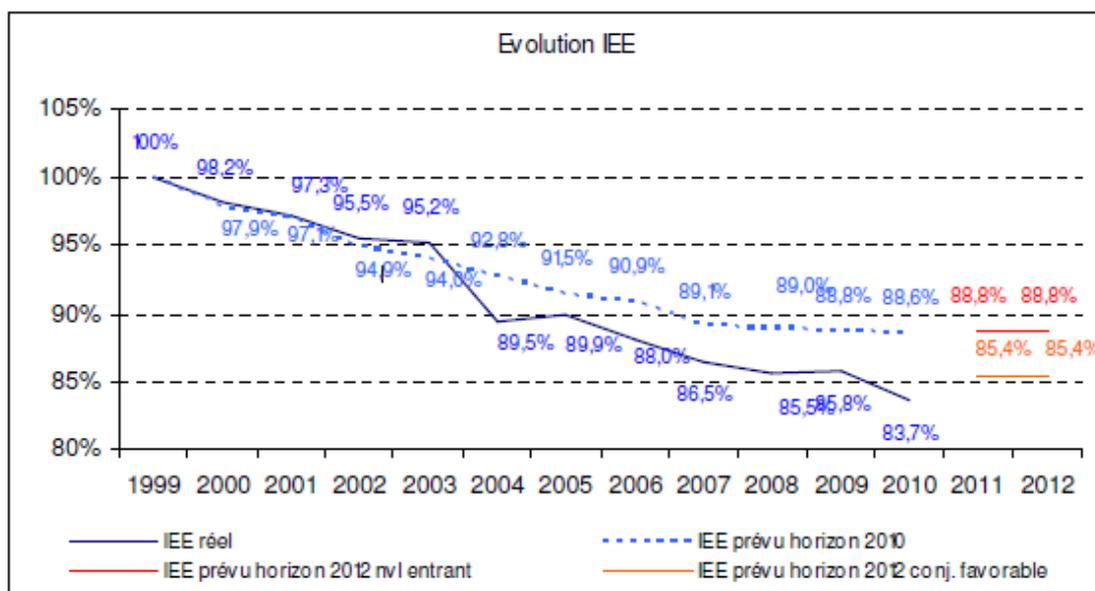


En 2010, on remarque ainsi une réduction des émissions de CO2 de 211.909 tonnes soit 18,9 % de l'émission de CO2 annuelle réelle du secteur ; cette situation est en progrès par rapport aux années antérieures.



4. Evolution des indices d'efficacité énergétique (IEE) et d'émission de gaz à effet de serre (IGES)

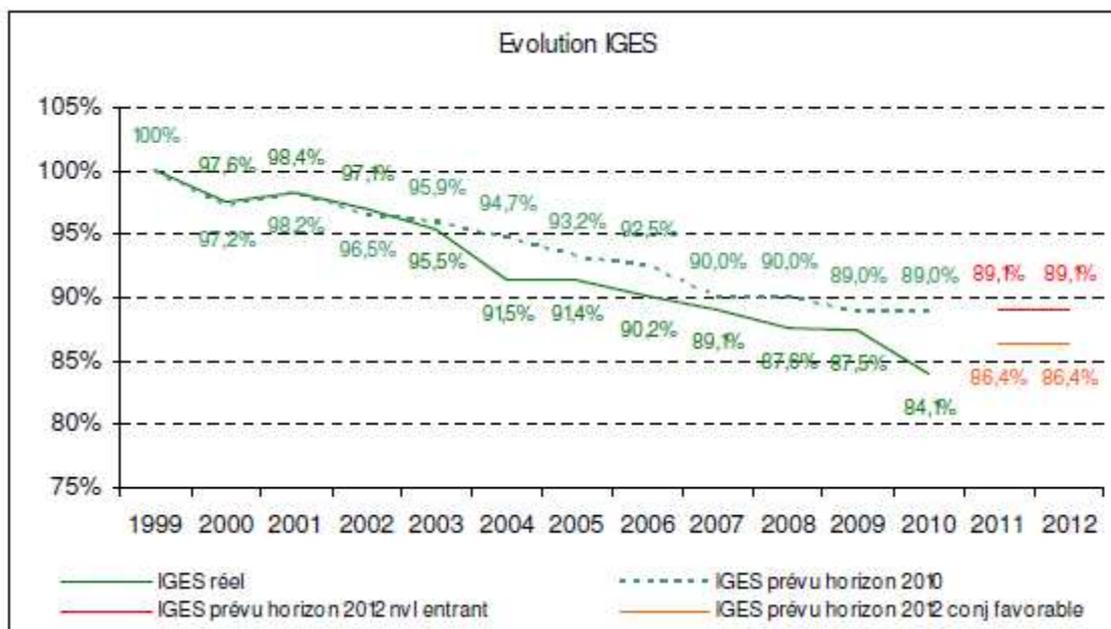
Les 2 graphiques suivants mettent en perspective les évolutions des Indices d'Efficiace Energétique (IEE) et d'émission de Gaz à Effet de Serre (IGES) réels du secteur avec les Indices prévisionnels tels qu'ils ont été mentionnés dans le plan d'amélioration sectoriel.



Fin 2010, l'indice réel du secteur est de 83,7 %. L'objectif 2010 (88,6 %) est atteint, et dépassé (4,9 %).

Les deux objectifs à l'horizon 2012 :

- 88,8 % avec prise en compte du nouvel entrant
- 85,4 % en cas de conjoncture économique favorable



L'IGES réel du secteur fin 2010 est égal à 84,1 % pour un objectif de 89,0 %.
Le résultat atteint dépasse les deux objectifs à l'horizon 2012 :

- 89,1 % avec prise en compte du nouvel entrant
- 86,4 % en cas de conjoncture économique favorable

5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Le résultat fin 2010 s'explique par la combinaison de nombreux facteurs parmi lesquels on peut épingler :

Facteurs favorables

1. Plans d'action :
Les différentes actions constitutives et complémentaires aux plans d'action individuels sont autant de facteurs favorables à l'amélioration des indices.
2. Utilisation de calcin :
L'augmentation du taux de calcin exerce une influence bénéfique tant au niveau de l'IEE que de l'IGES.
La question est maintenant de savoir si le taux élevé (hors conjoncture) enregistré en 2010 pourra être maintenu dans les années à venir ; qu'en sera-t-il de la disponibilité et du prix futurs ?
3. Optimisation des fours :
Les fours de fusion font l'objet de mesures de contrôle et d'optimisation continus. L'impact de ces actions est loin d'être négligeable (exemple pour un four : +/- 4 %).

4. Nature des produits :

Tous les nouveaux produits considérés comme entrant ont fait l'objet d'une analyse spécifique sur le plan des consommations et des émissions spécifiques. Le calcul des indices IEE et IGES a été modifié en conséquence.

Facteurs défavorables

1. Fours :

L'arrêt de floats entraîne l'arrêt de certains périphériques, tels que les chaudières de récupération, accroissant par ce fait le recours aux autres énergies.

2. Production réduite :

Les sites qui ont réalisé une production réduite sans pouvoir mettre des installations à l'arrêt ont eu une efficacité énergétique réduite.

6. CONCLUSIONS

Ce rapport qui porte sur l'année 2010 est la septième évaluation de l'accord de branche du secteur verrier.

Après une année 2009 caractérisée par des extrêmes, situation économique défavorables et néanmoins une amélioration des indices, on constate un retour à la normale pour l'année 2010.

Le volume de production réalisé en 2010 revient à un niveau proche de celui de 2001. La progression est de 4,5 % par rapport à l'année de référence (2000), et de 12,5 % par rapport à 2009.

L'amélioration des indices se poursuit avec un IEE équivalent à 83,7% et un IGES à 84,1%. Ces deux indices dépassent déjà chacun de 4,9% l'objectif fixé pour l'année 2010 sans nouvel entrant. De plus, les résultats atteints dépassent d'ores et déjà les deux objectifs fixés à l'horizon 2012. A savoir, dans le cadre de l'IEE :

- 88,8% avec prise en compte du nouvel entrant ;
- 85,4% en cas de conjoncture économique favorable ;

Et pour l'IGES :

- 89,1% avec prise en compte du nouvel entrant ;
- 86,4% en cas de conjoncture économique favorable.

L'évaluation approfondie avait défini comme critère de conjoncture économique favorable la reprise des exportations verrières belge. En 2010, la situation s'est redressée par rapport à l'année 2009 néanmoins la valeur de ces exportations n'est actuellement pas dans la zone définie comme étant une conjoncture économique favorable.

En conclusion, nous constatons que le secteur est en bonne voie pour réaliser ses objectifs fixés à l'horizon 2012 repris dans l'accord de branche, puisque les résultats de l'année 2010 sont déjà meilleurs que ces objectifs. En effet, le secteur a suivi son plan

d'action et a déjà pris 63 mesures dont les améliorations en terme d'efficacité énergétique perdurent d'année en année. Des actions complémentaires aux plans d'action individuels ont également été prises, comme des mesures de contrôle et d'optimisation sur les fours.

XIV. FORTEA - FEDIEX

Secteur : FORTEA

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	FEDIEX
Types de production :	<i>Industries extractives et transformatrices de roches non combustibles</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	9 (19 sites)
Consommation totale d'énergie :	1.859.672 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie): %	
Objectif énergie :	8,59 % en 2012
Objectif CO ₂ :	8,77 % en 2012
Objectif intermédiaire énergie :	
Objectif intermédiaire CO ₂ :	
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	9,65 %
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	9,8 %
Date de signature de l'accord :	8 décembre 2006
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

Le nombre d'entreprises participantes à l'accord de branche est de 9 pour 19 sites d'exploitation concernés.

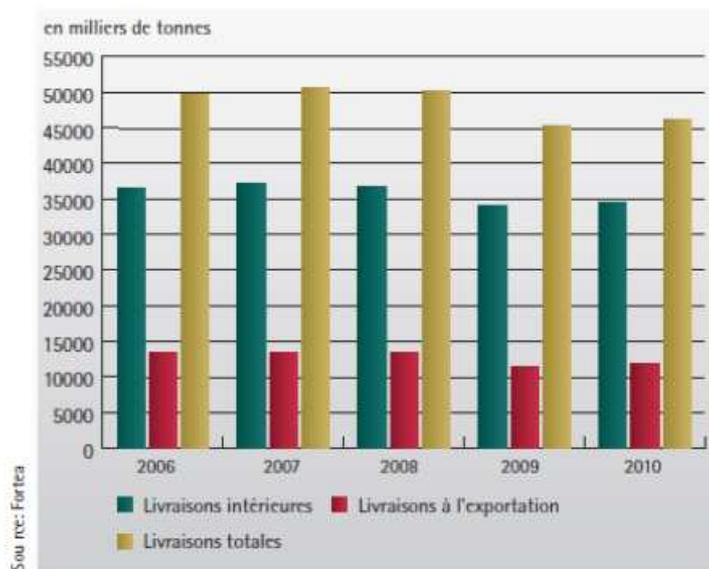
1. Performances économiques du secteur et événements

En 2010, la production des membres de Fediex a été estimée à 56,4 millions de tonnes. On note une légère reprise au niveau des tonnages produits par les membres de Fediex (+1,3% (+ 700.000 tonnes) entre 2010 et 2009).

Un des principaux débouchés du secteur se trouve dans la construction. Dans ce domaine, c'est surtout la rénovation qui a progressé au contraire de la « construction neuve », aussi bien dans le résidentiel que dans le non-résidentiel, qui a continué à se tasser en 2010.

Les débouchés dans le génie civil se sont assez bien comportés en 2010. Les dépenses dans ce domaine ont ainsi progressé de 6,5% par rapport à 2009. Les travaux d'infrastructures dans le domaine routier ont bondi de 11% par rapport à 2009.

Evolution des livraisons totales



Les livraisons totales des membres de FedieX (= Production totale des membres de FedieX - Quantités livrées pour la fabrication de chaux et de ciment (10,1 millions de tonnes)) ont progressé de 2% par rapport à 2009.

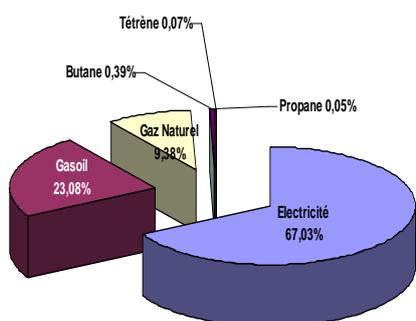
Après l'importante baisse enregistrée en 2009 (-16,1%), les exportations ont progressé de 4% en 2010. La France reçoit 55% des volumes exportés. Les livraisons vers les Pays-Bas ont également progressé de 5 % par rapport à 2009.

Entre 2009 et 2010, les volumes importés se sont repliés (-6%) et ont atteint 5,8 millions de tonnes. Les produits employés pour le bétonnage ou l'empierrement constituent 65% des importations. Le sable représente quant à lui une part de 30% dans les flux importés.

Volumes de production : 56.400.000 tonnes de roches

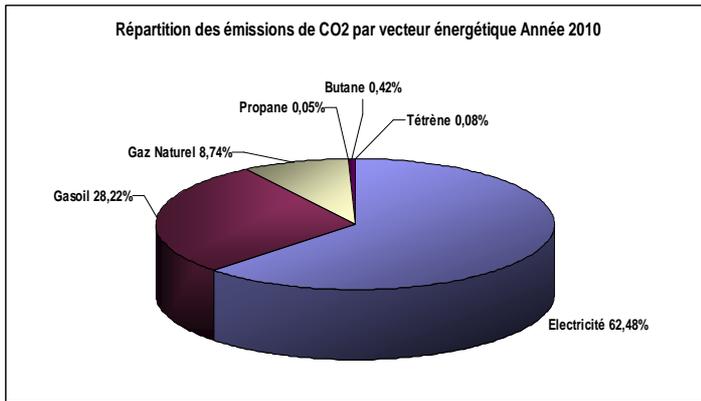
2. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂

Répartition des consommations par vecteur énergétique - 2010



En 2010, la consommation d'énergie primaire totale (directe et indirecte) est de 1.859.672 GJp.

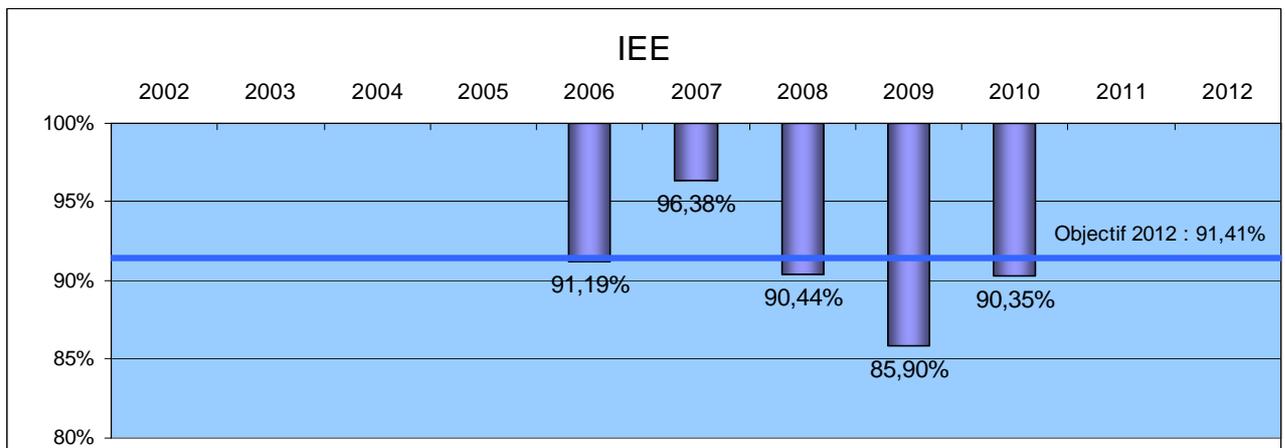
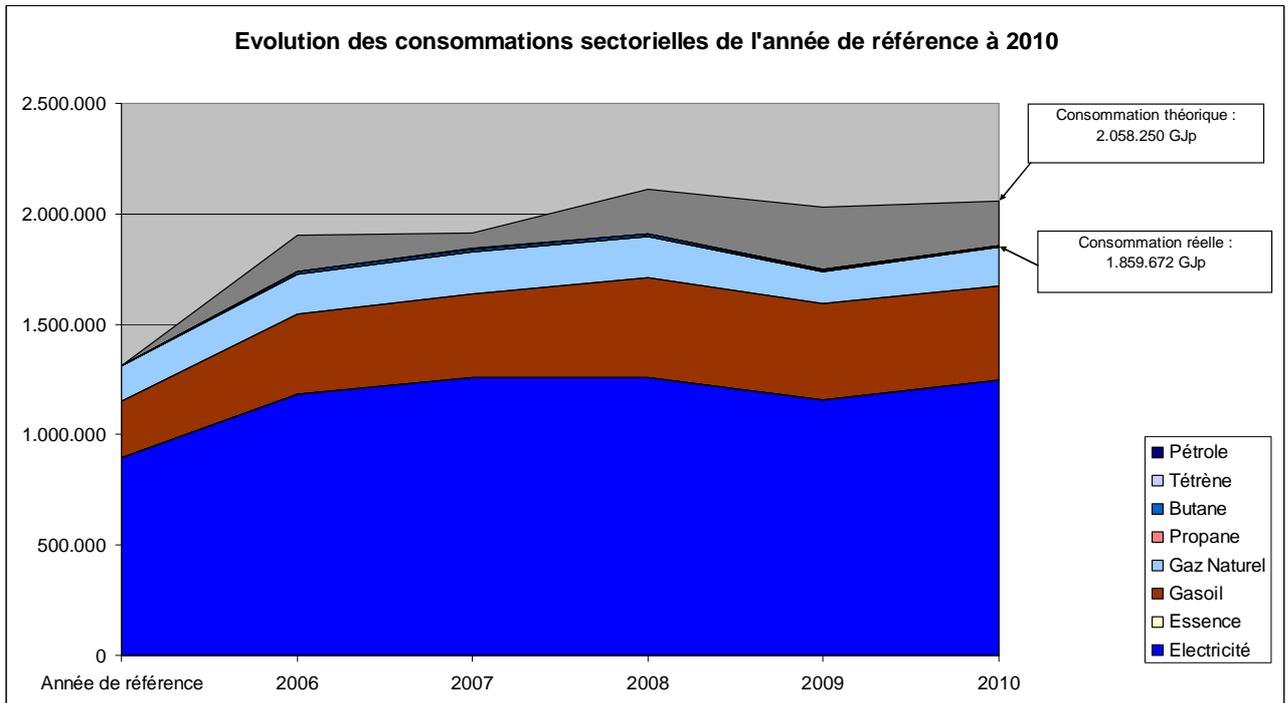
L'électricité et le gasoil représente plus de 90% du total de la consommation énergétique des signataires de l'accord de branche.



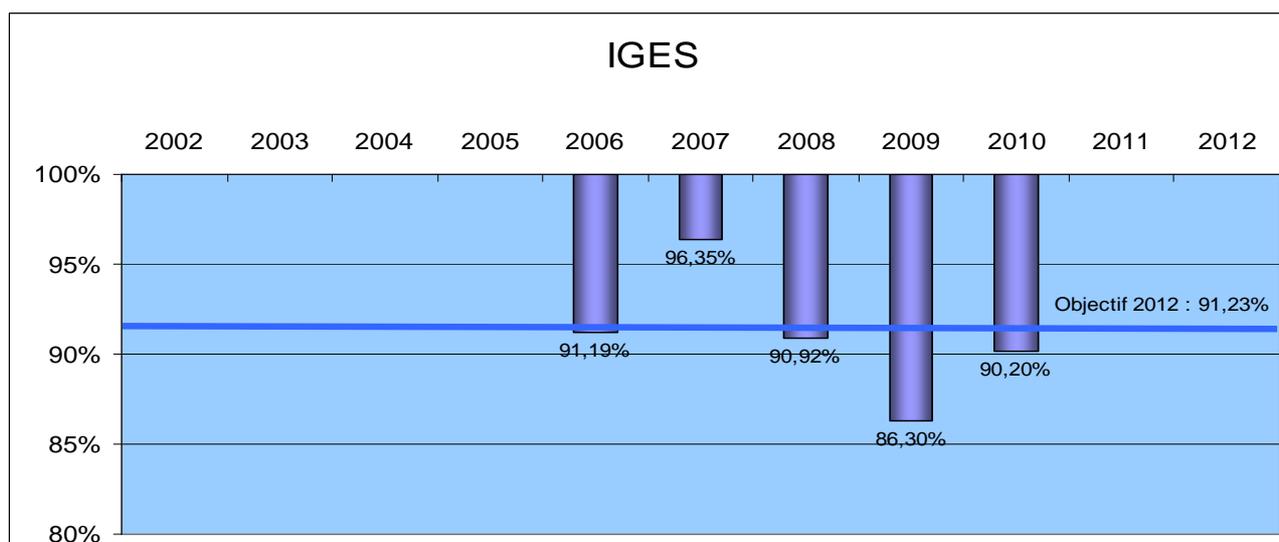
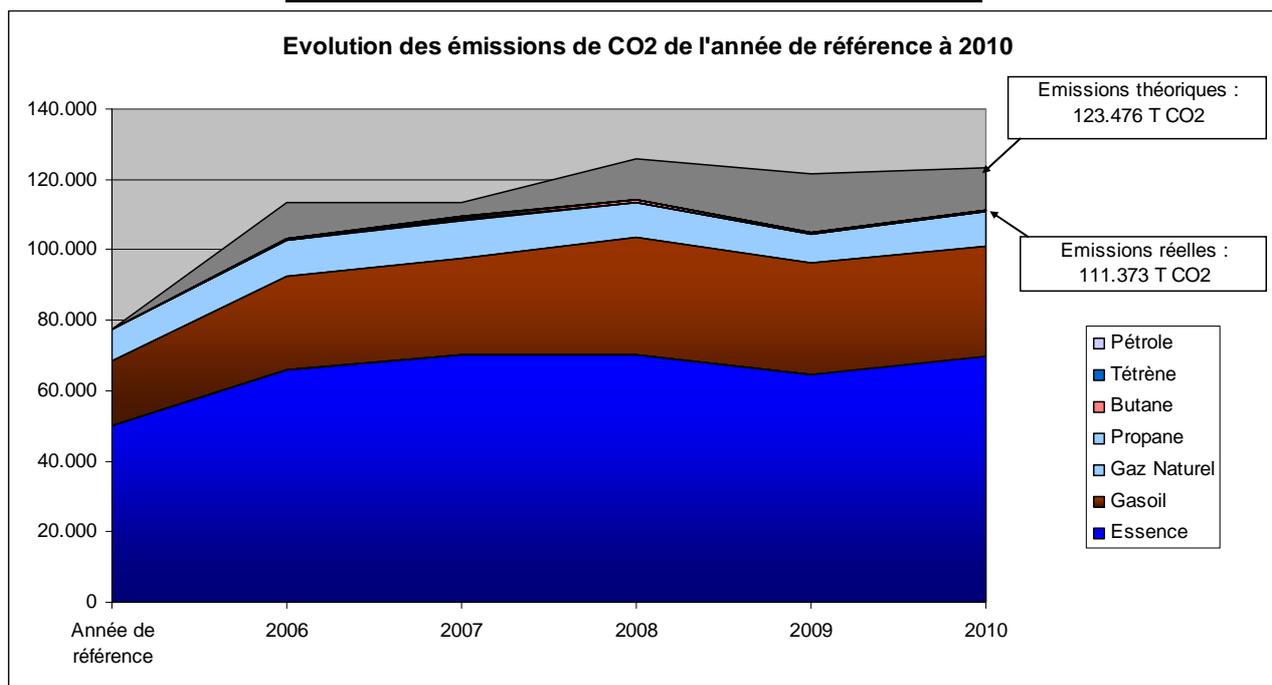
En 2010, le total des émissions, directes et indirectes, de CO₂ est de 111.373 tonnes de CO₂.

Les émissions indirectes représentent un peu plus de 62% du total émis par les entreprises en 2010.

3. Indice d'efficacité énergétique IEE



4. Indice de réduction des émissions de GES IGES



5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

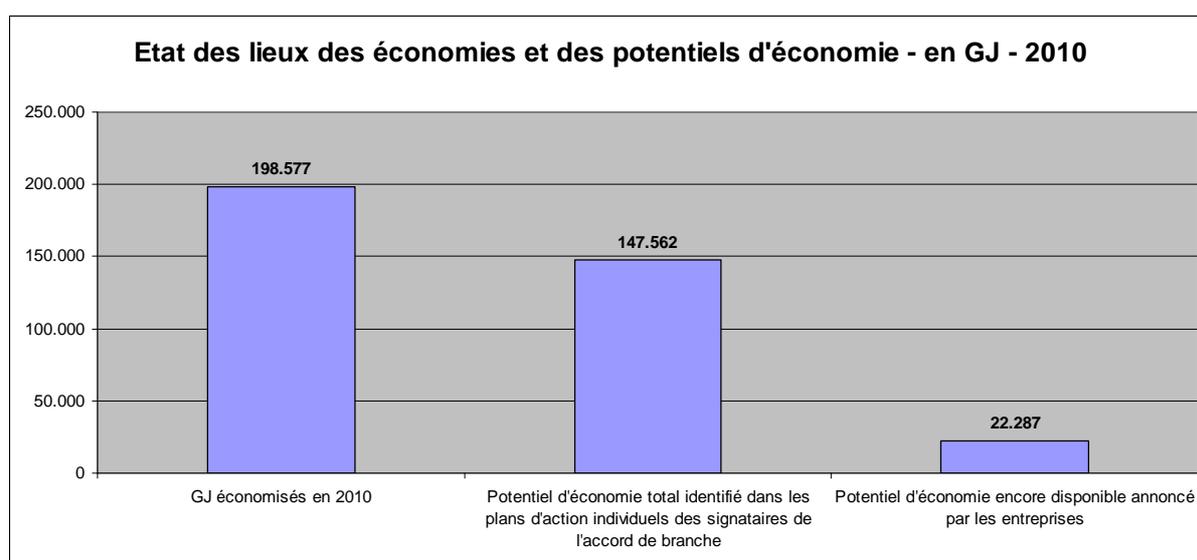
En 2010, l'Indice d'amélioration de l'efficacité énergétique (IEE) a atteint 90,35% et l'Indice de réduction des émissions de gaz à effet de serre (IGES) a atteint 90,20%. Les 2 indices ont subi une détérioration de l'ordre de 4% par rapport à 2009. Ils reviennent ainsi pratiquement à la situation de l'année 2008 mais sont toujours au-delà des objectifs à atteindre en 2012.

Différents éléments peuvent être mis en évidence pour expliquer ces performances :

- Influence négative d'un hiver plus rude sur le fonctionnement des outils
- Evolution de la configuration des carrières : impact du type de roche extraite, impact de l'évolution des trajets sur la consommation des engins. Les entreprises essaient de tenir compte de l'évolution de ces paramètres dans le calcul des indices. Une roche plus difficile à exploiter aura une influence négative sur les indices.

- Une des mesures transversales ayant une influence positive sur les indices concerne la lutte contre la marche à vide des outils.
- Les exigences du marché pour certaines caractéristiques de produit qui peuvent avoir une influence négative sur les indices (par exemple : broyage plus fin).
- Essais réalisés sur certains outils de production qui perturbent momentanément la marche normale des outils.

6. Projets pour l'année suivante



En 2010, l'économie d'énergie réalisée par an, par rapport à la période de référence, atteint pratiquement 200.000GJp. En 2010, les entreprises participantes à l'accord de branche ont signalé un potentiel d'économie de 22.287GJ/an encore éventuellement disponible.

7. Conclusions

En 2010, le secteur subit une détérioration de ses indices IEE et IGES par rapport à 2009. Les indices sont toutefois toujours au-delà des objectifs à atteindre en 2012.

XV. Groupement de la Sidérurgie (GSV)

Secteur : Sidérurgie

- Fédération signataire de l'Accord : Groupement de la Sidérurgie
- Types de production : Produits sidérurgiques : acier brut et produits finis dont - Produits laminés à chaud (larges bandes, tôles quarto, fil machine, acier marchand et profilés) - Tôles à froid - Tôles revêtues (fer blanc, tôles galvanisées, tôles électrozinguées, tôles à revêtements organiques).

2010 :

- Chiffres d'affaires du secteur en Belgique : 8.800 millions € (est)
en Wallonie : 3.300 millions € (est)
- Nombres d'emplois en Wallonie : 8.013

Données d'Accord de Branche :

- Nombre d'entreprises participantes : 11 en tenant compte de la nouvelle structure juridique des sites d'Arcelor Mittal en Wallonie.
- Consommation totale d'énergie du périmètre de l'accord : 28.744.218 Gjp (2010)
- Objectif énergie : - 5,6 % en 2010 / IEE = 94,4
- Objectif CO₂ : - 5,8 % en 2010 / IGES = 94,2
- Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : **9,04 % / IEE = 90,96**
- Amélioration actuelle des émissions CO₂ : **10,94 % / IGES = 89,06**
- Date de signature de l'Accord : 21 juin 2004
- Objectifs définis à l'horizon : 2010
- Date de fin d'accord : fin 2012

A. Contexte général

Contexte général : Nouveau record de la production mondiale en 2010

En 2010, la production mondiale d'acier brut a atteint 1.415 millions de tonnes, soit un nouveau record historique. Cette progression résulte d'une part d'un mouvement de rattrapage dans les régions qui avaient le plus souffert de la crise en 2008/2009, telles que l'UE, les Etats-Unis et le Japon, et d'autre part de la poursuite de la croissance vigoureuse en Chine et en Inde.

En UE27, malgré une progression de plus de 24% à 172 millions de tonnes, le volume de production est resté loin du sommet de 210 millions de tonnes de 2007.

La production de la Chine a dépassé pour la première fois la barre des 600 millions de tonnes, représentant ainsi une progression de près de 400% par rapport à l'année 2000.

Production d'acier brut dans le monde

	Mt	2010 / 2000	2010 / 2009
UE27	172	-11%	24%
Etats-Unis	81	-21%	38%
Japon	110	3%	25%
Brésil	33	18%	24%
Russie	67	13%	11%
Corée du sud	58	36%	20%
Inde	67	148%	11%
Chine	627	393%	10%
Reste du monde	201	24%	14%
Monde	1.415	67%	16%

En Belgique, la production d'acier brut en 2010 s'est élevée à 8 millions de tonnes, soit un accroissement de plus de 40% par rapport à 2009.

Le niveau de production est resté très nettement en-dessous des niveaux d'avant la crise en raison essentiellement de la reprise timide de l'activité économique en UE en général et de la demande d'acier en particulier.

Production de fonte et d'acier brut en Belgique (en kt)

	Fonte	Convertisseur	Acier brut électrique	total
2001	7.732	8.086	2.655	10.741
2002	7.988	8.417	2.905	11.322
2003	7.813	8.309	2.805	11.114
2004	8.224	8.812	2.885	11.697
2005	7.254	7.776	2.644	10.420
2006	7.516	8.172	3.458	11.631
2007	6.577	7.147	3.545	10.692
2008	6.977	7.407	3.265	10.673
2009	3.087	3.288	2.347	5.635
2010	4.688	5.177	2.796	7.973

Reprise progressive de la consommation d'acier en UE

En 2010, après un premier trimestre encore hésitant, la consommation réelle d'acier en UE a progressé sensiblement au cours des trois trimestres suivants sans pour autant retrouver les sommets réalisés antérieurement.

Sur l'ensemble de l'année, la consommation s'est améliorée de plus de 4%. Cette progression s'est surtout manifestée dans le secteur de l'automobile, de la construction mécanique, des tubes et des fabrications métalliques.

Les secteurs de la construction et des constructions métalliques ont encore négativement influencé la demande d'acier.

A noter que la situation est loin d'être homogène au niveau de l'Europe, plusieurs pays restant encore confrontés à une faiblesse importante de leur économie.

Au niveau mondial, la consommation d'acier a progressé de 14% (à 1.275 millions de tonnes).

Dans le contexte d'une globalisation des échanges, l'UE est restée une zone économique ouverte

Malgré un accroissement des soldes négatifs des échanges d'acier avec la Chine, la Russie et l'Ukraine, l'UE est restée en 2010 exportatrice nette d'acier à concurrence de 4,3 millions de tonnes/an.

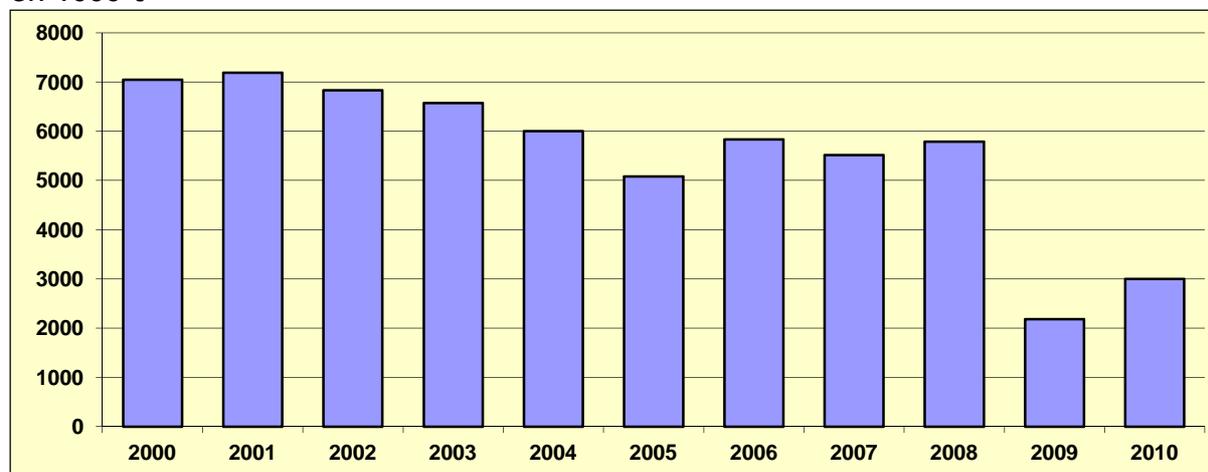
A noter que les tendances protectionnistes se sont encore intensifiées de par le monde, limitant d'une part l'accès aux matières premières et à la ferraille et pesant d'autre part sur les échanges internationaux de certains produits sidérurgiques au moyen de dépôt de plaintes et de rabais à l'exportation.

L'UE reste une zone ouverte sans droits de douane : il en résulte une concurrence de plus en plus aigue des produits sidérurgiques importés sur le marché intérieur de l'UE. Cette situation souligne une fois de plus le besoin de compétitivité et la nécessité de l'optimisation des coûts de production au niveau des sites sidérurgiques en UE et en Wallonie en particulier.

Volume de production en Wallonie

Evolution de la production d'acier brut

en 1000 t



Source : GSV

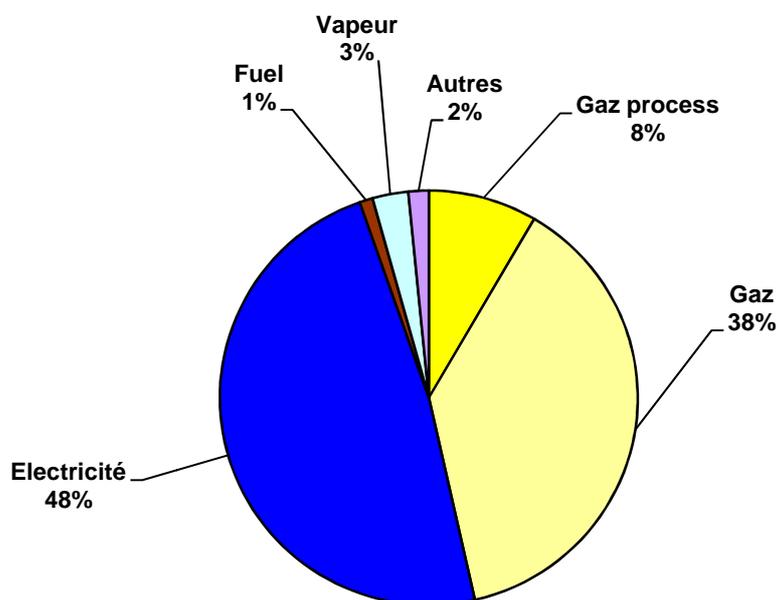
En Wallonie, la production d'acier brut en 2010 s'est élevée à 3,0 millions de tonnes contre 2,2 millions de tonnes en 2009 soit une augmentation de 37%.

Production des principaux produits finis et leurs destinations

Produits finis	Production En 1.000 t			Utilisations principales
	2000	2009	2010	
Produits laminés à chaud	8.717	3.941	5.299	
Dont				
Larges bandes	6.845	2.704	3.937	Construction métallique
Tôles quarto	656	392	516	Bâtiment, chaudronnerie
Fil machine	937	723	761	Tréfilerie
Aciers marchands, profilés	279	122	84	Bâtiment, camions
Tôles à froid	2.202	1.438	1.843	Radiatoristes, fûtiers
Tôles revêtues	2.696	1.782	2.246	
Dont				
Fer blanc	293	116	127	Emballage
Tôles galvanisées	1.731	1.346	1.614	Bâtiment, automobile
Tôles électrozinguées	454	223	374	Automobile, électroménagers
Tôles à revêt. organique	218	97	131	Mobilier, bâtiment

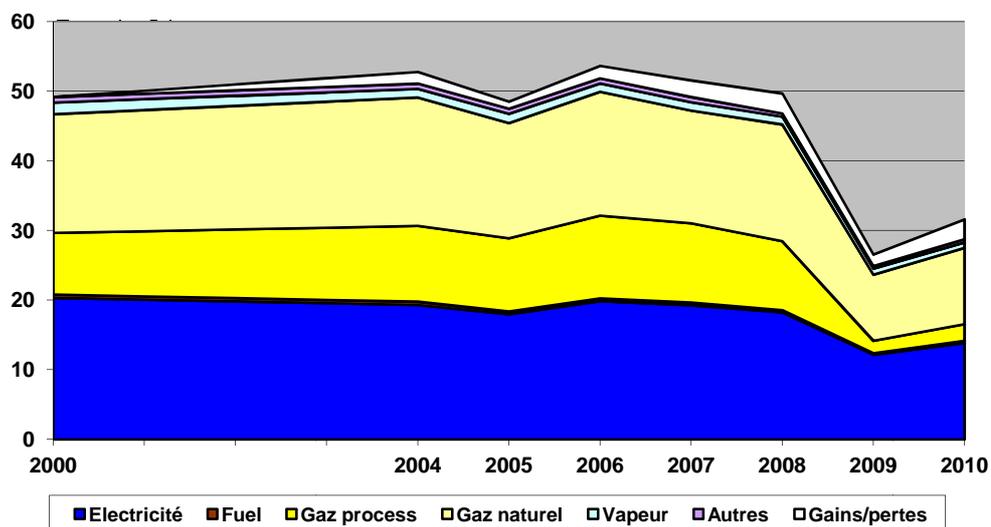
B. Performance en matière de consommations d'énergie

Consommation d'énergie primaire GJp par vecteur 2010



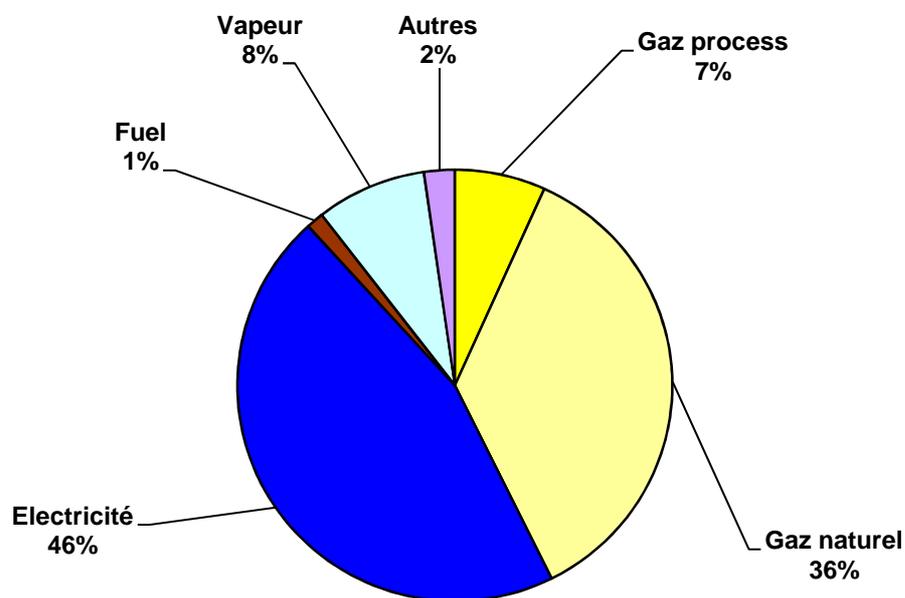
Evolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur

A.

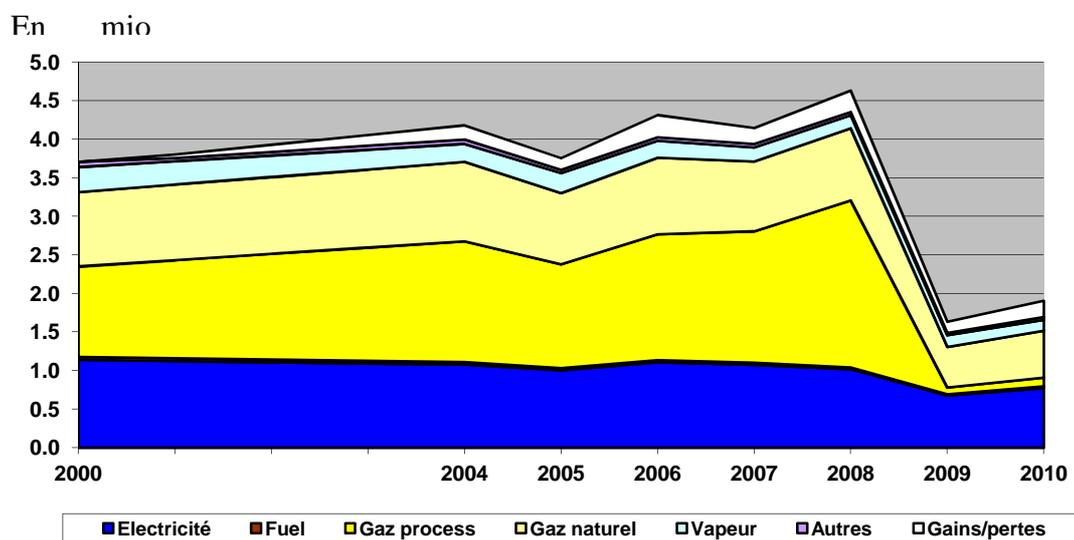


Performance en matière d'émissions de CO2

Emission de CO₂ par vecteur 2010

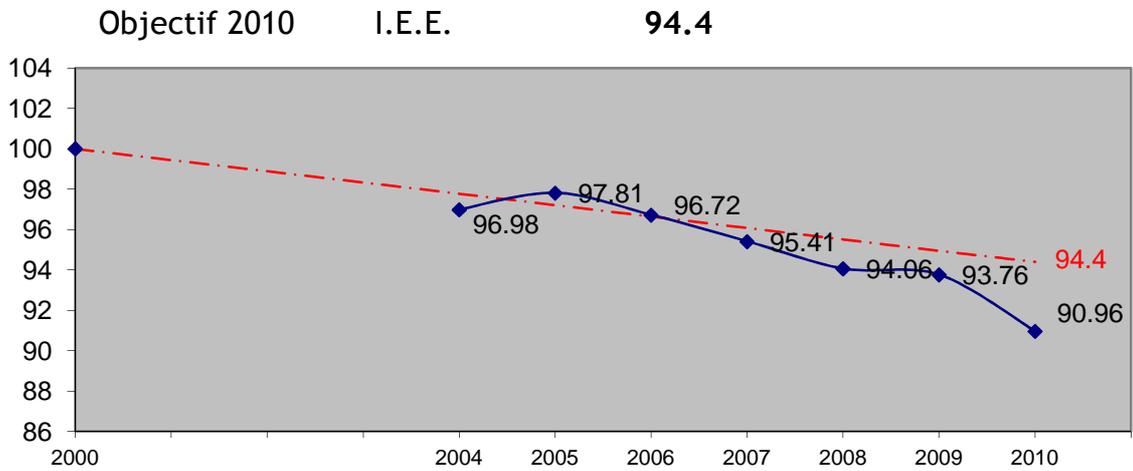


Evolution des émissions de CO2 par vecteur

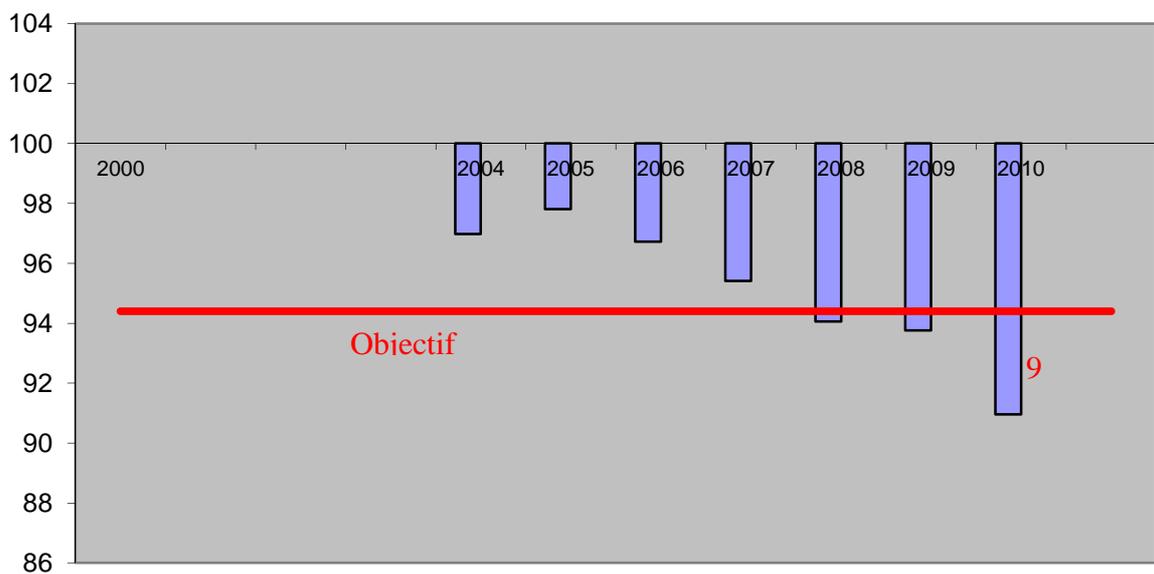


Evolution IEE 2010

Energie (en giga joules primaires)
 Energie théorique (en giga joules primaires)
 I.E.E.

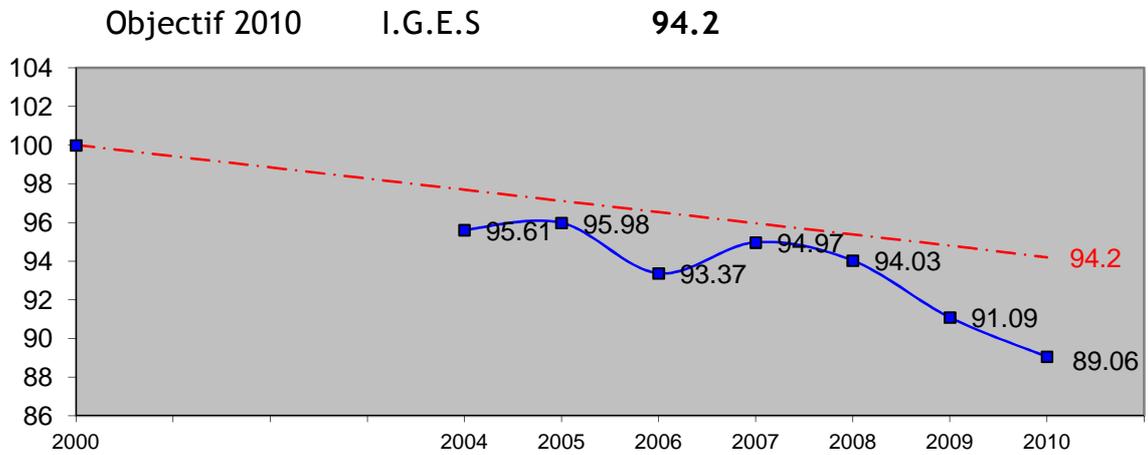


Indice d'efficience IEE sectoriel

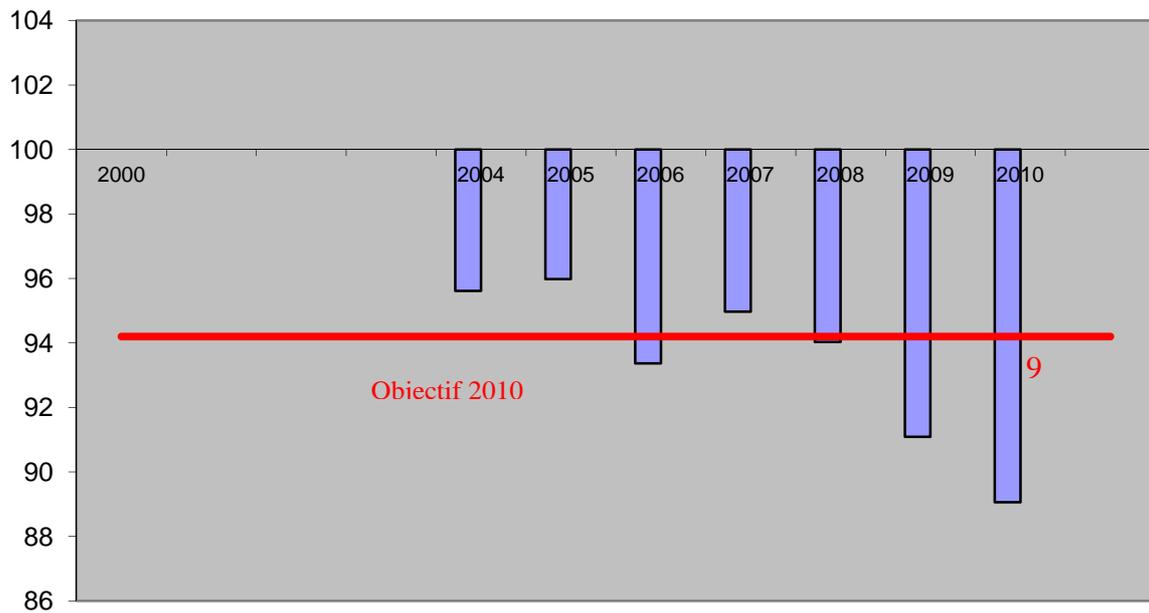


Evolution IGES 2010

CO₂ réel (en tonnes)
 CO₂ théorique (en tonnes)
 I.G.E.S.



Indice d'efficacité IGES sectoriel



1. Conclusions

En Wallonie comme ailleurs en UE, l'activité sidérurgique en 2010 s'est redressée sans pour autant retrouver le niveau antérieur à la crise de 2008/2009. Plusieurs installations sont restées à l'arrêt.

L'analyse de l'évolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur et des émissions de CO₂ par vecteur font ressortir pour 2010 :

- un IEE (Indice Efficience Energétique) de **90,96** (objectif 2010 : 94,40)
- un IGES (Indice Gaz à Effet de Serre) de **89,06** (objectif 2010 : 94,20)

Par rapport à l'année précédente, l'indice de l'efficience énergétique IEE et l'indice de gaz à effet de serre IGES se sont améliorés : les objectifs 2010 ont ainsi été réalisés.

XVI. LHOIST

Secteur : Chaux

SECTEUR :

Signataire de l'accord : *Groupe LHOIST*
Types de production : *Chaux et dolomie*
Nombre d'emplois en Wallonie : *728*

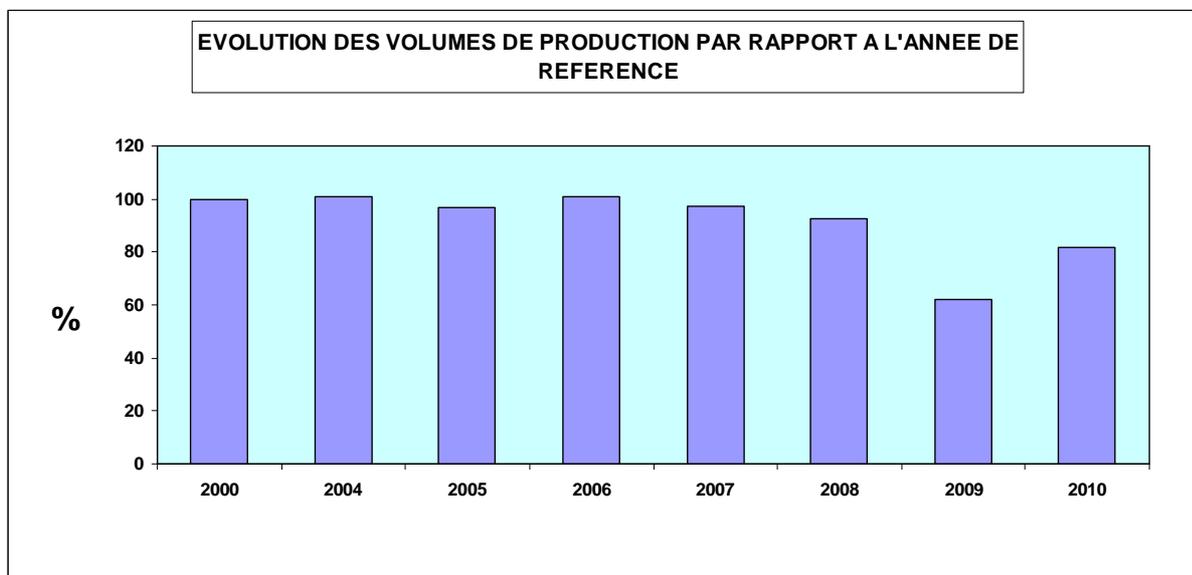
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Consommation totale d'énergie : *2 641 706 MWhp*
Objectif énergie : *2,8 % en 2012*
Objectif CO2 : *6,5 % en 2012*

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : *2,6 %*
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : *5.5 %*

Date de signature de l'accord : *07 juin 2004*
Objectif défini à l'horizon : *31.12.2012*
Date de fin d'accord : *31.12.2012*

1. Volumes de production



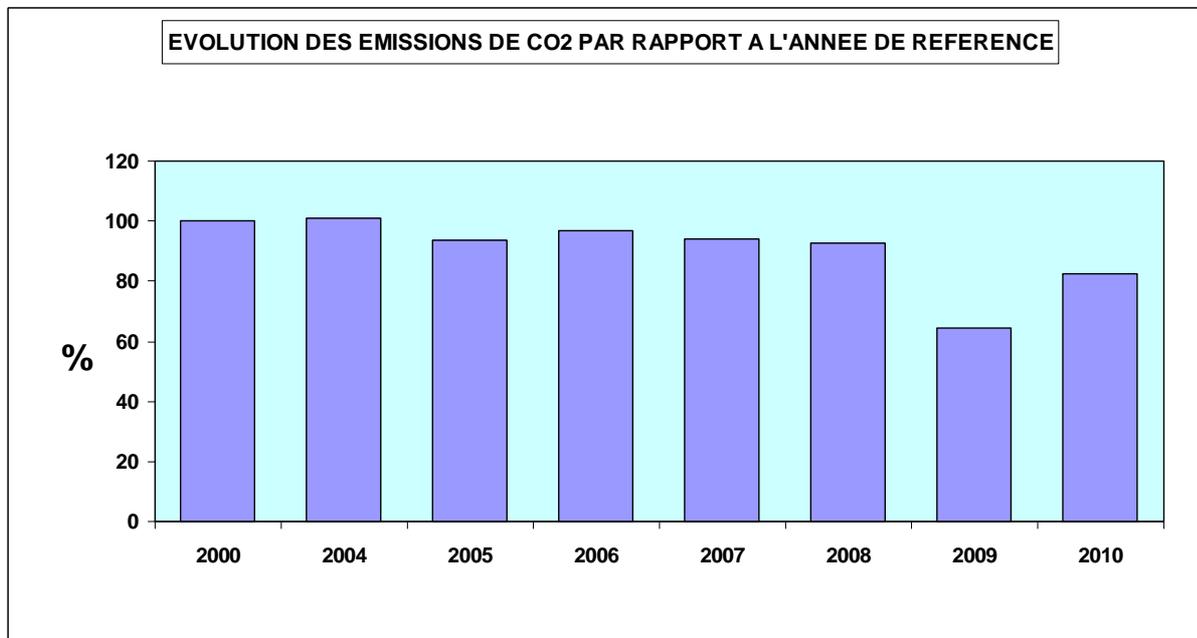
2. Performances économiques du secteur et événements

Si l'on note effectivement une amorce de reprise de l'activité avec une augmentation des tonnages pour l'année 2010, le niveau d'activité reste très en dessous de la moyenne de production entre 2000 et 2007.

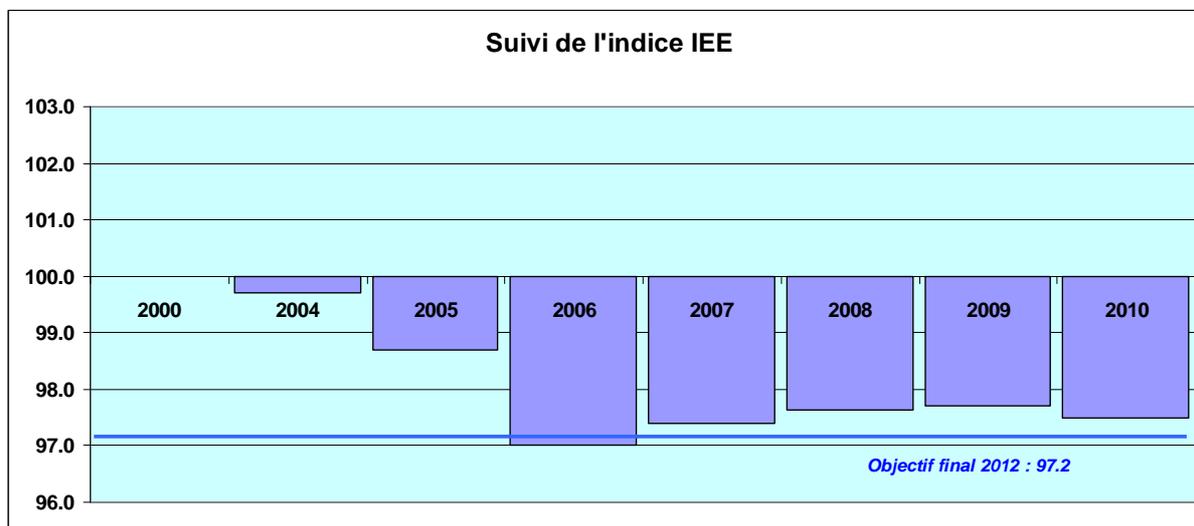
Le Groupe, après une baisse des effectifs en 2009, a pu procéder à l'embauche d'une trentaine de personnes.

3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

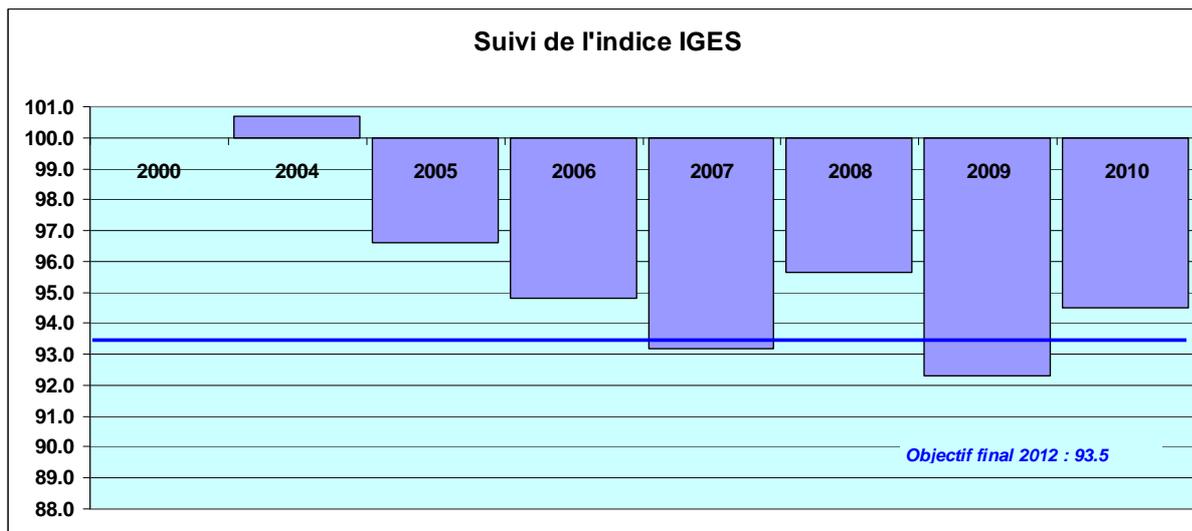
Evolution des émissions de CO2



Evolution de l'indice d'efficacité énergétique



Evolution de l'indice de gaz à effet de serre



4. Commentaires

Compte tenu de la situation économique particulière de 2009, les objectifs initiaux à fin 2010 ont été reconduits à l'horizon 2012, en tenant compte d'un projet défaillant (arrêt d'un site industriel avec lequel le Groupe Lhoist avait conclu un accord de collaboration visant à valoriser du CO₂) et de son incidence sur l'objectif final.

L'indice IEE tend vers l'objectif final à atteindre d'ici 2012.

L'indice IGES reste perturbé en 2010 par le processus progressif de remise en production de l'outil industriel, la mise en œuvre d'un projet nouveau sur la période 2011-2012 et la stabilisation des régimes de production, devrait permettre l'atteinte de l'objectif final.

5. Améliorations réalisées

Le rapport d'évaluation approfondie de l'état d'avancement de l'accord de branche réalisé courant 2009 a permis de procéder à l'analyse des projets d'amélioration déjà mis en œuvre d'une part, et d'autre part à la pertinence de la mise en œuvre des projets non réalisés à cette échéance. Le tableau de synthèse ci-dessous reprend ces éléments.

Aucun nouveau projet n'a été mis en œuvre en 2010.

Un projet supplémentaire sur la période 2011-2012 devrait permettre une amélioration de l'indice IGES.

REALISATION DES PROJETS D'AMELIORATIONS IEE / IGES

	nombre projets prévus origine	projets réalisés 31.12.2008	projets conservés 16.06.2009	projets réalisés 2009	projets nouveaux 2009	projets réalisés 2010	projets nouveaux 2011- 2012
A	24	20	3	1	1	0	1
0-2 ans	15	13	2	1	1	0	1
2-4 ans	9	7	1				
B	9	3	2	0	0	0	0
0-2 ans	5	2	1				
2-4 ans	4	1	1				
R	16	16	0	0	0	0	0
	16	16	0				
TOTAL	49	39	5	1	1	0	1

6. Conclusion

Le processus d'amélioration des indices IEE et IGES a été mis en œuvre par le Groupe Lhoist conformément aux engagements figurant dans l'accord de branche.

L'atteinte des nouveaux objectifs à fin 2012, compte tenu de la situation de crise en 2009 et de ses conséquences, de la reprise amorcée sans atteindre les niveaux historiques depuis 2000, reste une préoccupation constante pour le Groupe Lhoist.

Outre les pistes d'amélioration mises en œuvre, le retour espéré à un niveau de production optimal permettra d'atteindre les objectifs fixés.

XVII. ANNEXE : Démarche des accords de branche

Le déroulement d'un accord s'effectue par étapes :

1. Signature d'une déclaration d'intention par toutes les entreprises du secteur désireuses de prendre part à l'accord ;
2. Réalisation d'audits énergétiques sur chacun des sites industriels concernés, par des auditeurs agréés par les pouvoirs publics, garantissant leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'équipements énergétiques et des fournisseurs d'énergie. Les pouvoirs publics interviennent dans le financement des audits ;
3. Sur base des pistes d'amélioration identifiées par les audits, les entreprises définissent chacune un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ;
4. La fédération professionnelle consolide les objectifs individuels des entreprises et détermine des objectifs d'amélioration sectoriels ;
5. L'accord de branche est rédigé et soumis à enquête publique ;
6. L'accord de branche est ensuite signé par les entreprises, la fédération professionnelle et le Gouvernement régional. Il stipule les objectifs auxquels le secteur s'est engagé et la durée de l'accord. Il précise les modalités de suivi de l'accord et les pénalités qui devraient être appliquées en cas de non-respect des objectifs annoncés³.

Point important, les entreprises s'engagent sur des objectifs et non sur la réalisation des pistes d'améliorations qui ont été retenues par l'audit pour définir ces objectifs. Cette approche permet, sur la période entre la signature de l'accord et l'horizon de temps (2010 ou 2012) de tenir compte des avancées technologiques et des modifications de procédés de fabrication.

Le détail de la procédure décrit ci-après démontre la rigueur mise dans l'application de ces accords, afin de garantir la réalisation des économies d'énergie et des réductions d'émissions attendues.

A. Les audits énergétiques

Les audits énergétiques établissent la répartition détaillée des flux énergétiques sur l'ensemble des activités de chaque site industriel et identifient un ensemble de mesures d'amélioration qui sont chacune caractérisées par :

1/ une évaluation de la faisabilité de la mesure :

- | | |
|---------------|---|
| catégorie A : | réalisable, |
| catégorie B : | réalisable moyennant étude de pré-faisabilité complémentaire, |
| catégorie C : | à envisager quand l'occasion se présentera ou lorsque la technologie à mettre en œuvre sera estimée suffisamment mûre ; |

³ Art. 17 des accords de branche : *Le Gouvernement wallon pourra exiger une compensation proportionnelle au manquement quantifié qui ne peut dépasser le double des avantages perçus pendant la période de mise en défaut constatée.* En cas d'exemption totale ou partielle de l'effet de taxes sur les produits énergétiques consommés par l'entreprise durant cette période, le Gouvernement pourra récupérer au moins les montants non perçus. Dès lors, il s'agit bien de pénalités au minimum égales à la taxation.

2/ une estimation de sa rentabilité (basée sur le calcul d'un temps de retour sur investissement).

Tous les résultats d'audit sont communiqués à l'administration régionale qui les valide.

Remarque :

Le temps de retour sur investissement (que l'on désigne parfois par le terme anglais « payback time ») exprime le nombre d'années nécessaires pour récupérer le montant d'un investissement grâce aux gains financiers qu'il génère chaque année. Pour un investissement économiseur d'énergie, il s'exprime par le rapport :

(i) Investissement [EUR]

(Economie d'énergie annuelle [MWh/an]) x (Prix unitaire du vecteur énergétique [EUR/MWh])

Plus l'économie d'énergie annuelle est importante, plus vite l'investissement sera récupéré. De même, si le prix de l'énergie augmente, les gains financiers dus à l'économie d'énergie augmentent et le montant d'investissement est récupéré plus vite. Cela se traduit par une diminution du temps de retour.

Considérons par exemple un investissement économisant du gaz naturel. Supposons que pour un prix du gaz de 4 EUR/MWh, son temps de retour est de 3 ans. Si maintenant, par l'effet d'une taxe, le prix du gaz augmente de 25% et atteint 5 EUR/MWh, le temps de retour est multiplié par le facteur $1/(1+0,25)$ et passe ainsi de 3 ans à 2,4 ans.

B. Notion d'énergie primaire

Dans le cadre des accords de branche, toutes les consommations d'énergie sont exprimées en unités d'énergie primaire (exprimées en MW_{hp} ou GJ_p).

Au niveau des consommateurs les plus désagrégés, chaque machine consomme diverses formes d'énergie : fuel (en litres), gaz naturel (en m³), électricité (en MWh) mais aussi vapeur (en tonnes), air comprimé (en m³), ...etc.

Pour tout rapporter à des consommations d'énergie comparables, on convertit chacun de ces termes en évaluant l'énergie primaire nécessaire pour préparer l'énergie sous la forme où elle est consommée. Ainsi, le fuel et le gaz sont directement exprimés en MW_{hp} ou GJ_p sur base de leur pouvoir calorifique inférieur. Par contre, une quantité de vapeur est mesurée par la consommation de gaz naturel en chaudière pour la préparer.

Enfin, une quantité d'électricité est convertie en considérant la consommation de gaz naturel d'une turbine gaz vapeur (TGV) pour la produire (avec un rendement global de conversion et de distribution de 50%). En d'autres termes, 1 MWh électrique correspond à 2 MW_{hp} d'énergie primaire.

Remarque :

Ce dernier mode de conversion est forfaitaire. Il considère en fait que l'audit va identifier des économies d'électricité qui, si elles sont réalisées, vont permettre d'économiser la réalisation d'une tranche de nouvelle centrale électrique. On considère ici que la centrale moderne la plus performante est une TGV au gaz naturel.

C. Les engagements

Chaque entreprise se fixe un objectif d'amélioration d'efficacité énergétique et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en s'inspirant des pistes d'amélioration identifiées par les audits. L'objectif doit au minimum correspondre aux améliorations qui seraient obtenues par la mise en œuvre de toutes les pistes d'amélioration classées A (parfois A et B) et présentant un temps de retour sur investissement inférieur ou égal à 4 ans (parfois 5 ans). Les mesures en cours de réalisation ou réalisées récemment sont prises en considération.

L'entreprise n'est pas tenue de réaliser les projets identifiés, mais doit faire la démonstration que ses initiatives ont un effet au moins équivalent.

Usuellement, le premier critère d'acceptation de projets économiseurs d'énergie utilisé par les conseils de direction dans l'industrie est que le temps de retour sur investissement du projet soit en moyenne inférieur ou égal à 2 ans. Cette contrainte de rentabilité est très stricte et ne constitue d'ailleurs qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour que le projet se réalise.

Le fait d'exiger des entreprises, dans le cadre des accords de branche, de considérer tous les investissements réalisables présentant un temps de retour sur investissement allant jusqu'à 4 ans pour définir leurs objectifs rend donc le critère de rentabilité qui fonde la décision deux fois plus ambitieux.

En effet, revenant à la définition du temps de retour sur investissement, on peut exprimer le critère usuel de rentabilité des entreprises comme :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 2 \text{ ans}$$

Le critère exigé dans le cadre des accords de branche devient, lui :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 4 \text{ ans}$$

Suivi des progrès réalisés par les entreprises : les indices d'efficacité

Efficacité énergétique : l'indice IEE

La mesure des progrès réalisés au cours de l'accord de branche s'effectue en calculant annuellement un indice d'efficacité énergétique IEE qui est le rapport entre :

- la consommation totale du site pour l'année considérée (exprimée en unités d'énergie primaire) ;
- la consommation d'énergie qui aurait eu lieu pour la même production que celle de l'année considérée, mais dans l'hypothèse où les équipements de production présentaient les performances qui étaient les leurs durant l'année de référence qui a servi de base lors des audits énergétiques (souvent dénommée « énergie de référence »).

Supposons qu'au cours d'une année de référence, repérée 0, une entreprise fabrique n produits différents en quantités P₀₁, P₀₂, ...P_{0n} (exprimées chacune en tonnes de produit par exemple).

Pour produire P₀₁, elle a consommé une quantité d'énergie E₀₁⁰ (MWh_p) ,
pour produire P₀₂, elle a consommé une quantité d'énergie E₀₂⁰ (MWh_p) ...,
pour produire P_{0n}, elle a consommé une quantité d'énergie E_{0n}⁰ (MWh_p)

Des performances de cette entreprise au cours de l'année 0, on peut déterminer :

1. pour chaque type de production, une consommation spécifique :

$$e_{sp\ i}^0 = E_i^0 / P_i^0 \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/\text{t})$$

2. sa consommation totale d'énergie :

$$E_{tot}^0 = \sum_{i=1}^n E_i^0 = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^0 \quad (\text{MWh}_p)$$

Au cours de l'année t, la même entreprise produit P₁^t, P₂^t, ...P_n^t (t) et sa consommation d'énergie s'écrit :

$$E_{tot}^t = \sum_{i=1}^n E_i^t = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^t P_i^t \quad (\text{MWh}_p)$$

avec :

$$e_{sp\ i}^t = E_i^t / P_i^t \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/\text{t})$$

L'indice d'efficience énergétique de l'entreprise au cours de l'année t s'écrit :

$$IEE_t = \frac{C}{R} = 100 \frac{E_{tot}^t}{\sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

où :

- on porte au numérateur C la somme des consommations réelles de l'année t,
- figurent au dénominateur R les productions de l'année t et les consommations spécifiques de l'année 0.

Si la connaissance de la consommation totale d'énergie du site pour l'année t suffit pour déterminer le numérateur de cette dernière expression, le calcul du dénominateur nécessite, lui, outre les quantités produites durant l'année « t », la connaissance détaillée des consommations spécifiques de toutes les opérations relatives aux activités du site de l'entreprise durant l'année de référence 0, ce qui fait l'objet des audits énergétiques menés dans la phase préparatoire aux accords de branche.

Réduction d'émissions de gaz à effet de serre : l'indice IGES

Pour évaluer les émissions de CO₂ liées à la consommation de combustibles, on multiplie la consommation de chaque combustible par un facteur d'émission (FE) exprimé en kg CO₂/ GJ ou kg CO₂/MWh. Il existe un facteur d'émission différent pour chaque combustible.

Comme l'on travaille en unités d'énergie primaire, les consommations d'électricité sont exprimées en quantités de gaz naturel consommées par une centrale électrique et c'est donc un facteur d'émission relatif au gaz naturel qui s'applique.

L'audit énergétique, qui a identifié toutes les consommations spécifiques $e_{sp\ i}^0$, a également identifié pour chaque poste consommateur des émissions spécifiques (CO₂⁰_{sp i}) en repérant les vecteurs énergétiques mis en œuvre.

L'indice IGES se déduit dès lors de l'indice IEE en multipliant chaque consommation d'énergie du numérateur par un facteur d'émission correspondant et en remplaçant, au dénominateur, chaque consommation spécifique par une émission spécifique correspondante :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t)}{\sum_{i=1}^n CO2_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

Sous cette forme, l'indice IGES ne fait pas intervenir de nouvelle variable à attester par le Commissaire/réviseur s'il a déjà validé les constituants de l'indice IEE.

Certains procédés industriels sont le siège d'émissions de CO₂ de procédé. Ces émissions de process sont proportionnelles à la production de l'installation.

Certains secteurs (mais pas tous ceux qui sont concernés) ont pris la décision d'inclure les émissions de process dans le calcul de IGES. Dans ce cas, l'indice IGES comporte un terme supplémentaire tant au numérateur qu'au dénominateur. Ce terme est lui-même le produit d'un volume de production et d'une émission spécifique (en kg CO₂/t produit) :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t) + CO2_{proc\ j}^t P_j^t}{\sum_{i=1}^n (CO2_{sp\ i}^0 P_i^t) + CO2_{proc\ j}^0 P_j^t} \quad (\%)$$

D. Suivi des indices et considération au niveau sectoriel

L'évolution de ces indices est calculée chaque année et confrontée aux objectifs. Des objectifs à mi-parcours sont d'ailleurs prescrits dans les accords de branche afin de s'assurer que l'effort d'amélioration dans les entreprises devienne un processus continu⁴. A l'issue de la période d'accord de branche, les indices doivent être égaux ou inférieurs aux objectifs d'engagement.

La consolidation des engagements des entreprises au niveau du secteur s'effectue de la même manière. Elle est validée par un expert technique indépendant, désigné par les autorités publiques, qui vérifie entre autres que toutes les entreprises engagées dans le processus participent à l'effort sectoriel et qu'elles s'engagent bien à mobiliser un effort équivalent à celui qui est déterminé par l'ensemble des pistes d'amélioration réalisables qui présentent un temps de retour inférieur ou égal à 4 ans.

⁴ Les entreprises ont d'ailleurs intérêt à réaliser les projets d'économie d'énergie sans tarder puisque plus tôt ils sont mis en œuvre, plus tôt ils génèrent des gains financiers.

E. Vérification et suivi

La convention d'accord de branche et le plan d'action sectoriel d'amélioration de l'efficacité énergétique sont des documents publics⁵. Le plan sectoriel précise le nombre de pistes d'amélioration classées par catégories, telles qu'elles sont identifiées dans les audits, leur potentiel d'amélioration et leur répartition par type de mesure (bonne gestion, amélioration des procédés de fabrication, mesures portant sur les utilités, meilleure utilisation des capacités de production, autres) et précisent celles qui sont retenues pour définir les objectifs à atteindre.

Le suivi de la mise en œuvre de chaque accord est effectué par un comité directeur, formé à parts égales par les autorités publiques et par des représentants du secteur, qui s'adjoint les conseils d'un expert technique chargé de vérifier les calculs d'indices d'efficacité au cours de la période couverte par l'accord. L'Union wallonne des Entreprises est invitée à chacun des Comités directeurs afin qu'elle s'assure de la stricte égalité de traitement des différents secteurs. En pratique, elle ne participe qu'aux réunions plénières, rassemblant l'ensemble des Comités directeurs sur des aspects méthodologiques qui les concernent tous.

Chaque année, chacun des secteurs dépose un rapport d'avancement annuel devant son comité directeur qui doit l'examiner et l'approuver. Le Comité se réunit au moins deux fois par an. Il a pour mission d'examiner et approuver les rapports annuels et de s'assurer que toutes les modifications de données et d'outils sont correctement prises en compte et documentées. Il est tenu à la plus stricte confidentialité concernant les données individuelles d'entreprises.

Les données d'audit ainsi que toutes celles qui sont nécessaires au calcul de l'évolution des indices d'efficacité demeurent confidentielles, mais sont officiellement déposées chez un notaire et sont consultables par les personnes mandatées par le comité directeur. Les données comptables nécessaires au calcul des indices d'efficacité sont vérifiées et attestées par un réviseur d'entreprise indépendant.

En outre, les conventions d'accord de branche prévoient également l'intervention d'un vérificateur à espaces réguliers mais aussi lorsqu'un Comité directeur en exprime le besoin. La mission du vérificateur consiste à examiner si la consolidation des résultats individuels d'entreprises est bien réalisée. Il peut éventuellement descendre au niveau des données d'entreprises pour comprendre comment ses indices sont calculés et si toutes les modifications d'outils et de données ont été correctement réalisées et documentées.

⁵ A l'exception des plans individuels d'entreprises (cas des accords signés dans le secteur de la chaux)

TABLE DES MATIERES

2	INTRODUCTION	
11	AGORIA	Industrie technologique
39	AGORIA	Fonderies
72	AGORIA	Fabrications métalliques et électriques
101	AGORIA	Non-Ferreux
132	CARMEUSE	Chaux et pierres
136	COBELPA	Production de pâtes, papiers et cartons
146	ESSENSCIA	Chimie
156	FBB-FEDICER	Secteur Brique/Céramique
164	FEBELCEM	Ciments
172	FETRA-FEBELGRA	Transformation de papier et cartons Industrie graphique
177	FEDUSTRIA	Textile, Bois et ameublement
188	FEVIA	Agroalimentaire
199	FIV	Verre
207	FORTEA-FEDIEX	Extraction et transformation de roches non combustibles
212	GSV	Sidérurgie
221	LHOIST	Chaux
225	ANNEXES	